



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

A 718,991





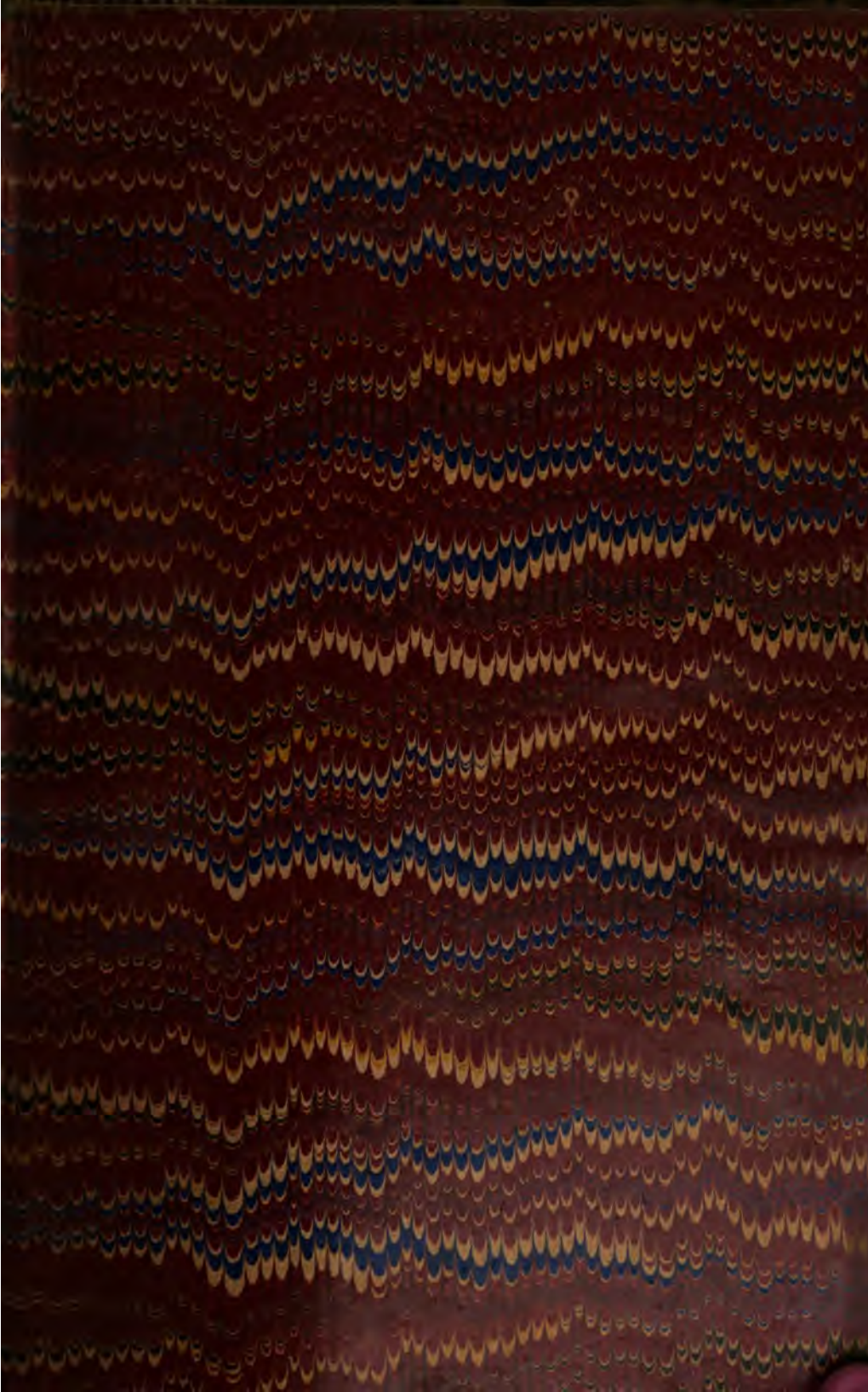
• LORRAINE •

W.A.L.G.E.R.

W.A.L.G.E.R.



• ΠΑΝΤΑ ΡΕΙ •



121

848

P28p

F26



PENSÉES

FRAGMENTS ET LETTRES

I.

PARIS. — IMPRIMERIE SCHNEIDER ET LANGRAND,
Rue d'Erfurth, 4.

PENSÉES
FRAGMENTS ET LETTRES
DE 88584

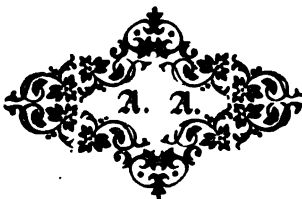
BLAISE PASCAL,

PUBLIÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS

CONFORMÉMENT AUX MANUSCRITS ORIGINAUX EN GRANDE PARTIE INÉDITS,

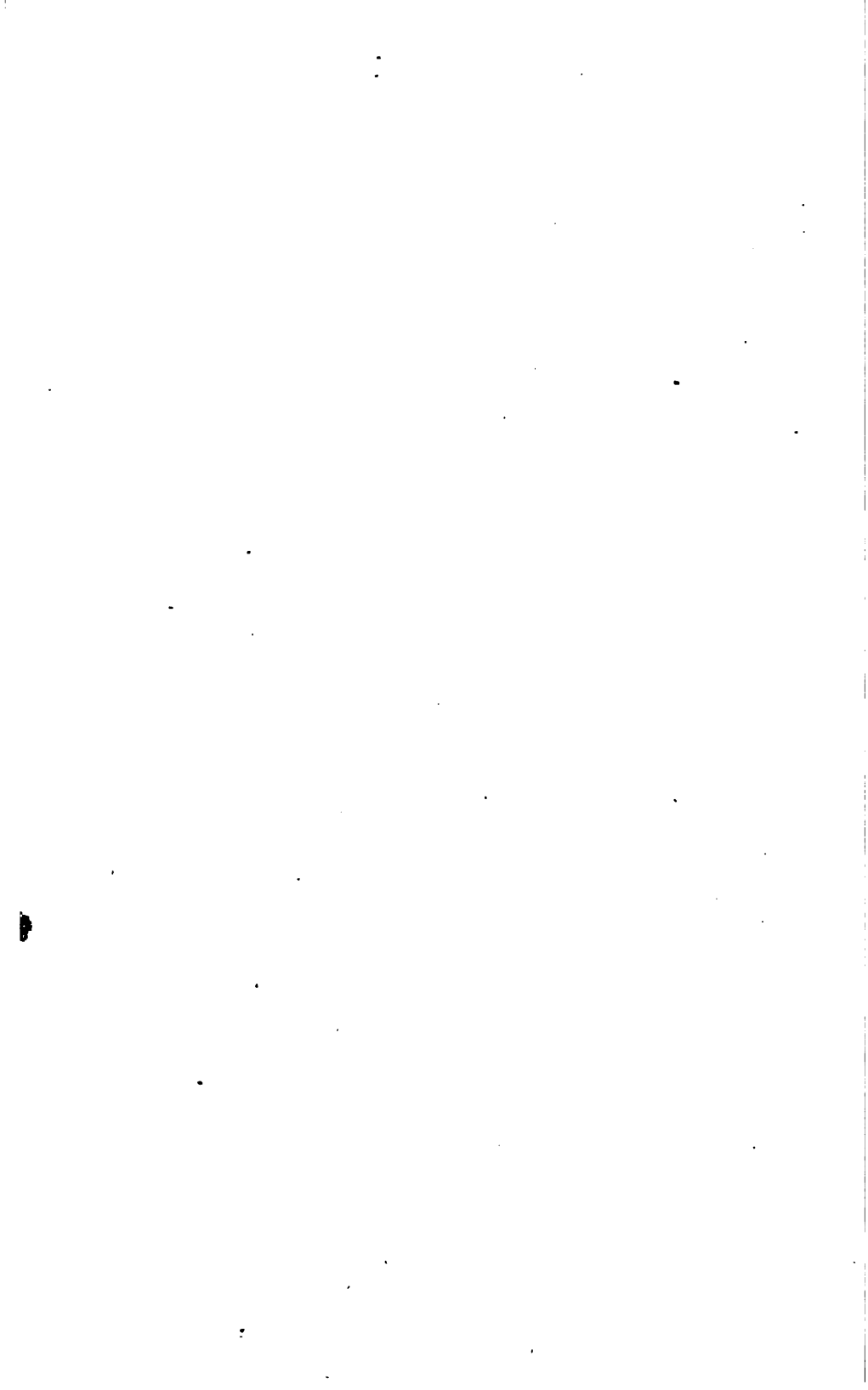
PAR M. PROSPER FAUGÈRE.

TOME PREMIER.



PARIS,
ANDRIEUX, ÉDITEUR,
RUE SAINTE-ANNE, 11.

1844



L E T T R E
DU
M I N I S T R E D E L ' I N S T R U C T I O N P U B L I Q U E

A M. P. FAUGÈRE.

Paris, le 29 juin 1844.

Monsieur,

Vous m'avez fait connaître que vous prépariez une nouvelle édition des *Pensées* de Pascal, qui comprendra, avec le texte complet et fidèle du manuscrit autographe conservé à la Bibliothèque du roi, des fragments et des lettres extraits de différents manuscrits. Vous m'avez demandé en même temps de faire usage en votre faveur de la faculté attribuée, par le décret du 20 février 1809, au ministre dans le département duquel sont placées les bibliothèques de l'État et des villes.

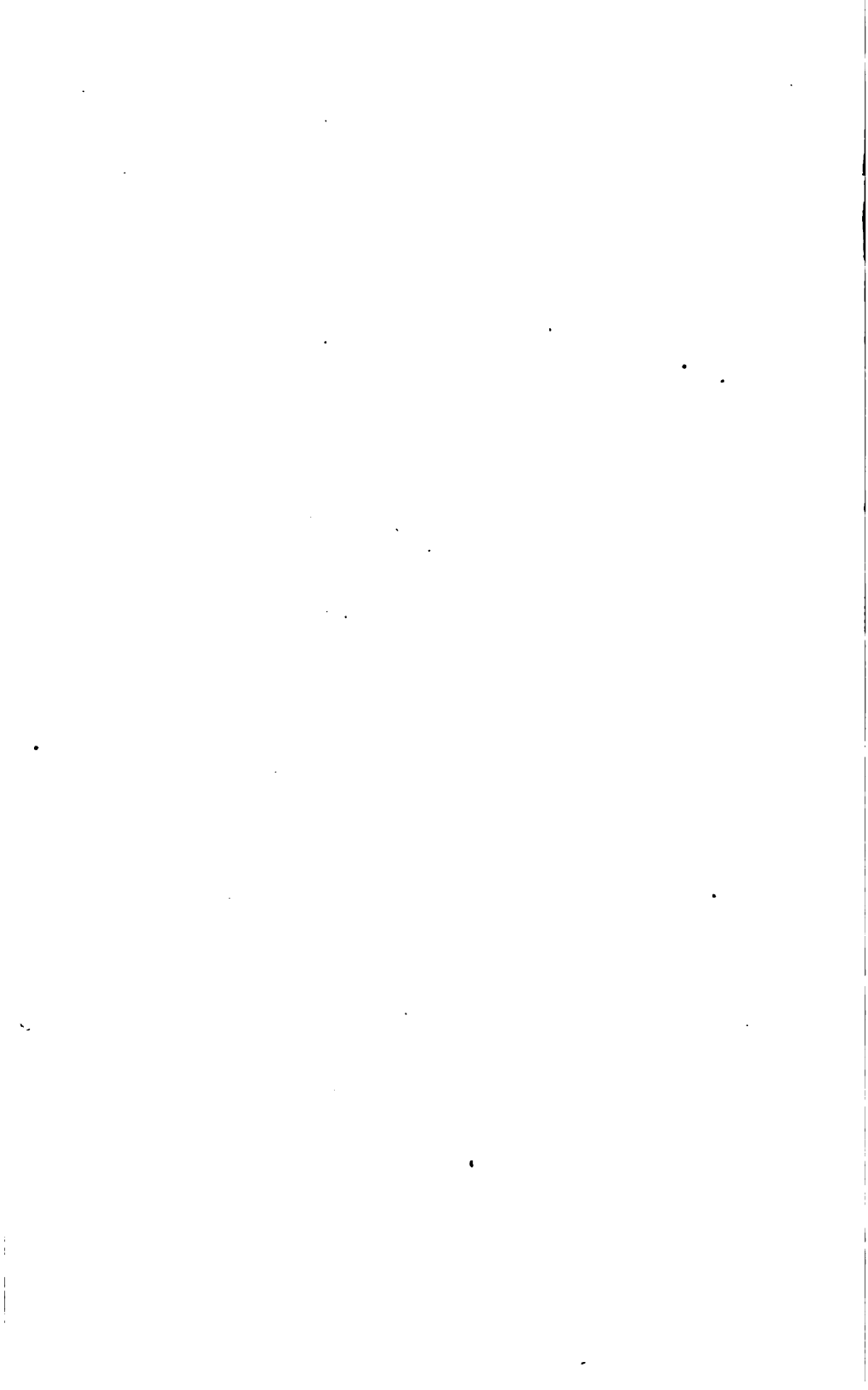
Prenant en considération l'importance du travail auquel vous vous êtes livré, et, attendu qu'aux termes du décret précité, « *les manuscrits appartenant à un dépôt public sont la propriété de l'État, et ne peuvent être imprimés et publiés sans autorisation*, » je vous ai autorisé, monsieur, à publier les textes de Pascal, ou concernant Pascal, qui se trouvent dans les manuscrits ci-après de la Bibliothèque royale : 1° MS autographe des *Pensées* ; 2° MS n° 74 du fonds de *St-Germain-Gèvres* ; 3° MS n° 397 du *Supplément français* ; 4° Portefeuilles du médecin Vallant. (*Résidu de St-Germain.*)

J'ai fait connaître à M. le directeur de la Bibliothèque royale l'autorisation que je vous ai accordée.

Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Pair de France,
Ministre de l'instruction publique,
VILLEMMAIN.

M. P. Faugère
6-10-3
1



INTRODUCTION.

On savait depuis longtemps, dans le public lettré, que le texte imprimé des *Pensées* de Pascal n'était pas entièrement conforme aux manuscrits posthumes de ce grand homme. Mais ce fait n'avait été que très-vaguement indiqué ¹, et ce n'est que dans ces derniers temps qu'il a été exposé avec le développement nécessaire, et a reçu la notoriété qui lui manquait.

Un brillant critique a comparé les éditions des

¹ Notamment dans les *Annales de philosophie chrétienne*, en 1835 : « Les solitaires de Port-Royal conviennent que le plan de leur édition n'a rien de commun avec celui de l'auteur..... — Et ce n'est pas l'unique défaut de l'édition *princeps* des *Pensées*. Les amis de Pascal en avaient supprimé un assez grand nombre. Bien plus, malgré le témoignage qu'ils se rendent de n'avoir rien changé à celles qu'ils publient, les manuscrits attestent que les premiers éditeurs en ont modifié quelques-unes. La hardiesse, la témérité apparente de plusieurs de ces pensées pouvait servir des passions encore flagrantes. — Le 20 novembre 1668, Arnauld écrit au beau-frère de Pascal : Il ne faut pas être si difficile, ni si religieux à laisser un ouvrage comme il est sorti de la main de l'auteur, quand on le veut exposer à la censure publique, etc. » (*Annales de philosophie chrétienne*, t. XI, p. 7. Article de M. Th. Foisset.)

Pensées avec les manuscrits conservés à la Bibliothèque du roi, et ce rapprochement a fait ressortir les différences qui se rencontrent perpétuellement entre le texte imprimé et le texte original ¹.

Les citations nombreuses que renferme le Mémoire de M. Cousin établissent, avec une surabondance de preuves, la nécessité d'une nouvelle édition des *Pensées* ou, pour mieux dire, des écrits posthumes de Pascal.

C'est cette édition que nous donnons aujourd'hui. La publication en était urgente; car si le travail de M. Cousin a rendu un important service aux lettres, par cela seul qu'il a appelé l'attention publique sur la réparation due à la mémoire de celui de nos écrivains classiques qui est le premier en date comme en génie; d'un autre côté, il avait, sans le remplacer, fait disparaître de nos bibliothèques un des plus beaux ouvrages de notre langue. Comme l'a dit un savant professeur de Lausanne ², nous n'avions plus le livre des *Pensées*; il était dans nos bibliothèques sans y être. En effet, les éditions existantes étaient frappées de discrédit, et le lecteur, dans l'embarras de distinguer le langage de Pascal de

¹ *Des Pensées de Pascal* : Rapport à l'Académie française sur la nécessité d'une nouvelle édition de cet ouvrage, par M. V. Cousin. Paris, 1843.

² M. Vinet, dans le *Semeur* du 22 février 1843.

celui qui lui était étranger, étendait sa méfiance jusqu'aux rares passages où ce langage était demeuré intact.

Remplir cette lacune était une œuvre pleine de difficultés : nous croyons les avoir surmontées autant qu'il était possible de le faire ; du moins nous y avons travaillé, non-seulement avec patience, c'eût été trop peu pour une pareille tâche, mais avec l'infatigable passion qu'inspire aisément la mémoire d'un écrivain en qui se rencontrent, dans une merveilleuse alliance, la beauté de l'âme et la grandeur du génie.

Avant de dire comment nous avons procédé dans l'exécution de ce long travail, nous devons faire connaître succinctement ce qui a été fait par les précédents éditeurs.

Peu d'années après la mort de Pascal, ses parents et ses amis eurent l'idée de publier ses écrits posthumes, parmi lesquels se trouvaient des fragments, plus ou moins étendus, matériaux d'un grand ouvrage qui devait être consacré à l'apologie de la religion chrétienne, des pensées sur tous les sujets, des lettres, et divers écrits sur quelques sujets distincts de philosophie, de théologie ou de morale.

Mais le retentissement des *Provinciales* subsistait encore dans toute sa force. La Société que Pascal avait couverte d'un ridicule immortel était puissante à la cour. Enfin, le pape Clément IX, à

la sollicitation de Louis XIV, avait essayé d'imposer silence aux querelles théologiques en proclamant la paix de l'Église. Dans de pareilles circonstances, publier un livre de morale et de religion, signé du nom de Pascal, c'était une entreprise délicate assurément. Ce nom devait éveiller bien des susceptibilités et bien des rancunes, et les jésuites n'auraient pas manqué de saisir le moindre prétexte pour taxer d'hérésie les opinions d'un homme qu'ils avaient déjà accusé de partager les doctrines de Luther et de Calvin.

De là, pour les éditeurs des *Pensées*, une première nécessité de soumettre les manuscrits de Pascal à une sorte d'épuration sévère ; de là aussi une première cause d'altération.

En effet, Arnauld, Nicole, le duc de Roannez, et les autres amis de Pascal, supprimèrent ou modifièrent toutes les pensées dont la hardiesse eût pu prêter à interprétation ; et ils traitèrent de même les passages dirigés contre la morale des casuistes. Ainsi, par exemple, Pascal avait dit :
« Toutes les religions et les sectes du monde ont
« eu la raison naturelle pour guides, les seuls chré-
« tiens ont été astreints à prendre leurs règles
« hors d'eux-mêmes, et à s'informer de celles
« que Jésus-Christ a laissées aux anciens pour
« être transmises aux fidèles. Cette contrainte
« lasse ces bons Pères : ils veulent avoir, comme

« les autres peuples, la liberté de suivre leurs
« imaginations. »

Au lieu de ces mots : *Cette contrainte lasse ces bons Pères*, les éditeurs ont dit : *Il y a des gens que cette contrainte lasse*. Les jésuites disparaissent ici devant la prudence de Port-Royal pour faire place à des personnages anonymes auxquels Pascal n'avait point songé.

De même qu'on retranchait tout ce qui attaquait, ou pouvait choquer les jésuites, on supprima aussi avec soin tout ce qui eût semblé porter atteinte au pouvoir de la papauté et à l'orthodoxie catholique. Sous ce rapport, les éditeurs de Port-Royal ne furent que trop bien secondés par les pieux théologiens qui furent chargés d'*approuver* le livre des *Pensées*.

Aucun ouvrage de religion ne pouvait alors paraître, sans avoir été examiné et approuvé par un certain nombre de docteurs. L'auteur ou l'éditeur choisissait lui-même¹ ses approbateurs ; mais il était d'usage, si l'ouvrage s'imprimait à Paris, que ces approbateurs fussent pris, du moins en partie, dans la faculté de théologie. Cette approbation n'en était pas moins une véritable censure.

¹ On voit, dans un entretien qui eut lieu entre l'archevêque de Paris et le libraire Desprez, à l'occasion du livre même des *Pensées*, que l'archevêque trouvait beaucoup à redire à cette faculté laissée aux éditeurs de choisir eux-mêmes leurs approbateurs, et qu'il se proposait de faire cesser ce qu'il appelait un abus. (Voy. *Appendice*, n° IX.)

La première édition des *Pensées* est précédée de neuf approbations, signées de trois évêques, d'un archidiacre et de treize docteurs de Sorbonne, parmi lesquels on distinguait M. Fortin, proviseur du collège d'Harcourt, et M. Le Camus, aumônier du roi.

Or, chacun de ces nombreux approbateurs fit ses remarques, ses corrections, et même ses suppressions, afin de donner à l'œuvre posthume de Pascal le plus haut degré d'orthodoxie. La preuve en est dans une lettre que l'évêque de Comminges écrivait à M. E. Perier le fils, pour le remercier de l'honneur qu'il lui avait fait de vouloir que son nom parût dans cet excellent ouvrage (les *Pensées*). « Pour
« les endroits, monsieur, sur lesquels j'ai pro-
« posé des doutes, j'ai sujet, ajoutait l'évêque,
« de me louer de la bonté de ceux qui ont pris
« soin de l'impression; et ils ont bien voulu avoir
« assez de condescendance pour faire les chan-
« gements qui m'ont paru nécessaires, etc.¹. »

Il faut voir aussi une lettre d'Arnauld au même E. Perier, dans laquelle il est question des difficultés que faisait M. Le Camus, l'un des approbateurs : « Je n'ai pu vous écrire plus tôt, ni con-
« férer avec ces messieurs, sur les difficultés de
« M. l'abbé Le Camus. J'espère que tout s'a-
« justera, et que, hormis quelques endroits qu'il

¹ Lettre du 21 janvier 1670. Voyez *Appendice*, n° VI.

« sera absolument bon de changer, on les fera convenir de laisser les autres comme ils sont, etc. ' . »

A ces témoignages, il faut ajouter encore un extrait de la relation, adressée par le libraire Desprez à Perier le père, d'un entretien qui eut lieu entre ce libraire et l'archevêque de Paris. L'archevêque dit à Desprez qu'un fort habile homme lui avait dit « qu'il avait lu le livre de M. Pascal, « et qu'il fallait être d'accord que c'était un livre « admirable ; mais qu'il y avait un endroit où il y « avait quelque chose qui semblait favoriser la « doctrine des jansénistes, et qu'il valait bien « mieux faire un carton que d'y laisser quelque « chose qui en pût troubler le débit; qu'il en serait fâché, à cause de l'estime qu'il avait pour « la mémoire de feu M. Pascal.

« Je lui exprimai de mon mieux, ajoute Desprez, que pour ce que lui avait dit cette personne, je ne lui en pouvais pas parler, parce « que cela n'était pas de mon métier ; mais que je « le pouvais assurer que, depuis qu'on imprime, « on n'avait point imprimé de livre qui ait été « examiné avec plus de rigueur et plus de sévérité que celui-là ; que les approbateurs l'avaient « gardé six mois pendant lesquels ils l'avaient lu « et relu, et que tous les changements qu'ils ont « trouvé à propos de faire, on les avait faits sans

' Voyez la lettre d'Arnauld, *Appendice*, n° XI.

« en excepter un seul ; que personne ne pouvait
 « lui en rendre un compte plus exact que moi,
 « d'autant que M. votre fils m'avait chargé du
 « soin de ces approbations ; que c'était moi qui
 « en avais été le solliciteur auprès de messei-
 « gneurs les prélats et de messieurs les docteurs ;
 « que c'était pourquoi je pouvais lui en parler
 « positivement, et partant qu'il devait être assuré
 « qu'on n'y avait rien laissé passer qui pût com-
 « promettre, ni celui qui en était l'auteur, ni sa
 « mémoire ¹. »

Les approbateurs, comme on voit, ne se bornèrent pas à de simples attestations de complaisance : ils remplirent un véritable office de censeurs. Ils ne furent pas les seuls ; les amis de Pascal, c'est-à-dire Arnauld, Nicole, le duc de Roannez ², auxquels il faut joindre Dubois de Lacour et M. de Brienne, ainsi qu'Étienne Perier, neveu de Pascal, donnèrent des soins à la première édition des *Pensées*, et se crurent le droit de modifier à leur gré le style, et quelquefois même la pensée de Pascal.

¹ 1^{er} Recueil MS. du Père Guerrier. — Nous reproduisons, dans l'*Appendice*, n^o IX, d'après ce MS., les passages les plus intéressants de la relation de Desprez, qui est un curieux document, non-seulement pour l'histoire des *Pensées*, mais encore pour celle de la liberté de la presse au XVIII^e siècle. — Cette relation n'a été publiée qu'en abrégé dans le *Recueil de plusieurs pièces pour servir à l'histoire de Port-Royal* (par Barbot). Utrecht, 1740.

² Domat était alors à Clermont.

Ces fragments, que la maladie et la mort avaient laissés inachevés, subirent, sans cesser d'être immortels, toutes les mutilations et les altérations qu'une prudence exagérée et un zèle malentendu pouvaient suggérer : les unes, causées par le même scrupule d'orthodoxie qui avait dirigé les approbateurs ; les autres, inspirées par le désir d'éclaircir, d'améliorer, *d'embellir* même le style de l'auteur des *Provinciales*.

Le style de Pascal ! Qui donc, parmi ses amis ou ses contemporains, eût pu toujours comprendre ce style naïf, qui est tellement identifié avec l'âme de l'écrivain, qu'il n'est que la pensée elle-même, parée de sa chaste nudité comme une statue antique ? Seuls, peut-être, Corneille et Bossuet eussent accepté, sans crainte d'offenser le goût, les expressions simples et hardies qui abondent sous la plume de Pascal, surtout lorsqu'il jette rapidement les grands traits d'une première esquisse.

Les écrits de Marguerite Perier signalent le duc de Roannez comme ayant eu le plus de part à la première édition des *Pensées*. On conçoit que M. de Roannez, l'ami passionné de Pascal, se soit montré le plus zélé à réclamer cette publication ; mais il n'est nullement probable que le jeune duc ait eu la principale part à la révision en quelque sorte littéraire des fragments laissés par Pascal. Il est plus naturel de penser qu'il abandonna cette tâche à ceux à qui elle revenait

de droit, comme docteurs ou écrivains de profession, et avant tous à Nicole et à Arnauld. Et, en effet, en lisant attentivement la copie des *Pensées*, du fonds de Saint-Germain, nous y avons retrouvé quelques-unes des corrections qui, d'abord introduites dans la première édition des *Pensées*, ont depuis passé dans les suivantes. Une circonstance curieuse et jusqu'à présent inaperçue, c'est que les corrections dont la copie est ainsi surchargée en plusieurs endroits sont pour la plupart écrites de la main d'Étienne Perier, de la main de Nicole ou de celle d'Arnauld.

Ainsi, par exemple, c'est Nicole qui, dans le fragment où Pascal dépeint l'influence décevante que l'imagination exerce sur les facultés rationnelles de l'homme, c'est Nicole, disons-nous, qui de sa main a substitué *l'opinion* à *l'imagination*. Nous indiquons dans des notes, au bas du texte de Pascal, plusieurs autres changements analogues dont Arnauld est particulièrement l'auteur¹. Quelques transpositions se trouvent sur la même copie indiquées de la main d'Étienne Perier.

Du reste, les modifications écrites sur cette copie, qui nous paraît être la première qui fut faite, sont en petit nombre, par la raison que la plupart des corrections furent opérées, soit sur une

¹ Voyez, par exemple, vol. II, pag. 41, 46, 14, 103, etc.

autre copie faite d'après celle-ci pour être donnée à l'impression, soit sur les épreuves imprimées, comme on l'apprend d'une lettre d'Arnauld, dont nous avons fait déjà mention ¹. Dans cette lettre, Arnauld insiste auprès d'Étienne Perier pour lui démontrer qu'il ne faut pas craindre de faire de nouveaux cartons, et l'on y voit, aussi bien que dans une lettre de Louis et Blaise Perier à leur mère ², que ce fut Arnauld qui corrigea la pensée de Pascal, qui commence ainsi : « *Montaigne a tort, la coutume doit être suivie dès lors qu'elle est coutume, etc.* ³. »

Parmi les correcteurs bénévoles des écrits posthumes de Pascal, il ne faut pas oublier M. de Brienne. Le P. Guerrier nous a conservé deux lettres écrites par ce singulier personnage à madame Perier ⁴, dans lesquelles on trouve parmi bien de la diffusion de curieux détails. On y voit que M. de Brienne s'était beaucoup occupé, en collaboration avec le fils aîné de madame Perier, de la révision des *Pensées*. On y apprend aussi que madame Perier, inspirée par le zèle pieux qu'elle avait pour la mémoire de son frère, était seule contre tous à vouloir qu'on ne changât rien aux *pensées de son frère*. Au bon sens de cette femme qui

¹ Voyez *Appendice*, n° XI.

² *Appendice*, n° XII.

³ Voyez cette pensée, II^e vol., pag 450.

⁴ *Appendice*, nos VII et VIII.

avait foi dans l'œuvre fraternelle, M. de Brienne oppose l'autorité de MM. de Roannez, Arnould, Nicole, du Bois et de la Chaise « qui tous con-
 « viennent d'une voix que les pensées de M. Pas-
 « cal sont mieux qu'elles n'étaient, sans toutefois
 « qu'on puisse dire qu'elles soient autres qu'elles
 « n'étaient lorsqu'elles sont sorties de ses mains.
 « ... Car, continue-t-il, d'y avoir ajouté de petits
 « mots, d'y avoir fait de petites transpositions,
 « mais en gardant toujours les mêmes termes, ce
 « n'est pas à dire qu'on ait rien changé à ce bel
 « ouvrage...

— « Je vous envoie une feuille d'exemples
 « des corrections qu'on a faites, que je dictais à
 « M. votre fils. Je suis assuré, madame, que quand
 « vous aurez vu ce que c'est, vous êtes trop rai-
 « sonnable pour ne pas vous rendre, et pour n'être
 « pas bien aise que la chose soit au point qu'elle
 « est, c'est-à-dire aussi parfaite que des fragments
 « le peuvent être..... »

— « J'ai examiné les corrections avec un front
 « aussi rechigné que vous auriez pu faire ; j'étais
 « aussi prévenu et aussi chagrin que vous contre
 « ceux qui avaient osé se rendre, de leur auto-
 « rité privée et sans votre aveu, les correcteurs
 « de M. Pascal ; mais j'ai trouvé leurs change-
 « ments et leurs petits embellissements si raison-
 « nables, que mon chagrin a bientôt été dissipé,
 « et que j'ai été forcé, malgré que j'en eusse, à

« changer ma malignité en reconnaissance et en
« estime pour ces mêmes personnes que j'ai re-
« connu n'avoir eu que la gloire de M. votre frère
« en vue en tout ce qu'ils ont fait. J'espère que
« M. Perier et vous en jugerez comme moi, et
« ne voudrez plus, après que vous aurez vu ce
« que je vous envoie, qu'on retarde davantage
« l'impression du plus bel ouvrage qui fût jamais.
« Je me charge des approbations et de tout le
« reste, etc. »

Ainsi M. de Brienne, au moment où il écrivait, était principalement chargé des détails matériels de l'impression des *Pensées*. On voit encore dans sa lettre, que le fidèle et le plus intime ami de Pascal était aussi le plus zélé pour une publication qu'il regardait comme utile aux intérêts de la religion et à ceux d'une mémoire qui lui était chère : le jeune duc de Roannez avait fait sur les *Pensées* un travail de révision, que madame Perier considérait comme un grand commentaire. Mais ce travail même fut soumis à la révision, à la correction ou à l'approbation d'Arnauld, de Nicole et des autres amis de Pascal, *qui n'avaient*, ajoute de Brienne, *qu'un même sentiment dans cette affaire.*

Jalouse de la gloire de son frère, madame Perier craignait que l'œuvre des correcteurs, confondue avec celle de l'auteur, ne formât une sorte d'alliage où le public ne pourrait plus faire la

part du génie. « Elle souhaitait, nous apprend en-
« core de Brienne, qu'on dit positivement que
« c'étaient de petits morceaux de papier qu'on
« avait trouvés mal écrits, et que c'étaient les
« premières expressions des pensées qui lui ve-
« naient lorsqu'il méditait sur son grand ou-
« vrage contre les athées : que M. Pascal, ni per-
« sonne, n'avait repassé dessus que pour les met-
« tre en ordre seulement ; qu'on avait encore les
« originaux en la manière qu'on les avait trou-
« vés, etc. »

Le fils aîné de madame Perier faisait de son mieux pour seconder les intentions de sa mère ; citons encore M. de Brienne : « Je vous dois dire, « madame, que M. votre fils est bien aise de se « voir tantôt au bout de ses sollicitations auprès « de moi et de vos autres amis, et de n'être plus « obligé à nous tenir tête avec l'opiniâtreté qu'il « faisait, et dont nous ne pénétrions pas bien les « raisons ; car la force de la vérité l'obligeait à « se rendre, et cependant il ne se rendait point « et revenait toujours à la charge.... Mais, main- « tenant, nous ferons bientôt la paix, et j'espère « que notre satisfaction, et la gloire, et l'applau- « dissement, qui sont inséparables de la publica- « tion de cet ouvrage, achèveront de mettre fin « aux petits différends que nous avons eus, M. de « Roannez et moi, avec M. votre fils. »

La première édition des *Pensées* parut enfin au

commencement de l'année 1670 ¹. Elle devait être précédée d'une *Vie de Pascal*, que madame Perier avait écrite dès 1662. Les documents que nous avons consultés n'apprennent pas le motif qui fit écarter cette biographie intéressante; mais on peut supposer que ce furent Roannez, Arnauld et Nicole, et les autres amis de Pascal, qui s'opposèrent alors à la publication de la même manière qu'ils l'empêchèrent en 1678, ainsi que nous le dirons plus loin.

La préface de cette première édition laisse beaucoup à désirer, soit en ce qui touche la vie de Pascal, soit en ce qui pouvait faire connaître le travail des premiers éditeurs. Cette préface, jusqu'à présent mal à propos attribuée à l'abbé Perier, qui n'avait, en 1670, que dix-huit ans, a été composée par son frère aîné, Étienne Perier, qui fut depuis conseiller à la Cour des aides de Clermont ².

Voici comment s'exprime Étienne Perier sur le travail des éditeurs : « Comme l'on savait le dessein qu'avait M. Pascal de travailler sur la religion, l'on eut un très-grand soin après sa mort

¹ Un vol. in-12, chez Desprez, à Paris. — L'impression en avait été achevée le 2 janvier. — Du reste, nous avons trouvé, sous le même millésime de 1670, trois éditions *princeps*, identiques quant au format et quant au texte, mais n'ayant pas le même nombre de pages, et provenant évidemment de trois impressions successives, ou peut-être simultanées.

² Voyez, quant au véritable auteur de la préface, une lettre de madame Perier au docteur Vallant. *Appendice*, n° X.

« de recueillir tous les écrits qu'il avait faits sur
« cette matière,

« La première manière qui vint dans l'esprit,
« et celle qui était sans doute la plus facile, était
« de les faire imprimer tout d'une suite dans le
« même état qu'on les avait trouvés. Mais l'on ju-
« gea bientôt que de le faire de cette sorte, c'eût
« été perdre presque tout le fruit qu'on en pouvait
« espérer ; parce que les pensées plus parfaites,
« plus suivies, plus claires et plus étendues, étant
« mêlées, et comme absorbées parmi tant d'au-
« tres imparfaites, obscures, à demi digérées, et
« quelques-unes même presque inintelligibles à
« tout autre qu'à celui qui les avait écrites, il y
« avait tout sujet de croire que les unes feraient
« rebuter les autres, et que l'on ne considérerait
« ce volume, grossi inutilement de tant de pen-
« sées imparfaites, que comme un amas confus,
« sans ordre, sans suite, et qui ne pouvait servir
« à rien.

« Il y avait une autre manière de donner ces
« écrits au public, qui était d'y travailler aupa-
« ravant, d'éclaircir les pensées obscures, d'a-
« chever celles qui étaient imparfaites, et, en
« prenant dans tous ces fragments le dessein de
« M. Pascal, de suppléer en quelque sorte l'ou-
« vrage qu'il voulait faire. Cette voie eût été as-
« surément la plus parfaite ; mais il était aussi
« très-difficile de la bien exécuter. L'on s'y est

« néanmoins arrêté assez longtemps, et l'on avait
 « en effet commencé à y travailler ¹. Mais enfin
 « l'on s'est résolu de la rejeter aussi bien que la
 « première, parce que l'on a considéré qu'il était
 « presque impossible de bien entrer dans la pen-
 « sée et dans le dessein de l'auteur, et surtout
 « d'un auteur mort, et que ce n'eût pas été don-
 « ner l'ouvrage de M. Pascal, mais un ouvrage
 « tout différent.

« Ainsi, pour éviter les inconvénients qui se
 « trouvaient dans l'une et l'autre de ces manières
 « de faire paraître ces écrits, l'on en a choisi une
 « entre deux qui est celle que l'on a suivie dans
 « ce recueil. L'on a pris seulement, parmi ce
 « grand nombre de pensées, celles qui ont
 « paru les plus claires et les plus achevées, et on
 « les donne telles qu'on les a trouvées, *sans y*
 « *rien ajouter ni changer*; si ce n'est que, au lieu
 « qu'elles étaient sans suite, sans liaison et disper-
 « sées confusément de côté et d'autre, on les a
 « mises dans quelque sorte d'ordre, et réduit sous
 « les mêmes titres celles qui étaient sur les
 « mêmes sujets, et l'on a supprimé toutes les au-
 « tres qui étaient ou trop obscures ou trop im-
 « parfaites. »

On peut voir combien est inexacte cette as-

¹ Il est probable que le travail, dont parle ici Étienne Perier, était celui auquel s'était particulièrement livré le duc de Roannez, et que madame Perier appelait un grand commentaire.

sersion d'Étienne Perier : qu'on a publié les pensées de Pascal *sans y rien ajouter ni changer*. Sans doute les éditeurs renoncèrent à leur premier projet de compléter l'œuvre de Pascal en développant les matériaux plus ou moins informes qu'il avait laissés. Mais ils ne se bornèrent pas, comme l'exposé d'Étienne Perier le ferait supposer, à de simples retranchements : ils modifièrent le style de Pascal de mille façons, tantôt brisant sa pensée en plusieurs fragments qu'ils dispersaient d'une manière arbitraire, tantôt réunissant au contraire, pour en faire un tout, des fragments isolés et distincts, et enfin, introduisant sans cesse dans le texte du grand écrivain des expressions et quelquefois des phrases entières qui substituent à l'originalité du génie la périphrase et le lieu commun.

Sans insister sur ce point, dont cette édition n'est qu'une longue preuve, qu'il nous suffise de dire qu'il n'y a jamais, soit dans la première édition, soit dans les éditions postérieures, vingt lignes qui se suivent sans présenter une altération quelconque, grande ou petite. Quant aux omissions totales et aux suppressions partielles, elles sont sans nombre.

Nous devons ajouter, avant d'aller plus loin, que la première édition des *Pensées* ne contenait pas seulement des fragments extraits des matériaux du grand ouvrage apologétique de Pascal ;

il y avait des fragments sur toutes sortes de sujets, et les éditeurs avaient compris avec raison les uns et les autres sous l'expression de *Pensées*.

« L'on ne donne pas ce livre-ci simplement, dit la préface, comme un ouvrage fait contre les athées ou sur la religion, mais comme un recueil de *Pensées de Monsieur Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets*.

L'édition *princeps* de 1670 fut réimprimée la même année, avec le titre de *seconde édition*; et l'année suivante, avec le titre de *troisième édition*, mais sans aucun changement, quant au texte.

En 1678, les *Pensées* furent réimprimées sous ce titre : *Nouvelle édition augmentée de plusieurs pensées du même auteur*. Le privilège donné à cette occasion porte permission de faire imprimer, vendre, etc., « un livre intitulé : *Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets, augmentées d'un grand nombre de nouvelles pensées du même auteur, qui n'ont point encore été imprimées et qu'on a recouvrées depuis peu, auxquelles Pensées dudit sieur Pascal on a joint un traité intitulé : Qu'il y a des démonstrations d'une autre espèce et aussi certaines que celles de géométrie, un Discours sur les Pensées dudit sieur Pascal et sur les Livres de Moïse, et la Vie dudit sieur Pascal.* »

Comme on le voit par les termes du privilège, les auteurs de cette quatrième édition, c'est-à-dire les neveux et la sœur de Pascal, se propo-

saient d'y faire entrer la biographie que madame Perier avait consacrée à la mémoire de son frère. Mais Roannez, Arnauld et Nicole furent d'avis qu'on ne devait pas la publier : leur raison était que si l'on publiait une Vie de Pascal, on ne pouvait se dispenser d'y expliquer l'affaire de sa prétendue rétractation. On sait que, dans sa dernière maladie, Pascal, ayant fait appeler le curé de Saint-Étienne-du-Mont¹, eut occasion de lui dire quelque chose des difficultés qui l'avaient un instant séparé de Nicole et d'Arnauld dans la question du formulaire. Le curé, homme assez simple, comprit mal les paroles de Pascal; il s'imagina qu'elles contenaient l'aveu d'une rupture avec Port-Royal et une rétractation du jansénisme. Il en parla dans ces termes à l'archevêque de Paris, et, à la sollicitation de ce prélat, il signa une déclaration en forme de ce qu'il croyait que Pascal lui avait dit.

L'archevêque, quand le libraire vint lui apporter un exemplaire de la première édition des *Pensées*, lui montra cette déclaration et l'engagea fort à la mettre en tête d'une seconde édition.

¹ Dans les derniers jours de sa maladie, Pascal avait été transporté dans la maison de madame Perier, rue Neuve-St-Étienne. A droite de la porte cochère, en entrant dans la cour de cette maison, qui porte aujourd'hui le n° 8, se trouve un petit pavillon isolé; c'est là, dans une chambre modeste, qui a deux fenêtres grillées du côté de la rue, que Pascal est mort le 19 août 1662.

M. et madame Perier, instruits de ce qui se passait, firent des démarches auprès du curé de Saint-Étienne, lequel, recueillant des souvenirs plus précis, donna une nouvelle déclaration dans laquelle il réduisait la prétendue rétractation de Pascal au fait d'une dissidence accidentelle sur le point unique de la signature du formulaire.

Les amis de Pascal attachaient une grande importance à cette dernière déclaration : c'est pourquoi ils ne voulaient pas que la Vie de Pascal fût publiée sans que cette pièce y fût insérée. D'un autre côté, ils jugeaient qu'il n'était pas sans danger de publier la vérité sur les opinions jansénistes de Pascal : c'est ce qu'on lit dans une lettre de Louis et Blaise Perier à leur mère : « Ils croient que cela même doit être une « raison pour ne la pas faire paraître présente-
« ment et dans l'état où sont les choses, parce
« que, quoique l'on ne parle pas ouvertement de
« cette affaire, cela signifierait néanmoins dans
« l'esprit de tout le monde, que l'on soutient
« que M. Pascal ne s'est point rétracté du jansé-
« nisme, ce qui serait faire une profession qui à
« leur avis ne serait pas bien reçue en ce temps-ci,
« et ce qui pourrait même attirer la suppression
« du livre, etc. ¹. » D'autres raisons, qui sont exposées dans la lettre de Louis et Blaise Perier,

¹ Voyez cette lettre, *Appendice*, n° XII.

concoururent avec celle-là à empêcher l'impression de la *Vie de Pascal*.

La Dissertation et les deux Discours dont il est question dans le privilège se trouvent en effet réunis à l'édition des *Pensées* de 1678, mais avec une pagination distincte. Ce n'est que quelques années après que ces trois écrits, œuvre assez médiocre de M. Du Bois de la Cour, formèrent un même corps d'ouvrage avec les *Pensées* ¹.

Quant aux *Pensées* nouvelles, annoncées dans le même privilège, elles sont en petit nombre et ne constituent pas une addition importante. Elles offrent d'ailleurs tous les genres d'altérations, y compris même, si nous ne nous trompons, l'altération par voie de développement que les auteurs de la première édition s'étaient interdite ².

L'édition de 1678 fut réimprimée en 1687 ³, accompagnée enfin, pour la première fois, de la *Vie de Pascal* par madame Perier.

En 1727, l'évêque de Montpellier, dans sa Troisième lettre à M. de Soissons, imprima, non sans quelques inexactitudes, un certain nombre de

¹ Voyez notamment l'édition publiée en 1712, in-12, chez Wetstein, à Amsterdam; et l'édition publiée chez Guillaume Desprez, à Paris, 1714; et une autre édition in-18, chez le même Desprez, en 1715.

² Voy., pag. 364 du II^e vol., la note au bas du fragment intitulé : *Preuve*.

³ A Paris, chez Desprez; et à Lyon, chez Roux. Dans l'édition de Lyon, la *Vie de Pascal* forme un supplément sous le titre de *Suite des Pensées de M. Pascal*.

pensées inédites de Pascal sur les miracles.

En 1728, le P. Desmolets, bibliothécaire des Oratoriens de Paris, publia dans ses Mémoires de littérature et d'histoire ¹ : 1° *Entretien de M. Pascal et de M. de Sacy sur la lecture d'Épictète et de Montagne*, extraits des Mémoires alors inédits de Fontaine, bien que le P. Desmolets n'indique pas la source où il a puisé; 2° *OEuvres posthumes, ou suite des Pensées de M. Pascal, extraites du manuscrit de M. l'abbé Perier, son neveu* ². Avec un assez grand nombre de pensées nouvelles, cet extrait renfermait l'écrit assez étendu *De l'art de persuader* et celui *De l'amour-propre*, ainsi publiés pour la première fois.

Cette publication du P. Desmolets et celle de l'évêque de Montpellier, jointes à la quatrième édition des *Pensées*, dont nous venons de parler, composaient tout ce qui avait été donné au public des œuvres posthumes de Pascal, lorsque Condorcet fit paraître en 1776 : *Éloge et Pensées de Pascal, nouvelle édition*.

¹ *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire*, t. V, partie IIe.

² L'abbé Louis Perier était mort, en 1713, chanoine de la cathédrale de Clermont Ferrand. Comme il avait légué la plus grande partie de ses papiers à Marguerite Perier, sa sœur, qui elle même les avait donnés aux Oratoriens de Clermont, il est à croire que c'était de ces derniers que Desmolets avait eu communication du *Manuscrit de l'abbé Perier*. Ce MS. était, selon toute apparence, une copie des fragments inédits de Pascal que Perier avait faite à son usage. La trace en est aujourd'hui perdue.

Quels changements prodigieux s'étaient opérés dans les croyances et dans les idées, en l'espace d'un siècle qui sépare cette édition de celle de Port-Royal! Assurément, la comparaison de ces deux ouvrages est un des plus curieux témoignages de la révolution qu'avait accomplie l'esprit français.

Organe de cette philosophie, qui voulait tout renouveler par les seules forces de la raison et pour qui l'enthousiasme religieux n'était plus qu'une folie, Condorcet refit un Pascal à l'usage de son siècle. L'éloge qu'il a consacré à ce grand homme n'est au fond, malgré l'admiration qu'il lui prodigue, que la reproduction des critiques dont le livre des *Pensées* avait déjà été l'objet de la part de Voltaire¹; c'est une protestation contre la *superstition*, ce grand ennemi que l'école voltairienne a eu raison de combattre, mais avec lequel elle a confondu trop souvent la religion.

Les premiers éditeurs avaient, par dévotion, fait disparaître les pensées dont la hardiesse pouvait effaroucher l'orthodoxie du lecteur. Condorcet, par un préjugé contraire, supprima les passages empreints d'un sentiment de piété ou d'élévation mystique, qu'avait cessé de comprendre une société habituée à réduire tout l'homme aux

¹ Voyez Mélanges de Voltaire, tom. Ier, *Remarques sur les Pensées de M. Pascal*. Édition Beuchot, tom. XXXVII.

deux phénomènes de la raison et de la sensation. Ainsi, par exemple, on ne retrouve pas, dans l'édition de Condorcet ces pages ravissantes où Pascal, pénétrant dans les plus hautes régions du spiritualisme chrétien, caractérise la grandeur de la sainteté et de la charité, comparée à la grandeur de la puissance et à celle de l'esprit ¹. Nous pourrions citer beaucoup de suppressions tout aussi regrettables. D'un autre côté, Condorcet publia quelques fragments jusqu'alors inédits, comme, par exemple, le traité *De l'esprit géométrique* ², qu'il imprima avec des retranchements considérables et sans indiquer le manuscrit où il l'avait pris.

Il paraît qu'il avait consulté le grand ms. autographe des *Pensées*; mais son travail sur ce manuscrit se borna à quelques extraits, et il n'en fit aucun usage pour la rectification du texte antérieurement publié.

Condorcet, qui avait éliminé autant que possible de son édition la piété de Pascal, a cependant publié pour la première fois cette page mystérieuse où l'auteur des *Pensées* avait écrit pour lui-même le souvenir d'une méditation extatique. Il est vrai que l'illustre éditeur n'a vu, dans ce

¹ Voyez vol. II, p. 330, de la présente édition; et chap. XIV de l'édition de 1670.

² Voyez p. 122 de ce volume.

qu'il appelle une *amulette mystique*, qu'une faiblesse de l'esprit d'un grand homme, dont il était bon que le ridicule public fit justice. Le philosophe dont l'intelligence embrassait tant de choses, n'a pas compris que cette *amulette* ne devait provoquer que le respect.

Il y a des heures décisives où l'homme sent éclore en lui le germe d'une vocation nouvelle ; un monde s'ouvre tout à coup à son esprit, et, saisi d'une passion impérieuse comme la voix de Dieu même, il prend dans sa conscience l'engagement de poursuivre l'œuvre qui sera désormais le but de sa vie. Ainsi saint Augustin est séduit par la voix d'en haut qui le subjugue et l'entraîne ; ainsi Pascal, las des dissipations du monde se résout à les quitter, et, dans une veille d'angoisses et d'extase, il se trouve soudainement et pour toujours revenu à la religion.

L'apôtre de la raison, celui qui éleva le bon sens à la hauteur d'une méthode philosophique, Descartes, n'eut-il pas aussi son heure de lyrique enthousiasme ? Engagé volontaire dans l'armée de Bavière, il avait revêtu l'habit du soldat afin de se donner de plus près le spectacle des affaires humaines. Il était âgé de vingt-quatre ans ; et déjà, chargé de pensées, saisi de cette passion de la vérité, qui faisait sa félicité et son tourment, éprouvant la fermentation créatrice qui allait produire la *Méthode*, il eut des songes, des extases, des vi-

sions singulières. C'était le 10 novembre 1619. Lui-même a conservé la date et les circonstances de cette journée, qu'il regardait sans doute comme une des plus mémorables de sa vie.

Combien d'hommes qui, sans être ni Descartes ni Pascal, ont eu de pareils moments dans leur obscure existence ! Mais, sans sortir du temps de Pascal, nous citerons un seigneur de la cour de Louis XIV ; il s'appelait M. de Guित्रy ¹ : sous l'uniforme militaire ou sous l'habit de galas, partout ce gentilhomme portait avec lui un écrit où, comme Pascal, il avait signé envers Dieu et envers lui-même l'engagement de pratiquer la religion ; c'était une sorte de témoin dont la présence visible à lui seul était pour lui un encouragement à bien faire, ou un reproche s'il faisait mal. Ce n'est qu'à sa mort qu'on découvrit cet écrit, qu'il est curieux de rapprocher de celui de Pascal ².

Ce que nous venons de dire sur l'*amulette* de Pascal, justifiera d'avance la place que nous avons accordée à cet écrit, que nous publions comme une des pages les plus intéressantes de Pascal, tandis que Condorcet l'a donné comme une bizarre superfétation du génie.

L'édition de Condorcet fut de nouveau publiée

¹ Il était grand maître de la garde-robe de Louis XIV.

² Une copie de cet écrit se trouve à la Bibliothèque royale, Portefeuilles Vallant. Nous la publions dans l'*Appendice*, n° XIII.

deux ans plus tard, c'est-à-dire en 1778, par Voltaire qui, le pied dans la tombe, décochait son dernier trait contre l'auteur des *Pensées*.

Les notes ajoutées par Voltaire à cette nouvelle édition ne sont pour la plupart qu'une œuvre de la raillerie et de l'injustice : on y cherche en vain la trace du bon sens exquis dont cet écrivain s'est montré d'autres fois prodigieusement doué.

L'année suivante, l'abbé Bossut publia pour la première fois les œuvres complètes de Pascal. On sait que la société des jésuites avait été bannie du royaume, il y avait à peine dix-sept ans ; et cependant, chose singulière ! à cette époque d'irréligion, où les discussions des jansénistes et des jésuites n'excitaient plus qu'indifférence et raillerie, on craignait encore que l'autorisation officielle d'imprimer les œuvres de Pascal ne rencontrât des difficultés. M. de Malesherbes, alors garde des sceaux, à qui cette autorisation était demandée, donna lui-même le conseil de s'en passer et d'imprimer l'ouvrage sous un nom de ville et d'imprimeur supposés, promettant de fermer les yeux sur cette infraction aux règlements. L'édition porte, en effet, le nom de *Détune, libraire à la Haye*, quoique en réalité elle ait été imprimée à Paris et publiée par le libraire Nyon.

Le livre des *Pensées* forme le second volume des œuvres de Pascal. « On trouvera dans ce volume, dit l'Avertissement, un grand nombre de

« pensées, et plusieurs autres morceaux très-con-
 « sidérables qui n'avaient jamais été imprimés.
 « On n'a pas cru devoir indiquer en particulier
 « chacune de ces augmentations ; mais le lecteur
 « peut être assuré que nous ne donnons rien que
 « d'après des manuscrits qui méritent toute con-
 « fiance. »

Cette nouvelle édition des *Pensées* contenait :
 1° l'ancien texte de l'édition de 1678 ; 2° le plus
 grand nombre des *Pensées* et le traité de *l'Art de*
persuader, publiés par Desmolets ; 3° les pensées
 sur les miracles, données par l'évêque de Mont-
 pellier ; 4° les fragments publiés pour la pre-
 mière fois par Condorcet ; 5° enfin un petit
 nombre de pensées et de fragments nouveaux.

Parmi ces derniers se trouve le *Discours sur la*
condition des grands, extrait du traité de *l'Éduca-*
tion d'un prince, par Nicole. Quant aux autres
 tels que les *Réflexions sur la géométrie en géné-*
*ral*¹, et l'article intitulé : *De l'autorité en ma-*
tière de philosophie, Bossut n'indique point les ma-
 nuscrits où il les a pris. Il en est de même de
 l'écrit sur la *Conversion du pécheur*, de celui sur la
Comparaison des anciens chrétiens avec ceux d'aujour-
d'hui, et de quelques pensées détachées qui ne se
 trouvent ni dans le manuscrit autographe, ni dans
 les copies de ce manuscrit.

¹ Cet écrit n'est autre que le traité de *l'Esprit géométrique*, déjà
 publié par Condorcet, mais en partie seulement.

Il ne paraît pas, du reste, que Bossut ait consulté le manuscrit autographe, alors déposé à la bibliothèque de St-Germain-des-Prés. Il travailla sur une copie que lui communiqua M. Guerrier de Bezance, qui en fit cadeau un peu plus tard à la Bibliothèque royale. Nous décrirons plus loin ce manuscrit ¹.

Nous ferons aussi connaître en détail ² trois recueils manuscrits que Bossut a eus à sa disposition, et qui lui ont fourni des morceaux importants. Nous voulons parler des manuscrits du P. Pierre Guerrier, de la maison des Oratoriens de Clermont, ami et allié de Marguerite Perier.

Cette demoiselle, après la mort de l'abbé Perier son frère, s'était trouvée en possession des papiers de Pascal, son oncle, et de ceux de madame Perier sa mère. Pour assurer la conservation de ces papiers, elle les donna à la communauté des Oratoriens de Clermont.

Le P. Pierre Guerrier entreprit de copier de sa propre main les pièces qui composaient le dépôt de Marguerite Perier. Ces copies formèrent deux recueils in-4°, que nous avons retrouvés à Clermont; et un troisième in-8°, qui est à la Bibliothèque du roi.

L'abbé Bossut s'était adressé aux Pères de

¹ MSS. de la Bibliothèque du roi. Supplément français, n° 476.

² Voy. pag. XLIX de cette introduction.

l'Oratoire de Clermont pour avoir communication des papiers de la famille Perier. Ces Pères, chez lesquels l'esprit janséniste s'était introduit, conservaient les écrits de Pascal avec un soin jaloux ; ils refusèrent d'en rien communiquer.

Mais on parla à l'abbé Bossut des manuscrits du P. Guerrier. Ce religieux n'existait plus. Les recueils qu'il avait laissés étaient devenus la propriété d'autres personnes ¹, qui les communiquèrent à l'abbé Bossut.

C'est là que l'abbé Bossut a trouvé le fragment qu'il a intitulé : *De l'autorité en matière de philosophie*, et la plupart des autres fragments dont il a été le premier éditeur. Malheureusement il n'a pas mis dans son travail toute la fidélité désirable : non-seulement il a négligé de collationner sur les manuscrits qu'il avait sous les yeux l'œuvre des anciens éditeurs ; mais il a , à son tour, altéré en plus d'un endroit les fragments nouveaux qu'il a publiés, comme nous le disons plus en détail dans les notes qui accompagnent la présente édition ².

Ainsi, texte ancien des *Pensées* reproduit avec

¹ Deux de ces recueils étaient dans la possession de madame veuve Bellaigue, parente du P. Guerrier, et l'autre était possédé par M. Guerrier de Bezance, neveu du P. Guerrier.

² Voy., par exemple, pag. 89 de ce volume, la *Préface du traité du Vide*, et pag. 337 l'*Entretien de Pascal avec Sacy sur Epictète et Montaigne*. C'est M. Sainte Beuve qui, dans le 2^e vol. de son *Histoire de Port-Royal*, a le premier signalé les altérations que Bossut a fait subir à la relation que Fontaine a conservée de cet entretien.

toutes les altérations primitives ; pensées et fragments nouveaux empruntés, soit à la publication du P. Desmolets, soit à la troisième lettre de l'évêque de Montpellier à M. de Soissons , soit à la copie des pensées de Pascal, soit aux manuscrits du P. Guerrier, soit enfin à une source restée inconnue ; voilà ce qui composait la nouvelle édition des *Pensées* que donna Bossut. Il faut ajouter qu'il adopta un ordre différent de celui des premiers éditeurs. Il divisa le livre des *Pensées* en deux parties ; la première contenant les pensées qui se rapportent à la philosophie , à la morale et aux belles-lettres ; la seconde contenant les pensées immédiatement relatives à la religion.

Sous cet ordre apparent se cache une confusion réelle : on n'y tient compte ni du dessein primitif de Pascal , ni de la succession chronologique de ses écrits, ni de la distinction essentielle des matières qu'il traite ; car on rencontre dans la première partie, à l'article des *Pensées morales*, par exemple, des fragments qui appartiennent évidemment à ce que l'éditeur appelle les *Pensées immédiatement relatives à la religion*.

Quoi qu'il en soit, l'édition de Bossut, malgré ses imperfections, devint comme le texte authentique des *Pensées*, et jusque dans ces derniers temps , elle a été reproduite sous tous les formats, sans aucune amélioration qui mérite d'être remarquée. Il nous suffira de citer :

1° L'édition publiée en 1783, avec quelques notes utiles, par le P. André, ex-oratorien, ancien bibliothécaire de d'Aguesseau ¹. Toutefois le P. André s'écarta de l'ordre qu'avait adopté l'abbé Bossut. Son édition se compose de la réimpression de l'ancien texte, auquel il a ajouté, sous la forme d'un supplément, tous les fragments nouveaux, publiés par Bossut.

2° L'édition publiée par M. Renouard, en 1803, puis réimprimée en 1812. C'est la simple réimpression du texte de Bossut, avec addition de cinq à six pensées nouvelles, prises dans le manuscrit autographe ou dans la copie. L'éditeur avait consulté le manuscrit autographe : il paraît même qu'il avait eu occasion de constater quelques-unes des altérations commises par ses devanciers ; mais il ne poussa pas son examen assez loin pour entreprendre la restitution du véritable texte des *Pensées* ².

3° L'édition donnée par M. Lefèvre, en 1819 ³. Cette édition n'est autre que la précédente, avec addition seulement de deux ou trois paragraphes

¹ In-12. Paris, chez Nyon. L'édition a été réimprimée en 1787.

² Dans l'*Avertissement* de son édition de 1803, M. Renouard conseille de faire un vocabulaire des locutions (*indices locutionum*) usitées par Corneille, Racine, Bossuet, Fénelon, etc. Cette idée de M. Renouard a été exécutée en partie, en ce qui concerne Pascal, dans le vocabulaire qui se trouve à la fin du *Rapport de M. Cousin sur la nécessité d'une nouvelle édition des Pensées*.

³ Elle forme le 2^e volume des œuvres complètes de Pascal ; 5 vol. in-8°. Paris, 1819.

nouveaux. Les éditions publiées depuis n'ont fait que reproduire celle-là.

4^o L'édition publiée à Dijon, en 1835, par M. Frantin, sous ce titre : *Pensées de Blaise Pascal rétablies suivant le plan de l'auteur*. L'ouvrage ne tient pas ce que le titre promet. L'éditeur n'a fait que substituer un plan arbitraire à un autre, et il a introduit perpétuellement, parmi les fragments que Pascal avait écrits pour son Apologie de la religion, des fragments qui y sont tout à fait étrangers : il y a fait entrer jusqu'aux deux conversations qu'eut Pascal, l'une avec le duc de Roannez sur la condition des grands, l'autre avec M. de Saci sur Épictète et Montaigne. Évidemment il n'est pas possible de donner comme partie intégrante du grand ouvrage de Pascal, ces deux écrits dont le fond lui appartient sans doute, mais qu'il n'a pas rédigés et que même il n'a jamais connus. Du reste, il serait injuste de méconnaître les efforts louables qu'a faits l'éditeur pour donner un meilleur ordre aux *Pensées* de Pascal.

D'un autre côté, on doit lui reprocher d'avoir supprimé tous les fragments qui se rapportaient, même indirectement, à la société des jésuites. Bossut, quoiqu'il fût abbé, n'avait pas eu le même scrupule ; et il nous semble qu'un éditeur impartial n'a pas plus le droit de faire disparaître des *Pensées* les pages contraires aux

jesuites, qu'il n'aurait celui d'exclure les *Provinciales* des œuvres complètes de Pascal.

Enfin, l'éditeur de Dijon a fait son travail sans recourir aux manuscrits, et même sans consulter toutes les éditions qui ont précédé la sienne. Il s'est renfermé dans les textes publiés par les éditeurs de Port-Royal, par le P. Desmolets, par Condorcet et par Bossut; et il n'a tenu aucun compte des additions qui se rencontrent dans l'édition de M. Renouard et dans celle de M. Lefèvre¹.

Ici se termine l'exposé fidèle des travaux de tous ceux qui se sont occupés avant nous de l'édition des *Pensées*.

Nous allons faire connaître maintenant comment nous avons rempli notre tâche de nouvel éditeur.

Cette tâche consistait, d'une part, à rechercher les mss. de Pascal, originaux ou copies, inédits ou non; et, d'une autre part : 1° à rectifier les parties du texte déjà publiées; 2° à publier les parties qui n'avaient pas encore été imprimées; 3° à mettre à part, en les disposant sous divers chefs,

¹ Voyez, par exemple, p. 60 et 61, le fragment dans lequel Pascal a appliqué le calcul des probabilités à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme. Ce fragment est beaucoup moins complet dans l'édition de M. Frantin que dans les éditions précédentes.

indiqués par la nature et l'analogie des sujets, les fragments étrangers à l'ouvrage apologétique de la Religion, conçu et commencé par Pascal; 4° à classer et disposer les fragments, ou plutôt les matériaux de cet ouvrage, sinon suivant le plan primitif de l'auteur, du moins suivant l'ordre qui paraît résulter, soit de quelques indications écrites par Pascal lui-même, soit d'une conversation dont la relation a été conservée.

Décrivons avant tout les manuscrits dont nous avons fait usage :

1° **MS. AUTOGRAPHE**, conservé à la Bibliothèque du roi.

C'est un registre grand in-folio, composé de 491 pages numérotées. Sur la plupart de ces pages se trouvent collés, ou encadrés avec soin quand ils sont écrits des deux côtés, les papiers sur lesquels Pascal avait écrit, ou fait écrire sous sa dictée, une foule de réflexions et de notes sur les sujets les plus divers, et particulièrement sur la religion. La préface de la première édition des *Pensées* nous apprend qu'après la mort de Pascal « on trouva ces papiers tous ensemble, « enfilés en diverses liasses, mais sans aucun « ordre et sans aucune suite;... et tout cela était « si imparfait et si mal écrit, ajoute la préface, « qu'on a eu toutes les peines du monde à les « déchiffrer. »

Il ne faut chercher, dans le **ms.** autographe,

rien qui ressemble à un arrangement quelconque ; les papiers de toute dimension qui le composent viennent à la suite les uns des autres, confusément et pêle-mêle, sans autre règle que le hasard. La confusion est telle, qu'il arrive quelquefois que des pages faisant partie du même morceau sont interverties, ou disséminées à de grands intervalles dans le ms. ; il y a même des pages dont les deux moitiés se trouvent séparées l'une de l'autre.

Dans ces chiffons fragiles, où Pascal a épanché les confidences d'un génie immortel, la pensée humaine se trouve en quelque sorte prise sur le fait, dans la naïveté et dans la puissance du premier enfantement. Comme Montaigne l'a dit de lui-même avec plus de coquetterie que de vérité, Pascal *parlait au papier*, sans autre désir que celui de soulager une tête pleine d'idées, et un cœur d'où le sentiment débordait.

La plupart de ces fragments sont peu travaillés ; et quelques-uns des plus célèbres, comme, par exemple, celui qui renferme l'image du *Roseau pensant* et la réflexion sur la mort de Cromwel, portent à peine la trace d'une rature. Les négligences abondent dans ce style de premier jet ; mais la vigueur et le naturel n'y manquent jamais.

L'écriture de Pascal est excessivement rapide ; il semble qu'elle rivalise de rapidité avec l'esprit ;

on dirait une sorte de sténographie obligée de recueillir en courant l'improvisation d'une intelligence pressée de se produire au dehors, parce qu'elle pressent la dissolution prochaine de l'organisation malade à laquelle elle est enchaînée. Cette écriture, presque illisible pour ceux qui ne l'ont pas étudiée, a quelque chose du trait impatient et fougueux de celle de Napoléon ; mais, quoique à demi formés, les caractères ont la fermeté et la netteté du burin ¹.

Quelquefois Pascal trace sur la même page, tout d'une suite, et en les séparant seulement par un trait, des pensées qui n'ont entre elles aucun rapport : au gré de sa fantaisie, il écrira d'abord, par exemple, une observation de mœurs, puis une remarque purement littéraire, et enfin quelques notes sur l'Ancien Testament ².

Le manuscrit est écrit de la main de l'auteur, excepté un petit nombre de pages qui furent dictées ou copiées. Dans quelques-unes, on reconnaît l'écriture de madame Perier ³. Un fragment se trouve copié de la main de Domat ⁴. Une page de notes, évidemment destinées aux *Provin-*

¹ Dans sa jeunesse, Pascal avait une écriture remarquablement belle. Nous avons pu en juger par l'original de la lettre, du 31 janvier 1643, imprimée p. 61 de ce volume.

² On peut voir des exemples de la variété que nous indiquons, pages 108, 134, 225, 229, etc., etc., du manuscrit.

³ Par exemple, pages 443, 444, etc.

⁴ Voyez page 244 du MS. et page 287 de ce volume.

ciales, est écrite par Arnauld ¹. Enfin, il y a dans le ms. quelques passages écrits d'une main fort inexpérimentée, peut-être celle du domestique de Pascal.

Au commencement du ms. autographe se trouvent cinq feuillets non numérotés, qui méritent une mention particulière. Les deux derniers contiennent l'original, sur papier, de l'écrit trouvé dans l'habit de Pascal, et une copie de l'original sur parchemin, du même écrit ². Les trois premiers se composent de trois attestations écrites et signées par l'abbé Perier, et desquelles il semblerait résulter qu'il avait déposé dans la bibliothèque de St-Germain-des-Prés, outre le volume contenant les textes autographes des *Pensées*, deux autres volumes : l'un, contenant plusieurs pièces sur la Grâce et le Concile de Trente, en partie autographes ; l'autre, contenant des abrégés de la vie de Jésus-Christ, écrits de la main de Pascal ³.

¹ Voyez page 294 de ce volume.

² Voyez page 239 de ce volume.

³ Nous croyons devoir transcrire ici les trois attestations de l'abbé Perier :

« Je soussigné, prêtre-chanoine de l'église de Clermont, certifie que le présent volume, contenant (*le chiffre est en blanc dans le MS.*) pages, dont la première commence par ces mots (*la citation est en blanc dans le MS.*), et la dernière par ceux-ci (*idem*), est composé des petits papiers écrits d'un côté, ou de feuilles volantes qui ont été trouvées après la mort de monsieur Pascal, mon oncle, parmi ses papiers, et sont les originaux du livre des *Pensées* de M. Pascal, imprimés chez Desprez, à Paris, pour la première fois, en l'année (*le millésime est en blanc*), et sont écrits de sa

Ces attestations étant placées en tête du grand in-folio autographe, il semble qu'on devrait trouver réunis dans ce manuscrit tous les volumes ou cahiers mentionnés par l'abbé Perier. Mais le grand in-folio ne renferme absolument rien concernant la grâce ou le concile de Trente. Il y a même tout lieu de croire que cette partie des écrits de Pascal ne fut point déposée dans la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, et qu'elle demeura dans celle des Oratoriens de Clermont; car le P. Guerrier, qui a transcrit dans ses recueils les pièces dont il s'agit, dit expressément qu'il les a copiées sur les origi-

« main, hormis quelques-uns qu'il a dictés aux personnes qui se sont
 « trouvées auprès de lui; lequel volume j'ai déposé dans la bibli-
 « thèque de St-Germain-des-Prés, pour y être conservé avec les autres
 « manuscrits que l'on y garde. Fait à Paris, ce vingt-cinq septembre
 « mil sept cent onze.

« PERIER. »

« Je soussigné, etc., certifie que le présent volume, contenant pa-
 « ges (*le nombre est en blanc*), dont il y en a plusieurs en blanc, a
 « été trouvé après la mort de monsieur Pascal, mon oncle, parmi ses
 « papiers, et est en partie écrit de sa main, et partie qu'il a fait co-
 « pier au net sur sa minute, lequel volume contient plusieurs pièces
 « imparfaites sur la Grâce et le Concile de Trente, et je l'ai déposé
 « dans la bibliothèque de l'abbaye de St-Germain-des-Prés, etc.

« Paris, ce vingt-cinq septembre mil sept cent onze.

« PERIER. »

« Je soussigné, etc., certifie que les cahiers compris dans ce vo-
 « lume, qui sont des abrégés de la vie de Jésus-Christ, sont écrits de
 « la main de M. Pascal, mon oncle, et ont été trouvés après sa mort
 « parmi ses papiers, lequel volume j'ai déposé, etc. Fait ce vingt-
 « cinq septembre mil sept cent onze.

« PERIER. »

naux conservés chez les Oratoriens de Clermont. Du reste, on en retrouve une copie à peu près complète dans le ms., n° 176, *Supplément français*, à la Bibliothèque du roi, et aussi dans le *Petit MS. in-8°* dont nous parlerons plus loin. Bossut en a donné une partie dans le troisième volume de son édition. Nous n'avons pas cru devoir comprendre dans celle-ci la partie encore inédite que nous avons recueillie dans les mss. du P. Guerrier. Ces discussions sur la grâce, à la fois froides et subtiles, ont aujourd'hui peu d'intérêt, et, il faut bien le dire, l'on a peine à y reconnaître le style des *Provinciales* et des *Pensées*. Elles ne pourraient trouver place que dans une nouvelle édition des œuvres complètes de Pascal.

Quant aux *Abrégés de la vie de Jésus-Christ*, il est possible que le ms. autographe en renferme quelques pages, par exemple, le fragment que Pascal a intitulé *le Mystère de Jésus*¹. Nous n'en avons du reste retrouvé aucune trace dans les recueils du P. Guerrier.

2° COPIES DU MANUSCRIT AUTOGRAPHE. L'une, provenant du fonds de Saint-Germain, nous paraît être la copie originale dont il est fait mention dans la préface d'Etienne Perier, et d'après laquelle on fit la première édition des *Pensées*. Nous

¹ Page 87 du MS., et page 338 du II^e volume.

avons eu plus haut occasion de remarquer qu'elle porte des notes et des corrections écrites par Nicole, Arnauld et Étienne Périer. Cette copie, faite évidemment avant que les feuilles manuscrites de Pascal eussent été fixées dans le grand registre in-folio, ne reproduit pas ces fragments dans le même ordre. Ils y sont disposés dans un arrangement qui n'est pas un ordre véritable, mais qui vaut mieux que la confusion qui règne dans le ms. autographe. La collation entre ce ms. et la copie serait donc fort difficile, si des chiffres de renvoi n'avaient été tracés au crayon dans l'un et dans l'autre.

La copie ne contient pas, à beaucoup près, tout ce que renferme le ms. autographe; d'un autre côté, on y trouve quelques fragments qui ne sont pas dans le ms., et qui sans doute auront été perdus. On sait que les manuscrits posthumes de Pascal passèrent en bien des mains, et il est à croire que plus d'une page des *Pensées* a été perdue, et que le ms. autographe et la copie ne contiennent pas tout ce qui fut trouvé après la mort de Pascal.

La copie dont il est ici question fut donnée par Marguerite Perier, avec la bibliothèque qui avait appartenu à Pascal, au bénédictin dom Jean Guerrier, allié de sa famille ¹.

¹ Dom Jean Guerrier, naquit à Clermont en Auvergne, de parents

A la mort de Jean Guerrier, ce ms. fut transmis à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, conformément à la recommandation suivante, qui se trouve écrite sur la première page de la copie : « S'il arrivait que je viens (*sic*) à mourir, « il faut faire tenir à Saint-Germain-des-Prés ce « présent cahier pour faciliter la lecture de l'original qui y a été déposé.

« Fait à l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély, ce
« 1^{er} avril 1723.

« Signé FR. JEAN GUERRIER. »

distingués... Après avoir fait ses humanités, il entra dans la congrégation, et prononça ses vœux dans l'abbaye de Saint-Augustin de Limoges, le 9 juillet 1694. Il y professa la théologie pendant sept ans.

Il fut nommé prieur de Bassac, en 1715. Peu de temps après, messire Charles de Drouères, archiprêtre et curé de la ville de St-Jean-d'Angély, lui résigna cette cure importante... La diète annuelle de la congrégation, tenue en 1715, nomma dom Guerrier prieur de l'abbaye de St-Jean-d'Angély... Il enrichit le monastère de bons livres. Ayant engagé mademoiselle Perier, nièce du célèbre Pascal, à lui céder ceux de la bibliothèque de son oncle, il les fit transporter à St-Jean-d'Angély; mais il envoya les manuscrits au père général à Paris. Il se réserva le manuscrit (a) des Pensées de M. Pascal, parce qu'il en contenait qui n'avaient pas pu être imprimées. Il renvoya ce recueil à dom Alaydon, général de la congrégation, quelques jours avant sa mort. Afin de ne rien perdre de ce qui venait de la bibliothèque de mademoiselle Perier, dom Guerrier fit faire des recueils d'une infinité de brochures, et de feuilles volantes et autres écrits qui se trouvaient parmi les livres. Il les fit relier proprement, et comme la bibliothèque ne pouvait contenir tous les livres qu'il avait ajoutés à ceux du monastère, il en fit construire une magnifique, en faisant continuer le corps de logis où sont les infirmeries. — Dom Guerrier mourut le 31 octobre 1731. (*Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de St-Benoît* (supplément), 4 vol. in-4°, et *Histoire littéraire de la congrégation de St-Maur*, ordre de St-Benoît, 4 vol. in-4°, 1770.)

(a) C'est-à-dire la Copie.

La seconde copie ¹ a été faite évidemment sur la précédente ; elle est écrite de la même main et sur le même papier. Seulement les divers cahiers dont elle se compose ont été reliés dans un ordre un peu différent. Cette seconde copie avait été donnée par Marguerite Perier au P. Pierre Guerrier, dont elle porte la signature ². A la fin du volume se trouvent diverses pièces, telles que le procès-verbal concernant l'affaire de l'ex-capucin Saint-Ange ³, la correspondance de Pascal avec le P. Noël, jésuite, sur la question du vide, etc.

Cette copie, à la mort du P. Guerrier, passa dans la bibliothèque de M. Guerrier de Bezance, qui, en 1779, la communiqua à l'abbé Bossut, et ensuite en fit cadeau à la Bibliothèque du roi.

Quelque utiles que soient ces copies pour faciliter la lecture des parties du ms. autographe qu'elles contiennent, il faut bien se garder cependant de leur accorder une entière confiance, et

¹ N° 176. *Suppl. franc.*, à la Bibliothèque royale.

² Le P. Pierre Guerrier appartenait à la communauté des Oratoriens de Clermont. Il étoit neveu de Fr. Jean Guerrier, et oncle de M. Guerrier de Bezance, maître des requêtes, puis avocat général à la cour des aides de Clermont.

³ Cette pièce est originale et porte la signature de Pascal. — L'ex-capucin Saint-Ange se trouvait à Rouen, en 1647, en même temps que Pascal, qui fut, avec deux de ses amis, appelé à témoigner devant l'autorité ecclésiastique, sur ce qu'il savoit de certaines doctrines imputées à ce religieux.

elles ne sauraient remplacer l'étude patiente et minutieuse du ms. ; car elles contiennent des fautes de transcription graves et nombreuses.

Un autre défaut à signaler, c'est que les divers fragments qui dans l'autographe forment autant de papiers distincts, se trouvent transcrits dans la copie à la suite les uns des autres, sans aucun signe de séparation qui serve à les distinguer.

3° RECUEILS MANUSCRITS DU P. GUERRIER.

Après le ms. autographe des Pensées, les recueils du P. Guerrier sont certainement les plus importants de tous les mss. dont j'ai fait usage. J'ai déjà dit que Bossut en avait eu communication, mais il n'en a point parlé, et ils seraient encore inconnus, sans l'heureux hasard qui me les a fait découvrir.

On m'avait dit qu'il y avait à Clermont un ancien juge au présidial de cette ville, M. Bellaigue de Rabanesse, qui passait pour avoir en sa possession des papiers relatifs à Pascal ; mais il avait toujours refusé de les communiquer même à ses plus proches, et personne n'en avait jamais rien vu. Je fis le voyage de Clérmont. M. Bellaigue habitait un village au pied des montagnes. C'était un vieillard plus qu'octogénaire qui m'accueillit d'abord avec réserve ; mais la confiance vint à mesure que la conversation s'engagea, et elle fut complète quand M. Bellaigue sut que j'avais écrit un Eloge

de Gerson. Il se trouva bien vite que nous nous connaissions beaucoup sans nous être jamais vus, puisque nous avons les mêmes sympathies et la même admiration pour ce grand et saint docteur. Gerson fut mon véritable introducteur; grâce à lui, M. Bellaigue devint bientôt pour moi affectueux et confiant comme un ancien ami, et quand je lui parlai de Pascal et du monument que j'élevais à sa mémoire, il mit avec empressement à ma disposition les précieux mss. qu'il conservait soigneusement depuis soixante ans¹.

Dans cet homme affaibli par l'âge, quel zèle et quelle passion quand il parlait de *monsieur* Pascal, ou de la sœur Jacqueline de Sainte-Euphémie, de M. de Saint-Cyran ou de la mère Angélique ! Il

¹ Nous permettra-t-on de consigner ici, comme un souvenir qui nous est cher, un extrait d'une des lettres que M. Bellaigue nous écrivait tandis que nous étions occupé à Clermont à transcrire les MSS. du P. Guerrier.

« Romagnat, 29 octobre 1845.

« Monsieur, bon et cher ami, mes pensées, mes vœux sont toujours
« avec vous; mes faibles prières vous accompagnent sous la protec-
« tion du St docteur dont vous avez travaillé avec tant de zèle à pro-
« pager les lumières dont l'Esprit-Saint l'avait rempli, et à faire con-
« naître son amour inébranlable pour la Vérité. Je lis avec un plaisir
« infini l'Éloge de Gerson Les jugements que vous portez avec beau-
« coup de modestie, mais en même temps avec un tact et une lumière
« qui ne laissent rien à répliquer, sont bien propres à faire connaître
« ce grand homme. Le style est coulant, les transitions heureuses : un
« peu de la manière d'écrire aujourd'hui, mais beaucoup plus de
« l'ancienne si grande, si simple, si digne de la Vérité. En vous
« voyant je vous en dirai davantage. Venez mardi, jour de jeûne, me
« visiter et manger à midi; mais en devançant cette heure le plus
« possible.

« Tout à vous; votre bien dévoué ami. »

nous semblait voir et entendre un solitaire de Port-Royal-des-Champs, survivant d'un autre âge. Resté célibataire par dévotion, vivant dans la solitude, éloigné de la société par l'effet de cette susceptibilité, quelquefois injuste, mais respectable, qui naît de l'attachement à un certain idéal de perfection et de simplicité du cœur qui rend l'esprit délicat et difficile; disant chaque jour son bréviaire avec la régularité d'un prêtre; marquant par des prières chacun des anniversaires inscrits au nécrologe de Port-Royal; aimant Dieu comme on ne sait plus l'aimer; ayant réduit sa vie ici-bas à ne plus être qu'une aspiration vers l'éternité; tel était ce vieillard en qui s'est éteint, il y a peu de mois, un des derniers jansénistes ¹.

Le lecteur pardonnera cette courte digression sur un homme de bien, qui m'avait fait la dernière confiance de ses pensées. Puisque la mort lui a refusé la satisfaction de voir cet ouvrage achevé, et que j'arrive trop tard pour le lui offrir, c'est un besoin pour moi de déposer sur sa tombe un témoignage de reconnaissance.

C'est à son zèle qu'est due la conservation des deux principaux recueils manuscrits du P. Guer-

¹ M. Bellaigue de Rabanese est mort avec une sérénité parfaite le 21 février 1844. Il était né le 19 décembre 1758. Sa famille était anciennement alliée à celle des Pascal, des Savaron et des Guerrier. Il avait reçu une partie de son éducation du P. Guerrier l'oratorien; celui-ci avait été intimement lié avec Marguerite Perier. Ainsi entre M. Bellaigue et Pascal il n'y avait que deux personnes.

rier ; nous avons dit plus haut qu'il y en a un troisième que nous avons retrouvé à la Bibliothèque royale.

Le premier, qui porte en tête une table générale des trois volumes, est un in-4^o de 886 pages, numérotées en chiffres romains, et entièrement écrites de la main du P. Guerrier. A la fin du volume, se trouvent une soixantaine de pages non numérotées. Le second contient 352 pages, numérotées en chiffres arabes, écrites aussi de la main du P. Guerrier ; plus, 150 pages environ non numérotées. Ces recueils, dont l'écriture est fort serrée, contiennent une foule de lettres d'Arnauld, de Sacy, de Nicole, de Domat, de la duchesse de Longueville, de l'abbé Duguet, de beaucoup d'autres personnages, appartenant de près ou de loin à Port-Royal, et avant tous de Pascal, de son père, de ses deux sœurs, de Marguerite Perier et d'autres membres de leur famille. Il y a aussi un grand nombre d'anecdotes, de relations de miracles, d'écrits théologiques ou biographiques : quelques-uns sont de Pascal, de ses sœurs, de Marguerite Perier, ou du P. Guerrier lui-même¹. On y trouve quelques lettres de Ferriat ; Bossut les a imprimées dans son édition.

Une note du P. Guerrier nous apprend qu'il y

¹ Par exemple, une notice biographique sur Domat. Une copie incorrecte de cette notice se retrouve dans les mss. de la Bibliothèque royale.

avait dans la bibliothèque des Oratoriens de Clermont un grand nombre de lettres originales de Fermat à Pascal ; malheureusement il ne crut pas devoir les transcrire : « Mais, ajoute-t-il, elles « ne contiennent guère que de l'algèbre et des « figures de géométrie, et d'ailleurs elles ne sont « pas aisées à déchiffrer ¹. »

Il faut mentionner aussi plusieurs pièces relatives à l'établissement des jésuites à Clermont : la plupart sont de Domat ; et, sur un feuillet détaché, nous avons trouvé une lettre intéressante, adressée par le grand jurisconsulte à son frère qui était jésuite, et avait pris sa bonne part des intrigues au moyen desquelles la Société s'était introduite à Clermont ².

A la fin de l'un et de l'autre Recueil sont annexées quelques pièces qui ne sont pas écrites par le P. Guerrier ; nous nous bornerons à citer un cahier assez volumineux qui est une copie, faite par madame Perier, du règlement que Jacqueline Pascal avait composé pour l'instruction des enfants, à Port-Royal. D'autres opuscules de Jacqueline, ses poésies et sa biographie par M^{me} Pe-

¹ 1^{er} Recueil MS du P. Guerrier, page CXXVIII.

² Nous publierons peut-être les lettres et opuscules inédits de Domat que nous avons recueillis soit dans les MSS. du P. Guerrier, soit ailleurs. Mais nous ne pouvons nous empêcher de mettre dès à présent en lumière cette belle lettre de l'ami de Pascal. Le lecteur la trouvera à la fin du II^e volume de cette édition avec des Pensées de Domat extraites aussi des MSS. du P. Guerrier.

rier¹, se trouvent copiés par le P. Guerrier dans le corps des recueils.

Le III^e Recueil du P. Guerrier fait partie des mss. de la Bibliothèque du roi, fonds *Supplément français*, n^o 397². C'est un in-8^o de 343 pages. Au commencement se trouve la note suivante : « Ce manuscrit est de la main du R. P. Pierre « Guerrier de l'Oratoire, arrière-petit-neveu de « M. Pascal, du côté maternel. Il a été donné, en « 1779, à la Bibliothèque du roi, par M. Guerrier « de Bezance, maître des requêtes³. »

Ce recueil, comme les deux précédents, se compose de lettres et d'écrits de personnages de Port-Royal, ou en relation avec cette société. On y trouve quelques dissertations de Nicole et d'Arnauld sur la question du Formulaire, composées à l'occasion de leur différend avec Pascal. On sait que Domat eut quelque part à cette discussion; mais on ignorait qu'il eût écrit à l'appui de l'opinion de Pascal une dissertation assez étendue, laquelle se trouve dans notre manuscrit. Nous cite-

¹ Cette biographie se trouve transcrite dans le *MS. Supplément français*, n^o 1485, à la Bibliothèque du roi; M. Cousin a dit dans son *Rapport*, etc., pag. 390, qu'elle était inédite; il l'a même publiée comme telle dans la *Bibliothèque des Chartes* de mai 1844. C'est une erreur. Ce morceau intéressant est imprimé dans les *Vies édifiantes des Religieuses de Port-Royal*, tom. II, p. 256.

² Il est inscrit au catalogue sous ce titre : • *Examen d'un écrit sur la signature de ceux qui souscrivent aux constitutions*, etc. — *Et différents autres écrits de P. Royal*. •

³ A la fin du volume on distingue encore les restes de l'écusson qui portait les armes et le nom de M. Guerrier de Bezance.

rons encore quelques notices, copiées sur les manuscrits de Marguerite Perier, relatives soit à des membres de sa famille, soit à d'autres personnes comme, par exemple, M. et Mlle de Roannez.

Presque toutes les pièces dont se composent les trois recueils du P. Guerrier, et particulièrement les lettres et les écrits de Pascal, de son père, de ses sœurs, de ses neveux et de Marguerite Perier ont été transcrits sur les pièces originales dont Marguerite avait confié le dépôt à la communauté des Oratoriens de Clermont. En l'absence des autographes, qui très-vraisemblablement ont péri par suite des dévastations commises dans les dépôts publics, en 1792¹, les copies du P. Guerrier acquièrent la valeur de véritables originaux. Allié de la famille Pascal, et membre

¹ C'est l'opinion des personnes que j'ai consultées sur les lieux, et notamment de M. Gonod, bibliothécaire de Clermont, qui est parfaitement instruit de tout ce qui concerne l'histoire d'Auvergne.

M. Gonod a bien voulu fouiller avec moi les archives de la préfecture, et particulièrement les liasses provenant de l'Oratoire de Clermont. Nos recherches ont été tout à fait infructueuses.

Quant à la bibliothèque de Clermont, elle ne possède qu'un seul MS. provenant du dépôt que Marguerite Perier avait fait aux Oratoriens : c'est un petit MS. in-4^o, qui renferme les discussions d'Arnauld et de Nicole avec Pascal et Domat concernant la signature du formulaire. C'est dans ce MS. que le P. Guerrier dit avoir copié la dissertation de Domat dont nous avons fait mention plus haut.

On ne trouve dans la même bibliothèque que deux ou trois volumes de ceux que Marguerite Perier avait donnés aux Oratoriens ; entre autres un recueil de quelques-uns des opuscules de mathématiques et de physique de Pascal. Ce volume porte les signatures de Perier et de Pascal, et une déclaration écrite et signée de la main de Marguerite, pour constater le don.

d'une communauté dont l'esprit libre et sévère fut toujours en opposition avec celui des jésuites, le P. Guerrier avait copié tous ces manuscrits, et surtout ceux de Pascal, avec un soin religieux. C'est donc dans ses recueils qu'il faut chercher la vraie leçon; et le texte donné par lui doit être regardé comme le seul authentique, et faire loi quand il se trouve en désaccord avec d'autres manuscrits ¹.

Indépendamment des trois recueils dont nous venons de parler, il paraît que le P. Guerrier en avait copié un autre in-folio, uniquement composé d'écrits de Pascal. C'est ce qui résulte de la note suivante écrite par le P. Guerrier à la suite d'un catalogue qu'il a dressé des ouvrages de Pascal, tant imprimés que manuscrits ²: « Enfin j'ai
« trouvé plusieurs écrits du même auteur sur les
« matières de la grâce, quelques lettres de piété
« et plusieurs écrits de mathématiques imparfaits
« que j'ai transcrits dans le cahier in-folio. »

Nous n'avons retrouvé aucune trace de ce cahier in-folio, ni dans la bibliothèque du roi, ni à Clermont. Il a sans doute été détruit en 1792.

4^o MS. SUPPLÉMENT FRANÇAIS, N^o 1485.

Il existe soit à la Bibliothèque du roi, soit

¹ La table de ces recueils est fort longue, et nous ne pouvons la publier en entier; mais nous croyons devoir donner la partie qui concerne les écrits de Pascal. (Voy. à la fin du II^e volume, *Appendice*, n^o II.)

² 1^{er} Recueil, pag. xciv. — Voy. *Appendice* du 2^e vol. III.

ailleurs, quelques autres manuscrits, analogues aux recueils du P. Guerrier, et qui renferment une partie plus ou moins considérable des pièces qui forment ces recueils. Tel est le manuscrit, inscrit au catalogue du *Supplément français*, n° 1485, sous le titre de *Mémoires de Marguerite Perier*. Le catalogue ajoute que ce volume n'est qu'une première partie et que la deuxième manque. Cette remarque est exacte, car ce manuscrit, quoique très-volumineux, contient à peine la moitié des manuscrits du P. Guerrier, sur lesquels évidemment il a été transcrit.

A la suite de plusieurs des pièces du même manuscrit, se trouvent reproduites des notes du P. Guerrier, avec cette indication : *Note du premier copiste; le premier copiste fait remarquer, etc.*, ce qui prouve que ce manuscrit n'est qu'une copie de seconde main. Cette copie, d'une écriture assez lisible, mais inexpérimentée, est pleine de bévues et d'incorrections de toutes sortes.

Il faut en dire autant d'un manuscrit de la bibliothèque de Troyes, intitulé : *Mémoires sur la vie de M. Pascal*. C'est un petit in-4° qui ne renferme qu'une faible partie des manuscrits du P. Guerrier¹.

Il y a tout lieu de croire aussi qu'une grande partie des pièces contenues dans un portefeuille

¹ Ce ms a été découvert par M. Libri, qui l'a fait connaître dans le *Journal des Savants*.

de la Bibliothèque royale, *fonds de l'Oratoire*, n° 160, ont été copiées sur les MSS. du P. Guerrier. Cette copie est également fort lisible, mais peu correcte.

5° UN MANUSCRIT, PETIT IN-8°, dont nous devons la communication à l'obligeance de M. Sainte-Beuve. Ce MS., que nous désignerons sous le titre de *Petit ms. in-8°*, se compose de 173 feuillets ; l'écriture, d'un caractère janséniste, c'est-à-dire nette et serrée, paraît être de la fin du dix-septième siècle, ou du commencement du dix-huitième. En tête du volume, se trouve la copie de l'écrit trouvé dans l'habit de Pascal après sa mort. Puis viennent l'*Elogium Pascalii* de Nicole ; deux écrits étendus sur la grâce, en grande partie publiés ; les réflexions sur l'état de l'Eglise d'aujourd'hui, comparée à celle des premiers temps ; les écrits de *l'Esprit géométrique*, de *l'Art de persuader*, de *la Conversion du pécheur*, et de *l'Amour-propre* ; enfin des pensées détachées.

Ce manuscrit, dont le texte est d'ailleurs peu correct, a dû être copié à l'usage de quelque janséniste fervent dans sa foi et dans son admiration pour Pascal, et il contient une grande partie des fragments qui avaient été écartés par les premiers éditeurs. Les recueils de ce genre devaient être assez communs parmi les jansénistes, et formaient comme un supplément au livre des *Pensées* ¹.

¹ Voy., par exemple, *Appendice* du I^{er} vol., n° VIII, la lettre de M. de

Celui-ci se termine par la note suivante :

« M. Pascal, après avoir paru un prodige d'esprit dans son enfance, et soutenu dans la suite la haute idée qu'on avait conçue de lui, parut encore un prodige d'humilité par le mépris qu'il fit de la plus éclatante réputation où l'on puisse parvenir par les sciences humaines; et consacrant à Dieu et à la religion son esprit et son cœur, il fit voir aux libertins que la perfection de sa raison consiste à savoir la soumettre à la foi; et s'il est mort trop tôt pour achever de les convaincre par son ouvrage, il a assez vécu pour les confondre par son exemple ¹. »

6° LES PORTEFEUILLES DU MÉDECIN VALLANT. Vallant était médecin de la marquise de Sablé et de madame Perier quand elle était à Paris. Il avait de la piété, et était extrêmement curieux de toutes choses. On trouve pêle-mêle, dans les quatorze portefeuilles qu'il a laissés, une foule de lettres adressées, soit à lui-même, soit à madame de Sablé ou à d'autres personnes; des consultations de médecins; des anecdotes, des lambeaux de poésies; des recettes rédigées par la marquise, qui, comme on sait, s'y entendait fort bien pour faire

Brienne, qui dit qu'il a réuni, dans un petit cahier à son usage, les pensées supprimées.

¹ Cette note n'est autre chose que l'extrait d'une lettre d'Étienne Perier, que nous avons trouvée dans le premier Recueil du P. Guérrier.

des confitures , des eaux de senteur, etc. C'est en feuilletant avec soin cet amas confus que nous avons trouvé des lettres de madame Perier, de ses fils et de Marguerite Perier sa fille , etc. ; et enfin, deux cahiers contenant la copie , de la main de Vallant, de plusieurs textes de Pascal : dans l'un , qui se compose de douze pages , sont des fragments sur les prophéties et les figures de l'Ancien Testament ; il porte pour suscription : *Des cayers de M. Pascal* ; l'autre , de sept pages, est intitulé : *Pensées de M. Pascal*. C'est dans ce dernier que nous avons trouvé une pensée importante, qui n'est ni dans le ms. autographe, ni dans les copies, ni dans aucun des autres mss. que nous avons eus à notre disposition ; c'est la pensée qui commence ainsi : « Les choses du monde les plus déraisonnables, etc. ¹.

7^o Ms. DU FONDS DE SAINT-GERMAIN-GÈVRES, n^o 74. Ce ms. est un petit in-4^o, dont l'écriture paraît être du commencement du dix-huitième siècle. C'est là, parmi quelques pièces de théologie, que se trouve le *Discours sur les passions de l'amour*. Un écrivain célèbre a déjà publié ces belles pages ² ; mais ébloui sans doute par ce qu'elles avaient d'inattendu, il les a accompagnées d'un commentaire où leur véritable caractère a été

¹ Voy. *Pensées diverses*, n^o III.

² M. V. Cousin, dans la *Revue des deux Mondes*, n^o du 15 septembre 1843.

méconnu. Là où Pascal, avec la profondeur de sentiment qui n'appartient qu'à lui, décrit, dans ce qu'elles ont de plus chaste et de plus pur, les espérances, les craintes et les mille passions qui agitent tour à tour un cœur qui aime, comment a-t-on pu voir la trace de ces attachements qui n'ont pour base que le caprice changeant de la volupté?

Nous ne voulons pas le nier : d'après ce que l'on sait de la vie mondaine de Pascal, durant les trois ou quatre années de dissipation dont la trace nous a été conservée par les lettres de Jacqueline et par les écrits de Marguerite Perier, on peut croire que l'austérité, jusque-là si sévère, de sa jeunesse, ne resta pas à l'abri de toute atteinte.

Intimement lié avec le duc de Roannez, qui, épris de la beauté de son génie, *ne pouvait se passer de le voir*¹, Pascal, qui n'était pas riche²,

¹ Expression de Marguerite Perier.

² Pour prouver que Pascal avait une fortune considérable, on a parlé de ses habitudes de luxe; on a surtout cité le carrosse à quatre ou six chevaux, dans lequel il se trouvait lors de son aventure du pont de Neuilly. On n'a pas pris garde que c'était le duc de Roannez, son ami inséparable, qui faisait les frais de cette existence fastueuse qu'ils menaient en commun; ce beau carrosse à quatre ou six chevaux était l'équipage du jeune duc et pair, et, dans aucun cas, il n'aurait pu être celui de Pascal : l'étiquette du temps ne l'eût pas permis.

Quant au peu de fortune de Pascal, M^{me} Perier s'en explique formellement dans la vie de son frère : « Il n'avait, dit-elle, jamais refusé l'aumône, quoiqu'il n'en fit que de son nécessaire, *ayant peu de bien et étant obligé de faire une dépense qui excédait son revenu*, à cause de ses infirmités. » A l'appui du témoignage de M^{me} Perier, on peut citer aussi une Relation dans laquelle Jacqueline Pascal fait

se trouvait, grâce au jeune duc et pair, associé aux jouissances et aux périls d'une fastueuse existence. La société de ce temps, celle surtout que devaient fréquenter des jeunes gens comme le duc de Roannez, qui n'avait que vingt-deux ans, et Pascal, qui en avait vingt-huit, était imprégnée de scepticisme et d'athéisme, héritage du siècle précédent. Les plus honnêtes gens étaient ceux qui lisaient Montaigne ; d'autres, plus esprits forts, lisaient des ouvrages où l'athéisme était érigé en doctrine, ouvrages rapidement tombés dans l'oubli, mais qui avaient alors une grande vogue.

Certes, Pascal ne se plongea pas dans tous les désordres dont il fut témoin ; nous dirons même, sans craindre de nous tromper, que c'est du spectacle qu'il eut alors sous les yeux, que lui vint la première idée de l'ouvrage qu'un peu plus tard il voulut consacrer à la religion. C'est au milieu

connaître les difficultés que son frère lui opposa quand elle voulut prendre le voile à Port-Royal. Jacqueline raconte une conversation qu'elle eut à cette occasion avec la mère Agnès ; lui ayant exprimé quelque repentir d'avoir donné une partie de son bien à son frère, tandis qu'elle aurait pu en faire un meilleur usage, la mère Agnès lui répondit : « Vous savez bien que vous avez regardé Dieu en cela et le bien de cette personne, qui nous doit être plus chère que tout l'or du monde ; et que ce n'a pas été par ambition pour le faire grand et lui donner de l'éclat dans le monde : cela ne lui en donne pas le moyen, puisque avec tout ce que vous lui avez donné, vous voyez qu'il ne lui reste pas encore assez pour vivre comme les autres de sa condition. » (Relation de la sœur Jacqueline de Sainte-Euphémie, adressée par elle à la mère Prieure de P.-R. des Champs. MSS. de la Bibliothèque du Roi.)

des émotions du jeu, dans le bruit des plaisirs et des festins qu'il traversa un moment ; c'est parmi les discours de personnages frivoles, comme le chevalier de Méré, ou cyniques, tels que Miton et Desbarreaux ¹, que le besoin de venger la morale et la religion se fit sentir à lui avec plus d'empire. Ses pieds se posèrent un moment sur la fange de cette société corrompue, mais ses ailes divines n'en furent jamais souillées.

Si nous voulions rechercher, dans les écrits de Pascal, jusqu'à quel point il se laissa entraîner au courant de cette vie dissipée qui devint si vite pour lui un insupportable fardeau, et le point de départ d'une religion plus étroite et plus fervente, si nous voulions recevoir de lui-même l'aveu d'une chute ou d'une faiblesse, ce n'est pas dans le discours sur les passions de l'amour que nous irions le chercher : il y aurait peut-être dans le manuscrit autographe des *Pensées*, telle page, écrite avec l'accent d'une noble humiliation et d'une éloquente tristesse, qui nous le laisserait deviner. Mais à quoi bon insister sur ce sujet ? Ce sont les vertus des grands hommes, et non pas leurs faiblesses qu'il faut mettre en lumière et proposer en exemple ;

¹ Voy., sur *Miton* et *Desbarreaux*, les notes page 197 de ce volume, et page 91 du volume II.

On trouve, dans la correspondance du chevalier de Méré, des lettres adressées à M. Miton, et des lettres de celui-ci au chevalier de Méré. Ils étaient fort liés entre eux, et la trace des plaisirs les plus mondains se trouve à chaque instant dans leur correspondance.

et, pour ce qui concerne Pascal, où serait le triomphe, je vous prie, quand, à force de recherches et de conjectures, vous auriez découvert une tache au sein de cette âme resplendissante ?

Qu'il nous suffise de dire qu'en lisant sans préoccupation le discours sur les passions de l'amour, on n'y trouvera rien qui ne soit parfaitement digne de ce que Pascal a écrit de meilleur et de plus beau. Ces réflexions appartiennent aux plus pures et aux plus hautes régions de l'intelligence et du cœur. C'est bien le langage de celui qui a aimé ; mais que d'élévation et d'exquise délicatesse dans cet amour ! Est-ce un jeune homme atteint d'une passion vulgaire, ou bien est-ce l'auteur des *Pensées* qui a dit : « Le premier effet de l'amour, c'est d'inspirer un grand respect ; l'on a de la vénération pour ce que l'on aime.

— « L'égarement à aimer en divers endroits, est aussi monstrueux que l'injustice dans l'esprit.

— « L'on adore souvent ce qui ne croit pas être adoré, et l'on ne laisse pas de lui garder une fidélité inviolable, quoiqu'il n'en sache rien.

— « Cet oubli que cause l'amour et cet attachement à ce que l'on aime fait naître des qualités que l'on n'avait pas auparavant.

— « Il semble que l'on ait toute une autre âme que quand on n'aime pas. On s'élève par cette passion, et on devient toute grandeur.

— « Les grandes âmes ne sont pas celles qui aiment le plus souvent , mais quand elles commencent à aimer, elles aiment beaucoup mieux. »

Mais on lira plus loin tout entières ces pages, qui n'ont point de supérieures dans Fénelon et dans Platon.

Le *Discours sur les passions de l'amour* se rattache-t-il à quelques circonstances particulières de la vie de Pascal ? Nous n'en doutons pas ; et voici les conjectures qui, rapprochées entre elles, nous semblent avoir la force d'une véritable démonstration.

Longtemps avant que ce discours nous fût connu, et sur la simple lecture des lettres de Pascal à mademoiselle de Roannez , nous avons pensé qu'il avait eu pour elle une vive inclination. Sous les formes graves et sévères que revêtent les exhortations religieuses qu'il lui adresse, on sent une tendre sollicitude que la charité seule n'expliquerait point.

Charlotte Gouffier de Roannez avait quinze ou seize ans ' lorsque Pascal se lia d'une étroite amitié

' Elle était née en 1633, suivant l'acte de baptême que l'on trouve dans les registres de l'ancienne paroisse de St-Méri, aujourd'hui conservés à l'hôtel de ville de Paris. « Le samedi 16^{me} jour d'avril 1633, fut baptisée une fille sur cinq heures du soir, née à huit heures du matin le jour précédent, et nommée Charlotte, fille de Henry Gouffier, marquis de Boysy et de dame Marie Hennequin, sa femme. Le parin François de Cossé, duc et pair de France de Brissac, lieute-

avec son frère. Cette amitié devint l'origine d'un sentiment plus vif. Reçu à tout moment dans l'intimité de l'hôtel de Roannez¹, Pascal se trouvait souvent dans la compagnie de la sœur de son ami. Peu à peu il s'habitua à la voir et à l'aimer; et sans calculer la distance du rang, peut-être conçut-il l'espérance de devenir son époux². Charlotte de Roannez joignait sans doute à l'éclat de sa naissance les agréments d'une belle physionomie et surtout le charme des qualités morales, puisqu'elle fut aimée de Pascal. Mais peut-être un peu d'ambition se mêla-t-il au commencement de cet attachement. Pascal avait encore des idées mondaines, et la main de la sœur d'un duc et pair pouvait lui paraître désirable pour les projets d'avenir qu'il s'était formés. N'y a-t-il pas un sentiment et une révélation de sa situa-

• nant-général pour le roi en Bretagne; la marrine, Charlotte de Montmorency, duchesse d'Angoulême. »

¹ Pascal avait, dit Marguerite Perier, une chambre chez le duc de Roannez, et il y allait demeurer de temps en temps, quoiqu'il eût une maison dans Paris. (Voy. *Appendice* du 1^{er} vol., I.)

² On peut objecter contre cette conjecture la distance même du rang qui, dans la hiérarchie sociale de ce temps-là, était une barrière difficile à franchir. Mais on peut répondre que Pascal n'était pas d'une condition commune, puisque ses aïeux avaient reçu des lettres de noblesse de Louis XI; que son grand-père, Martin Pascal, avait été trésorier de France à Riom, et son père intendant des finances en Normandie et conseiller d'État. D'un autre côté, Mlle de Roannez n'avait pas beaucoup de fortune: « Comme elle ne pouvait pas être un grand parti, dit Marguerite Perier, M. son frère, dont on ne savait pas la résolution, étant encore dans le monde, ceux qui pensaient à elle n'étaient pas de fort grands seigneurs. » (Voy. *Appendice* du 1^{er} vol., I.)

tion personnelle dans ce passage du même discours : « Quand on aime une dame sans égalité de condition, l'ambition peut accompagner le commencement de l'amour, mais en peu de temps il devient le maître : c'est un tyran qui ne souffre point de compagnon ; il veut être seul, il faut que toutes les passions ploient et lui obéissent. — Une haute amitié remplit bien mieux qu'une commune et égale le cœur de l'homme ; et les petites choses flottent dans sa capacité. Il n'y a que les grandes qui s'y arrêtent et qui y demeurent. »

Pascal n'avait point encore acquis toute sa célébrité ; il n'était ni surintendant, ni fermier général ; son rang était inférieur à celui de la personne qu'il aimait ; ces causes réunies durent s'opposer à son union avec mademoiselle de Roannez. Il s'enfonça de plus en plus dans les austérités et dans les méditations mystiques. Qui pourrait dire que l'amour déçu n'eût pas une part dans son retour à la vie religieuse ? Et après tout, son âme n'était-elle pas de celles qui, ne trouvant pas ici-bas de cœur assez fidèle et assez vaste pour s'y épancher, se détournent vers la source même de toute beauté et de tout amour, et vont se consumer au sein de l'Être souverainement parfait, éternel et infini ?

Pascal trouva-t-il de la réciprocité dans les sentiments de mademoiselle de Roannez ? Il est

permis de le croire, quand on voit s'établir entre eux un commerce épistolaire, qui suppose le plus haut degré d'estime et de confiance mutuelle. A notre grand regret on ne connaît rien des lettres de mademoiselle de Roannez à Pascal, et l'on ne possède que quelques fragments de celles que Pascal lui adressa ; la rigidité des copistes jansénistes n'a conservé de ces lettres que les passages qui pouvaient fournir matière à édification.

Pascal était alors engagé dans sa lutte avec les jésuites, et cependant il trouvait encore le temps de s'occuper de la direction religieuse de mademoiselle de Roannez ; de la même plume qui traçait les *Provinciales*, il lui écrivait pour la soutenir de ses conseils et de ses exhortations contre les séductions mondaines. Et telle était l'influence de ses directions, que mademoiselle de Roannez quittait sa famille et venait entrer au noviciat à Port-Royal pour se faire religieuse ¹. Quel spectacle sévère et touchant que celui de Pascal revenu de toutes les illusions de la renommée et de la fortune, n'ayant plus qu'une seule ambition, celle d'arriver à la perfection en vue de Dieu et de l'éternité, et s'efforçant, au milieu des plus

¹ C'était en 1656 ou 1657, c'est-à-dire à l'époque même à laquelle ont été écrites les lettres de Pascal à M^{lle} de Roannez dont les extraits ont été conservés. Ce ne fut qu'après la mort de Pascal que M^{lle} de Roannez, livrée à elle-même, rentra dans le monde. (Voy. *Appendice*, n° I.)

graves travaux, de disputer au monde, pour la donner à la religion, une personne qui ne pouvait pas être à lui !

Mais nous ne faisons pas ici la biographie de Pascal ; quittons cet épisode intéressant de sa vie¹, sur lequel, cependant, notre devoir d'éditeur fidèle nous obligeait de nous arrêter, et achevons de rendre compte de notre travail :

Une des plus grandes difficultés de cette édition était l'ordre à établir parmi les milliers de fragments recueillis dans les divers mss. que nous venons de décrire. Le classement suivi dans les éditions précédentes était plutôt un embarras qu'un secours ; car il était incomplet et arbitraire, et ne répondait plus au but qu'on devait se proposer dans une édition nouvelle, destinée non-seulement à restituer dans le détail les écrits de Pascal déjà publiés, mais aussi à restituer l'ensemble de sa pensée, en ajoutant à l'ancien texte les textes inédits. C'était comme un édifice qu'on ne pouvait compléter et agrandir sans

¹ Il résulte de tout ce que nous avons dit à ce sujet que le *Discours sur les passions de l'amour* appartient à la période de la vie de Pascal qu'on peut appeler intermédiaire et qui commence après le retour de son père à Paris, à la fin de 1648. C'est alors que Pascal sortit de sa pieuse et studieuse retraite et fit connaissance avec le duc de Roannez qui n'avait guère que dix-neuf ou vingt ans ; mais ce n'est qu'en 1652, après la mort de son père, que Pascal se livra tout à fait au monde, et qu'il songea, comme nous l'apprennent les documents de famille, à acheter une charge et à se marier.

faire table rase pour le reconstruire de fond en comble.

Notre premier soin a été de faire deux parts des matériaux que nous avons à employer : d'un côté, tous les fragments que Pascal avait écrits pour son grand ouvrage apologétique de la religion chrétienne; de l'autre, les traités, lettres et fragments de toute sorte étrangers à cet ouvrage.

Ce sont les divers écrits de cette deuxième catégorie qui composent le premier volume de notre édition. Quant au classement secondaire à introduire parmi ces écrits, il nous a semblé que, puisqu'ils étaient sans lien nécessaire entre eux, nous devions les classer suivant l'ordre chronologique : cet ordre a le grand avantage d'initier le lecteur dans la connaissance du génie de l'écrivain, en le faisant assister au développement successif de sa pensée.

C'est par la même considération de l'ordre chronologique, que nous avons reporté dans le deuxième volume tout ce que Pascal avait écrit dans les dernières années de sa vie pour son Apologie du christianisme. Au milieu des matériaux confusément épars et incomplets de cet ouvrage, nous nous sommes d'abord efforcé d'en retrouver le plan primitif : nous sommes bientôt resté convaincu que rigoureusement la chose était impossible : Pascal n'avait encore arrêté que l'i-

dée fondamentale et la grande division de son ouvrage ; les divisions secondaires restaient à trouver, et c'est à peine s'il avait indiqué quelques têtes de chapitres. L'on n'a qu'à lire les notes que nous avons réunies à la fin du deuxième volume, sous le titre **ORDRE**, pour se convaincre que la dernière forme que Pascal aurait donnée à son ouvrage lui était inconnue à lui-même. Ici, c'est un *chapitre* dont il donne l'intitulé, là, c'est un *discours* ou un *dialogue* dont il trace le canevas ; ailleurs, une *lettre* qu'il adressera à un ami, etc.

Mais sans prétendre avoir retrouvé l'ordonnance rigoureuse du monument que Pascal se proposait d'élever, nous avons cherché à nous en rapprocher le plus possible ; pour cela, nous avons fait usage de notes éparses dans le ms. autographe des *Pensées*, et de la relation qu'Etienne Perier et du Bois de Lacour ont conservée d'un entretien, dans lequel Pascal développa le plan général de son *Apologie*. Ce plan, profondément philosophique, consistait à arriver à la connaissance de la religion par celle de l'homme. C'est pourquoi, guidé d'ailleurs par une note dans laquelle Pascal a expressément indiqué la division principale qu'il se proposait de suivre, nous avons divisé cet ouvrage en deux parties. L'une, destinée à faire connaître l'homme dans son état naturel : ses misères, ses grandeurs, ses incapacités, ses désirs, ses besoins ; puis les systèmes

des philosophes avec leurs opinions contradictoires , travaillant vainement depuis des siècles à trouver le vrai, le juste et le bien. L'autre , montrant que la religion seule a parfaitement connu l'homme , et seule peut lui donner la vérité , la justice et le bonheur , et développant ensuite les preuves de cette religion. L'une et l'autre parties sont subdivisées en chapitres. L'intitulé de quelques-uns de ces chapitres avait été écrit par Pascal lui-même ¹ ; nous avons mis au commencement de chacun d'eux un argument préliminaire qui en explique la place et le titre. La lecture de ces arguments justifiera , ou du moins expliquera dans les détails , l'ordre que nous avons introduit dans le deuxième volume de cette édition.

Le portrait qui est gravé en tête du même volume est encore une œuvre de restitution , car c'est pour la première fois que les traits de Pascal auront été reproduits d'après nature ². Ce por-

¹ Dans ce cas le titre du chapitre est précédé d'un astérisque.

² Tous les portraits publiés dans les anciennes éditions , ou séparément , ont été gravés pour la plupart l'un sur l'autre , avec les nuances de physionomie que la fantaisie de chaque graveur a cru pouvoir se permettre. Le tableau original de ces divers portraits , y compris la célèbre gravure d'Edelinck , fut peint par Quesnel , frère du théologien. Ce portrait , d'après le témoignage de Marguerite Perier conservé dans une note du P. Guerrier , n'avait été fait qu'après la mort de Pascal , quoiqu'il fût fort ressemblant. Il est aujourd'hui en possession du petit-fils de M. Guerrier de Bezance , M. Guerrier de Romagnat , qui m'avait très-obligeamment permis d'en faire prendre un dessin. Malheureusement le dessin ne s'est pas trouvé assez exact pour être gravé dans cette édition.

trait a de plus le mérite singulier d'avoir été dessiné par un des plus célèbres amis de Pascal.

Il y a quelques années, à la mort d'une demoiselle Domat, dernière du nom, on trouva au fond d'un vieux coffre, un volume, c'est un digeste, sur la couverture intérieure duquel est esquissée, de la main de Domat, la noble et belle figure de Pascal. Sur presque toutes les pages de ce digeste on retrouve les marques du crayon rouge dont le grand jurisconsulte s'est servi pour tracer l'image de son ami. Au-dessus de la précieuse esquisse, le fils de Domat ¹ a écrit sa signature avec ces lignes : *Mon père s'est servi de ce Corps de droit pour son ouvrage des Lois civiles ;* et au-dessous cette inscription : *Portrait de M. Pascal fait par mon père.* C'est à Paris, où il s'occupait alors avec Pascal à des expériences de physique, vers 1648, que Domat a dû dessiner ce portrait. Pascal avait vingt-cinq à vingt-six ans ².

Nous pourrions borner ici ce que nous avons à dire sur cette nouvelle édition ; mais si l'on demande maintenant dans quel esprit elle a été conçue, nous dirons que nous n'avons travaillé dans l'intérêt d'aucune secte, ni d'aucune école.

¹ Il était conseiller à la cour des aides de Clermont.

² Le digeste dans lequel se trouve le dessein de Domat fait aujourd'hui partie de la bibliothèque d'un honorable magistrat de la cour royale de Riom, M. Feligonde de Villeneuve, qui a bien voulu m'autoriser à publier le fac-simile du dessin.

Nous n'avons eu qu'un but : faire connaître Pascal tel qu'il est. Aussi, nous nous sommes fait une loi de publier, sans aucune exception, jusqu'aux moindres fragments, jusqu'aux notes les plus elliptiques. Lors de la première édition, on ne devait pas tout publier : sans parler des retranchements imposés par la nécessité d'éviter tout ce qui eût envenimé les querelles religieuses et troublé la paix de l'Église, on ne pouvait offrir au public, en 1670, ces fragments à demi rédigés, ces pensées plutôt indiquées qu'exprimées qui abondaient dans les papiers de Pascal : c'eût été traiter comme un ancien un homme qui était mort de la veille, et quelque grande que fût sa gloire parmi ses contemporains, elle n'était pas pour eux tout ce que le temps l'a faite pour nous ¹.

¹ Ces considérations justifient le plus grand nombre des suppressions pratiquées par les premiers éditeurs des *Pensées*; mais s'ils étaient obligés de faire un choix, ils ne l'étaient point d'altérer, comme nous avons vu plus haut qu'ils l'ont fait, les pages qu'ils avaient choisies : c'est un grief qui subsiste. Voici pourtant une réflexion qui peut en atténuer la gravité : le style de Pascal trouva un adversaire, non-seulement dans le goût littéraire, mais encore dans la vertu de Port-Royal. Les écrivains de cette école, et le grand Arnauld à leur tête, se sont constamment efforcés d'exprimer la vérité dans un langage modeste et sans ornement : la justesse et la clarté comme moyen, l'édification pour but, toute leur rhétorique était là. Ils en usaient comme de la géométrie ; non pour plaire, mais pour instruire. Aussi, ce génie étincelant de Pascal, cette parole magnifique, ces éclairs audacieux avaient pour eux je ne sais quoi de disproportionné qui les dépassait et les effrayait.

On se rappelle que ce ne fut pas sans appréhension que M. de Saci consentit à entrer en conversation avec Pascal ; « mais les lumières

Aujourd'hui que cette gloire est consacrée, les moindres reliques de ce rare et grand esprit devaient être recueillies avec un soin religieux. Sans doute, il y a çà et là quelques lignes dont le sens est obscur ou même inintelligible parce qu'elles n'ont pas été achevées ; nous aurions pu les supprimer sans inconvénient ; mais c'eût été nous arroger le droit de choisir, et une fois entré dans cette voie où aurions-nous dû nous arrêter ? Quelque discrétion et quelque discernement que nous eussions apporté dans ce choix, on eût pu toujours croire à des retranchements arbitraires. Nous avons donc voulu que cette édition pût tenir lieu des textes manuscrits de Pascal, et particulièrement du ms. autographe. Nous avons lu, ou plutôt étudié ce ms., page à page, ligne à ligne, syllabe à syllabe, du commencement à la fin, et sauf un certain nombre de mots, que nous avons soin d'indiquer comme illisibles, il est passé tout entier dans notre édition.

Une observation qui doit être comme le commentaire perpétuel de cet ouvrage, c'est que la plupart des fragments dont il se compose n'é-

saintes qu'il trouvait dans l'Écriture et dans les Pères lui firent espérer, dit Fontaine, qu'il ne serait point ébloui de tout le brillant de M. Pascal. »

Quand on a lu la *Logique* de Nicole, et surtout la préface des *Nouveaux éléments de Géométrie* d'Arnauld, on comprend de reste pourquoi les *Pensées* eurent à subir de la part de Port-Royal¹ certaines altérations de détail.

taient pas destinés à voir le jour. Il est sans doute d'un vif intérêt de surprendre ainsi dans sa production la plus naïve un puissant génie dont l'expression est d'autant plus libre qu'il parle sans songer au public ; mais il serait injuste de prendre l'écrivain au premier mot qui s'échappe de sa plume ; telle pensée, dont le tour paraîtra bizarre ou forcé, dont le sens est obscur ou la portée exagérée, aurait atteint dans une composition définitive le plus haut degré de justesse et de clarté.

On a dit souvent qu'une demi-vérité était aussi nuisible que l'erreur même, et que si la vérité semblait quelquefois dangereuse, c'était manque d'avoir été dite tout entière : cette réflexion s'applique admirablement au sujet qui nous occupe. Jusqu'à présent chacun, suivant son point de vue, s'est efforcé de saisir un des côtés de Pascal : les uns ne voyant en lui qu'une dévotion parfaitement calme et soumise ; les autres au contraire le représentant comme en proie à un *scepticisme désolé*, à une *dévotion ridicule et convulsive* ¹. Ces opinions, exclusives et incomplètes, sont autant d'erreurs ; il avait été facile de les accrédi- ter en les appuyant tour à tour sur un texte tronqué. Le texte complet et vrai dévoilera enfin tout en-

¹ Ces expressions sont de M. Cousin : il est regrettable qu'elles soient échappées à la plume d'un écrivain qui, dans les beaux jours de son enseignement, a eu l'honneur, qui restera toujours attaché à son nom, d'avoir concouru à relever le spiritualisme en France. — Pascal *ridicule* ! Voltaire s'était contenté de l'appeler *fou sublime*.

tière la sublime intelligence de Pascal, au profit commun de la religion et de la philosophie.

La foi et la raison peuvent également revendiquer Pascal. Si elles paraissent quelquefois se heurter dans son âme, c'est que le temps lui a manqué, non-seulement pour terminer l'ouvrage qu'il méditait, mais surtout pour achever son œuvre intérieure, sorte de seconde création que le génie opère en soi-même, et pour fondre dans un tout harmonieux les éléments divers de sa pensée.

Parmi les pages inédites de Pascal, on trouve ces lignes remarquables : « Il faut avoir ces trois « qualités : pyrrhonien, géomètre, chrétien sou-
« mis; et elles s'accordent et se tempèrent en
« doutant où il faut, en assurant où il faut, en se
« soumettant où il faut ¹. » Ces paroles hardies sont toute l'histoire de Pascal et résument l'état de son esprit.

Il était né avec une âme toute platonique. S'il eût suivi sa pente naturelle, il se fût de bonne heure porté à l'étude de la religion et à la recherche contemplative des grands problèmes de la condition humaine. Mais on sait combien est puissante l'influence des premiers exemples : la maison d'Étienne Pascal, son père, était une sorte d'académie des sciences ; Pascal, enfant, vécut

¹ Voy. vol. II, pag. 347.

avec des hommes exclusivement adonnés aux mathématiques ; la culture des sciences lui apparut donc tout d'abord comme le grand but de la vie , et il y appliqua toute la pénétration de son esprit.

Étienne Pascal ne voyait rien au-dessus de la géométrie. C'était un magistrat intègre, qui remplissait en homme de bien les devoirs de la vie civile et ceux de la famille , mais qui s'occupait assez peu de religion. Il était probablement de ces *honnêtes gens qui avaient pour bréviaire les Essais de Montaigne*. Ainsi tandis qu'il cultivait , outre mesure peut-être , l'esprit de son fils , il négligeait son éducation religieuse, et le cœur du jeune homme se nourrissait comme il pouvait dans la *lecture de toutes sortes de livres*¹. Dans ce pêle-mêle, il rencontra les *Essais*, et son esprit curieux se laissa prendre à ces conversations pleines d'originalité et de saillies, dans lesquelles l'interlocuteur pèse avec tant de bonhomie apparente le pour et le contre des opinions humaines, qu'on est toujours tenté de croire qu'il va vous conduire à la vérité ; mais Montaigne agite les questions sans les résoudre ; il irrite dans les âmes le désir de connaître, et ne donne enfin que le doute pour toute sagesse.

Pascal était aux prises avec ce doute, et in-

¹ Voy. page 170 de ce volume.

struit par Montaigne de la vanité des sciences , quand le hasard conduisit chez son père deux gentilshommes pleins de piété et de charité et liés avec Port-Royal. Le jeune Pascal reçut de leur exemple une sorte d'initiation ; il lut les ouvrages d'Arnauld et de Saint-Cyran, et une nouvelle lumière se leva pour lui.

C'est à cette époque de sa vie qu'appartiennent les lettres inédites qui commencent ce volume ; elles attestent les progrès rapides que fit Pascal dans la religion ; elles montrent qu'il s'était retiré du doute en s'élançant tout d'un coup dans le mysticisme : c'est ce qui arrive fréquemment aux âmes ardentes.

Nous avons vu plus haut comment Pascal entra dans la vie mondaine, et dans quelle société il se trouva entraîné. Le mysticisme a besoin de solitude et de silence ; il ne tient pas longtemps au milieu des dissipations et du bruit. Pascal fut donc repris par les atteintes du doute, que dut rendre encore plus profondes le spectacle d'une société corrompue. Mais bientôt il revint chercher un abri dans la religion, et comme son âme était cette fois plus malade, il eut aussi un redoublement d'austère ferveur et se serra plus étroitement contre la Croix : quand on aperçoit au loin les matelots qui s'attachent au mât du navire, on peut estimer la violence de la tempête et la grandeur du péril.

Quelle a été la foi de Pascal ? A-t-il été croyant dans toute la rigueur du sens que l'Église catholique entend ? On peut le penser : il est difficile de le savoir, et de l'affirmer ou de le nier absolument. Mais ce qui est pour nous hors de toute question, après le commerce intime que nous venons d'avoir avec l'auteur des *Pensées*, c'est qu'il avait une conviction profonde de l'excellence morale et philosophique, de la prééminence surnaturelle et divine du christianisme ; cette foi domine en lui tous les orages de la pensée. Il croit en Jésus-Christ médiateur nécessaire entre Dieu et l'homme, régénérateur des âmes, sauveur du genre humain.

Comme, dans l'étude des sciences mathématiques et physiques, il avait contracté l'habitude des démonstrations rigoureuses, il en garde quelquefois le goût et le besoin dans les spéculations de l'ordre moral et religieux ; c'est ainsi qu'il applique le calcul des probabilités à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme ¹. Mais il ne se contente pas d'un christianisme purement spéculatif, il lui faut une foi qui s'incarne en lui, qui s'empare de tout son être, qui soit sa règle et sa vie.

¹ On a dit à ce propos que Pascal jouait à *croix ou pile* l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. On voit combien cette assertion est peu fondée ; car qu'y a-t-il qui exclue davantage le hasard qu'un calcul mathématique ?

Telle est la foi que Pascal poursuit sans cesse, et que dans l'extrême ardeur de son âme il ne possède et ne pratique jamais assez à son gré. A cette foi viennent s'unir aussi d'immenses mélancolies : c'est la plainte de Job et de Salomon, sur la brièveté fugitive de la vie, la misère de l'homme, la fragilité de sa sagesse et de ses desseins.

L'opinion de Pascal n'est point, comme on l'a dit, que l'homme sans Jésus-Christ soit absolument dépourvu de toute notion de Dieu, du vrai bien, de la justice et du bonheur. Non, sa méfiance de la raison naturelle de l'homme n'alla jamais jusque-là ; mais il y a plusieurs degrés dans la science de la religion et de la morale, et il croyait que la perfection de la connaissance de Dieu, du vrai bien, de la justice, du bonheur, était inséparable de la connaissance de Jésus-Christ. Voilà au vrai le scepticisme de Pascal : c'est de tenir pour insuffisants et incomplets tous les systèmes enfantés par la raison humaine en dehors du christianisme. Il serait indifférent et sceptique, s'il cessait d'être chrétien.

On a aussi reproché à Pascal, soit de ne pas comprendre Descartes, soit d'être l'ennemi de toute philosophie ¹ et particulièrement de la

¹ Voy. *le Rapport sur la nécessité*, etc., pag LIV de l'Introduction. « C'est Pascal, dit M. Cousin, qui le premier a déclaré la guerre au cartésianisme et à toute philosophie. » — Il est vrai qu'un peu plus loin, après avoir dit que Pascal est le premier homme de génie

philosophie cartésienne. Des deux côtés, le rapproche est mal fondé. Sans doute Pascal n'est pas un disciple de Descartes, à proprement parler : il était difficile qu'un esprit de cette trempe se mit à l'école d'aucun autre. Il s'éclaire des lumières qui s'élèvent autour de lui, mais c'est en conservant son invincible originalité. Tout ce qu'il reçoit, il se l'approprie et le transforme en vertu de sa force propre. Voilà comment, sans avoir été précisément cartésien, Pascal offre cependant, dans plus d'une page de ses écrits, la trace visible de l'influence de Descartes. Mais dans sa juste méfiance envers tous les systèmes, Pascal n'accordait pas à Descartes plus qu'à un autre le privilège de l'infaillibilité. Il reconnaissait ce qu'il y avait de grand et de nouveau dans la tentative de Descartes pour établir l'existence de Dieu et celle de l'âme, à l'aide de ce principe : *La matière est dans une incapacité invincible de penser*, et de celui-ci : *Je pense, donc je suis*. Il était d'avis que Descartes avait prouvé la distinction des natures spirituelle et corporelle ; mais il n'était pas sûr que Descartes eût réussi dans sa prétention d'établir une métaphysique entière¹ et un système du monde complet.

qui ait manié la langue créée par Descartes, M. Cousin ajoute ceci :
 • Et Pascal, c'est encore un *philosophe* et un géomètre. • (Rapport, etc. page 5.)

¹ Pascal s'en explique formellement dans l'*Art de persuader*. (Voy. pag. 167 de ce volume.)

De plus, en thèse générale, Pascal rejetait de l'apologie de la religion les preuves purement métaphysiques, parcequ'il les trouvait « trop éloignées du raisonnement des hommes et trop impliquées pour les frapper. » Mais n'avait-il pas raison? En effet, s'il est vrai, comme l'a remarqué un écrivain de ce temps-ci¹, que les « preuves métaphysiques sont ce qu'il y a de plus simple et de plus près de nous, puisqu'elles se tirent immédiatement des idées qui sont le fond même de la pensée, » il faut reconnaître qu'elles n'en sont pas plus accessibles pour le commun des hommes. Cette pensée immédiate, si claire en effet quand on la possède, n'est-elle pas, pour la plupart des hommes, cachée dans le plus profond secret de l'âme? Et que d'efforts ne faut-il pas faire, que de voiles ne doit-on pas déchirer avant que d'arriver jusque dans le sanctuaire où elle réside?

Or, Pascal écrivait pour tout le monde et non pas seulement pour les métaphysiciens. Il jugeait que comme le bon sens la religion doit être l'apanage de tous les hommes; et, en effet, sous certains rapports, qu'est-ce que la foi, sinon le sentiment et le bon sens élevés à leur plus haute puissance?

¹ M Bordas-Demoulin, avec qui nous nous félicitons d'avoir partagé le prix d'éloquence décerné par l'Académie française en 1842, pour l'éloge de Pascal.

Les preuves purement métaphysiques ont-elles, d'ailleurs, opéré beaucoup de conversions? Saint Paul et les apôtres auraient-ils converti les nations et sauvé le monde, armés de la *méthode* et des *méditations* de Descartes? Et la philosophie de Descartes lui-même, eût-elle donc été possible avant le christianisme? Non; et qu'il l'ait su ou non, qu'il l'ait voulu ou non, Descartes fut l'élève du spiritualisme chrétien avant d'être l'apôtre de la raison.

La philosophie est sans doute le besoin et l'honneur de l'esprit humain; mais enfin elle ne serait pas sans la religion. La philosophie analyse, classe, explique les facultés de l'homme, elle étudie la vie; la religion fait vivre; l'une est la connaissance de la vie, mais l'autre est la vie même.

Pascal faisait preuve d'une connaissance approfondie de la nature de l'homme, il était excellemment philosophe dans la plus haute acception du mot, quand, au lieu de fonder son apologie de la religion sur un système de métaphysique, il l'établissait sur la large base du sens commun et de l'expérience universelle. Certes le génie et l'imagination ne lui manquaient pas pour faire en métaphysique ou en philosophie naturelle des systèmes qui fussent devenus aussi célèbres que ceux de ses devanciers. Mais il jugeait que le triomphe de la raison, comme celui de la force, est de se modérer elle-même et de se poser des

limites. L'égal de Descartes par la force d'esprit, et son supérieur par l'âme, doué d'une vue moins étendue mais plus sûre et plus profonde, Pascal était moins fécond, mais moins aventureux que Descartes ; tandis que dans Descartes la méthode était à l'état de système, elle était pratiquée par Pascal avec une rigueur infaillible ; aussi toutes les conquêtes qu'il a faites dans les sciences, il les a gardées.

Si, comme Montaigne et comme Descartes lui-même, Pascal parle volontiers contre les philosophes et les professeurs de logique, il réserve toujours les droits légitimes de la raison humaine ; *il ne prive pas son jugement du droit de faire des arrêts*, comme dit Montaigne ¹, et personne ne proclama avec plus de force qu'il ne l'a fait, à une époque où cette indépendance était neuve et hardie, l'autorité souveraine de la raison et de l'expérience dans les sciences mathématiques et naturelles ².

Toutefois, Pascal est encore plus grand par le sentiment que par la raison : ce qui fait son éminente originalité, à côté de ce sens géométriquement exact qui est aussi un des traits saillants de son génie, c'est le sentiment moral. C'est par là qu'il est sans égal et que son nom si haut placé

¹ *Essais*, chap. de l'Art de conférer.

² Voy. la *Préface sur le Traité du vide*, pag. 91 de ce volume.

est pourtant si populaire; là aussi se trouve le secret de ce style grand sans exagération, partout rempli d'émotion et contenu, vif sans turbulence, personnel sans pédanterie et sans amour-propre, superbe et modeste tout ensemble, qui fut le plus parfait dans le siècle des écrivains parfaits. Sa rhétorique était dans son âme, et son langage était grand et noble naturellement, parce que son âme, encore plus élevée que son esprit, portait en elle la noblesse et la grandeur.

Nous ne voulions faire qu'un exposé purement bibliographique, et nous nous sommes laissé entraîner à toucher des points qui demanderaient un volume, au lieu du cadre restreint de cette introduction, pour être convenablement traités. Arrêtons-nous, et bornons ici notre œuvre modeste d'éditeur.

Durant le cours de ce travail, plusieurs personnes nous sont venues en aide par leurs sympathies, leurs avis ou leurs communications. Nous ne voulons pas finir sans leur offrir nos remerciements. Nous aimons surtout à consigner ici l'expression de notre gratitude ancienne et nouvelle envers un illustre écrivain¹, dont l'amitié est pour nous un charme et un honneur. Au milieu des soins et de la fatigue des affaires, il trouve place encore pour ces conversations pleines de

¹ M. Villemain.

bon sens et d'esprit, d'érudition et de grâce, où nous avons puisé plus d'une fois des conseils et des encouragements. Nous le remercions non-seulement de l'empressement qu'il a montré, comme ministre, à faire mettre à notre disposition les manuscrits de la Bibliothèque royale et à nous autoriser à les publier, mais surtout de l'intérêt amical qu'il n'a cessé de nous témoigner dans cette occasion. Qu'il nous permette d'en graver le souvenir sur un monument qui n'est qu'une œuvre de restauration, mais qui durera puisqu'il enferme les reliques d'un des plus beaux génies qui aient honoré la France et l'humanité.

P. F.

Paris, 29 juin 1844.

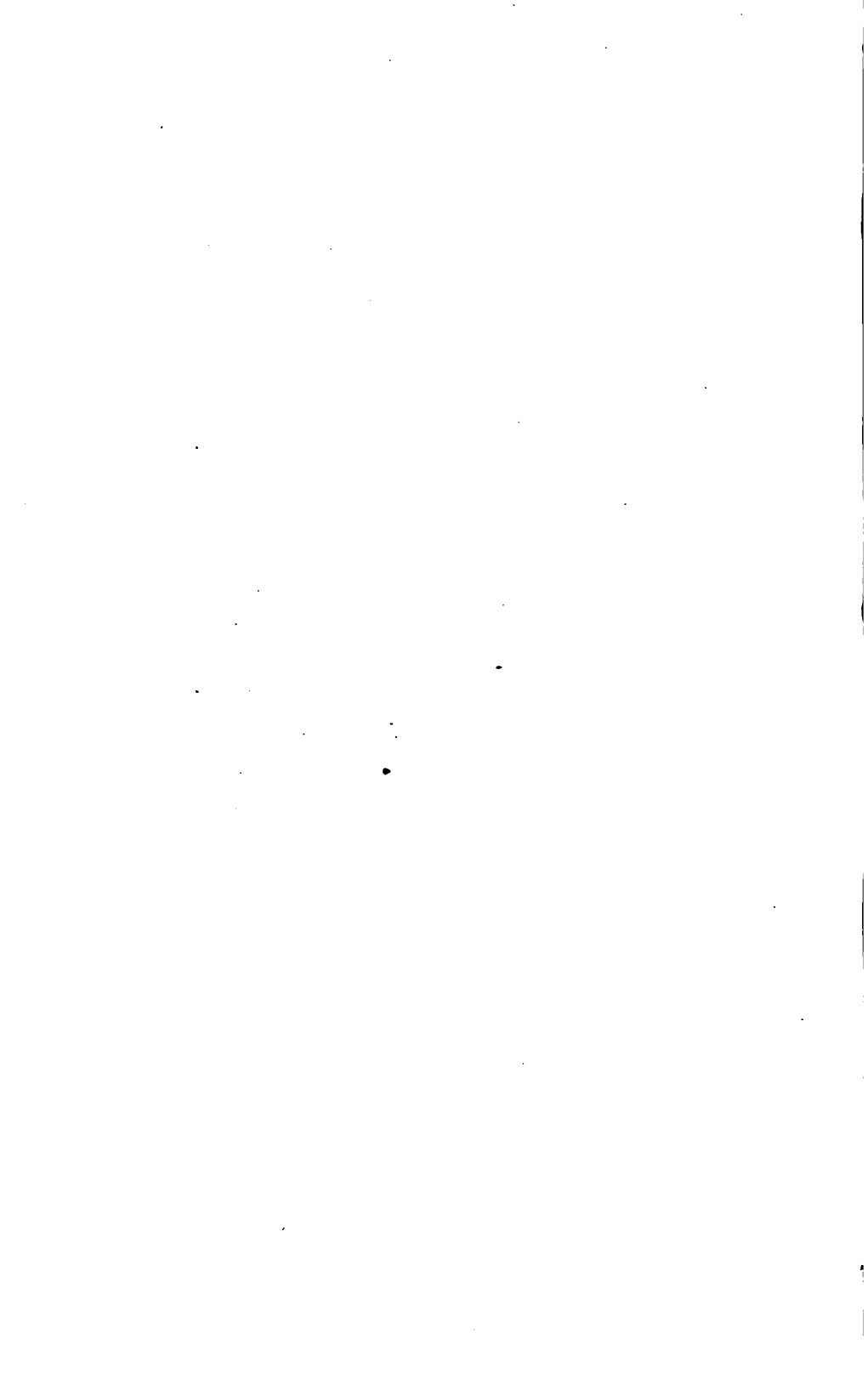
NOTA. Les chiffres posés en marge de cette édition ont pour objet de faciliter les recherches de ceux qui désireraient collationner le texte de cette édition avec le MS. autographe conservé à la Bibliothèque du roi, ou le comparer avec celui des anciennes éditions. Les chiffres posés sur la marge droite renvoient au MS. autographe; ceux de la marge gauche renvoient à l'édition des *Pensées* publiée en 1843 chez M. Firmin Didot; 1 vol. grand in-18. Quand les chiffres manquent, soit d'une part soit de l'autre; c'est que le texte, ou n'est pas emprunté au MS. autographe, ou est publié pour la première fois.

Les lettres qui ouvrent ce volume sont inédites, sauf trois ou quatre dont quelques passages avaient été déjà publiés.

P. F.

LETTRES.

1648. — 1661.



LETTRES.

LETTRE DE PASCAL A SA SŒUR JACQUELINE ¹.

Ce 26 janvier 1648.

Ma chère sœur,

Nous avons reçu tes lettres. J'avais dessein de te faire réponse sur la première que tu m'écrivis il y a plus de quatre mois ; mais mon indisposition et quelques autres affaires m'empêchèrent de l'achever. Depuis ce temps-là , je n'ai pas été en état de t'écrire, soit à cause de mon mal , soit manque de loisir ou pour quelque autre raison. J'ai peu d'heures de loisir et de santé tout ensemble. J'essaierai néanmoins d'achever celle-ci sans me forcer ; je ne sais si elle sera longue ou courte. Mon principal dessein est de t'y faire entendre le fait des visites que tu sais, où j'espérais d'avoir de quoi te satisfaire et répondre à tes dernières lettres. Je ne puis commencer par autre chose que par le témoignage du plaisir qu'elles m'ont donné ; j'en ai reçu des satisfactions si sensibles, que je ne te les pourrai pas dire de bouche. Je te prie de croire qu'encore que je ne t'aie point écrit, il n'y a point eu d'heure que tu ne m'aies été présente, où je n'aie fait des souhaits pour la conti-

¹ 1^{er} Recueil MS. du Père Guerrier, p. CXL

uation du grand dessein que Dieu t'a inspiré. J'ai ressenti de nouveaux accès de joie à toutes les lettres qui en portaient quelque témoignage, et j'ai été ravi d'en voir la continuation sans que tu eusses aucunes nouvelles de notre part. Cela m'a fait juger qu'il avait un appui plus qu'humain, puisqu'il n'avait pas besoin des moyens humains pour se maintenir. Je souhaiterais néanmoins d'y contribuer quelque chose, mais je n'ai aucune des parties qui sont nécessaires pour cet effet. Ma faiblesse est si grande que si je l'entreprenais je ferais plutôt une action de témérité que de charité, et j'aurais droit de craindre pour nous deux le malheur qui menace un aveugle conduit par un aveugle. J'en ai ressenti mon incapacité sans comparaison davantage depuis les visites dont il est question, et bien loin d'en avoir remporté assez de lumières pour d'autres, je n'en ai rapporté que de la confusion et du trouble pour moi, que Dieu seul peut calmer et où je travaillerai avec soin, mais sans empressement et sans inquiétude, sachant bien que l'un et l'autre m'en éloigneraient. Je te dis que Dieu seul le peut calmer et que j'y travaillerai, parce que je ne trouve que des occasions de le faire naître et de l'augmenter dans ceux dont j'en avais attendu la dissipation : de sorte que me voyant réduit à moi seul, il ne me reste qu'à prier Dieu qu'il en bénisse le succès. J'aurais pour cela besoin de la communication de personnes savantes et de personnes désintéressées : les premiers sont ceux qui ne le feront pas ; je ne cherche plus que les autres, et pour cela je souhaite infiniment de te voir, car les lettres sont longues, incommodes et presque inutiles en ces occasions. Cependant je t'en écrirai peu de chose.

La première fois que je vis M. Rebours¹, je me fis connaître à lui et j'en fus reçu avec autant de civilités que j'eusse pu souhaiter; elles appartenait toutes à monsieur mon père, puisque je les reçus à sa considération. Ensuite des premiers compliments, je lui demandai permission de le revoir de temps en temps; il me l'accorda. Ainsi je fus en liberté de le voir, de sorte que je ne compte pas cette première vue pour visite, puisqu'elle n'en fut que la permission. J'y fus à quelque temps de là, et entre autres discours je lui dis avec ma franchise et ma naïveté ordinaires que nous avions vu leurs livres et ceux de leurs adversaires; que c'était assez pour lui faire entendre que nous étions de leurs sentiments. Il m'en témoigna quelque joie. Je lui dis ensuite que je pensais que l'on pouvait, suivant les principes mêmes du sens commun, démontrer beaucoup de choses que les adversaires disent lui être contraires, et que le raisonnement bien conduit portait à les croire, quoiqu'il les faille croire sans l'aide du raisonnement.

Ce furent mes propres termes, où je ne crois pas qu'il y ait de quoi blesser la plus sévère modestie. Mais comme tu sais que toutes les actions peuvent avoir deux sources, et que ce discours pouvait procéder d'un principe de vanité et de confiance dans le raisonnement, ce soupçon, qui fut augmenté par la connaissance qu'il avait de mon étude de la géométrie, suffit pour lui faire trouver ce discours étrange, et il me le témoigna par une repartie si pleine d'humilité et de modestie, qu'elle eut sans doute confondu l'orgueil qu'il voulait réfuter. J'essayai

¹ Disciple de l'abbé de Saint-Cyran, et l'un des directeurs de Port-Royal de Paris.

néanmoins de lui faire connaître mon motif ; mais ma justification accrut son doute et il prit mes excuses pour une obstination. J'avoue que son discours était si beau, que si j'eusse cru être en l'état qu'il se le figurait, il m'en eût retiré ; mais comme je ne pensais pas être dans cette maladie, je m'opposai au remède qu'il me présentait. Mais il le fortifiait d'autant plus que je semblais le fuir, parce qu'il prenait mon refus pour endurcissement ; et plus il s'efforçait de continuer, plus mes remerciements lui témoignaient que je ne le tenais pas nécessaire. De sorte que toute cette entrevue se passa dans cette équivoque et dans un embarras qui a continué dans toutes les autres et qui ne s'est pu débrouiller. Je ne te rapporterai pas les autres mot à mot, parce qu'il ne serait pas nécessaire ni à propos. Je te dirai ¹ seulement en substance le principal de ce qui s'y est dit ou, pour mieux dire, le principal de leur retenue.

Mais je te prie avant toutes choses de ne tirer aucune conséquence de tout ce que je te mande, parce qu'il pourrait m'échapper de ne pas dire les choses avec assez de justesse ; et cela te pourrait faire naître quelque soupçon peut-être aussi désavantageux qu'injuste. Car enfin, après y avoir bien songé, je n'y trouve qu'une ² obscurité où il serait dangereux et difficile de décider, et pour moi j'en suspends entièrement mon jugement, autant à cause de ma faiblesse que pour mon manque de connaissance.

¹ On n'a pas la lettre qui paraît ici annoncée.

² Le MS. de la Bibliot. roy., *Supp. Fr.*, n. 1485, qui donne aussi cette lettre, dit : « aucune obscurité, » ce qui est un contre-sens ; il présente en outre quelques autres incorrections de détail.

LETTRE DE PASCAL ET DE SA SŒUR JACQUELINE ¹
A MADAME PERIER, LEUR SŒUR ².

Ce 1^{er} avril 1648.

Nous ne savons si celle-ci sera sans fin aussi bien que les autres, mais nous savons bien que nous voudrions bien t'écrire sans fin. Nous avons ici la lettre de M. de Saint-Cyran, *de la Vocation*, imprimée depuis peu sans approbation ni privilège et qui a choqué beaucoup de monde. Nous la lisons; nous te l'enverrons après. Nous serons bien aise d'en savoir ton sentiment et celui de monsieur mon père. Elle est fort relevée.

Nous avons plusieurs fois commencé à t'écrire, mais j'en ai été retenu par l'exemple et par les discours ou, si tu veux, par les rebuffades que tu sais; mais après nous en être éclaircis tant que nous avons pu, je crois que s'il faut y apporter quelque circonspection, et s'il y a des occasions où l'on ne doit pas parler de ces choses, nous en sommes dispensés; car comme nous ne doutons point l'un de l'autre, et que nous sommes comme assurés mutuellement que nous n'avons dans tous ces discours que la gloire de Dieu pour objet, et presque point de communication hors de nous-mêmes, je ne vois point que

¹ 1^{er} Recueil MS. du P. Guerrier, p. CIX.

² « Ecrite de la main de mademoiselle Pascal. » (*Note du P. Guerrier.*)

Nous voyons, dans une lettre inédite de Jacqueline, qu'une de ses principales occupations, quand elle était avec son frère à Paris, était d'écrire pour lui. C'est pourquoi le manuscrit original de cette lettre et de la suivante est écrit de sa main; mais pour le fond comme pour le style, ces lettres sont évidemment de Pascal. Il avait alors vingt-cinq ans et Jacqueline vingt-deux.

nous puissions avoir de scrupule, tant qu'il nous donnera ces sentiments. Si nous ajoutons à ces considérations celle de l'alliance que la nature a faite entre nous, et à cette dernière celle que la grâce y a faite, je crois que, bien loin d'y trouver une défense, nous y trouverons une obligation; car je trouve que notre bonheur a été si grand d'être unis de la dernière sorte, que nous nous devons unir pour le reconnaître et pour nous en réjouir. Car il faut avouer que c'est proprement depuis ce temps (que M. de Saint-Cyran veut qu'on appelle le commencement de la vie) que nous devons nous considérer comme véritablement parents, et qu'il a plu à Dieu de nous joindre aussi bien dans son nouveau monde par l'esprit, comme il avait fait dans le terresté par la chair.

Nous te prions qu'il n'y ait point de jour où tu ne le repasses en ta mémoire, et de reconnaître souvent la conduite dont Dieu s'est servi en cette rencontre, où il ne nous a pas seulement faits frères les uns des autres, mais encore enfants d'un même père; car tu sais que mon père nous a tous prévenus et comme conçus dans ce dessein. C'est en quoi nous devons admirer que Dieu nous ait donné et la figure et la réalité de cette alliance; car, comme nous avons souvent dit entre nous, les choses corporelles ne sont qu'une image des spirituelles et Dieu a représenté les choses invisibles dans les visibles. Cette pensée est si générale et si utile, qu'on ne doit point laisser passer un espace notable de temps sans y songer avec attention. Nous avons discoursé assez particulièrement du rapport de ces deux sortes de choses; c'est pourquoi nous n'en parlerons pas ici; car cela est trop long pour l'écrire et trop beau pour ne l'être pas resté

dans la mémoire, et, qui plus est, nécessaire absolument, suivant mon avis. Car, comme nos péchés nous retiennent enveloppés parmi les choses corporelles et terrestres, et qu'elles ne sont pas seulement la peine de nos péchés, mais encore l'occasion d'en faire de nouveaux et la cause des premiers, il faut que nous nous servions du lieu même où nous sommes tombés pour nous relever de notre chute. C'est pourquoi nous devons bien ménager l'avantage que la bonté de Dieu nous donne de nous laisser toujours devant les yeux une image des biens que nous avons perdus, et de nous environner dans la captivité même où sa justice nous a réduits, de tant d'objets qui nous servent d'une leçon continuellement présente.

De sorte que nous devons nous considérer comme des criminels dans une prison toute remplie des images de leur libérateur et des instructions nécessaires pour sortir de la servitude; mais il faut avouer qu'on ne peut apercevoir ces saints caractères sans une lumière surnaturelle; car comme toutes choses parlent de Dieu à ceux qui le connaissent, et qu'elles le découvrent à tous ceux qui l'aiment, ces mêmes choses le cachent à tous ceux qui ne le connaissent pas¹. Aussi l'on voit que dans les ténèbres du monde on les suit par un aveuglement brutal, que l'on s'y attache et qu'on en fait la dernière fin de ses désirs, ce qu'on ne peut faire sans sacrilège, car il n'y a que Dieu qui doit être la dernière fin, comme lui seul est le principe. Car quelque ressemblance que la nature créée ait avec son créateur, et encore que les moindres choses et les plus petites et les plus viles par-

¹ Plus tard Pascal a reproduit cette considération dans les matériaux de son grand ouvrage. (Voy. Tom. II de cette édition.)

ties du monde représentent au moins par leur unité la parfaite unité qui ne se trouve qu'en Dieu, on ne peut pas légitimement leur porter le souverain respect, parce qu'il n'y a rien de si abominable aux yeux de Dieu et des hommes que l'idolâtrie, à cause qu'on y rend à la créature l'honneur qui n'est dû qu'au créateur. L'Écriture est pleine des vengeances que Dieu a exercées sur ceux qui en ont été coupables, et le premier commandement du Décalogue, qui enferme tous les autres, défend sur toutes choses d'adorer ses images. Mais comme il est beaucoup plus jaloux de nos affections que de nos respects, il est visible qu'il n'y a point de crime qui lui soit plus injurieux ni plus détestable que d'aimer souverainement les créatures, quoiqu'elles le représentent.

C'est pourquoi ceux à qui Dieu fait connaître ces grandes vérités doivent user de ces images pour jouir de celui qu'elles représentent, et ne demeurer pas éternellement dans cet aveuglement charnel et judaïque qui fait prendre la figure pour la réalité. Et ceux que Dieu, par la régénération, a retirés gratuitement du péché (qui est le véritable néant, parce qu'il est contraire à Dieu, qui est le véritable être) pour leur donner une place dans son Église qui est son véritable temple, après les avoir retirés gratuitement du néant au point de leur création, pour leur donner une place dans l'univers, ont une double obligation de le servir et de l'honorer, puisque en tant que créatures ils doivent se tenir dans l'ordre des créatures et ne pas profaner le lieu qu'ils remplissent, et qu'en tant que chrétiens, ils doivent sans cesse aspirer à se rendre dignes de faire partie

du corps de Jésus-Christ. Mais qu'au lieu que les créatures qui composent le monde s'acquittent de leur obligation en se tenant dans une perfection bornée, parce que la perfection du monde est aussi bornée, les enfants de Dieu ne doivent point mettre de limites à leur pureté et à leur perfection, parce qu'ils font partie d'un corps tout divin et infiniment parfait ; comme on voit que Jésus-Christ ne limite point le commandement de la perfection, et qu'il nous en propose un modèle où elle se trouve infinie quand il dit : « Soyez donc parfaits comme votre Père céleste est parfait. » Aussi c'est une erreur bien préjudiciable et bien ordinaire parmi les chrétiens et parmi ceux-là même qui font profession de piété, de se persuader qu'il y ait un certain degré de perfection dans lequel on soit en assurance et qu'il ne soit pas nécessaire de passer, puisqu'il n'y en a point qui ne soit mauvais si on s'y arrête, et dont on puisse éviter de tomber qu'en montant plus haut.

LETTRE DE PASCAL ET DE SA SŒUR JACQUELINE
A MADAME PERIER, LEUR SŒUR ¹.

A Paris, ce 5 novembre, après-midi, 1648.

Ma chère sœur,

Ta lettre nous a fait ressouvenir d'une brouillerie dont on avait perdu la mémoire, tant elle est absolument passée. Les éclaircissements un peu trop grands que nous avons procurés ont fait paraître le sujet géné-

¹ 1^{er} Recueil MS. du P. Guerrier, p. CV.

ral et ancien de nos plaintes, et les satisfactions que nous en avons faites ont adouci l'aigreur que mon père en avait conçue. Nous avons dit ce que tu avais déjà dit, sans savoir que tu l'eusses dit, et ¹ ensuite nous avons excusé de bouche ce que tu avais depuis excusé par écrit, sans savoir que tu l'eusses excusé; et nous n'avons su ce que tu as fait qu'après que nous l'avons eu fait nous-mêmes; car comme nous n'avions rien caché à mon père, il nous a aussi tout découvert et guéri ensuite tous nos soupçons. Tu sais combien ces embarras troublent la paix de la maison extérieure et intérieure, et combien dans ces rencontres on a besoin des avertissements que tu nous as donnés trop tard.

Nous avons à t'en donner nous-mêmes sur le sujet des tiens. Le premier est sur ce que tu mandes que nous t'avons appris ce que tu nous écris. 1° Je ne me souviens point de t'en avoir parlé, et si peu que cela m'a été très-nouveau; et de plus, quand cela serait vrai, je craindrais que tu ne l'eusses retenu humainement, si tu n'avais oublié la personne dont tu l'avais appris pour ne te ressouvenir que de Dieu qui peut seul te l'avoir véritablement enseigné. Si tu t'en souviens comme d'une bonne chose, tu ne saurais penser le tenir d'aucun autre, puisque ni toi ni les autres ne le peuvent apprendre que de Dieu seul. Car, encore que dans cette sorte de reconnaissance on ne s'arrête pas aux hommes à qui on s'adresse comme s'ils étaient auteurs du bien qu'on a reçu par leur entremise, néanmoins cela ne laisse point de former une petite opposition à la vue de Dieu,

¹ Le manuscrit de la bib. roy, *supp. franc.*, n. 1485, où se trouve aussi cette lettre, omet ici deux lignes entières.

et principalement dans les personnes qui ne sont pas entièrement épurées des impressions charnelles qui font considérer comme source de bien les objets qui le communiquent.

Ce n'est pas que nous ne devions reconnaître et nous ressouvenir des personnes dont nous tenons quelques instructions, quand ces personnes ont droit de les faire, comme les pères, les évêques et les directeurs, parce qu'ils sont les maîtres dont les autres sont les disciples. Mais quant à nous, il n'en est pas de même; car comme l'ange refusa les adorations d'un saint serviteur comme lui, nous te dirons, en te priant de n'user plus de ces termes d'une reconnaissance humaine, que tu te gardes de nous faire de pareils compliments, parce que nous sommes disciples comme toi.

Le second est sur ce que tu dis qu'il n'est pas nécessaire de nous répéter ces choses, puisque nous les savons déjà bien; ce qui nous fait craindre que tu ne mettes pas ici assez de différence entre les choses dont tu parles et celles dont le siècle parle ¹, puisqu'il est sans doute qu'il suffit d'avoir appris une fois celles-ci et de les avoir bien retenues, pour n'avoir plus besoin d'en être instruit, au lieu qu'il ne suffit pas d'avoir une fois compris celles de l'autre sorte ², et de les avoir connues de la bonne manière, c'est-à-dire par le mouvement intérieur de Dieu, pour en conserver la connaissance de la même sorte, quoique l'on en conserve bien

¹ Le manuscrit de la bibl. roy. omet ces mots : *et celles dont le siècle parle*, qui sont cependant indispensables pour le sens.

² Le manuscrit de la bibliot. roy. dit : *de toutes sortes*, ce qui n'a aucun sens.

le souvenir. Ce n'est pas qu'on ne s'en puisse souvenir, et qu'on ne retienne aussi facilement une épître de saint Paul qu'un livre de Virgile; mais les connaissances que nous acquérons de cette façon, aussi bien que leur continuation, ne sont qu'un effet de mémoire, au lieu que pour y entendre ce langage secret et étranger à ceux qui le sont du ciel, il faut que la même grâce, qui peut seule en donner la première intelligence, la continue et la rende toujours présente en la retraçant sans cesse dans le cœur des fidèles pour la faire toujours vivre; comme dans les bienheureux Dieu renouvelle continuellement leur béatitude, qui est un effet et une suite de la grâce; comme aussi l'Église tient que le Père produit continuellement le Fils et maintient l'éternité de son essence par une effusion de sa substance, qui est sans interruption aussi bien que sans fin.

Ainsi la continuation de la justice des fidèles n'est autre chose que la continuation de l'infusion de la grâce, et non pas une seule grâce qui subsiste toujours; et c'est ce qui nous apprend parfaitement la dépendance perpétuelle où nous sommes de la miséricorde de Dieu, puisque s'il en interrompt tant soit peu le cours, la sécheresse survient nécessairement. Dans cette nécessité, il est aisé de voir qu'il faut continuellement faire de nouveaux efforts pour acquérir cette nouveauté continue d'esprit, puisqu'on ne peut conserver la grâce¹ ancienne que par l'acquisition d'une nouvelle grâce, et qu'autrement on perdra celle qu'on pensera retenir,

¹ Le man. de la bibliot. roy. omet ces mots essentiels : *ancienne que par l'acquisition d'une nouvelle grâce.*

comme ceux qui voulant renfermer la lumière n'enferment que des ténèbres. Ainsi , nous devons veiller à purifier sans cesse l'intérieur, qui se salit toujours de nouvelles taches en retenant aussi les anciennes, puisque sans le renouvellement assidu on n'est pas capable de recevoir ce vin nouveau qui ne sera point mis en vieux vaisseaux.

C'est pourquoi tu ne dois pas craindre de nous remettre devant les yeux les choses que nous avons dans la mémoire, et qu'il faut faire rentrer dans le cœur, puisqu'il est sans doute que ton discours en peut mieux servir d'instrument à la grâce que non pas l'idée qui nous en reste en la mémoire, puisque la grâce est particulièrement accordée à la prière, et que cette charité que tu as eue pour nous est une prière du nombre de celles qu'on ne doit jamais interrompre. C'est ainsi qu'on ne doit jamais refuser de lire ni d'ouïr les choses saintes, si communes et si connues qu'elles soient ; car notre mémoire, aussi bien que les instructions qu'elle retient, n'est qu'un corps inanimé et judaïque sans l'esprit qui doit les vivifier. Et il arrive très-souvent que Dieu se sert de ces moyens extérieurs pour les faire comprendre et pour laisser d'autant moins de matière à la vanité des hommes lorsqu'ils reçoivent ainsi la grâce en eux-mêmes. C'est ainsi qu'un livre et un sermon, si communs qu'ils soient, apportent bien plus de fruit à celui qui s'y applique avec plus de disposition, que non pas l'excellence des discours plus relevés qui apportent d'ordinaire plus de plaisir que d'instruction ; et l'on voit quelquefois que ceux qui les écoutent comme il faut, quoique ignorants et presque stupides, sont tou-

chés au seul nom de Dieu et par les seules paroles qui les menacent de l'enfer, quoique ce soit tout ce qu'ils y comprennent et qu'ils le sussent aussi bien auparavant.

Le troisième est sur ce que tu dis que tu n'écris ces choses que pour nous faire entendre que tu es dans ce sentiment. Nous avons à te louer et à te remercier également sur ce sujet ; nous te louons de ta persévérance et te remercions du témoignage que tu nous en donnes. Nous avons déjà tiré cet aveu de M. Perier, et les choses que nous lui en avons fait dire nous en avaient assurés : nous ne pouvons te dire combien elles nous ont satisfaits, qu'en te représentant la joie que tu recevrais si tu entendais dire de nous la même chose.

Nous n'avons rien de particulier à te dire, sinon ¹ touchant le dessein de votre maison ². Nous savons que M. Perier prend trop à cœur ce qu'il entreprend pour songer pleinement à deux choses à la fois, et que ce dessein entier est si long, que pour l'achever, il faudrait qu'il fût longtemps sans penser à autre chose. Nous savons aussi bien que son projet n'est que pour une partie du bâtiment ; mais outre qu'elle n'est que trop longue elle seule, elle engage à l'achèvement du reste aussitôt qu'il n'y aura plus d'obstacle, de quelque résolution qu'on se fortifie pour s'en empêcher, principalement s'il emploie à bâtir le temps qu'il faudrait pour se détromper des

¹ Le manuscrit de la bibliot. roy. supprime le mot *sinon*, ce qui donne un sens tout contraire au véritable. Nous passons d'autres incorrrections légères du même manuscrit.

² Maison de campagne que M. Perier faisait bâtir et qui existe encore, à Bienassis, aux portes de Clermont.

charmes secrets qui s'y trouvent. Ainsi nous l'avons conseillé de bâtir bien moins qu'il ne prétendait et rien que le simple nécessaire, quoique sur le même dessein, afin qu'il n'ait pas de quoi s'y engager, et qu'il ne s'ôte pas aussi le moyen de le faire. Nous te prions d'y penser sérieusement, de t'en résoudre et de l'en conseiller, de peur qu'il arrive qu'il ait bien plus de prudence et qu'il donne bien plus de soin et de peine au bâtiment d'une maison qu'il n'est pas obligé de faire qu'à celui de cette tour mystique, dont tu sais que saint Augustin parle dans une de ses lettres, qu'il s'est engagé d'achever dans ses entretiens. Adieu. B. P. — J. P.

Post-scriptum de Jacqueline. — J'espère que je t'écrirai en mon particulier de mon affaire, dont je te manderai le détail; cependant prie Dieu pour son issue.

(a) Si tu sais quelque bonne âme, fais-la prier Dieu pour moi aussi.

Note du P. Guerrier. « Cette lettre est écrite de la main de mademoiselle Jacqueline Pascal. — (a) Cette ligne est écrite de la main de M. Pascal. »

LETTRE DE PASCAL A M. PERIER, SON BEAU-FRÈRE, AU
Sujet de la mort de M. PASCAL, SON PÈRE ¹.

A Paris, le 47 octobre 1651.

Puisque vous êtes maintenant informés l'un et l'autre ² de notre malheur commun, et que la lettre que

¹ 1^{er} Recueil MS. du P. Guerrier, pag. 1.

² M. et M^{me} Perier. — Étienne Pascal était mort le 24 septembre précédent.

nous avions commencée nous a donné quelque consolation par le récit des circonstances heureuses qui ont accompagné le sujet de notre affliction, je ne puis vous refuser celles qui me restent dans l'esprit et que je prie Dieu de me donner et de me renouveler de plusieurs que nous avons autrefois reçues de sa grâce et qui nous ont été nouvellement données de nos amis en cette occasion.

Je ne sais plus par où finissait la première lettre. Ma sœur l'a envoyée sans prendre garde qu'elle n'était pas finie. Il me semble seulement qu'elle contenait en substance quelques particularités de la conduite de Dieu sur la vie et sur la maladie, que je voudrais vous répéter ici, tant je les ai gravées dans le cœur et tant elles portent de consolation solide, si vous ne les pouviez voir vous-même dans la précédente lettre et si ma sœur ne devait pas vous en faire un récit plus exact à sa première commodité.

Je ne vous parlerai donc ici que de la conséquence que j'en tire, qui est, qu'ôtés ceux qui sont intéressés par les sentiments de la nature, il n'y a point de chrétien qui ne s'en doive réjouir.

Sur ce grand fondement, je vous commencerai ce que j'ai à dire par un discours bien consolatif à ceux qui ont assez de liberté d'esprit pour le concevoir au fort de la douleur.

310 C'est que nous devons chercher la consolation à nos maux, non pas dans nous-mêmes, non pas dans les hommes, non pas dans tout ce qui est créé; mais dans Dieu. Et la raison en est que toutes les créatures ne sont pas la première cause des accidents que nous ap-

pelons maux ; mais que la providence de Dieu en étant l'unique et véritable cause, l'arbitre et la souveraine, il est indubitable qu'il faut recourir directement à la source et remonter jusqu'à l'origine, pour trouver un solide allégement. Que si nous suivons ce précepte, et que nous envisagions cet événement, non pas comme un effet du hasard, non pas comme une nécessité fatale de la nature, non pas comme le jouet des éléments et des parties qui composent l'homme (car Dieu n'a pas abandonné ses élus au caprice et au hasard), mais comme une suite indispensable, inévitable, juste, sainte, utile au bien de l'Église et à l'exaltation du nom et de la grandeur de Dieu, d'un arrêt de sa providence connu de toute éternité pour être exécuté dans la plénitude de son temps, en telle année, en tel jour, en telle heure, en tel lieu, en telle manière ; et enfin que tout ce qui est arrivé a été de tout temps presçu et préordonné en Dieu ; si, dis-je, par un transport de grâce, nous considérons cet accident, non pas dans lui-même et hors de Dieu, mais hors de lui-même et dans l'intime de la volonté de Dieu, dans la justice de son arrêt, dans l'ordre de sa providence, qui en est la véritable cause, sans qui il ne fût pas arrivé, par qui seul il est arrivé et de la manière dont il est arrivé ; nous adorerons dans un humble silence la hauteur impénétrable de ses secrets, nous vénérerons la sainteté de ses arrêts, nous bénirons la conduite de sa providence ; et unissant notre volonté à celle de Dieu même, nous voudrions avec lui, en lui, et pour lui, la chose qu'il a voulue en nous et pour nous de toute éternité.

Considérons-la donc de la sorte et pratiquons cet en-

seignement que j'ai appris d'un grand homme dans le temps de notre plus grande affliction, qu'il n'y a de consolation qu'en la vérité seulement. Il est sans doute que Socrate et Sénèque n'ont rien de persuasif en cette occasion. Ils ont été sous l'erreur qui a aveuglé tous les hommes dans le premier : ils ont tous pris la mort comme naturelle à l'homme; et tous les discours qu'ils ont fondés sur ce faux principe sont si futiles, qu'ils ne servent qu'à montrer par leur inutilité combien l'homme en général est faible, puisque les plus hautes productions des plus grands d'entre les hommes sont si basses et si puériles.

Il n'en est pas de même de Jésus-Christ, il n'en est pas ainsi des livres canoniques : la vérité y est découverte, et la consolation y est jointe aussi infailliblement qu'elle est infailliblement séparée de l'erreur.

Considérons donc la mort dans la vérité que le Saint-Esprit nous a apprise. Nous avons cet admirable avantage de connaître que véritablement et effectivement la mort est une peine du péché, imposée à l'homme pour expier son crime, nécessaire à l'homme pour le purger du péché; que c'est la seule qui peut délivrer l'âme de la concupiscence des membres, sans laquelle les saints ne viennent point dans ce monde. Nous savons que la vie, et la vie des chrétiens, est un sacrifice continuel qui ³¹² ne peut être achevé que par la mort : nous savons que comme Jésus-Christ, étant ¹ au monde, s'est considéré et s'est offert à Dieu comme un holocauste et une véritable victime; que sa naissance, sa vie, sa mort, sa ré-

¹ MSS. de l'Orat. et *supp. franç.* : « Entrant au monde. »

surrection, son ascension et sa présence dans l'Eucharistie, et sa séance éternelle à la droite, ne sont qu'un seul et unique sacrifice; nous savons que ce qui est arrivé en Jésus-Christ doit arriver en tous ses membres.

Considérons donc la vie comme un sacrifice; et que les accidents de la vie ne fassent d'impression dans l'esprit des chrétiens qu'à proportion qu'ils interrompent ou qu'ils accomplissent ce sacrifice. N'appelons mal que ce qui rend la victime de Dieu victime du diable, mais appelons bien ce qui rend la victime du diable en Adam victime de Dieu; et sur cette règle examinons la nature de la mort.

Pour cette considération, il faut recourir à la personne de Jésus-Christ; car tout ce qui est dans les hommes est abominable, et comme Dieu ne considère les hommes que par le médiateur Jésus-Christ, les hommes aussi ne devraient regarder ni les autres ni eux-mêmes que médiatement par Jésus-Christ. Car si nous ne passons par le milieu nous ne trouverons en nous que de véritables malheurs ou des plaisirs abominables; mais si nous considérons toutes choses en Jésus-Christ, nous trouverons toute consolation, toute satisfaction, toute édification.

Considérons donc la mort en Jésus-Christ, et non pas sans Jésus-Christ. Sans Jésus-Christ elle est horrible, elle est détestable et l'horreur de la nature. En Jésus-Christ elle est tout autre; elle est aimable, sainte et la joie du fidèle. Tout est doux en Jésus-Christ, jusqu'à la mort; et c'est pourquoi il a souffert et est mort pour sanctifier la mort et les souffrances: et que comme Dieu et comme homme, il a été tout ce qu'il y a de

grand et tout ce qu'il y a d'abject, afin de sanctifier en soi toutes choses, excepté le péché, et pour être modèle de toutes les conditions.

Pour considérer ce que c'est que la mort, et la mort en Jésus-Christ, il faut voir quel rang elle tient dans son sacrifice continuel et sans interruption, et pour cela remarquer que dans les sacrifices la principale partie est la mort de l'hostie. L'oblation et la sanctification qui précèdent sont des dispositions; mais l'accomplissement est la mort dans laquelle, par l'anéantissement de la vie, la créature rend à Dieu tout l'hommage dont elle est capable, en s'anéantissant devant les yeux de sa majesté et en adorant sa souveraine existence, qui seule existe réellement. Il est vrai qu'il y a une autre partie après la mort de l'hostie, sans laquelle sa mort est inutile; c'est l'acceptation que Dieu fait du sacrifice. C'est ce qui est dit dans l'Écriture : *Et odoratus est Dominus suavitatem* ¹ : *Et Dieu a odoré et reçu l'odeur du sacrifice*. C'est véritablement celle-là qui couronne l'oblation; mais elle est plutôt une action de Dieu vers la créature, que de la créature envers Dieu et n'empêche pas que la dernière action de la créature ne soit la mort.

Toutes ces choses ont été accomplies en Jésus-Christ. En entrant au monde, il s'est offert : *Obtulit semetipsum per Spiritum sanctum* ². *Ingressus mundum, dixit : Hostiam noluisti* ³. *Tunc dixi : Ecce venio. In*

¹ Genèse, 8. 21. *Et odoratus est Dominus odorem suavitatis.*

² Hebr., 9. 14.

³ Hebr., 10. 5, 7. *Ingressus mundum dixit : hostiam et oblationem noluisti : corpus autem aptasti mihi.*

344 capite, etc. ¹ : *Il s'est offert par le Saint-Esprit. En entrant au monde, Jésus-Christ a dit : Seigneur, les sacrifices ne te sont point agréables; mais tu m'as donné un corps. Lors j'ai dit : Voici que je viens pour faire, ô Dieu, ta volonté, et ta loi est dans le milieu de mon cœur.* Voilà son oblation. Sa sanctification a été immédiate de son oblation. Ce sacrifice a duré toute sa vie, et a été accompli par sa mort. *Il a fallu qu'il ait passé par les souffrances, pour entrer en sa gloire ²; et, quoiqu'il fût fils de Dieu, il a fallu qu'il ait appris l'obéissance ³.* Mais au jour de sa chair, ayant crié avec grands cris à celui qui le pouvait sauver de mort, il a été exaucé pour sa révérence, et Dieu l'a ressuscité et envoyé sa gloire, figurée autrefois par le feu du ciel qui tombait sur les victimes, pour brûler et consumer son corps et le faire vivre spirituel de la vie de la gloire. C'est ce que Jésus-Christ a obtenu et qui a été accompli par sa résurrection.

Ainsi ce sacrifice étant parfait par la mort de Jésus-Christ, et consommé même en son corps par sa résurrection où l'image de la chair du péché a été absorbée par la gloire, Jésus-Christ avait tout achevé de sa part; il ne restait que le sacrifice fût accepté de Dieu, que comme la fumée s'élevait et portait l'odeur au trône de Dieu, aussi Jésus-Christ fût, en cet état d'immola-

¹ Psalm 39, *Tunc dixi: Ecce venio. In capite libri scriptum est de me ut facerem voluntatem tuam: Deus meus volui et legem tuam in medio cordis mei.*

On voit, par l'inexactitude habituelle de ses citations, que Pascal cite presque toujours de mémoire les passages de la Bible.

² Luc., 24. 26.

³ Hebr., 5. 7. 8.

tion parfaite, offert, porté et reçu au trône de Dieu même : et c'est ce qui a été accompli en l'ascension en laquelle il est monté ; et par sa propre force *et par la force de son Saint-Esprit* qui l'environnait de toutes parts, il a été enlevé comme la fumée des victimes, figures de Jésus-Christ, était portée en haut par l'air qui
315 la soutenait, figure du Saint-Esprit : et les Actes des apôtres nous marquent expressément qu'il fut reçu au ciel. pour nous assurer que ce saint sacrifice accompli en terre a été reçu et acceptable à Dieu, reçu dans le sein de Dieu où il brûle de la gloire dans les siècles des siècles.

Voilà l'état des choses en notre souverain Seigneur. Considérons-les en nous maintenant. Dès le moment que nous entrons dans l'Église qui est le monde des fidèles et particulièrement des élus, où Jésus-Christ entra dès le moment de son incarnation par un privilège particulier au fils unique de Dieu, nous sommes offerts et sanctifiés. Ce sacrifice se continue par la vie, et s'accomplit à la mort dans laquelle l'âme quittant véritablement tous les vices et l'amour de la terre, dont la contagion l'infecte toujours durant cette vie, elle achève son immolation et est reçue dans le sein de Dieu.

Ne nous affligeons donc pas comme les païens qui n'ont point d'espérance. Nous n'avons pas perdu mon père au moment de sa mort : nous l'avons perdu, pour ainsi dire, dès qu'il entra dans l'Église par le baptême. Dès lors il était à Dieu ; sa vie était vouée à Dieu ; ses actions ne regardaient le monde que pour Dieu. Dans sa mort il s'est totalement détaché des péchés ; et c'est

en ce moment qu'il a été reçu de Dieu, et que son sacrifice a reçu son accomplissement et son couronnement.

Il a donc fait ce qu'il avait voué : il a achevé l'œuvre que Dieu lui avait donnée à faire ; il a accompli la seule chose pour laquelle il était créé. La volonté de Dieu est accomplie en lui, et sa volonté est absorbée en Dieu. Que notre volonté ne sépare donc pas ce que Dieu a uni ; et étouffons ou modérons, par l'intelligence de la vérité, les sentiments de la nature corrompue et déçue
316 qui n'a que les fausses images, et qui trouble par ses illusions la sainteté des sentiments que la vérité et l'Évangile nous doit donner.

Ne considérons donc plus la mort comme des païens, mais comme les chrétiens, c'est-à-dire avec l'espérance comme saint Paul l'ordonne, puisque c'est le privilège spécial des chrétiens. Ne considérons plus un corps comme une charogne infecte, car la nature trompeuse se le figure de la sorte ; mais comme le temple inviolable et éternel du Saint-Esprit, comme la foi l'apprend. Car nous savons que les corps saints sont habités par le Saint-Esprit jusqu'à la résurrection qui se fera par la vertu de cet esprit qui réside en eux pour cet effet¹. C'est pour cette raison que nous honorons les reliques des morts, et c'est sur ce vrai principe que l'on donnait autrefois l'Eucharistie dans la bouche des morts parce que, comme on savait qu'ils étaient le temple du Saint-Esprit, on croyait qu'ils méritaient d'être aussi unis à ce saint sacrement. Mais l'Église a

¹ Après les mots *pour cet effet*, la copie qui se trouve dans les *Mémoires* de mademoiselle Perier, ajoute : « C'est le sentiment des Pères. »

changé cette coutume; non pas pour ce que ces corps ne soient pas saints, mais par cette raison que l'eucharistie étant le pain de vie et des vivants, il ne doit pas être donné aux morts.

Ne considérons plus un homme comme ayant cessé de vivre, quoique la nature suggère; mais comme commençant à vivre, comme la vérité l'assure. Ne considérons plus son âme comme périée et réduite au néant, mais comme vivifiée et unie au souverain vivant: et corrigeons aussi¹, par l'attention à ces vérités, les sentiments d'erreur qui sont si empreints en nous-mêmes et ces mouvements d'horreur qui sont si naturels à l'homme.

Pour dompter plus fortement cette horreur, il faut en bien comprendre l'origine; et pour vous le toucher en peu de mots je suis obligé de vous dire en général qu'elle est la source de tous les vices et de tous les péchés. C'est ce que j'ai appris de deux très-grands et très-saints personnages. La vérité qui couvre ce mystère est que Dieu a créé l'homme avec deux amours,⁵¹⁷ l'un pour Dieu, l'autre pour soi-même; mais avec cette loi, que l'amour pour Dieu serait infini, c'est-à-dire sans aucune autre fin que Dieu même; et que l'amour pour soi-même serait fini et rapportant à Dieu.

L'homme en cet état non-seulement s'aimait sans péché, mais ne pouvait pas ne point s'aimer sans péché.

Depuis, le péché étant arrivé, l'homme a perdu le premier de ces amours; et l'amour pour soi-même étant resté seul dans cette grande âme capable d'un

¹ Il semble qu'il faudrait : ainsi.

amour infini, cet amour-propre s'est étendu et débordé dans le vide que l'amour de Dieu a quitté; et ainsi il s'est aimé seul et toutes choses pour soi, c'est-à-dire infiniment.

Voilà l'origine de l'amour-propre. Il était naturel à Adam, et juste en son innocence; mais il est devenu et criminel et immodéré, en suite de son péché.

Voilà la source de cet amour, et la cause de sa défectuosité et de son excès. Il en est de même du désir de dominer, de la paresse, et des autres. L'application en est aisée. Venons à notre seul sujet ¹. L'horreur de la mort était naturelle à Adam innocent parce que sa vie étant très-agréable à Dieu, elle devait être agréable à l'homme : et la mort était horrible lorsqu'elle finissait une vie conforme à la volonté de Dieu. Depuis, l'homme ayant péché, sa vie est devenue corrompue, son corps et son âme ennemis l'un de l'autre, et tous deux de Dieu. Cet horrible changement ayant infecté une si sainte vie, l'amour de la vie est néanmoins demeuré; ⁵¹⁸ et l'horreur de la mort étant restée pareille, ce qui était juste en Adam est injuste et criminel en nous.

Voilà l'origine de l'horreur de la mort, et la cause de sa défectuosité.

Éclairons donc l'erreur de la nature par la lumière de la foi. L'horreur de la mort est naturelle, mais c'est en l'état d'innocence; la mort à la vérité est horrible, mais c'est quand elle finit une vie toute pure.

Il était juste de la haïr, quand elle séparait une âme sainte d'un corps saint : mais il est juste de l'aimer,

¹ Le MS. de l'Oratoire et les *Mémoires* de Marg. Perier : *objet*.

quand elle sépare une âme sainte d'un corps impur. Il était juste de la fuir, quand elle rompait la paix entre l'âme et le corps ; mais non pas quand elle en calme la dissension irréconciliable. Enfin quand elle affligeait un corps innocent, quand elle ôtait au corps la liberté d'honorer Dieu, quand elle séparait de l'âme un corps soumis et coopérateur à ses volontés, quand elle finissait tous les biens dont l'homme est capable, il était juste de l'abhorrer : mais quand elle finit une vie impure, quand elle ôte au corps la liberté de pécher, quand elle délivre l'âme d'un rebelle très-puissant et contredisant tous les motifs de son salut, il est très-injuste d'en conserver les mêmes sentiments.

Ne quittons donc pas cet amour que la nature nous a donné pour la vie, puisque nous l'avons reçu de Dieu ; mais que ce soit pour la même vie pour laquelle Dieu nous l'a donné, et non pas pour un objet contraire.

En consentant à l'amour qu'Adam avait pour sa vie innocente, et que Jésus-Christ même a eu pour la sienne, portons-nous à haïr une vie contraire à celle que Jésus-Christ a aimée, et à n'appréhender que la mort que Jésus-Christ a appréhendée, qui arrive à un corps agréable à Dieu ; mais non pas à craindre une
 319 mort qui punissant un corps coupable et purgeant un corps vicieux, doit nous donner des sentiments tout contraires, si nous avons un peu de foi, d'espérance et de charité.

C'est un des grands principes du christianisme, que tout ce qui est arrivé à Jésus-Christ doit se passer dans l'âme et dans le corps de chaque chrétien : que comme Jésus-Christ a souffert durant sa vie mortelle, est mort

à cette vie mortelle, est ressuscité d'une nouvelle vie, est monté au ciel, et sied à la droite du Père; ainsi le corps et l'âme doivent souffrir, mourir, ressusciter, monter au ciel et seoir à la droite ¹.

Toutes ces choses s'accomplissent en l'âme durant cette vie, mais non pas dans le corps.

L'âme souffre et meurt au péché dans la pénitence et dans le baptême; l'âme ressuscite à une nouvelle vie dans le même baptême; l'âme quitte la terre et monte au ciel à l'heure de la mort, et sied à la droite au temps ou Dieu l'ordonne.

Aucune de ces choses n'arrive dans le corps durant cette vie; mais les mêmes choses s'y passent ensuite.

Car, à la mort, le corps meurt à sa vie mortelle: au jugement, il ressuscitera à une nouvelle vie: après le jugement, il montera au ciel, et sera ² à la droite.

Ainsi les mêmes choses arrivent au corps et à l'âme, mais en différents temps; et les changements du corps n'arrivent que quand ceux de l'âme sont accomplis, c'est-à-dire à l'heure de la mort: de sorte que la mort est le couronnement de la béatitude de l'âme, et le commencement de la béatitude du corps.

Voilà les admirables conduites de la sagesse de Dieu sur le salut des saints; et saint Augustin nous apprend sur ce sujet que Dieu en a disposé de la sorte, de peur ³²⁰ que si le corps de l'homme fût mort et ressuscité pour jamais dans le baptême, on ne fût entré dans l'obéissance de l'Évangile que par l'amour de la vie; au lieu

¹ Les *Mém.* de Marg. Perier et le MS. de l'Oratoire disent: à la dextre.

² Les mêmes MSS. disent: *seoir*.

que la grandeur de la foi éclate bien davantage lorsque l'on tend à l'immortalité par les ombres de la mort.

Voilà certainement qu'elle est notre créance et la foi que nous professons; et je crois qu'en voilà plus qu'il n'en faut pour aider vos consolations par mes petits efforts. Je n'entreprendrais pas de vous porter ce secours de mon propre, mais comme ce ne sont que des répétitions de ce que j'ai appris, je le fais avec assurance en priant Dieu de bénir ces semences et de leur donner de l'accroissement, car sans lui nous ne pouvons rien faire et ses plus saintes paroles ne prennent point en nous, comme il l'a dit lui-même.

Ce n'est pas que je souhaite que vous soyez sans ressentiment : le coup est trop sensible; il serait même insupportable sans un secours surnaturel. Il n'est donc pas juste que nous soyons sans douleur comme des anges qui n'ont aucun sentiment de la nature; mais il n'est pas juste aussi que nous soyons sans consolation comme des païens qui n'ont aucun sentiment de la grâce : mais il est juste que nous soyons affligés et consolés comme chrétiens et que la consolation de la grâce l'emporte par-dessus les sentiments de la nature; que nous disions comme les apôtres : « Nous sommes persécutés et nous bénissons, » afin que la grâce soit non-seulement en nous, mais victorieuse en nous; qu'ainsi en sanctifiant le nom de notre Père sa volonté soit faite la nôtre; que sa grâce règne et domine sur la nature, et que nos afflictions soient comme la matière d'un sacrifice que sa grâce consume¹ et anéantisse pour

¹ Les *Mém.* de Marg. Perier et le MS. de l'Oratoire disent : *consume*.

la gloire de Dieu ; et que ces sacrifices particuliers honorent et préviennent le sacrifice universel où la nature entière doit être consommée par la puissance de Jésus-Christ.

Ainsi nous tirerons avantage de nos propres imperfections, puisqu'elles serviront de matière à cet holocauste : car c'est le but des vrais chrétiens de profiter de leurs propres imperfections, parce que tout coopère en bien pour les élus.

Et si nous y prenons garde de près, nous trouverons de grands avantages pour notre édification, en considérant la chose dans la vérité comme nous avons dit tantôt.

³²⁴ Car, puisqu'il est véritable que la mort du corps n'est que l'image de celle de l'âme, et que nous bâtissons sur ce principe qu'en cette rencontre nous avons tous les sujets possibles de bien espérer de son salut, il est certain que si nous ne pouvons arrêter le cours du déplaisir, nous en devons tirer ce profit que puisque la mort du corps est si terrible qu'elle nous cause de tels mouvements, celle de l'âme nous en devrait bien causer de plus inconsolables. Dieu nous a envoyé la première ; Dieu a détourné la seconde. Considérons donc la grandeur de nos biens dans la grandeur de nos maux, et que l'excès de notre douleur soit la mesure de celui ¹ de notre joie.

Il n'y a rien qui la puisse modérer, sinon la crainte qu'il ne languisse pour quelque temps dans les peines qui sont destinées à purger le reste des péchés de cette

¹ Les mêmes MSS. disent : *celle* de notre joie.

vie ; et c'est pour fléchir la colère de Dieu sur lui que nous devons soigneusement nous employer.

La prière et les sacrifices sont un souverain remède à ses peines. Mais j'ai appris d'un saint homme dans notre affliction qu'une des plus solides et plus utiles charités envers les morts est de faire les choses qu'ils nous ordonneraient s'ils étaient encore au monde, et de pratiquer les saints avis qu'ils nous ont donnés, et de nous mettre pour eux en l'état auquel ils nous souhaitent à présent.

Par cette pratique, nous les faisons revivre en nous en quelque sorte, puisque ce sont leurs conseils qui sont encore vivants et agissants en nous ; et comme les hérésiarques sont punis en l'autre vie des péchés auxquels ils ont engagé leurs sectateurs dans lesquels leur venin vit encore, ainsi les morts sont récompensés, outre leur propre mérite, pour ceux auxquels ils ont donné suite par leurs conseils et par leur exemple.

Faisons-le donc revivre devant Dieu en nous de tout notre pouvoir ; et consolons-nous en l'union de nos cœurs dans laquelle il me semble qu'il vit encore et que notre réunion nous rend en quelque sorte sa présence, comme Jésus-Christ se rend présent en l'assemblée de ses fidèles.

Je prie Dieu de former et maintenir en nous ces sentiments et de continuer ceux qu'il me semble qu'il me donne d'avoir pour vous et pour ma sœur plus de tendresse que jamais ; car il me semble que l'amour que nous avons pour mon père ne doit pas être perdu, et que nous en devons faire une réfusion sur nous-mêmes, et que nous devons principalement hériter de l'affection

qu'il nous portait, pour nous aimer encore plus cordialement s'il est possible.

Je prie Dieu de nous fortifier dans ces résolutions, et sur cette espérance je vous conjure d'agréeer que je vous donne un avis que vous prendriez bien sans moi; mais je ne laisserai pas de le faire. C'est qu'après avoir trouvé des sujets de consolation pour sa personne, nous n'en venions point à manquer pour la nôtre par les prévoyances des besoins et des utilités que nous aurions de sa présence.

C'est moi qui y suis le plus intéressé. Si je l'eusse perdu il y a six ans je me serais perdu, et quoique je croie en avoir à présent une nécessité moins absolue, je sais qu'il m'aurait été encore nécessaire dix ans et utile toute ma vie.

Mais nous devons espérer que Dieu l'ayant ordonné en tel temps, en tel lieu, en telle manière, sans doute c'est le plus expédient pour sa gloire et pour notre salut.

Quelque étrange que cela paraisse, je crois qu'on en doit estimer de la sorte en tous les événements et que, quelques sinistres qu'ils nous paraissent, nous devons espérer que Dieu en tirera la source de notre joie si nous lui en remettons la conduite.

Nous connaissons des personnes de condition qui ont appréhendé des morts domestiques que Dieu a peut-être détournées à leur prière, qui ont été cause ou occasion de tant de misères qu'il serait à souhaiter qu'ils n'eussent pas été exaucés.

322 L'homme est assurément trop infirme pour pouvoir juger sainement de la suite des choses futures.

Espérons donc en Dieu, et ne nous fatiguons pas par des prévoyances indiscrètes et téméraires.

Remettons-nous à Dieu pour la conduite de nos vies, et que le déplaisir ne soit pas dominant en nous.

Saint Augustin nous apprend qu'il y a dans chaque homme un serpent, une Ève et un Adam. Le serpent sont les sens et notre nature ; l'Ève est l'appétit concupiscible, et l'Adam est la raison. La nature nous tente continuellement, l'appétit concupiscible désire souvent ; mais le péché n'est pas achevé, si la raison ne consent.

Laissons donc agir ce serpent et cette Ève, si nous ne pouvons l'empêcher ; mais prions Dieu que sa grâce fortifie tellement notre Adam qu'il demeure victorieux ; et que Jésus-Christ en soit vainqueur, et qu'il règne éternellement en nous. Amen.

Note du P. Guerrier : « J'ai transcrit cette lettre sur l'original écrit de la main de M. Pascal. »

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE PASCAL A M. PERIER ¹.

De Paris, le vendredi 6 juin 1653.

Je viens de recevoir votre lettre où était celle de ma sœur, que je n'ai pas eu le loisir de lire, et de plus je crois que cela serait inutile.

Ma sœur fit hier profession, jeudi 3 juin 1653. Il m'a été impossible de retarder : M^{rs}. de Port-Royal craignaient qu'un petit retardement en apportât un grand et voulaient la hâter par cette raison que ils

¹ Il Recueil MS. du P. Guerrier, pag. 182.

espèrent la mettre bientôt dans les charges ; et partant il faut hâter, parce qu'il faut qu'elles aient pour cela plusieurs années de profession. Voilà de quoi ils m'ont payé. Enfin, je ne l'ai pu... etc.

Note du P. Guerrier: « Copié sur l'original. »

EXTRAITS DE QUELQUES LETTRES A MADEMOISELLE DE
ROANNEZ ¹.

I.

1656.

Pour répondre à tous vos articles et bien écrire malgré mon peu de temps.

Je suis ravi de ce que vous goûtez le livre de M. de Laval ² et les Méditations sur la grâce ; j'en tire de grandes conséquences pour ce que je souhaite ³.

Je mande le détail de cette condamnation qui vous avait effrayée ; cela n'est rien du tout, Dieu merci, et c'est un miracle de ce qu'on n'y fait pas pis, puisque les ennemis de la vérité ont le pouvoir et la volonté de l'opprimer ⁴. Peut-être êtes-vous de celles qui méritent

¹ Il^e Recueil MS. du P. Guerrier, pag. 117. — Ces Extraits, qui se trouvent aussi dans les MSS. *supplém. franç.* et de l'Oratoire, à la Bibl. Roy., et en partie dans celui de la Bibliothèque de Troyes, n^o 421, ne portent aucune date.

² Le duc de Luynes a publié, sous ce pseudonyme, plusieurs ouvrages de piété, entr'autres la *Paraphrase littérale et mystique des Psaumes*, en 1630. Ce livre est probablement celui dont il est ici question.

³ Ce que Pascal souhaitait c'était, comme nous l'avons dit dans notre Introduction, que mademoiselle de Roannez se fit religieuse. Elle entra, en effet, à Port-Royal en 1637 et commença son noviciat ; mais sa vocation échoua. (Voyez à ce sujet la Notice de Marg. Perier, Appendix, n^o I.)

⁴ Il s'agit ici évidemment de la condamnation d'Arnauld en Sor-

que Dieu ne l'abandonne pas et ne la retire pas de la terre qui s'en est rendue si indigne, et il est assuré que vous servez à l'Église par vos prières si l'Église ²⁶⁹ vous a servi par les siennes. Car c'est l'Église qui mérite avec Jésus-Christ qui en est inséparable, la conversion de tous ceux qui ne sont pas dans la vérité ; et ce sont ensuite ces personnes converties qui secourent la mère qui les a délivrées. Je loue de tout mon cœur le petit zèle que j'ai reconnu dans votre lettre pour l'union avec le pape. Le corps n'est non plus vivant sans le chef, que le chef sans le corps. Quiconque se sépare de l'un ou de l'autre n'est plus du corps et n'appartient plus à Jésus-Christ. Je ne sais s'il y a des personnes dans l'Église plus attachées à cette unité de corps que ceux que vous appelez nôtres. Nous savons que toutes les vertus, le martyre, les austérités et toutes les bonnes œuvres sont inutiles hors de l'Église et de la communion du chef de l'Église, qui est le pape.

Je ne me séparerai jamais de sa communion, au moins je prie Dieu de m'en faire la grâce ; sans quoi je serais perdu pour jamais.

Je vous fais une espèce de profession de foi et je ne sais pourquoi ; mais je ne l'effacerai pas ni ne recommencerai pas.

M. Du Gas m'a parlé ce matin de votre lettre avec autant d'étonnement et de joie qu'on en peut avoir : il ne sait où vous avez pris ce qu'il m'a rapporté de vos paroles ; il m'en a dit des choses surprenantes et qui ne

bonne. Cette lettre est donc de l'année 1656. Les suivantes paraissent être de la même année, sauf les dernières qui sont peut-être du commencement de 1657.

me surprennent plus tant. Je commence à m'accoutumer à vous et à la grâce que Dieu vous fait, et néanmoins je vous avoue qu'elle m'est toujours nouvelle comme elle est toujours nouvelle en effet.

Car c'est un flux continuel de grâces que l'Écriture compare à un fleuve et à la lumière que le soleil envoie incessamment hors de soi et qui est toujours nouvelle, en sorte que s'il cessait un instant d'en envoyer, toute celle qu'on aurait reçue disparaîtrait et on resterait dans l'obscurité.

Il m'a dit qu'il avait commencé à vous répondre et qu'il le transcrirait pour le rendre plus lisible, et qu'en même temps il l'étendrait. Mais il vient de me l'envoyer avec un petit billet où il me mande qu'il n'a pu ni le transcrire ni l'étendre ; cela me fait croire que cela sera mal écrit. Je suis témoin de son peu de loisir et du désir qu'il avait d'en avoir pour vous.

Je prends part à la joie que vous donnera l'affaire des * * *, car je vois bien que vous vous intéressez pour l'Église : vous lui êtes bien obligée. Il y a seize cents ans qu'elle gémit pour vous. Il est temps de gémir pour elle et pour nous tout ensemble, et de lui donner tout ce qui nous reste de vie, puisque Jésus-Christ n'a pris la sienne que pour la perdre pour elle et pour nous.

II.

Octobre 1656.

Il me semble que vous prenez assez de part au miracle pour vous mander en particulier que la vérification

¹ Dans le manuscrit de l'Oratoire : *des religieuses*.

en est achevée par l'Église comme vous le verrez par cette sentence de M. le grand vicaire ¹.

255 Il y a si peu de personnes à qui Dieu se fasse paraître par ces coups extraordinaires, qu'on doit bien profiter de ces occasions, puisqu'il ne sort du secret de la nature qui le couvre que pour exciter notre foi à le servir avec d'autant plus d'ardeur que nous le connaissons avec plus de certitude.

Si Dieu se découvrait continuellement aux hommes, il n'y aurait point de mérite à le croire ; et, s'il ne se découvrait jamais, il y aurait peu de foi. Mais il se cache ordinairement et se découvre rarement à ceux qu'il veut engager dans son service. Cet étrange secret, dans lequel Dieu s'est retiré impénétrable à la vue des hom-
256 mes, est une grande leçon pour nous porter à la solitude loin de la vue des hommes. Il est demeuré caché sous le voile de la nature qui nous le couvre jusques à l'Incarnation ; et quand il a fallu qu'il ait paru, il s'est encore plus caché en se couvrant de l'humanité. Il était bien plus reconnaissable quand il était invisible que non pas quand il s'est rendu visible. Et enfin, quand il a voulu accomplir la promesse qu'il fit à ses apôtres de demeurer avec les hommes jusqu'à son dernier avènement, il a choisi d'y demeurer dans le plus étrange et le plus obscur secret de tous, qui sont les espèces de l'Eucharistie. C'est ce sacrement que saint Jean appelle dans l'Apocalypse *une manne cachée* ; et je crois qu'Isaïe le voyait en cet état, lorsqu'il dit en esprit de prophétie :

¹ Cette sentence qui *approuvait* la guérison miraculeuse opérée par l'attouchement de la sainte épine sur Marg. Perier, nièce de Pascal, est du 22 octobre 1656, ce qui donne avec certitude la date approximative de cette lettre. Pascal était alors au fort des Provinciales.

Véritablement tu es un Dieu caché. C'est là le dernier secret où il peut être. Le voile de la nature qui couvre Dieu a été pénétré par plusieurs infidèles qui, comme dit saint Paul, ont reconnu un Dieu invisible par la nature visible. Les chrétiens hérétiques l'ont connu à travers son humanité et adorent Jésus-Christ Dieu et homme. Mais de le reconnaître sous des espèces de pain, c'est le propre des seuls catholiques : il n'y a que nous que Dieu éclaire jusque là. On peut ajouter à ces considérations le secret de l'Esprit de Dieu caché encore dans l'Écriture. Car il y a deux sens parfaits, le littéral et le mystique; et les Juifs s'arrêtant à l'un ne pensent pas seulement qu'il y en ait un autre et ne songent pas à le chercher, de même que les impies, voyant les effets naturels, les attribuent à la nature, sans penser qu'il y en ait un autre auteur et, comme les Juifs, voyant un homme parfait en Jésus-Christ, n'ont pas pensé à y
257 chercher une autre nature : *Nous n'avons pas pensé que ce fût lui*, dit encore Isaïe; et de même enfin que les hérétiques, voyant les apparences parfaites du pain dans l'Eucharistie, ne pensent pas à y chercher une autre substance. Toutes choses couvrent quelque mystère; toutes choses sont des voiles qui couvrent Dieu. Les chrétiens doivent le reconnaître en tout. Les afflictions temporelles couvrent les biens éternels où elles conduisent. Les joies temporelles couvrent les maux éternels qu'elles causent. Prions Dieu de nous le faire reconnaître et servir en tout; et rendons-lui des grâces infinies de ce que s'étant caché en toutes choses pour les autres, il s'est découvert en toutes choses et en tant de manières pour nous.

III.

Je ne sais comment vous aurez reçu la perte de vos lettres. Je voudrais bien que vous l'eussiez prise comme il faut. Il est temps de commencer à juger de ce qui est bon ou mauvais par la volonté de Dieu, qui ne peut être ni injuste ni aveugle, et non pas par la nôtre propre qui est toujours pleine de malice et d'erreur. Si vous avez eu ces sentiments, j'en serai bien content, afin que vous vous en soyez consolée sur une raison plus solide que celle que j'ai à vous dire, qui est que j'espère qu'elles se retrouveront. On m'a déjà apporté celle du 5; et quoique ce ne soit pas la plus importante, car celle de M. Du Gas l'est davantage, néanmoins cela me fait espérer de ravoïr l'autre.

Je ne sais pourquoi vous vous plaignez de ce que je n'avais rien écrit pour vous, je ne vous sépare point vous deux, et je songe sans cesse à l'un et à l'autre. Vous voyez bien que mes autres lettres, et encore celle-ci, vous regardent assez. En vérité, je ne puis m'empêcher de vous dire que je voudrais être infallible dans mes jugements, vous ne seriez pas mal si cela était, car je suis bien content de vous, mais mon jugement n'est rien. Je dis cela sur la manière dont je vois que vous parlez de ce bon cordelier persécuté, et de ce que fait le *. Je ne suis pas surpris de voir M. N. s'y intéresser, je suis accoutumé à son zèle, mais le vôtre m'est tout à fait nouveau; c'est ce langage nouveau que produit ordinairement le cœur nouveau. 270 Jésus-Christ a donné dans l'Évangile cette marque pour

reconnaître ceux qui ont la foi, qui est qu'ils parleront un langage nouveau; et en effet le renouvellement des pensées et des désirs cause celui des discours. Ce que vous dites des jours où vous vous êtes trouvée seule, et la consolation que vous donne la lecture sont des choses que M. N. sera bien aise de savoir quand je les lui ferai voir et ma sœur aussi. Ce sont assurément des choses nouvelles, mais qu'il faut sans cesse renouveler, car cette nouveauté, qui ne peut déplaire à Dieu comme le vieil homme ne lui peut plaire, est différente des nouveautés de la terre, en ce que les choses du monde, quelque nouvelles qu'elles soient, vieillissent en durant; au lieu que cet esprit ²⁷¹ nouveau se renouvelle d'autant plus, qu'il dure davantage. Notre vieil homme périt, dit saint Paul, et se renouvelle de jour en jour, et ne sera parfaitement nouveau que dans l'éternité, où l'on chantera sans cesse ce cantique nouveau dont parle David dans les psaumes de Laudes ¹, c'est-à-dire ce chant qui part de l'esprit nouveau de la charité.

Je vous dirai pour nouvelle de ce qui touche ces deux personnes que je vois bien que leur zèle ne se refroidit pas; cela m'étonne, car il est bien plus rare de voir continuer dans la piété que d'y voir entrer. Je les ai toujours dans l'esprit et principalement celle du miracle ², parce qu'il y a quelque chose de plus extraordinaire, quoique l'autre le soit aussi beaucoup et quasi sans exemple. Il est certain que les grâces que Dieu fait en cette vie sont la mesure de la gloire

¹ Psaume 32. 3.

² Marguerite Perier qu'on appelait alors *la petite miraculeuse*.

qu'il prépare en l'autre. Aussi, quand je prévois la fin et le couronnement de son ouvrage par les commencements qui en paraissent dans les personnes de piété, j'entre en une vénération qui me transit de respect envers ceux qu'il semble avoir choisis pour ses élus. Je vous avoue qu'il me semble que je les vois déjà dans un de ces trônes où ceux qui auront tout quitté jugeront le monde avec Jésus-Christ, selon la promesse qu'il en a faite. Mais quand je viens à penser que ces mêmes personnes peuvent tomber et être au contraire au nombre malheureux des jugés, et qu'il y en aura tant qui tomberont de la gloire et qui laisseront prendre à d'autres par leur négligence la couronne que Dieu leur avait offerte, je ne puis souffrir cette pensée; et l'effroi que j'aurais de les voir en cet état éternel de misère, après les avoir imaginées avec tant de raison dans l'autre état, me fait détourner l'esprit de cette idée et revenir à Dieu pour le prier de ne pas abandonner les faibles créatures qu'il s'est acquises, et à lui dire pour les deux personnes que vous savez ce que l'Église dit aujourd'hui avec saint Paul : *Seigneur, achevez vous-même l'ouvrage que vous-même avez commencé.* Saint Paul se considérait souvent en ces deux états, et c'est ce qui lui fait dire ailleurs : *Je châtie mon corps, de peur que moi-même, qui convertis tant de peuples, je ne devienne réprouvé.* Je finis donc par ces paroles de Job : *J'ai toujours craint le Seigneur comme les flots d'une mer furieuse et enflée pour m'engloutir.* Et ailleurs : *Bienheureux est l'homme qui est toujours en crainte.*

IV.

275 Il est bien assuré qu'on ne se détache jamais sans
 276 douleur. On ne sent pas son lien quand on suit volontairement celui qui entraîne, comme dit saint Augustin; mais quand on commence à résister et à marcher en s'éloignant, on souffre bien; le lien s'étend et endure toute la violence; et ce lien est notre propre corps qui ne se rompt qu'à la mort. Notre Seigneur a dit que, *depuis la venue de Jean-Baptiste*, c'est-à-dire depuis son avènement dans chaque fidèle, *le royaume de Dieu souffre violence et que les violents le ravissent*¹. Avant que l'on soit touché, on n'a que le poids de sa concupiscence, qui porte à la terre. Quand Dieu attire en haut, ces deux efforts contraires font cette violence que Dieu seul peut faire surmonter. *Mais nous pouvons tout*, dit saint Léon, *avec celui sans lequel nous ne pouvons rien*. Il faut donc se résoudre à souffrir cette guerre toute sa vie; car il n'y a point ici de paix. *Jésus-Christ est venu apporter le couteau, et non pas la paix*². Mais néanmoins il faut avouer que comme l'écriture dit que la *sagesse des hommes n'est que folie devant Dieu*³, aussi on peut dire que cette guerre qui paraît dure aux hommes est une paix devant Dieu; car c'est cette paix que Jésus-Christ a aussi apportée. Elle ne sera néanmoins parfaite que quand le corps sera détruit; et c'est ce

¹ *Math*, 11. 12.

² *Id.*, 10. 34.

³ *Cor.*, 3. 19.

qui fait souhaiter la mort, en souffrant néanmoins de bon cœur la vie pour l'amour de celui qui a souffert pour nous et la vie et la mort, et qui peut nous donner plus de biens que nous ne pouvons ni demander ni imaginer, comme dit saint Paul en l'épître de la messe d'aujourd'hui ¹.

V.

Je ne crains plus rien pour vous, Dieu merci, et j'ai une espérance admirable. C'est une parole bien consolante que celle de Jésus-Christ : *il sera donné à ceux qui ont déjà*. Par cette promesse ceux qui ont beaucoup reçu ont droit d'espérer davantage, et ainsi ceux qui ont reçu extraordinairement doivent espérer extraordinairement. J'essaie autant que je puis de ne m'affliger de rien, et de prendre tout ce qui arrive pour le meilleur ². Je crois que c'est un devoir et qu'on pèche en ne le faisant pas. Car enfin la raison pour laquelle les péchés sont péchés c'est seulement parce qu'ils sont contraires à la volonté de Dieu : et ainsi l'essence du péché consistant à avoir une volonté opposée à celle que nous connaissons en Dieu, il est visible, ce me semble, que quand il nous découvre sa volonté par les événements, ce serait un péché de ne s'y pas accommoder.

¹ Eph., 3. 20.

² M. de Sacy écrivant à M^{me} Perier à l'occasion de la mort de son fils aîné, lui rappelait cette parole de Pascal. « Je ne doute pas, mademoiselle, lui disait-il, que vous n'ayez eu dans l'esprit cette pensée de M. votre frère, qui me paraît admirable et que je n'ai vu qu'en lui seul : « Il faut tâcher, dit-il, de se consoler dans les plus grands « maux, et de prendre tout ce qui arrive pour le meilleur, etc. » Cette

J'ai appris que tout ce qui est arrivé a quelque chose d'admirable, puisque la volonté de Dieu y est marquée. Je le loue de tout mon cœur de la continuation faite de ses grâces, car je vois bien qu'elles ne diminuent point.

L'affaire du * ne va guère bien : c'est une chose qui fait trembler ceux qui ont de vrais mouvements de Dieu de voir la persécution qui se prépare non-seulement contre les personnes (ce serait peu), mais contre 278 la vérité. Sans mentir, Dieu est bien abandonné. Il me semble que c'est un temps où le service qu'on lui rend lui est bien agréable. Il veut que nous jugions de la grâce par la nature, et ainsi il permet de considérer que comme un prince chassé de son pays par ses sujets a des tendresses extrêmes pour ceux qui lui demeurent fidèles dans la révolte publique, de même il semble que Dieu considère avec une bonté particulière ceux qui défendent aujourd'hui la pureté de la religion et de la morale qui est si fort¹ combattue. Mais il y a cette différence entre les rois de la terre et le Roi des rois, que les princes ne rendent pas leurs sujets fidèles, mais qu'ils les trouvent tels : au lieu que Dieu ne trouve jamais les hommes qu'infidèles, et qu'il les rend fidèles quand ils le sont. De sorte qu'au lieu que les rois ont une obligation insigne à ceux qui demeurent dans leur obéissance, il arrive, au contraire, que ceux qui subsistent dans le

parole est d'autant plus considérable que celui qui l'a dite l'a pratiquée et qu'elle est encore plus l'effusion de son cœur que de son esprit. » (Lettre de M. Sacy, *Vies édifiantes des religieuses de Port-Royal*, tom. iv.)

¹ Les autres MSS. disent : « là fort... » .

service de Dieu lui sont eux-mêmes redevables infiniment. Continuons donc à le louer de cette grâce, s'il nous l'a faite, de laquelle nous le louerons dans l'éternité, et prions-le qu'il nous la fasse encore et qu'il ait pitié de nous et de l'Église entière, hors laquelle il n'y a que malédiction.

Je prends part au * persécuté ¹ dont vous parlez. Je vois bien que Dieu s'est réservé des serviteurs cachés comme il le dit à Élie. Je le prie que nous en soyons bien et comme il faut, en esprit et en vérité et sincèrement.

VI.

Quoi qu'il puisse arriver de l'affaire de *, il y en a assez, Dieu merci, de ce qui est déjà fait pour en tirer un admirable avantage contre ces maudites maximes. Il faut que ceux qui ont quelque part à cela en rendent de grandes grâces à Dieu, et que leurs parents et amis prient Dieu pour eux afin qu'ils ne tombent pas d'un si grand bonheur et d'un si grand honneur que Dieu leur a fait. Tous les honneurs du monde n'en sont que l'image; celui-là seul est solide et réel, et néanmoins il ²⁷⁷ est inutile sans la bonne disposition du cœur. Ce ne sont ni les austérités du corps, ni les agitations de l'esprit, mais les bons mouvements du cœur qui méritent et qui soutiennent les peines du corps et de l'esprit. ²⁷⁸ Car enfin il faut ces deux choses pour sanctifier : peines et plaisirs. Saint Paul a dit que *ceux qui entreront dans la bonne vie trouveront des troubles et des inquiétudes*

en grand nombre ¹. Cela doit consoler ceux qui en sentent, puisque, étant avertis que le chemin du ciel qu'ils cherchent en est rempli, ils doivent se réjouir de rencontrer des marques qu'ils sont dans le véritable chemin. Mais ces peines-là ne sont pas sans plaisirs, et ne sont jamais surmontées que par le plaisir. Car de même que ceux qui quittent Dieu pour retourner au monde, ne le font que parce qu'ils trouvent plus de douceur dans les plaisirs de la terre que dans ceux de l'union avec Dieu et que ce charme victorieux les entraîne et, les faisant repentir de leur premier choix, les rend *des pénitents du diable*, selon la parole de Tertullien : de même on ne quitterait jamais les plaisirs du monde pour embrasser la croix de Jésus-Christ, si on ne trouvait plus de douceur dans le mépris, dans la pauvreté, dans le dénûment, et dans le rebut des hommes, que dans les délices du péché. Et ainsi, comme dit Tertullien, *il ne faut pas croire que la vie des chrétiens soit une vie de tristesse*. On ne quitte les plaisirs que pour d'autres plus grands. *Priez toujours*, dit saint Paul, *rendez grâces toujours, réjouissez-vous toujours* ². C'est la joie d'avoir trouvé Dieu, qui est le principe de la tristesse de l'avoir offensé et de tout le changement de vie. Celui qui a trouvé le trésor dans un champ en a une telle joie, que cette joie, selon Jésus-Christ, lui fait vendre tout ce qu'il a pour l'acheter ³. Les gens du monde n'ont point cette joie *que le monde ne peut ni donner, ni ôter*, dit Jésus-

¹ Act., 14. 21.

² I Thess., 5. 16, 17, 18.

³ Math., 13, 44.

Christ même ¹. Les bienheureux ont cette joie sans aucune tristesse ; les gens du monde ont leur tristesse sans cette joie, et les chrétiens ont cette joie mêlée de la tristesse d'avoir suivi d'autres plaisirs, et de la crainte de la perdre par l'attrait de ces autres plaisirs qui nous tentent sans relâche. Et ainsi nous devons travailler sans cesse à nous conserver cette joie qui modère notre crainte, et à conserver cette crainte qui conserve notre joie, et selon qu'on se sent trop emporter vers l'une se pencher vers l'autre pour demeurer debout. *Souvenez-vous des biens dans les jours d'affliction, et souvenez-vous de l'affliction dans les jours de réjouissance*, dit l'Écriture ², jusqu'à ce que la promesse que Jésus-Christ nous a faite de rendre sa joie pleine en nous soit accomplie. Ne nous laissons donc pas abattre à la tristesse, et ne croyons pas que la piété ne consiste qu'en une amertume sans consolation. La véritable piété, qui ne se trouve parfaite que dans le ciel, est si pleine de satisfactions, qu'elle en remplit et l'entrée et le progrès et le couronnement. C'est une lumière si éclatante, qu'elle rejallit sur tout ce qui lui appartient ; et s'il y a quelque tristesse mêlée, et surtout à l'entrée, c'est de nous qu'elle vient et non pas de la vertu ; car ce n'est pas l'effet de la piété qui commence d'être en nous, mais de l'impiété qui y est encore ³. Otons l'impiété et la joie sera sans mélange. Ne nous en pre-

¹ Jean, 14. 27, 46, 42.

² Eccl., 11. 27.

³ Ce passage est reproduit presque textuellement dans la Pensée qui commence par ces mots : « Il est vrai qu'il y a de la peine en entrant dans la piété, etc. » (Voy. page 94 du manuscrit autogr. et deuxième volume de la présente édition.)

nous donc pas à la dévotion mais à nous-mêmes, et n'y cherchons du soulagement que par notre correction.

VII.

Je suis bien aise de l'espérance que vous me donnez du bon succès de l'affaire dont vous craignez de la vanité. Il y a à craindre partout, car si elle réussissait, j'en craindrais cette mauvaise tristesse dont saint Paul dit qu'elle donne la mort, au lieu qu'il y en a une autre qui donne la vie.

Il est certain que cette affaire-là était épineuse et que si la personne en sort il y a sujet d'en prendre quelque vanité, si ce n'est à cause qu'on a prié Dieu pour cela et qu'ainsi il doit croire que le bien qui en viendra sera son ouvrage. Mais si elle réussissait mal, il ne devrait pas en tomber dans l'abattement par cette même raison qu'on a prié Dieu pour cela et qu'il y a apparence qu'il s'est approprié cette affaire : aussi il le faut regarder comme l'auteur de tous les biens et de tous les maux, excepté le péché. Je lui répéterai là-dessus ce que j'ai autrefois rapporté de l'Écriture. *Quand vous êtes dans les biens souvenez-vous des maux que vous méritez, et quand vous êtes dans les maux souvenez-vous des biens que vous espérez.* Cependant je vous dirai sur le sujet de l'autre personne que vous savez, qui mande qu'elle a bien des choses dans l'esprit qui l'embarrassent, que je suis bien fâché de la voir en cet état. J'ai bien de la douleur de ses peines et je voudrais bien l'en pouvoir soulager ; je la prie de ne point prévenir l'avenir et de se souvenir que, comme dit Notre Seigneur, *à chaque jour suffit sa malice.*

Le passé ne nous doit point embarrasser, puisque
²⁷⁹ nous n'avons qu'à avoir regret de nos fautes ; mais l'avenir nous doit encore moins toucher, puisqu'il n'est point du tout à notre égard, et que nous n'y arriverons peut-être jamais. Le présent est le seul temps qui est véritablement à nous, et dont nous devons user selon Dieu.

²⁸⁰ C'est là où nos pensées doivent être principalement comptées. Cependant le monde est si inquiet, qu'on ne pense presque jamais à la vie présente et à l'instant où l'on vit, mais à celui où l'on vivra. De sorte qu'on est toujours en état de vivre à l'avenir, et jamais de vivre maintenant. Notre Seigneur n'a pas voulu que notre prévoyance s'étendit plus loin que le jour où nous sommes. C'est les bornes qu'il faut garder et pour notre salut, et pour notre propre repos. Car, en vérité, les préceptes chrétiens sont les plus pleins de consolations ; je dis plus que les maximes du monde.

Je prévois aussi bien des peines et pour cette personne et pour d'autres et pour moi. Mais je prie Dieu, lorsque je sens que je m'engage dans ces prévoyances de me renfermer dans mes limites ; je me ramasse dans moi-même et je trouve que je manque à faire plusieurs choses à quoi je suis obligé présentement pour me dissiper en des pensées inutiles de l'avenir, auxquelles, bien loin d'être obligé de m'arrêter, je suis au contraire obligé de ne m'y point arrêter. Ce n'est que faute de savoir bien connaître et étudier le présent qu'on fait l'entendu pour étudier l'avenir. Ce que je dis là, je le dis pour moi et non pas pour cette personne qui a assurément bien plus de vertu et de méditation que moi ; mais je lui représente mon défaut pour l'empêcher d'y

280 tomber : on se corrige quelquefois mieux par la vue du mal que par l'exemple du bien ; et il est bon de s'accoutumer à profiter du mal , puisqu'il est si ordinaire , au lieu que le bien est si rare.

VIII.

Je plains la personne que vous savez dans l'inquiétude où je sais qu'elle est et où je ne m'étonne pas de la voir. C'est un petit jour du jugement qui ne peut arriver sans une émotion universelle de la personne, comme le jugement général en causera une générale dans le monde, excepté ceux qui se seront déjà jugés eux-mêmes, comme elle prétend faire : cette peine temporelle garantirait de l'éternelle, par les mérites infinis de Jésus-Christ, qui la souffre et qui se la rend propre ; c'est ce qui doit la consoler. Notre joug est aussi le sien ; sans cela il serait insupportable.

Portez, dit-il, mon joug sur vous. Ce n'est pas notre joug, c'est le sien, et aussi il le porte. *Sachez, dit-il, que mon joug est doux et léger.* Il n'est léger qu'à lui et à sa force divine. Je lui voudrais dire qu'elle se souvienne que ces inquiétudes ne viennent pas du bien qui commence d'être en elle, mais du mal qui y est encore ¹ et qu'il faut diminuer continuellement ; et qu'il faut qu'elle fasse comme un enfant qui est tiré par des voleurs d'entre les bras de sa mère, qui ne le veut point abandonner ; car il ne doit pas ac-

¹ Cette réflexion se retrouve, avec quelque différence, dans la lettre précédente et ailleurs encore. (Voyez la dernière note de la lettre vi, page 48.)

cuser de la violence qu'il souffre la mère qui le retient amoureusement, mais ses injustes ravisseurs ¹. Tout l'office de l'Avent est bien propre pour donner courage aux faibles, et on y dit souvent ce mot de l'Écriture : *Prenez courage, lâches et pusillanimes, voici votre rédempteur qui vient*; et on dit aujourd'hui à Vêpres : « Prenez de nouvelles forces et bannissez
« désormais toute crainte, voici notre Dieu qui arrive
« et vient pour nous secourir et nous sauver. »

IX.

Votre lettre m'a donné une extrême joie. Je vous avoue que je commençais à craindre, ou au moins à m'étonner. Je ne sais ce que c'est que ce commencement de douleur dont vous parlez; mais je sais qu'il faut qu'il en vienne. Je lisais tantôt le treizième chapitre de saint Marc en pensant à vous écrire, et aussi
280 je vous dirai ce que j'y ai trouvé. Jésus-Christ y fait un grand discours à ses apôtres sur son dernier avènement; et comme tout ce qui arrive à l'Église arrive aussi à chaque chrétien en particulier, il est certain que tout ce chapitre prédit aussi bien l'état de chaque personne qui en se convertissant détruit le vieil homme en elle, que l'état de l'univers entier qui sera détruit pour faire place à de nouveaux cieux et à une nouvelle terre, comme dit l'Écriture ². Et aussi je songeais que cette prédiction de la ruine du temple ré-

¹ Cette comparaison se trouve reproduite dans un autre passage. (Voyez page 94 du manuscrit autographe et pag. 181 du vol. II de la présente édition.)

² II. Pier. 3 15.

prouvé, qui figure la ruine de l'homme réprouvé qui est en chacun de nous, et dont il est dit qu'il ne sera laissé pierre sur pierre, marque qu'il ne doit être laissé aucune passion du vieil homme¹; et ces effroyables guerres civiles et domestiques représentent si bien le trouble intérieur que sentent ceux qui se donnent à Dieu, qu'il n'y a rien de mieux peint.

Mais cette parole est étonnante : *Quand vous verrez l'abomination dans le lieu où elle ne doit pas être, alors que chacun s'enfuie sans rentrer dans sa maison pour reprendre quoi que ce soit.* Il me semble que cela prédit parfaitement le temps où nous sommes, où la corruption de la morale est aux maisons de sainteté et dans les livres des théologiens et des religieux où elle ne devrait pas être. Il faut sortir après un tel désordre, et malheur à celles qui sont enceintes ou nourrices en ce temps-là, c'est-à-dire à ceux qui ont des attachements au monde qui les y retiennent! La parole d'une sainte est à propos sur ce sujet : Qu'il ne faut pas examiner si on a vocation pour sortir du monde, mais seulement si on a vocation pour y demeurer, comme on ne consulterait point si on est appelé à sortir d'une maison pestiférée ou embrasée.

Ce chapitre de l'Évangile, que je voudrais lire avec vous tout entier, finit par une exhortation à veiller et à prier pour éviter tous ces malheurs, et en effet il est bien juste que la prière soit continuelle quand le péril est continu.

¹ Les deux MSS. de la Bibliothèque royale disent : « aucune passion en nous »

J'envoie à ce dessein des prières qu'on m'a demandées ; c'est à trois heures après-midi. Il s'est fait un miracle depuis votre départ à une religieuse de Pontoise, qui sans sortir de son couvent a été guérie d'un mal de tête extraordinaire par une dévotion à la sainte Épine. Je vous en manderai un jour davantage. Mais je vous dirai sur cela un beau mot de saint Augustin, et bien consolatif pour de certaines personnes, c'est qu'il dit que ceux-là voyent véritablement les miracles auxquels les miracles profitent : car on ne les voit pas si on n'en profite pas.

Je vous ai une obligation que je ne puis assez vous dire du présent que vous m'avez fait ; je ne savais ce que ce pouvait être, car je l'ai déployé avant que de lire votre lettre, et je me suis repenti ensuite de ne lui avoir pas rendu d'abord le respect que je lui devais.

280 C'est une vérité que le Saint-Esprit repose invisiblement dans les reliques de ceux qui sont morts dans la grâce de Dieu, jusqu'à ce qu'il y paraisse visiblement en la résurrection, et c'est ce qui rend les reliques des saints si dignes de vénération. Car Dieu n'abandonne jamais les siens, non pas même dans le sépulcre où leurs corps, quoique morts aux yeux des hommes, sont plus vivants devant Dieu, à cause que le péché n'y est plus : au lieu qu'il y réside toujours durant cette vie, au moins quant à sa racine, car les fruits du péché n'y sont pas toujours ; et cette malheureuse racine qui en est inséparable pendant la vie, fait qu'il n'est pas permis de les honorer alors, puisqu'ils sont plutôt dignes d'être haïs. C'est pour cela que la mort est nécessaire pour mortifier entièrement cette malheu-

reuse racine, et c'est ce qui la rend souhaitable. Mais il ne sert de rien ¹ de vous dire ce que vous savez si bien ; il vaudrait mieux le dire à ces autres personnes dont vous parlez, mais elles ne l'écouteraient pas.

Note du père Guerrier : « J'ai transcrit ceci sur un manuscrit que j'ai trouvé parmi ceux que mademoiselle Perier a donnés aux PP. de l'Oratoire de Clermont. »

EXTRAIT D'UNE LETTRE A MADAME PERIER ².

1659.

En gros leur avis ³ fut que vous ne pouvez en aucune manière, sans blesser la charité et votre conscience mortellement et vous rendre coupable d'un des plus grands crimes, engager un enfant ⁴ de son âge et de son innocence et même de sa piété à la plus périlleuse et la plus basse des conditions du christianisme. Qu'à la vérité suivant le monde l'affaire n'avait nulle difficulté et qu'elle était à conclure sans hésiter ; mais que selon Dieu, elle en avait moins de difficulté et qu'elle était

¹ Les MSS. de la Bibl. roy. disent : mais *il n'est pas nécessaires....* Le MS. de Troyes dit comme le nôtre.

² Il^e Recueil MS. du P. Guerrier, pag. 214. — Cet extrait est aussi donné par le MS. *Suppl. franç.*, n. 1485, mais avec de graves altérations.

³ De MM. de Singlin, de Sacy et de Rebours que M. Pascal consulta à Port-Royal et qui furent tous trois du même avis. Ce fut M. de Singlin qui voulut que cette affaire fût communiquée à ces deux autres messieurs, comme il le dit dans le commencement de cette lettre. (*Note du père Guerrier.*)

⁴ Mademoiselle Jacqueline Perier, pour lors âgée de 15 ans. (*Idem.*) Jacqueline Perier étant née en 1644, cette lettre, qui est sans date dans le manuscrit, doit être de 1659.

à rejeter sans hésiter, parce que la condition d'un mariage avantageux est aussi souhaitable suivant le monde qu'elle est vile et préjudiciable selon Dieu. Que ne sachant à quoi elle devait être appelée, ni si son tempérament ne sera pas si tranquilisé qu'elle puisse supporter avec piété sa virginité, c'était bien peu en connaître le prix que de l'engager à perdre ce bien si souhaitable pour chaque personne à soi-même et si souhaitable aux pères et aux mères pour leurs enfants, parce qu'ils ne le peuvent plus désirer pour eux, que c'est en eux qu'ils doivent essayer de rendre à Dieu ce qu'ils ont perdu d'ordinaire pour d'autres causes que pour Dieu.

De plus, que les maris quoique riches et sages suivant le monde sont en vérité de francs païens devant Dieu; de sorte que les dernières paroles de ces messieurs sont que d'engager un enfant à un homme du commun c'est une espèce d'homicide et comme un déicide en leurs personnes.

Note du père Guerrier : « J'ai copié cet extrait sur l'original écrit de la main de M. Pascal ; il ne reste que la 4^e et la 5^e page de cette lettre ; les autres sont perdues. »

LETTRE A LA MARQUISE DE SABLÉ ¹.

Décembre 1660.

Encore que je sois bien embarrassé, je ne puis différer à vous rendre mille grâces de m'avoir pro-

¹ MSS. de la Bibliot. roy., portefeuille 2^e du médecin Vallant, feuillet 288. — Suivant un usage assez commun en ce temps-là, cette

curé la connaissance de M. Menjot, car c'est à vous sans doute, madame, que je la dois. Et comme je l'estimais déjà beaucoup par les choses que ma sœur m'en avait dites, je ne puis vous dire avec combien de joie j'ai reçu la grâce qu'il m'a voulu faire. Il ne faut que lire son épître pour voir combien il a d'esprit et de jugement; et quoique je ne sois pas capable d'entendre le fonds des matières qu'il traite dans son livre¹, je vous dirai néanmoins, madame, que j'y ai beaucoup appris par la manière dont il accorde en peu de mots l'immatérialité de l'âme avec le pouvoir qu'a la matière d'altérer ses fonctions et de causer le délire². J'ai bien de l'impatience d'avoir l'honneur de vous en entretenir.

lettre se termine sans compliments et n'est pas signée. Elle n'est évidemment point de l'écriture de Pascal qui l'a dictée; mais l'authenticité n'en est point douteuse, attestée comme elle est par une note de Vallant et par une lettre de Menjot à madame de Sablé. (Voy. Appendix, n° II.)

¹ Menjot, qui était un médecin fort en vogue parmi les protestants, appartenait lui-même à la religion réformée. Il était de la société de M^{me} de Sablé, chez laquelle il eut un jour, avec M^{me} Perier et M^{me} de Sablé elle-même, une discussion théologique dont le résultat indirect fut la publication du livre célèbre d'Arnauld, *de la Perpétuité de la foi*. (Voy. Appendix, n° III, le récit extrait des MSS. de Marguerite Perier.)

² Ce ne peut être que l'ouvrage intitulé *Febrium malignarum historia et curatio*, dont la première édition parut vers la fin de 1660. On y trouve, en effet, une dissertation sur le délire, *de Delirio in genere*.

Un médecin de Lyon, ami de Vallant, lui écrivait le 23 décembre 1660: « . . . J'ai lu l'ouvrage de M. Mangeot: je trouve certainement cela fort bien digéré, etc. » La lettre de Pascal est très-probablement de la même époque.

FRAGMENT D'UNE LETTRE A M. PERIER ¹.

1661.

Vous me faites plaisir de me mander tout le détail de vos frondes, et principalement puisque vous y êtes intéressés. Car je m'imagine que vous n'imitiez pas nos frondeurs de ce pays-ci qui usent si mal, au moins en ce qui m'en paraît, de l'avantage que Dieu leur offre de souffrir quelque chose pour l'établissement de ses vérités. Car, quand ce serait pour l'établissement de leurs vérités, ils n'agiraient pas autrement; et il semble qu'ils ignorent que la même providence qui a inspiré les lumières aux uns, les refuse aux autres; et il semble qu'en travaillant à les persuader, ils servent un autre Dieu que celui qui permet que des obstacles s'opposent à leur progrès. Ils croient rendre service à Dieu en murmurant contre les empêchements, comme si c'était une autre puissance qui excitât leur piété, et une autre qui donnât vigueur à ceux qui s'y opposent.

¹ II^e Recueil MS. du P. Guerrier, pag. 210. — Ce fragment a été en partie publié, mais avec quelques altérations, par Bossut, tom. III de l'édition de 1779. — On le trouve aussi dans le MS. *Suppl. franç.* 1483.

Les MSS. ne disent pas quelle est la date de cette lettre ni à qui elle a été écrite. On peut conjecturer qu'elle est de l'époque où Pascal était en discussion avec Nicole et Arnauld, concernant la signature du formulaire, c'est-à-dire de 1661. Cette lettre est vraisemblablement adressée à M. Perier et en sa personne à MM. Montorcier, président à la cour des aides, Guerrier, avocat, Domat, et aux autres personnages qui, en 1661, soutenaient à Clermont une lutte assez vive contre les jésuites. Ces noms et quelques autres sont cités dans une *Relation de l'état du jansénisme en la ville de Clermont, en 1661*, qui se trouve dans le MS. in-12 du P. Guerrier. (Voy. l'Appendix, n^o IV.

C'est ce que ¹ fait l'esprit propre. Quand nous voulons par notre propre mouvement que quelque chose réussisse, nous nous irritons contre les obstacles, parce que nous sentons dans ces empêchements ce que le motif qui nous fait agir n'y a pas mis, et nous y trouvons des choses que l'esprit propre qui nous fait agir n'y a pas formées.

Mais quand Dieu fait agir véritablement, nous ne sentons jamais rien au dehors qui ne vienne du même principe qui nous fait agir; il n'y a point d'opposition au motif qui nous presse; le même moteur qui nous porte à agir en porte d'autres à nous résister, au moins il le permet; de sorte que comme nous n'y trouvons point de différence et que ce n'est pas notre esprit qui combat les événements étrangers, mais un même esprit qui produit le bien et qui permet le mal, cette uniformité ne trouble point la paix d'une âme et est une des meilleures marques qu'on agit par l'esprit de Dieu, puisqu'il est bien plus certain que Dieu permet ce mal, quelque grand qu'il soit, que non pas que Dieu fait le bien en nous (et non pas quelque autre motif secret ²), quelque grand qu'il nous paraisse; de sorte que pour bien reconnaître si c'est Dieu qui nous fait agir, il vaut bien mieux s'examiner par nos comportements au dehors que par nos motifs au dedans, puisque si nous n'examinons que le dedans,

¹ MS. de la Bibl. roy. : « C'est ce *qui* fait, etc. » Cette leçon forme un contre sens. — Le même MS. présente dans la même lettre quelques autres incorrections.

² MS. *Suppl. franç.* dit : « Et non *par* quelque motif secret, » ce qui n'a ici aucun sens.

quoique nous n'y trouvions que du bien nous ne pouvons pas nous assurer que ce bien vienne véritablement de Dieu. Mais quand nous nous examinons au dehors, c'est-à-dire quand nous considérons si nous souffrons les empêchements extérieurs avec patience, cela signifie qu'il y a une uniformité d'esprit entre le moteur qui inspire nos passions et celui qui permet les résistances à nos passions; et comme il est sans doute que c'est Dieu qui permet les unes, on a droit d'espérer humblement que c'est Dieu qui produit les autres.

Mais quoi! on agit comme si on avait mission pour faire triompher la vérité, au lieu que nous n'avons mission que pour combattre pour elle. Le désir de vaincre est si naturel que quand il se couvre du désir de faire triompher la vérité, on prend souvent l'un pour l'autre et on croit rechercher la gloire de Dieu, en cherchant, en effet, la sienne. Il me semble que la manière dont nous supportons les empêchements en est la plus sûre marque; car enfin si nous ne voulons que l'ordre de Dieu, il est sans doute que nous souhaiterons autant le triomphe de sa justice que celui de sa miséricorde et que, quand il n'y aura point de notre négligence, nous serons dans une égalité d'esprit, soit que la vérité soit connue, soit qu'elle soit combattue, puisqu'en l'un la miséricorde de Dieu triomphe et en l'autre sa justice.

Pater juste, mundus te non cognovit. Père juste, le monde ne t'a pas connu. Sur quoi saint Augustin dit que c'est un effet de sa justice qu'il ne soit point connu du monde. Prions et travaillons et réjouissons-nous de tout, comme dit saint Paul.

Si vous n'aviez repris dans mes premières fautes, je n'aurais pas fait celles-ci, et je me serais modéré. Mais je n'effacerai pas non plus celle-ci que l'autre: vous l'effacerez bien vous-même si vous voulez. Je n'ai pu m'en empêcher tant je suis en colère contre ceux qui veulent absolument que l'on croie la vérité lorsqu'ils la démontrent, ce que Jésus-Christ n'a pas fait en son humanité créée. C'est une moquerie et c'est ce me semble traiter ¹...

Je suis bien fâché de la maladie de M. de Laporte ². Je vous assure que je l'honore de tout mon cœur. Je etc.

Note du P. Guérrier : « Je transcris cette lettre sur l'original écrit de la main de M. Pascal. Le dernier feuillet est perdu. Il y a trois mots que je n'ai pu déchiffrer, et j'ai eu bien de la peine à lire les autres. »

LETTRE A MADAME PERIER ³.

De Rouen, ce samedi dernier janvier 1645.

Ma chère sœur,

Je ne doute pas que vous n'ayez été bien en peine du long temps qu'il y a que vous n'avez reçu de nouvelles de ces quartiers ici. Mais je crois que vous vous serez bien doutés que le voyage des Élus en a été la cause, comme en effet. Sans cela, je n'aurais pas manqué de vous écrire plus souvent. J'ai à te dire que M. ⁴ les.

¹ Le reste de la phrase manque dans le MS.

² M. Laporte, ami de la famille Perier, était médecin à Clermont. M^{me} Perier en parle avec beaucoup d'estime dans ses lettres inédites.

³ La suscription porte : *A Mademoiselle Perier la conseilère, à Clermont.* — Cette lettre ne contenant que des détails de famille, nous l'avons reportée après les autres, malgré la date. Nous la donnons d'après l'original autographe qu'un savant bibliographe, M. Ant.-Aug. Renouard, a bien voulu nous communiquer; lui-même le tenait de l'abbé Bossut.

commissaires étant à Gizors, mon père me fit aller faire un tour à Paris où je trouvai une lettre que tu m'écrivais où tu me mandes que tu t'étonnes de ce que je te reproche que tu n'écris pas assez souvent, et où tu me dis que tu écris à Rouen toutes les semaines une fois. Il est bien assuré si cela est, que les lettres se perdent, car je n'en reçois pas toutes les trois semaines une. Étant retournés à Rouen, j'y ai trouvé une lettre de M. Perier qui mande que tu es malade. Il ne mande point si ton mal est dangereux ni si tu te portes mieux ; et il s'est passé un ordinaire depuis sans avoir reçu de lettre, tellement que nous en sommes en un grand besoin dont je te prie de nous tirer au plus tôt ; mais je crois que la prière que je te fais ici sera inutile, car avant que tu aies reçu cette lettre ici, j'espère que nous aurons reçu lettres ou de toi ou de M. Perier. Le département s'achève, Dieu merci. Si je savais quelque chose de nouveau, je te le ferais savoir. Je suis, ma chère sœur,

Ici se Post-Scriptum de la main d'Étienne Pascal, le père : « Ma bonne fille m'excusera si je ne lui écris comme je le désirerais, n'y ayant aucun loisir. Car je n'ai jamais été dans l'embarras à la dixième partie de ce que j'y suis à présent. Je ne saurais l'être davantage à moins d'en avoir trop ; il y a quatre mois que je (ne) me suis pas couché six fois devant deux heures après minuit.

Je vous avais commencé dernièrement une lettre de raillerie sur le sujet de la vôtre dernière touchant le mariage de monsieur Desjeux, mais je n'ai jamais eu le loisir de l'achever. Pour nouvelles, la fille de monsieur de Paris, maître des comptes, mariée à monsieur de Neufville aussi maître des comptes est décédée, comme aussi la fille de Belair, mariée au petit Lambert. Votre petit a couché céans cette nuit, il se porte Dieu grâces très-bien. Je suis toujours

Votre bon et-excellent ami, PASCAL.

Votre très-humble et très-affectionné
serviteur et frère, PASCAL.

PRIÈRE

POUR DEMANDER A DIEU LE BON USAGE DES MALADIES.

1647 ou 1648.

L'avertissement qui se trouve en tête de la première édition des *Pensées* s'exprime ainsi sur cette *prière* : « L'on a aussi jugé à propos d'ajouter à la fin de ces pensées une prière que M. Pascal composa étant encore jeune dans une maladie qu'il eut, et qui a déjà été imprimée deux ou trois fois sur des copies assez peu correctes, parce que ces impressions ont été faites sans la participation de ceux qui donnent à présent ce recueil au public. »

Ce fragment que Pascal composa *étant encore jeune* doit être de la fin de 1647 ou du commencement de 1648 : à cette époque, Pascal était atteint d'une maladie causée par excès de travail, qui l'obligea de venir consulter les médecins de Paris, et il était dans ses premières ferveurs religieuses.

A défaut du texte manuscrit, qui n'existe plus, nous avons fidèlement reproduit le texte imprimé dans la première édition des *Pensées*.

P. F.

PRIÈRE

POUR DEMANDER A DIEU LE BON USAGE DES MALADIES.

529 I. Seigneur, dont l'esprit est si bon et si doux en toutes choses, et qui êtes tellement miséricordieux que non-seulement les prospérités, mais les disgrâces mêmes qui arrivent à vos élus sont des effets de votre miséricorde, faites-moi la grâce de n'agir pas en païen dans l'état où votre justice m'a réduit : que comme un vrai chrétien je vous reconnaisse pour mon
525 père et pour mon Dieu, en quelque état que je me trouve, puisque le changement de ma condition n'en apporte pas à la vôtre ; que vous êtes toujours le même, quoique je sois sujet au changement, et que vous n'êtes pas moins Dieu quand vous affligez et quand vous punissez, que quand vous consolez et que vous usez d'indulgence.

II. Vous m'aviez donné la santé pour vous servir, et j'en ai fait un usage tout profane. Vous m'envoyez maintenant la maladie pour me corriger ; ne permettez pas que j'en use pour vous irriter par mon impatience. J'ai mal usé de ma santé, et vous m'en avez justement puni. Ne souffrez pas que j'use mal de votre punition. Et puisque la corruption de ma nature est telle qu'elle me rend vos faveurs pernicieuses, faites, ô mon Dieu ! que votre grâce toute-puissante me

rende vos châtimens salutaires. Si j'ai eu le cœur plein de l'affection du monde pendant qu'il a eu quelque vigueur, anéantissez cette vigueur pour mon salut; et rendez-moi incapable de jouir du monde, soit par faiblesse de corps, soit par zèle de charité, pour ne jouir que de vous seul.

III. O Dieu, devant qui je dois rendre un compte exact de toutes mes actions à la fin de ma vie et à la fin du monde! O Dieu, qui ne laissez subsister le monde et toutes les choses du monde que pour exercer vos élus, ou pour punir les pécheurs! O Dieu, qui laissez les pécheurs endurcis dans l'usage délicieux et criminel du monde! O Dieu, qui faites mourir nos corps et qui à l'heure de la mort détachez notre âme de tout ce qu'elle aimait au monde! O Dieu, qui m'arrachez, à ce dernier moment de ma vie, de toutes les choses auxquelles je me suis attaché, et où j'ai mis mon cœur! O Dieu, qui devez consumer au dernier jour le ciel et la terre et toutes les créatures qu'ils contiennent, pour montrer à tous les hommes que rien ne subsiste que vous et qu'ainsi rien n'est digne d'amour que vous, puisque rien n'est durable que vous! O Dieu, qui devez détruire toutes ces vaines idoles et tous ces funestes objets de nos passions! Je vous loue, mon Dieu, et je vous bénirai tous les jours de ma vie, de ce qu'il vous a plu prévenir en ma faveur ce jour épouvantable, en détruisant à mon égard toutes choses, dans l'affaiblissement où vous m'avez réduit. Je vous loue, mon Dieu, et je vous bénirai tous les jours de ma vie, de ce qu'il vous a plu me réduire dans l'incapacité de jouir des douceurs de la santé et

des plaisirs du monde et de ce que vous avez anéanti en quelque sorte pour mon avantage les idoles trompeuses que vous anéantirez effectivement pour la confusion des méchants au jour de votre colère. Faites, Seigneur, que je me juge moi-même ensuite de cette destruction que vous avez faite à mon égard, afin que vous ne me jugiez pas vous-même ensuite de l'entière destruction que vous ferez de ma vie et du monde. Car, Seigneur, comme à l'instant de ma mort je me trouverai séparé du monde, dénué de toutes choses, seul en votre présence, pour répondre à votre justice de tous les mouvements de mon cœur, faites que je me considère en cette maladie comme en une espèce de mort, séparé du monde, dénué de tous les objets de mes attachements, seul en votre présence, pour implorer de votre miséricorde la conversion de mon cœur ; et qu'ainsi j'aie une extrême consolation de ce que vous m'envoyez maintenant une espèce de mort pour exercer votre miséricorde, avant que vous m'envoyiez effectivement la mort pour exercer votre jugement. Faites donc, ô mon Dieu, que comme vous avez prévenu ma mort je prévienne la rigueur de votre sentence, et que je m'examine moi-même avant votre jugement, pour trouver miséricorde en votre présence.

IV. Faites, ô mon Dieu ! que j'adore en silence l'ordre de votre providence adorable sur la conduite de ma vie ; que votre fléau me console ; et qu'ayant vécu dans l'amertume de mes péchés pendant la paix, je goûte les douceurs célestes de votre grâce durant les maux salutaires dont vous m'affligez ! Mais je reconnais, mon Dieu, que mon cœur est tellement endurci

et plein des idées, des soins, des inquiétudes et des attachements du monde, que la maladie non plus que la santé, ni les discours, ni les livres, ni vos Écritures sacrées, ni votre Évangile, ni vos mystères les plus saints, ni les aumônes, ni les jeûnes, ni les mortifications, ni les miracles, ni l'usage des sacrements, ni le sacrifice de votre corps, ni tous mes efforts, ni ceux de tout le monde ensemble, ne peuvent rien du tout pour commencer ma conversion, si vous n'accompagnez toutes ces choses d'une assistance tout extraordinaire de votre grâce. C'est pourquoi, mon Dieu, je m'adresse à vous, Dieu tout-puissant, pour vous demander un don que toutes les créatures ensemble ne peuvent m'accorder. Je n'aurais pas la hardiesse de vous adresser mes cris, si quelque autre pouvait les exaucer. Mais, mon Dieu, comme la conversion de mon cœur, que je vous demande, est un ouvrage qui passe tous les efforts de la nature, je ne puis m'adresser qu'à l'auteur et au maître tout-puissant de la nature et de mon cœur. A qui crierai-je, Seigneur, à qui aurai-je recours, si ce n'est à vous? Tout ce qui n'est pas Dieu ne peut pas remplir mon attente. C'est Dieu même que je demande et que je cherche; et c'est à vous seul, mon Dieu, que je m'adresse pour vous obtenir. Ouvrez mon cœur, Seigneur; entrez dans cette place rebelle que les vices ont occupée. Ils la tiennent sujette. Entrez-y comme dans la maison du fort; mais liez auparavant le fort et puissant ennemi qui la maîtrise, et prenez ensuite les trésors qui y sont. Seigneur, prenez mes affections que le monde avait volées; volez vous-même ce trésor, ou plutôt reprenez-le, puisque c'est à

vous qu'il appartient, comme un tribut que je vous dois, puisque votre image y est empreinte. Vous l'y aviez formée, Seigneur, au moment de mon baptême qui est ma seconde naissance; mais elle est tout effacée. L'idée du monde y est tellement gravée, que la vôtre n'est plus connaissable. Vous seul avez pu créer mon âme; vous seul pouvez la créer de nouveau; vous seul y avez pu former votre image, vous seul pouvez la réformer, et y réimprimer votre portrait effacé, c'est-à-dire Jésus-Christ mon Sauveur qui est votre image et le caractère de votre substance.

V. O mon Dieu! qu'un cœur est heureux qui peut aimer un objet si charmant qui ne le déshonore point et dont l'attachement lui est si salutaire! Je sens que je ne puis aimer le monde sans vous déplaire, sans me nuire et sans me déshonorer; et néanmoins le monde est encore l'objet de mes délices. O mon Dieu! qu'une âme est heureuse dont vous êtes les délices, puisqu'elle peut s'abandonner à vous aimer, non-seulement sans scrupule mais encore avec mérite! Que son bonheur est ferme et durable puisque son attente ne sera point frustrée, parce que vous ne serez jamais détruit, et que ni la vie ni la mort ne la sépareront jamais de l'objet de ses désirs; et que le même moment qui entraînera les méchants avec leurs idoles dans une ruine commune, unira les justes avec vous dans une gloire commune; et que comme les uns périront avec les objets périssables auxquels ils se sont attachés, les autres subsisteront éternellement dans l'objet éternel et subsistant par soi-même auquel ils se sont étroitement unis! O qu'heureux sont ceux

qui avec une liberté entière et une pente invincible de leur volonté aiment parfaitement et librement ce qu'ils sont obligés d'aimer nécessairement!

VI. Achevez, ô mon Dieu, les bons mouvements que vous me donnez. Soyez-en la fin comme vous en êtes le principe. Couronnez vos propres dons; car je reconnais que ce sont vos dons. Oui, mon Dieu; et bien loin de prétendre que mes prières aient du mérite qui vous oblige de les accorder de nécessité, je reconnais très-humblement qu'ayant donné aux créatures mon cœur, que vous n'aviez formé que pour vous et non pas pour le monde, ni pour moi-même, je ne puis attendre aucune grâce que de votre miséricorde, puisque je n'ai rien en moi qui vous y puisse engager, et que tous les mouvements naturels de mon cœur, se portant vers les créatures ou vers moi-même, ne peuvent que vous irriter. Je vous rends donc grâces, mon Dieu, des bons mouvements que vous me donnez et de celui même que vous me donnez de vous en rendre grâce.

VII. Touchez mon cœur du repentir de mes fautes, 528 puisque sans cette douleur intérieure les maux extérieurs dont vous touchez mon corps me seraient une nouvelle occasion de péché. Faites-moi bien connaître que les maux du corps ne sont autre chose que la punition et la figure tout ensemble des maux de l'âme. Mais, Seigneur, faites aussi qu'ils en soient le remède, en me faisant considérer dans les douleurs que je sens celle que je ne sentais pas dans mon âme quoique toute malade et couverte d'ulcères. Car, Seigneur, la plus grande de ses maladies est cette insensibilité

et cette extrême faiblesse qui lui avait ôté tout sentiment de ses propres misères. Faites-les-moi sentir vivement, et que ce qui me reste de vie soit une pénitence continuelle pour laver les offenses que j'ai commises.

VIII. Seigneur, bien que ma vie passée ait été exempte de grands crimes dont vous avez éloigné de moi les occasions, elle vous a été néanmoins très-odieuse par sa négligence continuelle, par le mauvais usage de vos plus augustes sacrements, par le mépris de votre parole et de vos inspirations, par l'oisiveté et l'inutilité totale de mes actions et de mes pensées, par la perte entière du temps que vous ne m'aviez donné que pour vous adorer, pour rechercher en toutes mes occupations les moyens de vous plaire, et pour faire pénitence des fautes qui se commettent tous les jours, et qui même sont ordinaires aux plus justes; de sorte que leur vie doit être une pénitence continuelle sans laquelle ils sont en danger de déchoir de leur justice. Ainsi, mon Dieu, je vous ai toujours été contraire.

IX. Oui, Seigneur, jusqu'ici j'ai toujours été sourd à vos inspirations, j'ai méprisé vos oracles; j'ai jugé ³²⁹ au contraire de ce que vous jugez; j'ai contredit aux saintes maximes que vous avez apportées au monde du sein de votre père éternel, et suivant lesquelles vous jugerez le monde. Vous dites : Bienheureux sont ceux qui pleurent, et malheur à ceux qui sont consolés! Et moi j'ai dit : Malheureux ceux qui gémissent, et très-heureux ceux qui sont consolés! J'ai dit : Heureux ceux qui jouissent d'une fortune avan-

tageuse, d'une réputation glorieuse et d'une santé robuste ! Et pourquoi les ai-je réputés heureux, sinon parce que tous ces avantages leur fournissaient une facilité très-ample de jouir des créatures, c'est-à-dire de vous offenser ? Oui, Seigneur, je confesse que j'ai estimé la santé un bien, non pas parce qu'elle est un moyen facile pour vous servir avec utilité, pour consommer plus de soins et de veilles à votre service, et pour l'assistance du prochain ; mais parce qu'à sa faveur je pouvais m'abandonner avec moins de retenue dans l'abondance des délices de la vie et en mieux goûter les funestes plaisirs. Faites-moi la grâce, Seigneur, de réformer ma raison corrompue et de conformer mes sentiments aux vôtres. Que je m'estime heureux dans l'affliction, et que dans l'impuissance d'agir au dehors vous purifiez tellement mes sentiments qu'ils ne répugnent plus aux vôtres ; et qu'ainsi je vous trouve au dedans de moi-même, puisque je ne puis vous chercher au dehors à cause de ma faiblesse. Car, Seigneur, votre royaume est dans vos fidèles ; et je le trouverai dans moi-même, si j'y trouve votre esprit et vos sentiments.

X. Mais, Seigneur, que ferai-je pour vous obliger à répandre votre esprit sur cette misérable terre ? Tout ce que je suis vous est odieux, et je ne trouve
 350 rien en moi qui vous puisse agréer. Je n'y vois rien, Seigneur, que mes seules douleurs qui ont quelque ressemblance avec les vôtres. Considérez donc les maux que je souffre et ceux qui me menacent. Voyez d'un œil de miséricorde les plaies que votre main m'a faites, ô mon Sauveur, qui avez aimé vos souffrances

en la mort ! ô Dieu qui ne vous êtes fait homme que pour souffrir plus qu'aucun homme pour le salut des hommes ! O Dieu, qui ne vous êtes incarné après le péché des hommes et qui n'avez pris un corps que pour y souffrir tous les maux que nos péchés ont mérités ! ô Dieu, qui aimez tant les corps qui souffrent, que vous avez choisi pour vous le corps le plus accablé de souffrances qui ait jamais été au monde ! ayez agréable mon corps, non pas pour lui-même, ni pour tout ce qu'il contient, car tout y est digne de votre colère, mais pour les maux qu'il endure, qui seuls peuvent être dignes de votre amour. Aimez mes souffrances, Seigneur, et que mes maux vous invitent à me visiter. Mais pour achever la préparation de votre demeure, faites, ô mon Sauveur, que si mon corps a cela de commun avec le vôtre qu'il souffre pour mes offenses, mon âme ait aussi cela de commun avec la vôtre, qu'elle soit dans la tristesse pour les mêmes offenses ; et qu'ainsi je souffre avec vous, et comme vous, et dans mon corps, et dans mon âme, pour les péchés que j'ai commis.

XI. Faites-moi la grâce, Seigneur, de joindre vos consolations à mes souffrances, afin que je souffre en chrétien. Je ne demande pas d'être exempt des douleurs, car c'est la récompense des saints ; mais je demande de n'être pas abandonné aux douleurs de la nature sans les consolations de votre esprit ; car c'est la malédiction des Juifs et des païens. Je ne demande pas d'avoir une plénitude de consolation sans aucune souffrance ; car c'est la vie de la gloire. Je ne demande pas aussi d'être dans une plénitude de maux

sans consolation ; car c'est un état de judaïsme. Mais je demande, Seigneur, de ressentir tout ensemble et les douleurs de la nature pour mes péchés, et les consolations de votre esprit par votre grâce ; car c'est le véritable état du christianisme. Que je ne sente pas des douleurs sans consolation ; mais que je sente des douleurs et de la consolation tout ensemble, pour arriver enfin à ne sentir plus que vos consolations sans aucune douleur. Car, Seigneur, vous avez laissé languir le monde dans les souffrances naturelles sans consolation, avant la venue de votre Fils unique : vous consolez maintenant et vous adoucissez les souffrances de vos fidèles par la grâce de votre Fils unique ; et vous comblez d'une béatitude toute pure vos saints dans la gloire de votre Fils unique. Ce sont les admirables degrés par lesquels vous conduisez vos ouvrages. Vous m'avez tiré du premier : faites-moi passer par le second, pour arriver au troisième. Seigneur, c'est la grâce que je vous demande.

XII. Ne permettez pas que je sois dans un tel éloignement de vous, que je puisse considérer votre âme triste jusqu'à la mort et votre corps abattu par la mort pour mes propres péchés, sans me réjouir de souffrir et dans mon corps et dans mon âme. Car qu'y a-t-il de plus honteux, et néanmoins de plus ordinaire dans les chrétiens et dans moi-même, que tandis que vous suez le sang pour l'expiation de nos offenses nous vivons ³³² dans les délices ; et que des chrétiens qui font profession d'être à vous, que ceux qui par le baptême ont renoncé au monde pour vous suivre, que ceux qui ont juré solennellement à la face de l'Église de vivre et

de mourir avec vous, que ceux qui font profession de croire que le monde vous a persécuté et crucifié, que ceux qui croient que vous vous êtes exposé à la colère de Dieu et à la cruauté des hommes pour les racheter de leurs crimes ; que ceux, dis-je, qui croient toutes ces vérités, qui considèrent votre corps comme l'hostie qui s'est livrée pour leur salut, qui considèrent les plaisirs et les péchés du monde comme l'unique sujet de vos souffrances, et le monde même comme votre bourreau, recherchent à flatter leurs corps par ces mêmes plaisirs, parmi ce même monde ; et que ceux qui ne pourraient, sans frémir d'horreur, voir un homme caresser et chérir le meurtrier de son père qui se serait livré pour lui donner la vie, puissent vivre comme j'ai fait, avec une pleine joie, parmi le monde que je sais avoir été véritablement le meurtrier de celui que je reconnais pour mon Dieu et mon père, qui s'est livré pour mon propre salut, et qui a porté en sa personne la peine de mes iniquités ? Il est juste, Seigneur, que vous ayez interrompu une joie aussi criminelle que celle dans laquelle je me reposais à l'ombre de la mort.

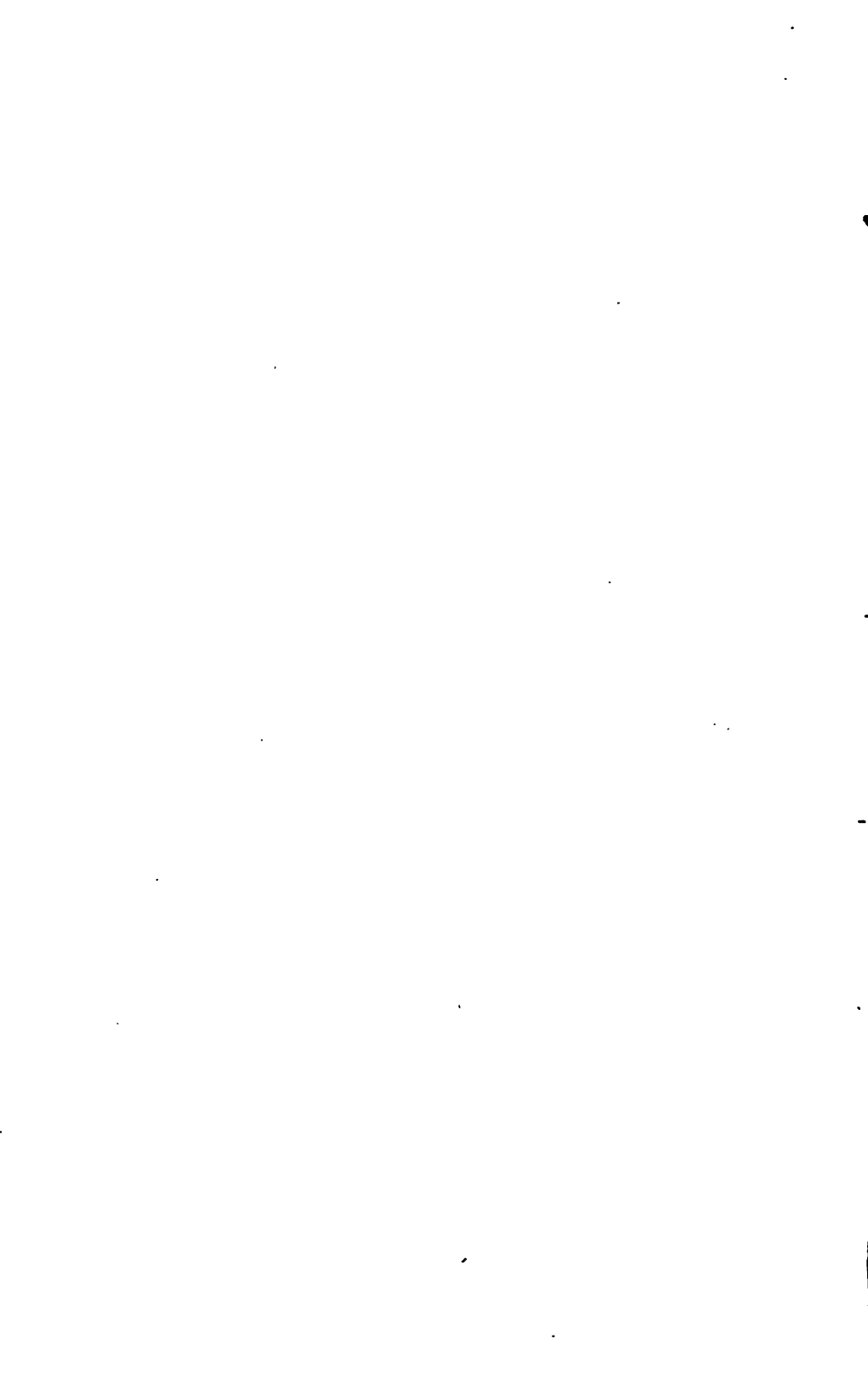
XIII. Otez donc de moi, Seigneur, la tristesse que l'amour de moi-même me pourrait donner de mes propres souffrances et des choses du monde qui ne réussissent pas au gré des inclinations de mon cœur, et qui ne regardent pas votre gloire ; mais mettez en moi une tristesse conforme à la vôtre. Que mes souffrances servent à apaiser votre colère. Faites-en une occasion de
353 mon salut et de ma conversion. Que je ne souhaite désormais de santé et de vie qu'afin de l'employer et la

finir pour vous, avec vous et en vous. Je ne vous demande ni santé, ni maladie, ni vie, ni mort ; mais que vous disposiez de ma santé et de ma maladie, de ma vie et de ma mort, pour votre gloire, pour mon salut et pour l'utilité de l'Église et de vos saints dont j'espère par votre grâce faire une portion. Vous seul savez ce qui m'est expédient : vous êtes le souverain maître, faites ce que vous voudrez. Donnez-moi, ôtez-moi ; mais conformez ma volonté à la vôtre ; et que dans une soumission humble et parfaite et dans une sainte confiance, je me dispose à recevoir les ordres de votre providence éternelle, et que j'adore également tout ce qui me vient de vous.

XIV. Faites, mon Dieu, que dans une uniformité d'esprit toujours égale je reçoive toutes sortes d'événements, puisque nous ne savons ce que nous devons demander et que je n'en puis souhaiter l'un plutôt que l'autre sans présomption, et sans me rendre juge et responsable des suites que votre sagesse a voulu justement me cacher. Seigneur, je sais que je ne sais qu'une chose ; c'est qu'il est bon de vous suivre, et qu'il est mauvais de vous offenser. Après cela, je ne sais lequel est le meilleur ou le pire en toutes choses ; je ne sais lequel m'est profitable de la santé ou de la maladie, des biens ou de la pauvreté, ni de toutes les choses du monde. C'est un discernement qui passe la force des hommes et des anges et qui est caché dans les secrets de votre providence que j'adore, et que je ne veux pas approfondir.

XV. Faites donc, Seigneur, que tel que je sois je me conforme à votre volonté ; et qu'étant malade comme

je suis, je vous glorifie dans mes souffrances. Sans elles je ne puis arriver à la gloire ; et vous-même , mon Sauveur, n'y avez voulu parvenir que par elles. C'est par les marques de vos souffrances que vous avez été reconnu de vos disciples ; et c'est par les souffrances que vous reconnaissez aussi ceux qui sont vos disciples. Reconnaissez-moi donc pour votre disciple dans les maux que j'endure et dans mon corps et dans mon esprit, pour les offenses que j'ai commises. Et parce que rien n'est agréable à Dieu s'il ne lui est offert par vous, unissez ma volonté à la vôtre et mes douleurs à celles que vous avez souffertes. Faites que les miennes deviennent les vôtres. Unissez-moi à vous ; remplissez-moi de vous et de votre Esprit saint. Entrez dans mon cœur et dans mon âme, pour y porter mes souffrances et pour continuer d'endurer en moi ce qui vous reste à souffrir de votre passion, que vous achevez dans vos membres jusqu'à la consommation parfaite de votre corps ; afin qu'étant plein de vous, ce ne soit plus moi qui vive et qui souffre, mais que ce soit vous qui viviez et qui souffriez en moi, ô mon Sauveur ! et qu'ainsi ayant quelque petite part à vos souffrances, vous me remplissiez entièrement de la gloire qu'elles vous ont acquise, dans laquelle vous vivez avec le Père et le Saint-Esprit, par tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.



ÉCRIT

SUR LA CONVERSION DU PÉCHEUR.

1617 ou 1618.

L'Écrit sur la conversion du pécheur a été publié pour la première fois dans les *OEuvres complètes de Pascal*, en 1779, par l'abbé Bossut, qui n'a exprimé aucun doute sur l'authenticité de ce fragment. Cependant Bossut avait eu communication du III^e Recueil MS. du P. Guerrier, où le même fragment, donné sous ce titre : *Écrit sur la conversion du pécheur*, est accompagné d'une note dans laquelle le P. Guerrier dit expressément qu'il ne sait de qui est cet écrit.

Le MS. *suppl. franç.*, n° 1485, ajoute à son tour la note suivante :

- Cet écrit a été transcrit sur une copie qui est parmi les papiers que
- mademoiselle Perier a laissés... Le nom de l'auteur n'y est point.
- Je le crois de mademoiselle Pascal avant qu'elle se fit religieuse. »

Cette conjecture ne nous parait pas fondée, et nous n'hésitons pas à attribuer ce fragment à Pascal lui-même, parce que :

1° Il se trouve dans le petit MS. in-18, comme appartenant à Pascal : et les autres fragments contenus dans ce MS., étant tous incontestablement de Pascal, il y a par là même lieu de croire que celui-ci en est aussi ;

2° C'est bien la pensée et le style de Pascal ; non pas, il est vrai, de sa manière la plus mûre et la plus grande, mais de celle déjà si puissante d'avant *les Provinciales*, car ce fragment, comme le précédent, doit avoir été composé en 1647 ou 1648, alors que Pascal venait d'entrer, à l'âge de vingt-trois ou vingt-quatre ans, dans cette phase de sa vie qu'on peut appeler sa première conversion : ces pages expriment les propres sentiments de son âme.

P. F.

ÉCRIT

SUR LA CONVERSION DU PÉCHEUR¹

340 La première chose que Dieu inspire à l'âme qu'il daigne toucher véritablement, est une connaissance et une vue tout extraordinaire par laquelle l'âme considère les choses et elle-même d'une façon toute nouvelle.

Cette nouvelle lumière lui donne de la crainte, et lui apporte un trouble qui traverse le repos qu'elle trouvait dans les choses qui faisaient ses délices.

Elle ne peut plus goûter avec tranquillité les choses qui la charmaient. Un scrupule continuel la combat dans cette jouissance, et cette vue intérieure ne lui fait plus trouver cette douceur accoutumée parmi les choses où elle s'abandonnait avec une pleine effusion de cœur.

Mais elle trouve, encore, plus d'amertume dans les exercices de piété que dans les vanités du monde. D'une part, la vanité des objets visibles la touche plus que l'espérance des invisibles, et de l'autre la solidité des invisibles la touche plus que la vanité des visibles. Et ainsi la présence des uns et la solidité des autres dispu-

¹ III^e Recueil MS. du P. Guerrier, pag. 300.

tent son affection, et la vanité des uns et l'absence des autres excitent son aversion ; de sorte qu'il naît dans elle un désordre et une confusion qu.

Elle considère les choses périssables comme périssantes et même déjà périées ; et dans la vue certaine de l'anéantissement de tout ce qu'elle aime, elle s'effraye dans cette considération, en voyant que chaque instant lui arrache la jouissance de son bien et que ce qui lui est le plus cher s'écoule à tout moment ², et qu'enfin ²⁴⁴ un jour certain viendra auquel elle se trouvera dénuée de toutes les choses auxquelles elle avait mis son espérance. De sorte qu'elle comprend parfaitement que son cœur ne s'étant attaché qu'à des choses fragiles et vaines, son âme doit se trouver seule et abandonnée au sortir de cette vie, puisqu'elle n'a pas eu soin de se joindre à un bien véritable et subsistant par lui-même qui pût la soutenir et durant et après cette vie.

De là vient qu'elle commence à considérer comme un néant tout ce qui doit retourner dans le néant, le ciel, la terre, son esprit, son corps, ses parents, ses amis, ses ennemis, les biens, la pauvreté, la disgrâce, la prospérité, l'honneur, l'ignominie, l'estime, le mépris, l'autorité, l'indigence, la santé, la maladie, et la vie même. Enfin tout ce qui doit moins durer que son

¹ Bossuet avait suppléé de son propre fond aux lacunes qui sont dans le MS. On peut lire dans son édition, ou dans celles qui l'ont suivie, ces interpolations que nous avons dû faire disparaître.

² Cette peinture de l'âme qui *s'effraye en voyant que ce qui lui est le plus cher s'écoule à tout moment*, rappelle cette pensée écrite plus tard : « C'est une chose horrible de sentir s'écouler tout ce qu'on possède. » (MS. autogr., pag. 229.)

âme est incapable de satisfaire le désir de cette âme qui recherche sérieusement à s'établir dans une félicité aussi durable qu'elle-même.

Elle commence à s'étonner de l'aveuglement où elle a vécu ; et quand elle considère d'une part le long temps qu'elle a vécu sans faire ces réflexions et le grand nombre de personnes qui vivent de la sorte, et de l'autre combien il est constant que l'âme, étant immortelle comme elle est, ne peut trouver sa félicité parmi des choses périssables et qui lui seront ôtées au moins à la mort, elle entre dans une sainte confusion et dans un étonnement qui lui porte un trouble bien salutaire.

Car elle considère que quelque grand que soit le nombre de ceux qui vieillissent dans les maximes du monde, et quelque autorité que puisse avoir cette multitude d'exemples de ceux qui posent leur félicité au monde, il est constant néanmoins que quand les choses du monde auraient quelque plaisir solide, ce qui est ²⁴² reconnu pour faux par un nombre infini d'expériences si funestes et si continuelles, il est inévitable que la perte de ces choses ou que la mort enfin nous en prive : de sorte que l'âme s'étant amassé des trésors de biens temporels de quelque nature qu'ils soient, soit or, soit science, soit réputation, c'est une nécessité indispensable qu'elle se trouve dénuée de tous ces objets de sa félicité ; et qu'ainsi, s'ils ont eu de quoi la satisfaire, ils n'auront pas de quoi la satisfaire toujours ; et que si c'est se procurer un bonheur véritable, ce n'est pas se proposer un bonheur bien durable puisqu'il doit être borné avec le cours de cette vie.

De sorte que par une sainte humilité que Dieu relève au-dessus de la superbe ¹, elle commence à s'élever au-dessus du commun des hommes : elle condamne leur conduite, elle déteste leurs maximes, elle pleure leur aveuglement ; elle se porte à la recherche du véritable bien ; elle comprend qu'il faut qu'il ait ces deux qualités : l'une qu'il dure autant qu'elle et qu'il ne puisse lui être ôté que de son consentement, et l'autre qu'il n'y ait rien de plus aimable.

Elle voit que dans l'amour qu'elle a eu pour le monde elle trouvait en lui cette seconde qualité dans son aveuglement ; car elle ne reconnaissait rien de plus aimable. Mais comme elle n'y voit pas la première, elle connaît que ce n'est pas le souverain bien. Elle le cherche donc ailleurs, et connaissant par une lumière toute pure qu'il n'est point dans les choses qui sont en elle, ni hors d'elle, ni devant elle (rien donc en elle ni à ses côtés), elle commence à le chercher au-dessus d'elle.

Cette élévation est si éminente et si transcendante qu'elle ne s'arrête pas au ciel : il n'a pas de quoi la satisfais⁵⁴⁵re ; ni au-dessus du ciel, ni aux anges, ni aux êtres les plus parfaits. Elle traverse toutes les créatures et ne peut arrêter son cœur qu'elle ne se soit rendue jusqu'au trône de Dieu dans lequel elle commence à trouver son repos et ce bien qui est tel qu'il n'y a rien de plus aimable, et qui ne peut lui être ôté que par son propre consentement.

Car encore qu'elle ne sente pas ces charmes dont

¹ L'orgueil, *superbia*. Pascal emploie ailleurs la même expression.

Dieu récompense l'habitude dans la piété, elle comprend néanmoins que les créatures ne peuvent pas être plus aimables que le Créateur ; et sa raison aidée des lumières de la grâce lui fait connaître qu'il n'y a rien de plus aimable que Dieu et qu'il ne peut être ôté qu'à ceux qui le rejettent, puisque c'est le posséder que de le désirer, et que le refuser c'est le perdre.

Ainsi elle se réjouit d'avoir trouvé un bien qui ne peut pas lui être ravi tant qu'elle le désirera et qui n'a rien au-dessus de soi.

Et dans ces réflexions nouvelles elle entre dans la vue des grandeurs de son Créateur, et dans des humiliations et des adorations profondes. Elle s'anéantit en conséquence et ne pouvant former d'elle-même une idée assez basse ni en concevoir une assez relevée de ce bien souverain, elle fait de nouveaux efforts pour se rabaisser jusqu'aux derniers abîmes du néant, en considérant Dieu dans des immensités qu'elle multiplie sans cesse¹. Enfin dans cette conception qui épuise ses forces elle l'adore en silence, elle se considère comme sa vile et inutile créature et par ses respects réitérés l'adore et le bénit, et voudrait à jamais le bénir et l'adorer. Ensuite elle reconnaît la grâce qu'il lui a faite de manifester son infinie majesté à un si chétif vermisseau ; et après une ferme réso-

¹ On voit là le germe de ce développement magnifique où Pascal a représenté l'imagination de l'homme abîmée dans les deux infinis de grandeur et de petitesse : « Que l'homme contemple donc la nature entière dans sa haute et pleine majesté, etc. » (Voy. pag. 347 du MS. autographe, et pag. 65 du 2^e vol. de cette édition.)

lution d'en être éternellement reconnaissante, elle entre en confusion d'avoir préféré tant de vanités à ce divin maître; et dans un esprit de componction et de pénitence elle a recours à sa pitié pour arrêter sa 344 colère dont l'effet lui paraît épouvantable. Dans la vue de ces immensités.

Elle fait d'ardentes prières à Dieu pour obtenir de sa miséricorde que comme il lui a plu de se découvrir à elle, il lui plaise de la conduire à lui et lui faire connaître les moyens d'y arriver. Car comme c'est à Dieu qu'elle aspire, elle aspire encore à n'y arriver que par des moyens qui viennent de Dieu même, parce qu'elle veut qu'il soit lui-même son chemin, son objet et sa dernière fin. Ensuite de ces prières, elle commence d'agir et cherche entre ceux.

Elle commence à connaître Dieu, et désire d'y arriver; mais comme elle ignore les moyens d'y parvenir, si son désir est sincère et véritable, elle fait la même chose qu'une personne qui désirant arriver en quelque lieu, ayant perdu le chemin et connaissant son égarement, aurait recours à ceux qui sauraient parfaitement ce chemin ¹ et.

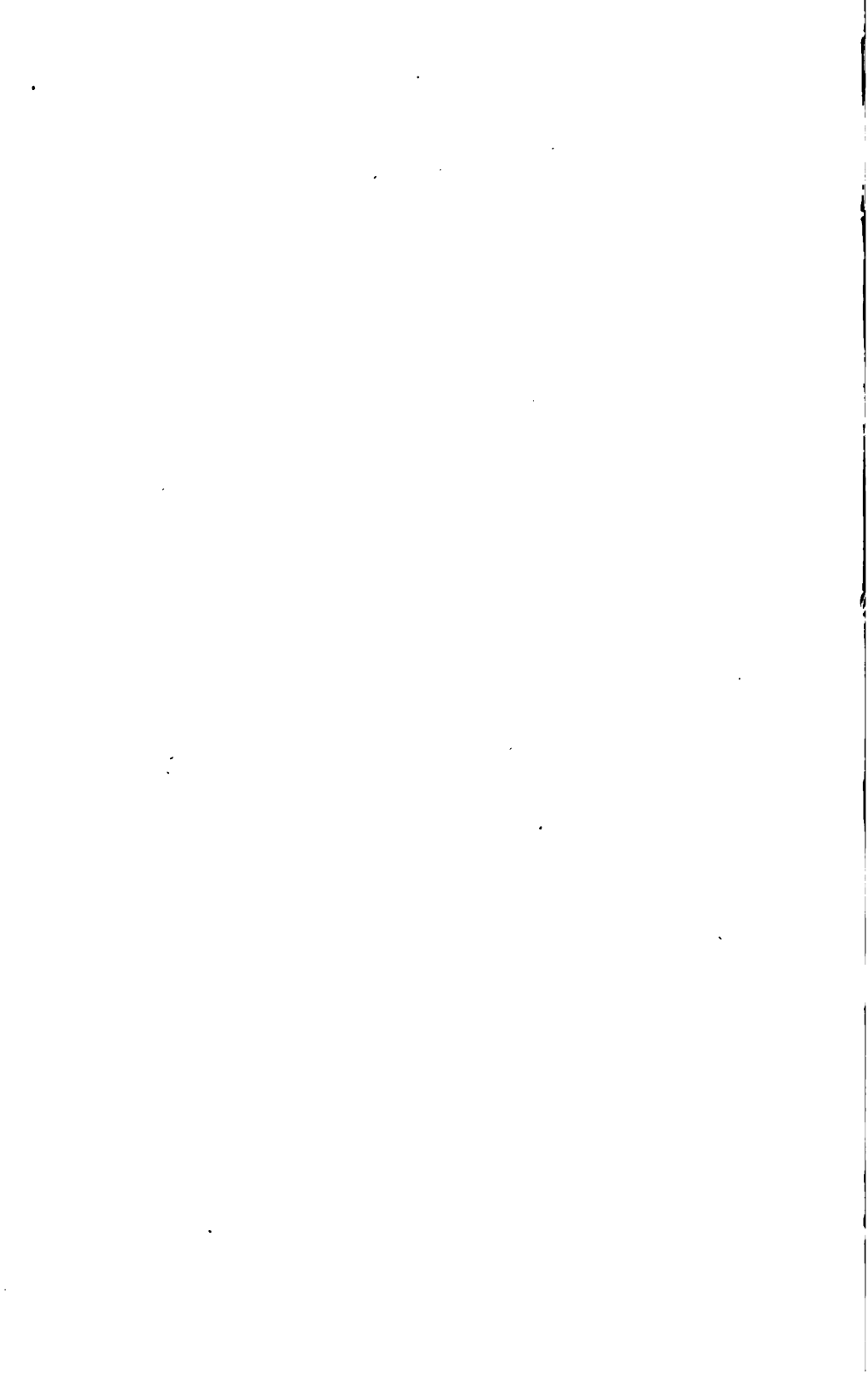
¹ Cette peinture de l'âme qui aspire à Dieu et a recours à ceux qui savent comment on y arrive, rappelle ce passage du fragment cé-

Elle se résout de conformer à ses volontés le reste de sa vie ; mais comme sa faiblesse naturelle, avec l'habitude qu'elle a aux péchés où elle a vécu, l'ont réduite dans l'impuissance d'arriver à cette félicité, elle implore de sa miséricorde les moyens d'arriver à lui, de s'attacher à lui, d'y adhérer éternellement,

Ainsi elle reconnaît qu'elle doit adorer Dieu comme créature, lui rendre grâce comme redevable, lui satisfaire comme coupable, le prier comme indigente.

Note du P. Guerrier : « J'ai transcrit ceci sur une copie qui est parmi les papiers que M^{lle} Perier a donnés aux PP. de l'Oratoire de Clermont. J'y ai trouvé les lacunes telles que je les ai marquées. Je ne sais de qui est cet écrit. »

lèbre sur l'existence de Dieu : « Vous voulez aller à la foi et vous n'en savez pas le chemin.... Apprenez de ceux qui ont été liés comme vous.... Ce sont gens qui savent ce chemin que vous voudriez suivre et guéris d'un mal dont vous voulez guérir, etc. » (Voy. tom. II de cette édition, le fragment intitulé : *Inani. Rien.*)



PRÉFACE

SUR LE TRAITÉ DU VIDE.

1647. — 1651.

Bossut, qui a le premier publié ce fragment, tome II de son édition, en tête des *Pensées*, l'a intitulé arbitrairement : *De l'autorité en matière de philosophie*, et il a supprimé une portion du texte, laquelle ne s'accordait plus avec ce nouveau titre ; de plus, il a dissimulé, au moyen de quelques autres suppressions de moindre importance, les lacunes qui se trouvent dans le MS. du P. Guerrier. Nous restituons, d'après le même MS., le titre véritable et le texte de cet écrit qui n'est rien moins que la préface d'un *Traité sur le vide*.

Il paraît que ce dernier ouvrage n'existe plus ; du moins il n'a pas été retrouvé, et peut-être Pascal n'y mit jamais la dernière main. M. Perier en parle ainsi dans l'avertissement qui précède le récit réimprimé par lui en 1663 de la célèbre expérience du Puy-de-Dôme : « Le traité dont il sera parlé en plusieurs endroits de cette Relation est un grand Traité que M. Pascal avait composé touchant le vide, qui s'est perdu et dont on a seulement trouvé quelques fragments que l'on a mis ci-devant. »

Les fragments mentionnés par M. Perier ont été imprimés à la suite du *Traité sur l'Équilibre des liqueurs et la pesanteur de l'air*. Nous en avons retrouvé un autre fragment très-court dans le MS. autographe des *Pensées*. Nous le reproduisons page 101 de ce volume.

Quant à l'époque à laquelle ce Traité du vide a été composé, on voit dans deux lettres de Pascal, l'une à M. Perier concernant l'expérience du Puy-de-Dôme, et l'autre à M. de Ribeyre, qu'il avait déjà commencé cet ouvrage en 1647 et qu'il travaillait à l'achever en 1651. La préface a dû être écrite dans cet intervalle, et plutôt vers 1651.

P. F.

PRÉFACE

SUR LE TRAITÉ DU VIDE¹.

¹ Le respect que l'on porte à l'antiquité est aujourd'hui à tel point, dans les matières où il doit avoir moins de force, que l'on se fait des oracles de toutes ses pensées et des mystères même de ses obscurités; que l'on ne peut plus avancer de nouveautés sans péril, et que le texte d'un auteur suffit pour détruire les plus fortes raisons.².

Ce n'est pas que mon intention soit de corriger un vice par un autre, et de ne faire nulle estime des anciens parce que l'on en fait trop.

Je ne prétends pas bannir leur autorité pour relever le raisonnement tout seul, quoique l'on veuille établir leur autorité seule au préjudice du raisonnement....³.

Pour faire cette importante distinction avec attention, il faut considérer que les unes dépendent seulement de la mémoire et sont purement historiques, n'ayant pour objet que de savoir ce que les auteurs ont écrit; les autres dépendent seulement du raisonnement et sont entièrement dogmatiques, ayant pour objet de chercher et découvrir les vérités cachées.

¹ 1^{er} Recueil MS. du P. Guerrier, pag. xxx.

² Il y a ici une lacune d'environ 40 lignes. (*Notes du P. Guerrier.*)

³ De deux lignes. (*Idem.*)

Dans ces deux lignes, Pascal énonçait sans doute la distinction entre les choses qui appartiennent à l'autorité et celles qui appartiennent au raisonnement.

Celles de la première sorte sont bornées d'autant que les livres dans lesquels elles sont contenues.....¹.

C'est suivant cette distinction qu'il faut régler différemment l'étendue de ce respect. Le respect que l'on doit avoir pour.².

- ² Dans les matières où l'on recherche seulement de savoir ce que les auteurs ont écrit, comme dans l'histoire, dans la géographie, dans la jurisprudence, dans les langues³, et surtout dans la théologie; et enfin dans toutes celles qui ont pour principe, ou le fait simple ou l'institution divine ou humaine, il faut nécessairement recourir à leurs livres, puisque tout ce que l'on en peut savoir y est contenu : d'où il est évident que l'on peut en avoir la connaissance entière, et qu'il n'est pas possible d'y rien ajouter.

S'il agit de savoir qui fut premier roi des Français; en quel lieu les géographes placent le premier méridien; quels mots sont usités dans une langue morte, et toutes les choses de cette nature; quels autres moyens que les livres pourraient nous y conduire? Et qui pourra rien ajouter de nouveau à ce qu'ils nous en apprennent, puisqu'on ne veut savoir que ce qu'ils contiennent?

C'est l'autorité seule qui nous en peut éclaircir. Mais où cette autorité a la principale force, c'est dans la théologie, parce qu'elle y est inséparable de la vérité, et que nous ne la connaissons que par elle : de sorte que pour donner la certitude entière des matières les

¹ Une lacune.

² Deux lignes (*Note du P. Guerrier.*)

³ Après le mot *langues*, il y a un blanc d'un mot ou deux.

plus incompréhensibles à la raison, il suffit de les faire voir dans les livres sacrés; comme pour montrer l'incertitude des choses les plus vraisemblables, il faut seulement faire voir qu'elles n'y sont pas comprises; parce que ses principes sont au-dessus de la nature et de la raison, et que, l'esprit de l'homme étant trop faible pour y arriver par ses propres efforts, il ne peut parvenir à ces hautes intelligences s'il n'y est porté par une force toute-puissante et surnaturelle.

Il n'en est pas de même des sujets qui tombent sous les sens ou sous le raisonnement : l'autorité y est inutile; la raison seule a lieu d'en connaître. Elles ont leurs droits séparés : l'une avait tantôt tout l'avantage; ici l'autre règne à son tour. Mais comme les sujets de cette sorte sont proportionnés à la portée de l'esprit, il trouve une liberté tout entière de s'y étendre : sa fécondité inépuisable produit continuellement, et ses inventions peuvent être tout ensemble sans fin et sans interruption.¹

C'est ainsi que la géométrie, l'arithmétique, la musique, la physique, la médecine, l'architecture, et toutes les sciences qui sont soumises à l'expérience et au raisonnement, doivent être augmentées pour devenir parfaites. Les anciens les ont trouvées seulement ébauchées par ceux qui les ont précédés : et nous les laisserons à ceux qui viendront après nous en un état plus accompli que nous ne les avons reçues.

Comme leur perfection dépend du temps et de la peine, il est évident qu'encore que notre peine et

¹ Une lacune.

notre temps nous eussent moins acquis que leurs travaux séparés des nôtres, tous deux néanmoins joints ensemble doivent avoir plus d'effet que chacun en particulier.

L'éclaircissement de cette différence doit nous faire plaindre l'aveuglement de ceux qui apportent la seule autorité pour preuve dans les matières physiques, au lieu du raisonnement ou des expériences; et nous donner de l'horreur pour la malice des autres, qui emploient le raisonnement seul dans la théologie au lieu de l'autorité de l'Écriture et des Pères. Il faut relever le courage de ces gens timides qui n'osent rien inventer en physique, et confondre l'insolence de ces téméraires qui produisent des nouveautés en théologie. Cependant le malheur du siècle est tel, qu'on voit beaucoup d'opinions nouvelles en théologie, inconnues à toute l'antiquité, soutenues avec obstination et reçues avec applaudissement; au lieu que celles qu'on produit dans la physique, quoiqu'en petit nombre, semblent devoir être convaincues de fausseté dès qu'elles choquent tant soit peu les opinions reçues: comme si le respect qu'on a pour les anciens philosophes était de devoir, et que celui que l'on porte aux plus anciens des Pères était seulement de bienséance! Je laisse aux personnes judicieuses à remarquer l'importance de cet abus qui pervertit l'ordre des sciences avec tant d'injustice, et je crois qu'il y en aura peu qui ne souhaitent que cette *liberté*¹ s'applique à d'autres matières, puisque les inventions nouvelles

¹ Le mot ici souligné, que nous rétablissons par conjecture, est en blanc dans le MS.

sont infailliblement des erreurs dans les matières ¹ que l'on profane impunément ; et qu'elles sont absolument nécessaires pour la perfection de tant d'autres sujets incomparablement plus bas, que toutefois on n'oserait toucher.

Partageons avec plus de justice notre crédulité et notre défiance, et bornons ce respect que nous avons pour les anciens. Comme la raison le fait naître, elle doit aussi le mesurer ; et considérons que s'ils fussent demeurés dans cette retenue de n'oser rien ajouter aux connaissances qu'ils avaient reçues ou que ceux de leur temps eussent fait la même difficulté de recevoir les nouveautés qu'ils leur offraient, ils se seraient privés eux-mêmes et leur postérité du fruit de leurs inventions.

Comme ils ne se sont servis de celles qui leur avaient été laissées que comme de moyens pour en avoir de nouvelles, et que cette heureuse hardiesse leur avait ouvert le chemin aux grandes choses, nous devons prendre celles qu'ils nous ont acquises de la même sorte, et à leur exemple en faire les moyens et non pas la fin de notre étude, et ainsi tâcher de les surpasser en les imitant.

5 Car qu'y a-t-il de plus injuste que de traiter nos anciens avec plus de retenue qu'ils n'ont fait ceux qui les ont précédés, et d'avoir pour eux ce respect inviolable qu'ils n'ont mérité de nous que parce qu'ils n'en ont pas eu un pareil pour ceux qui ont eu sur eux le même avantage? ².

¹ Il faudrait, ce semble :... *matières théologiques.*

² Cinq ou six lignes. (*Note du P. Guerrier.*)

Les secrets de la nature sont cachés ; quoiqu'elle agisse toujours, on ne découvre pas toujours ses effets : le temps les révèle d'âge en âge, et quoique toujours égale en elle-même elle n'est pas toujours également connue.

Les expériences qui nous en donnent l'intelligence multiplient continuellement ; et, comme elles sont les seuls principes de la physique, les conséquences multiplient à proportion.

C'est de cette façon que l'on peut aujourd'hui prendre d'autres sentiments et de nouvelles opinions sans mépriser *les anciens* et ¹ sans ingratitude, puisque les premières connaissances qu'ils nous ont données ont servi de degrés aux nôtres, et que dans ces avantages nous leur sommes redevables de l'ascendant que nous avons sur eux ; parce que s'étant élevés jusqu'à un certain degré où ils nous ont portés, le moindre effort nous fait monter plus haut, et avec moins de peine et moins de gloire nous nous trouvons au-dessus d'eux. C'est de là que nous pouvons découvrir des choses qu'il leur était impossible d'apercevoir. Notre vue a plus d'étendue, et quoiqu'ils connussent aussi bien que nous tout ce qu'ils pouvaient remarquer de la nature, ils n'en connaissaient pas tant néanmoins, et nous voyons plus qu'eux.

Cependant il est étrange de quelle sorte on révère leurs sentiments. On fait un crime de les contredire et un attentat d'y ajouter, comme s'ils n'avaient plus laissé de vérités à connaître.

¹ Lacune d'un ou deux mots dans le MS. Nous la suppléons par les mots soulignés.

6 N'est-ce pas là traiter indignement la raison de l'homme, et la mettre en parallèle avec l'instinct des animaux, puisqu'on en ôte la principale différence, qui consiste en ce que les effets du raisonnement augmentent sans cesse, au lieu que l'instinct demeure toujours dans un état égal ? Les ruches des abeilles étaient aussi bien mesurées il y a mille ans qu'aujourd'hui, et chacune d'elles forme cet hexagone aussi exactement la première fois que la dernière. Il en est de même de tout ce que les animaux produisent par ce mouvement occulte. La nature les instruit à mesure que la nécessité les presse ; mais cette science fragile se perd avec les besoins qu'ils en ont : comme ils la reçoivent sans étude, ils n'ont pas le bonheur de la conserver ; et toutes les fois qu'elle leur est donnée, elle leur est nouvelle, puisque la ¹. nature n'ayant pour objet que de maintenir les animaux dans un ordre de perfection bornée, elle leur inspire cette science nécessaire ². toujours égale, de peur qu'ils ne tombent dans le dépérissement, et ne permet pas qu'ils y ajoutent, de peur qu'ils ne passent les limites qu'elle leur a prescrites. Il n'en est pas de même de l'homme, qui n'est produit que pour l'infinité. Il est dans l'ignorance au premier âge de sa vie ; mais il s'instruit sans cesse dans son progrès : car il tire avantage, non-seulement de sa propre expérience, mais encore de celle de ses prédécesseurs ; parce qu'il garde toujours dans sa mémoire les connaissances qu'il s'est une fois acquises, et que celles des anciens lui sont toujours

¹ Ici un mot en blanc.

² Même observation.

présentes dans les livres qu'ils en ont laissés. Et comme il conserve ces connaissances, il peut aussi les augmenter facilement; de sorte que les hommes sont aujourd'hui en quelque sorte dans le même état où se trouveraient ces anciens philosophes, s'ils pouvaient
7 avoir vieilli jusques à présent, en ajoutant aux connaissances qu'ils avaient celles que leurs études auraient pu leur acquérir à la faveur de tant de siècles. De là vient que par une prérogative particulière, non-seulement chacun des hommes s'avance de jour en jour dans les sciences, mais que tous les hommes ensemble y font un continuel progrès à mesure que l'univers vieillit, parce que la même chose arrive dans la succession des hommes que dans les âges différents d'un particulier. De sorte que toute la suite des hommes, pendant le cours de tant de siècles, doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement: d'où l'on voit avec combien d'injustice nous respectons l'antiquité dans ses philosophes; car, comme la vieillesse est l'âge le plus distant de l'enfance, qui ne voit que la vieillesse dans cet homme universel ne doit pas être cherchée dans les temps proches de sa naissance, mais dans ceux qui en sont les plus éloignés? Ceux que nous appelons anciens étaient véritablement nouveaux en toutes choses, et formaient l'enfance des hommes proprement; et comme nous avons joint à leurs connaissances l'expérience des siècles qui les ont suivis, c'est en nous que l'on peut trouver cette antiquité que nous révérons dans les autres.

Ils doivent être admirés dans les conséquences qu'ils

ont bien tirées du peu de principes qu'ils avaient, et ils doivent être excusés dans celles où ils ont plutôt manqué du bonheur de l'expérience que de la force du raisonnement.

Car n'étaient-ils pas excusables dans la pensée qu'ils ont eue pour la *voie de lait*, quand la faiblesse de leurs yeux n'ayant pas encore reçu le secours de l'artifice, ils ont attribué cette couleur à une plus grande solidité en cette partie du ciel qui renvoie la lumière avec plus de force?

- 8 Mais ne serions-nous pas inexcusables de demeurer dans la même pensée, maintenant qu'aidés des avantages que nous donne la lunette d'approche, nous y avons découvert une infinité de petites étoiles, dont la splendeur plus abondante nous a fait reconnaître quelle est la véritable cause de cette blancheur?

N'avaient-ils pas aussi sujet de dire que tous les corps corruptibles étaient renfermés dans la sphère du ciel de la lune, lorsque durant le cours de tant de siècles ils n'avaient point encore remarqué de corruptions ni de générations hors de cet espace?

Mais ne devons-nous pas assurer le contraire, lorsque toute la terre a vu sensiblement des comètes s'enflammer¹ et disparaître bien loin au delà de cette sphère?

C'est ainsi que sur le sujet du vide ils avaient droit de dire que la nature n'en souffrait point, parce que toutes leurs expériences leur avaient toujours fait remarquer qu'elle l'abhorrait et ne le pouvait souffrir.

¹ La vraie nature des comètes était encore ignorée au temps de Pascal. (*Note de l'édition Bossut.*)

Mais si les nouvelles expériences leur avaient été connues, peut-être auraient-ils trouvé sujet d'affirmer ce qu'ils ont eu sujet de nier par là que le vide n'avait point encore paru. Aussi dans le jugement qu'ils ont fait que la nature ne souffrait point de vide, ils n'ont entendu parler de la nature qu'en l'état où ils la connaissaient ; puisque, pour le dire généralement, ce ne serait assez de l'avoir vu constamment en cent rencontres, ni en mille, ni en tout autre nombre, quelque grand qu'il soit ; puisque s'il restait un seul cas à examiner, ce seul suffirait pour empêcher la définition générale, et si un seul était contraire, ce seul ¹. . . . Car dans toutes les matières dont la preuve consiste en expériences et non en démonstrations, on ne peut faire aucune assertion universelle que par la générale énumération de toutes les parties et de tous les cas différents. C'est ainsi que quand nous disons que le diamant est le plus dur de tous les corps, nous entendons de tous les corps que nous connaissons et nous ne pouvons ni ne devons y comprendre ceux que nous ne connaissons point ; et quand nous disons que l'or est le plus pesant de tous les corps, nous serions téméraires de comprendre dans cette proposition générale ceux qui ne sont point encore en notre connaissance, quoiqu'il ne soit pas impossible qu'ils soient en nature.

De même quand les anciens ont assuré que la nature ne souffrait point de vide, ils ont entendu qu'elle n'en souffrait point dans toutes les expériences qu'ils avaient vues et ils n'auraient pu sans témérité y com-

¹ Deux lignes (*Note du P. Guerrier.*)

prendre celles qui n'étaient pas en leur connaissance. Que si elles y eussent été, sans doute ils auraient tiré les mêmes conséquences que nous et les auraient par leur aveu autorisées de cette antiquité dont on veut faire aujourd'hui l'unique principe des sciences.

C'est ainsi que sans les contredire, nous pouvons assurer le contraire de ce qu'ils disaient; et, quelque force enfin qu'ait cette antiquité, la vérité doit toujours avoir l'avantage, quoique nouvellement découverte, puisqu'elle est toujours plus ancienne que toutes les opinions qu'on en a eues, et que ce serait ignorer sa nature de s'imaginer qu'elle ait commencé d'être au temps qu'elle a commencé d'être connue.

Note du P. Guerrier : « J'ai transcrit ceci sur une copie très-imparfaite et pleine de lacunes. »

NOUVEAU FRAGMENT DU TRAITÉ DU VIDE.

Part. I. L. 2. c. 4. s. 4.

Qu'y a-t-il de plus absurde que de dire que des ³⁰³ corps inanimés ont des passions, des craintes, des horreurs; que des corps insensibles, sans vie et même incapables de vie aient des passions qui présupposent une âme au moins sensitive pour les ressentir? De plus, que l'objet de cette horreur fût le vide, qu'y a-t-il dans le vide qui leur puisse faire peur; qu'y a-t-il de plus bas et de plus ridicule?

Ce n'est pas tout :¹ qu'ils aient en eux-mêmes un principe de mouvement pour éviter le vide, ont-ils des bras, des jambes, des muscles, des nerfs?

¹ D'abord : « Leur horreur serait sans effet, s'ils n'avaient des forces pour l'exécuter. Aussi on leur en assigne, et de très-puissantes. On dit que non-seulement ils ont peur du vide, mais qu'ils ont faculté de l'éviter, se mouvoir pour l'éviter ! »

DISCOURS

SUR LES PASSIONS DE L'AMOUR.

1652 ou 1655.

Ce *Discours*, qui a été déjà publié, avec quelques légères inexactitudes, dans un recueil périodique, ne pouvait nous échapper dans la lecture minutieuse que nous avons faite des Catalogues des MSS. de la bibliothèque royale, pour compléter autant que possible nos recherches. Du reste, il n'y avait pas grande difficulté dans la découverte, car le Catalogue, non du *Résidu de St-Germain*, mais du *Fonds de St-Germain-Gèvres*, donne sous le n° 74 l'indication suivante, très-lisible et très-expresse :

Système de M. Nicole sur la Grâce.

Q. Si la dispute sur la grâce n'est qu'une dispute de nom.

Discours sur les passions de l'amour, par M. Pascal.

Lettre de M. de St-Évremond sur la dévotion feinte.

Introduction à la chaire.

(*Un volume in-4°.*)

Cet intitulé se retrouve sur la première page du MS, répété dans les mêmes termes ; et dans le corps du volume le fragment de Pascal porte ce titre : « *Discours sur les passions de l'amour. — On l'attribue à M. Pascal.* »

A ces marques extérieures d'authenticité se joignent celles qu'on peut tirer du fragment en lui-même, et qui se montrent en foule à la première lecture. L'âme et l'esprit de Pascal se décèlent partout dans ces pages empreintes d'une mélancolie chaste et ardente.

Enfin, il nous semble que le *Discours sur les passions de l'amour* se rattache à la biographie de Pascal par des circonstances intéressantes. Nous les indiquons dans notre Introduction et nous montrons que ce fragment doit être certainement de 1652 ou de 1653.

P. F.

DISCOURS

SUR LES PASSIONS DE L'AMOUR.

L'homme est né pour penser; aussi n'est-il pas un moment sans le faire; mais les pensées pures qui le rendraient heureux s'il pouvait toujours les soutenir le fatiguent et l'abattent. C'est une vie unie à laquelle il ne peut s'accommoder; il lui faut du remuement et de l'action, c'est-à-dire qu'il est nécessaire qu'il soit quelquefois agité des passions dont il sent dans son cœur des sources si vives et si profondes.

Les passions qui sont les plus convenables à l'homme et qui en renferment beaucoup d'autres sont l'amour et l'ambition : elles n'ont guère de liaison ensemble, cependant on les allie assez souvent; mais elles s'affaiblissent l'une l'autre réciproquement, pour ne pas dire qu'elles se ruinent.

Quelque étendue d'esprit que l'on ait, l'on n'est capable que d'une grande passion; c'est pourquoi quand l'amour et l'ambition se rencontrent ensemble, elles ne sont grandes que de la moitié de ce qu'elles seraient s'il n'y avait que l'une ou l'autre. L'âge ne détermine point, ni le commencement, ni la fin de ces deux passions; elles naissent dès les premières années et elles subsistent bien souvent jusqu'au tombeau. Néanmoins comme elles demandent beaucoup de feu, les jeunes gens y sont plus propres et il sem-

ble qu'elles se ralentissent avec les années : cela est pourtant fort rare.

La vie de l'homme est misérablement courte. On la compte depuis la première entrée dans le monde; pour moi je ne voudrais la compter que depuis la naissance de la raison et depuis qu'on commence à être ébranlé par la raison, ce qui n'arrive pas ordinairement avant vingt ans. Avant ce temps l'on est enfant; et un enfant n'est pas un homme.

Qu'une vie est heureuse quand elle commence par l'amour et qu'elle finit par l'ambition! Si j'avais à en choisir une, je prendrais celle-là. Tant que l'on a du feu, l'on est aimable; mais ce feu s'éteint, il se perd : alors que la place est belle et grande pour l'ambition! La vie tumultueuse est agréable aux grands esprits, mais ceux qui sont médiocres n'y ont aucun plaisir; ils sont machines partout. C'est pourquoi l'amour et l'ambition commençant et finissant la vie, on est dans l'état le plus heureux dont la nature humaine est capable.

A mesure que l'on a plus d'esprit les passions sont plus grandes, parce que les passions n'étant que des sentiments et des pensées qui appartiennent purement à l'esprit quoiqu'elles soient occasionnées par le corps, il est visible qu'elles ne sont plus que l'esprit même et qu'ainsi elles remplissent toute sa capacité. Je ne parle que des passions de feu, car pour les autres elles se mêlent souvent ensemble et causent une confusion très-incommode; mais ce n'est jamais dans ceux qui ont de l'esprit.

Dans une grande âme tout est grand.

L'on demande s'il faut aimer? Cela ne se doit pas demander, on le doit sentir. L'on ne délibère point là-dessus, l'on y est porté et l'on a le plaisir de se tromper quand on consulte.

La netteté d'esprit cause aussi la netteté de la passion; c'est pourquoi un esprit grand et net aime avec ardeur, et il voit distinctement ce qu'il aime.

Il y a de deux sortes d'esprits, l'un géométrique et l'autre que l'on peut appeler de finesse¹.

Le premier a des vues lentes, dures et inflexibles, mais le dernier a une souplesse de pensée qu'il applique en même temps aux diverses parties aimables de ce qu'il aime. Des yeux il va jusques au cœur, et par le mouvement du dehors il connaît ce qui se passe au dedans.

Quand on a l'un et l'autre esprit tout ensemble, que l'amour donne de plaisir! Car on possède à la fois la force et la flexibilité de l'esprit qui est très-nécessaire pour l'éloquence de deux personnes.

Nous naissons avec un caractère d'amour dans nos cœurs, qui se développe à mesure que l'esprit se perfectionne et qui nous porte à aimer ce qui nous paraît beau sans que l'on nous ait jamais dit ce que c'est. Qui doute après cela si nous sommes au monde pour autre chose que pour aimer? En effet, on a beau se cacher, l'on aime toujours. Dans les choses même où il semble que l'on ait séparé l'amour, il s'y trouve secrètement et en cachette et il n'est pas possible que l'homme puisse vivre un moment sans cela.

¹ Voy. dans la suite de ce volume, les réflexions sur la Différence entre l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse.

L'homme n'aime pas à demeurer avec soi ; cependant il aime : il faut donc qu'il cherche ailleurs de quoi aimer. Il ne le peut trouver que dans la beauté ; mais comme il est lui-même la plus belle créature que Dieu ait jamais formée, il faut qu'il trouve dans soi-même le modèle de cette beauté qu'il cherche au dehors. Chacun peut en remarquer en soi-même les premiers rayons ; et selon que l'on s'aperçoit que ce qui est au dehors y convient ou s'en éloigne, on se forme les idées de beau ou de laid sur toutes choses. Cependant quoique l'homme cherche de quoi remplir le grand vide qu'il a fait en sortant de soi-même, néanmoins il ne peut pas se satisfaire par toutes sortes d'objets. Il a le cœur trop vaste ; il faut au moins que ce soit quelque chose qui lui ressemble et qui en approche le plus près. C'est pourquoi la beauté qui peut contenter l'homme consiste non-seulement dans la convenance, mais aussi dans la ressemblance : elle se restreint et elle s'enferme dans la différence du sexe ¹.

La nature a si bien imprimé cette vérité dans nos âmes, que nous trouvons cela tout disposé ; il ne faut point d'art ni d'étude ; il semble même que nous ayons une place à remplir dans nos cœurs et qui se remplit effectivement. Mais on le sent mieux qu'on ne le peut dire. Il n'y a que ceux qui savent brouiller et mépriser (*sic*) leurs idées qui ne le voient pas.

Quoique cette idée générale de la beauté soit gravée dans le fond de nos âmes avec des caractères ineffa-

¹ Il y a dans le MS. « Elle *la* restreint et elle l'enferme... » ; rédaction obscure que nous avons modifiée parce qu'elle nous semble résulter d'une inexactitude dans la copie.

çables, elle ne laisse pas que de recevoir de très-grandes différences dans l'application particulière, mais c'est seulement pour la manière d'envisager ce qui plaît. Car l'on ne souhaite pas nuement une beauté, mais l'on y désire mille circonstances qui dépendent de la disposition où l'on se trouve et c'est en ce sens que l'on peut dire que chacun a l'original de sa beauté dont il cherche la copie dans le grand monde. Néanmoins les femmes déterminent souvent cet original. Comme elles ont un empire absolu sur l'esprit des hommes, elles y dépeignent ou les parties des beautés qu'elles ont ou celles qu'elles estiment et elles ajoutent par ce moyen ce qui leur plaît à cette beauté radicale. C'est pourquoi il y a un siècle pour les blondes, un autre pour les brunes, et le partage qu'il y a entre les femmes sur l'estime des unes ou des autres fait aussi le partage entre les hommes dans un même temps sur les unes et sur les autres.

La mode même et les pays règlent souvent ce que l'on appelle beauté. C'est une chose étrange que la coutume¹ se mêle si fort de nos passions. Cela n'empêche pas que chacun n'ait son idée de beauté sur laquelle il juge des autres et à laquelle il les rapporte; c'est sur ce principe qu'un amant trouve sa maîtresse plus belle et qu'il la propose comme exemple.

La beauté est partagée en mille différentes manières. Le sujet le plus propre pour la soutenir c'est une femme. Quand elle a de l'esprit, elle l'anime et

¹ Le MS. dit : *constance*, ce qui est évidemment une faute de copiste.

la relève merveilleusement. Si une femme veut plaire et qu'elle possède les avantages de la beauté ou du moins une partie, elle y réussira; et même, si les hommes y prenaient tant soit peu garde, quoiqu'elle n'y tâchât point, elle s'en ferait aimer. Il y a une place d'attente dans leur cœur; elle s'y logerait.

L'homme est né pour le plaisir; il le sent; il n'en faut point d'autre preuve. Il suit donc sa raison en se donnant au plaisir. Mais bien souvent il sent la passion dans son cœur sans savoir par où elle a commencé.

Un plaisir vrai ou faux peut remplir également l'esprit. Car qu'importe que ce plaisir soit faux, pourvu que l'on soit persuadé qu'il est vrai?

A force de parler d'amour on devient amoureux. Il n'y a rien si aisé. C'est la passion la plus naturelle à l'homme.

L'amour n'a point d'âge; il est toujours naissant. Les poètes nous l'ont dit; c'est pour cela qu'ils nous le représentent comme un enfant. Mais sans lui rien demander, nous le sentons.

L'amour donne de l'esprit, et il se soutient par l'esprit. Il faut de l'adresse pour aimer. L'on épuise tous les jours les manières de plaire; cependant il faut plaire et l'on plaît.

Nous avons une source d'amour-propre qui nous représente à nous-même comme pouvant remplir plusieurs places au dehors; c'est ce qui est cause que nous sommes bien aises d'être aimés. Comme on le souhaite avec ardeur on le remarque vite bien et on le reconnaît dans les yeux de la personne qui aime. Car

les yeux sont les interprètes du cœur ; mais il n'y a que celui qui y a intérêt qui entend leur langage.

L'homme seul est quelque chose d'imparfait ; il faut qu'il trouve un second pour être heureux. Il le cherche bien souvent dans l'égalité de la condition, à cause que la liberté et que l'occasion de se manifester s'y rencontrent plus aisément. Néanmoins l'on va quelquefois bien au-dessus, et l'on sent le feu s'agrandir quoiqu'on n'ose pas le dire à celle qui l'a causé.

Quand on aime une dame sans égalité de condition, l'ambition peut accompagner le commencement de l'amour ; mais en peu de temps il devient le maître. C'est un tyran qui ne souffre point de compagnon ; il veut être seul ; il faut que toutes les passions ployent et lui obéissent.

Une haute amitié remplit bien mieux qu'une commune et égale le cœur de l'homme ; et les petites choses flottent dans sa capacité ; il n'y a que les grandes qui s'y arrêtent et qui y demeurent.

L'on écrit souvent des choses que l'on ne prouve qu'en obligeant tout le monde à faire réflexion sur soi-même et à trouver la vérité dont on parle. C'est en cela que consiste la force des preuves de ce que je dis.

Quand un homme est délicat en quelque endroit de son esprit, il l'est en amour. Car comme il doit être ébranlé par quelque objet qui est hors de lui, s'il y a quelque chose qui répugne à ses idées il s'en aperçoit et il le fuit : la règle de cette délicatesse dépend d'une raison pure, noble et sublime. Ainsi l'on se peut croire délicat, sans qu'on le soit effectivement et les autres ont droit de nous condamner ; au lieu que

pour la beauté chacun a sa règle souveraine et indépendante de celle des autres. Néanmoins entre être délicat et ne l'être point du tout il faut demeurer d'accord que, quand on souhaite d'être délicat l'on n'est pas loin de l'être absolument. Les femmes aiment à apercevoir ¹ une délicatesse dans les hommes, et c'est, ce me semble, l'endroit le plus tendre pour les gagner : l'on est aise de voir que mille autres sont méprisables et qu'il n'y a que nous d'estimables.

Les qualités d'esprit ne s'acquièrent point par l'habitude; on les perfectionne seulement. De là, il est aisé de voir que la délicatesse est un don de nature et non pas une acquisition de l'art.

A mesure que l'on a plus d'esprit, l'on trouve plus de beautés originales; mais il ne faut pas être amoureux; car quand l'on aime, l'on n'en trouve qu'une.

Ne semble-t-il pas qu'autant de fois qu'une femme sort d'elle-même pour se caractériser dans le cœur des autres, elle fait une place vide pour les autres dans le sien? Cependant j'en connais qui disent que cela n'est pas vrai. Oserait-on appeler cela injustice? Il est naturel de rendre autant qu'on a pris.

L'attachement à une même pensée fatigue et ruine l'esprit de l'homme. C'est pourquoi pour la solidité et la *durée* ² du plaisir de l'amour il faut quelquefois ne pas savoir que l'on aime; et ce n'est pas commettre une infidélité, car l'on n'en aime pas d'autre; c'est

¹ Il y a dans le MS. : à voir, puis au-dessus, de la même main : *apercevoir*.

² Nous suppléons, par conjecture, le mot ici souligné; il est remplacé par un blanc dans le MS.

reprendre des forces pour mieux aimer. Cela se fait sans que l'on y pense; l'esprit s'y porte de soi-même; la nature le veut; elle le commande. Il faut pourtant avouer que c'est une misérable suite de la nature humaine et que l'on serait plus heureux si l'on n'était point obligé de changer de pensée; mais il n'y a point de remède.

Le plaisir d'aimer sans l'oser dire a ses peines, mais aussi il a ses douceurs. Dans quel transport n'est-on point de former toutes ses actions dans la vue de plaire à une personne que l'on estime infiniment? L'on s'étudie tous les jours pour trouver les moyens de se découvrir et l'on y emploie autant de temps que si l'on devait entretenir celle que l'on aime. Les yeux s'allument et s'éteignent dans un même moment, et quoique l'on ne voie pas manifestement que celle qui cause tout ce désordre y prenne garde, l'on a néanmoins la satisfaction de sentir tous ces remuements pour une personne qui le mérite si bien. L'on voudrait avoir cent langues pour le faire connaître; car comme l'on ne peut pas se servir de la parole, l'on est obligé de se réduire à l'éloquence d'action.

Jusque-là on a toujours de la joie, et l'on est dans une assez grande occupation. Ainsi l'on est heureux; car le secret d'entretenir toujours une passion, c'est de ne pas laisser naître aucun vide dans l'esprit, en l'obligeant de s'appliquer sans cesse à ce qui le touche si agréablement. Mais quand il est dans l'état que je viens de décrire¹ il n'y peut pas durer longtemps, à

¹ Il y a dans le MS. : *dire*, puis au-dessus : *décrire*.

cause qu'étant seul acteur dans une passion où il en faut nécessairement deux, il est difficile qu'il n'épuise bientôt tous les mouvements dont il est agité.

Quoique ce soit une même passion, il faut de la nouveauté; l'esprit s'y plaît et qui sait se la procurer sait se faire aimer.

Après avoir fait ce chemin, cette plénitude quelquefois diminue et ne recevant point de secours du côté de la source, l'on décline misérablement et les passions ennemies se saisissent d'un cœur qu'elles déchirent en mille morceaux. Néanmoins un rayon d'espérance, si bas que l'on soit, relève aussi haut qu'on était auparavant. C'est quelquefois un jeu auquel les dames se plaisent; mais quelquefois en faisant semblant d'avoir compassion, elles l'ont tout de bon. Que l'on est heureux quand cela arrive!

Un amour ferme et solide commence toujours par l'éloquence d'action; les yeux y ont la meilleure part. Néanmoins il faut deviner, mais bien deviner.

Quand deux personnes sont de même sentiment, elles ¹ ne devinent point, ou du moins il y en a une qui devine ce que veut dire l'autre sans que cette autre l'entende ou qu'elle ² ose l'entendre.

Quand nous aimons, nous paraissions à nous-mêmes tout autres que nous n'étions auparavant. Ainsi nous nous imaginons que tout le monde s'en aperçoit; cependant il n'y a rien de si faux. Mais parce que la raison a sa vue bornée par la passion l'on ne peut s'assurer et l'on est toujours dans la défiance.

¹ Dans le MS., il y a : *ils*.

² Dans le MS. : *qu'il*.

Quand l'on aime, on se persuade que l'on découvrirait la passion d'un autre : ainsi l'on a peur.

Tant plus le chemin est long dans l'amour, tant plus un esprit délicat sent de plaisir.

Il y a de certains esprits à qui il faut donner longtemps des espérances, et ce sont les délicats. Il y en a d'autres qui ne peuvent pas résister longtemps aux difficultés, et ce sont les plus grossiers. Les premiers aiment plus longtemps et avec plus d'agrément ; les autres aiment plus vite, avec plus de liberté, et finissent bientôt.

Le premier effet de l'amour c'est d'inspirer un grand respect ; l'on a de la vénération pour ce que l'on aime. Il est bien juste : on ne reconnaît rien au monde de grand comme cela.

Les auteurs ne nous peuvent pas bien dire les mouvements de l'amour de leurs héros : il faudrait qu'ils fussent héros eux-mêmes.

L'égarement à aimer en divers endroits est aussi monstrueux que l'injustice dans l'esprit.

En amour un silence vaut mieux qu'un langage. Il est bon d'être interdit ; il y a une éloquence de silence qui pénètre plus que la langue ne saurait faire. Qu'un amant persuade bien sa maîtresse quand il est interdit, et que d'ailleurs il a de l'esprit ! Quelque vivacité que l'on ait, il est bon dans certaines rencontres qu'elle s'éteigne. Tout cela se passe sans règle et sans réflexion et quand l'esprit le fait il n'y pensait pas auparavant. C'est par nécessité que cela arrive.

L'on adore souvent ce qui ne croit pas être adoré, et l'on ne laisse pas de lui garder une fidélité inviola-

ble, quoiqu'il n'en sache rien. Mais il faut que l'amour soit bien fin ou bien pur.

Nous connaissons l'esprit des hommes, et par conséquent leurs passions, par la comparaison que nous faisons de nous-mêmes avec les autres.

Je suis de l'avis de celui qui disait que dans l'amour on oubliait sa fortune, ses parents et ses amis : les grandes amitiés vont jusques-là. Ce qui fait que l'on va si loin dans l'amour c'est que l'on ne songe pas que l'on a besoin d'autre chose que de ce que l'on aime : l'esprit est plein ; il n'y a plus de place pour le soin ni pour l'inquiétude. La passion ne peut pas être sans excès ; de là vient qu'on ne se soucie plus de ce que dit le monde, que l'on sait déjà ne devoir pas condamner notre conduite puisqu'elle vient de la raison. Il y a une plénitude de passion, il ne peut pas y avoir un commencement de réflexion.

Ce n'est point un effet de la coutume ¹, c'est une obligation de la nature que les hommes fassent les avances pour gagner l'amitié des dames.

Cet oubli que cause l'amour et cet attachement à ce que l'on aime fait naître des qualités que l'on n'avait pas auparavant. L'on devient magnifique, sans l'avoir jamais été.

Un avaricieux même qui aime devient libéral, et il ne se souvient pas d'avoir jamais eu une habitude opposée : l'on en voit la raison en considérant qu'il y a des passions qui resserrent l'âme et qui la rendent immobile, et qu'il y en a qui l'agrandissent et la font répandre au dehors.

¹ Dans le MS. : *constance*.

L'on a ôté mal à propos le nom de raison à l'amour, et on les a opposés sans un bon fondement, car l'amour et la raison n'est qu'une même chose. C'est une précipitation de pensées qui se porte d'un côté sans bien examiner tout, mais c'est toujours une raison, et l'on ne doit et on ne peut pas souhaiter que ce soit autrement, car nous serions des machines très-désagréables. N'excluons donc point la raison de l'amour puisqu'elle en est inséparable. Les poètes n'ont donc pas eu raison de nous dépendre l'amour comme un aveugle ; il faut lui ôter son bandeau et lui rendre désormais la jouissance de ses yeux.

Les âmes propres à l'amour demandent une vie d'action qui éclate en événements nouveaux. Comme le dedans est mouvement, il faut aussi que le dehors le soit, et cette manière de vivre est un merveilleux acheminement à la passion. C'est de là que ceux de la cour sont mieux reçus dans l'amour que ceux de la ville, parce que les uns sont tout de feu et que les autres mènent une vie dont l'uniformité n'a rien qui frappe : la vie de tempête surprend, frappe et pénètre.

Il semble que l'on ait toute une autre âme quand on aime que quand on n'aime pas ; on s'élève par cette passion et on devient toute grandeur ; il faut donc que le reste ait proportion, autrement cela ne convient pas et partant cela est désagréable.

L'agréable et le beau n'est que la même chose, tout le monde en a l'idée. C'est d'une beauté morale que j'entends parler, qui consiste dans les paroles et dans les actions du dehors. L'on a bien une règle

pour devenir agréable; cependant la disposition du corps y est nécessaire, mais elle ne se peut acquérir.

Les hommes ont pris plaisir à se former une idée de l'agréable ¹ si élevée, que personne n'y peut atteindre. Jugeons-en mieux et disons que ce n'est que le naturel avec une facilité et une vivacité d'esprit qui surprennent. Dans l'amour ces deux qualités sont nécessaires. Il ne faut rien de force, et cependant il ne faut rien de lenteur : l'habitude donne le reste.

Le respect et l'amour doivent être si bien proportionnés qu'ils se soutiennent sans que ce respect étouffe l'amour.

Les grandes âmes ne sont pas celles qui aiment le plus souvent; c'est d'un amour violent que je parle : il faut une inondation de passion pour les ébranler et pour les remplir. Mais quand elles commencent à aimer, elles aiment beaucoup mieux.

L'on dit qu'il y a des nations plus amoureuses les unes que les autres; ce n'est pas bien parler, ou du moins cela n'est pas vrai en tout sens.

L'amour ne consistant que dans un attachement de pensée, il est certain qu'il doit être le même par toute la terre. Il est vrai que se déterminant autre part que dans la pensée, le climat peut ajouter quelque chose, mais ce n'est que dans le corps.

Il est de l'amour comme du bon sens; comme l'on croit avoir autant d'esprit qu'un autre on croit aussi aimer de même. Néanmoins quand on a plus de vue

¹ Dans le MS. : *désagréable*.

l'on aime jusques aux moindres choses, ce qui n'est pas possible aux autres. Il faut être bien fin pour remarquer cette différence.

L'on ne peut presque faire semblant d'aimer que l'on ne soit bien près d'être amant, ou du moins que l'on n'aime en quelque endroit ; car il faut avoir l'esprit et les pensées de l'amour pour ce semblant, et le moyen de bien parler sans cela ? La vérité des passions ne se déguise pas si aisément que les vérités sérieuses.

Il faut du feu, de l'activité et un feu d'esprit naturel et prompt pour la première ; les autres se cachent avec la lenteur et la souplesse, ce qui est plus aisé de faire.

Quand on est loin de ce que l'on aime l'on prend la résolution de faire ou de dire beaucoup de choses ; mais quand on est près on est irrésolu. D'où vient cela ? C'est que quand on est loin la raison n'est pas si ébranlée, mais elle l'est étrangement en la présence de l'objet : or pour la résolution il faut de la fermeté qui est ruinée par l'ébranlement.

Dans l'amour on n'ose hasarder parce que l'on craint de tout perdre ; il faut pourtant avancer, mais qui peut dire jusques où ? L'on tremble toujours jusques à ce que l'on ait trouvé ce point. La prudence ne fait rien pour s'y maintenir quand on l'a trouvé.

Il n'y a rien de si embarrassant que d'être amant et de voir quelque chose en sa faveur sans l'oser croire : l'on est également combattu de l'espérance et de la crainte. Mais enfin la dernière devient victorieuse de l'autre.

Quand on aime fortement, c'est toujours une nouveauté de voir la personne aimée. Après un moment d'absence on la trouve de manque dans son cœur. Quelle joie de la retrouver! l'on sent aussitôt une cessation d'inquiétudes.

Il faut pourtant que cet amour soit déjà bien avancé; car quand il est naissant et que l'on n'a fait aucun progrès, on sent bien une cessation d'inquiétudes, mais il en survient d'autres.

Quoique les maux se succèdent ainsi les uns aux autres on ne laisse pas de souhaiter la présence de sa maîtresse par l'espérance de moins souffrir; cependant quand on la voit, on croit souffrir plus qu'auparavant. Les maux passés ne frappent plus, les présents touchent et *c'est*¹ sur ce qui touche que l'on juge.

Un amant dans cet état n'est-il pas digne de compassion?

¹ Le mot *c'est* manque dans le MS.

DE
L'ESPRIT GÉOMÉTRIQUE.

1655 ?

Le traité *De l'Esprit géométrique*, sauf un passage très-court donné dès 1728 par Desmolets, a été publié pour la première fois, mais avec de nombreuses suppressions, dans l'édition de Condorcet, sous ce titre : *De la manière de prouver la vérité et de l'exposer aux hommes*. Bossut l'a ensuite imprimé à peu près intégralement en 1779, en l'intitulant : *Réflexions sur la géométrie en général*.

Le premier Discours de la Logique de Port-Royal nous apprend qu'on a fait usage de cet écrit de Pascal dans la rédaction de certains chapitres de la Logique, et que « feu monsieur Pascal l'avait intitulé : *De l'Esprit géométrique*. »

C'est ce dernier titre que donne aussi le petit MS. in-18, le seul où nous ayons retrouvé cet écrit qui n'est malheureusement pas complet : il ne renferme que la première partie d'un traité qui devait être divisé en deux sections, comme Pascal l'indique dans un passage que nous restituons (page 124) et que Bossut avait supprimé sans doute dans l'intention de donner à ce fragment l'apparence d'une dissertation complète.

Nous indiquons plus loin le rapport intime qui existe entre cet écrit et celui qui a pour titre : *De l'Art de persuader*. L'idée fondamentale est la même dans l'un et dans l'autre. C'est pourquoi nous les donnons immédiatement à la suite l'un de l'autre, quoique peut-être ils aient été écrits à quelques années d'intervalle. Nous croyons aussi devoir joindre au traité de *l'Esprit géométrique* trois autres petits fragments qui s'en rapprochent par la nature même du sujet, puisqu'il y est question de l'esprit de finesse et de l'esprit de justesse comparés à l'esprit de géométrie.

Le traité *De l'Esprit géométrique* nous paraît antérieur à *l'Art de persuader*. Déjà cependant Pascal y *forme des réflexions qui valent mieux que toute la géométrie* (pag. 148), et il serait possible que ce fragment appartint également à cette époque de sa vie qui fut marquée par son retour à la religion et sa liaison avec MM. de Port-Royal.

P. F.

DE
L'ESPRIT GÉOMÉTRIQUE¹.

- 9 On peut avoir trois principaux objets dans l'étude de la vérité : l'un, de la découvrir quand on la cherche; l'autre, de la démontrer quand on la possède; le dernier, de la discerner d'avec le faux quand on l'examine.

Je ne parle point du premier; je traite particulièrement du second, et il enferme le troisième. Car, si l'on sait la méthode de prouver la vérité, on aura en même temps celle de la discerner, puisqu'en examinant
10 si la preuve qu'on en donne est conforme aux règles qu'on connaît, on saura si elle est exactement démontrée.

La géométrie qui excelle en ces trois genres a expliqué l'art de découvrir les vérités inconnues; et c'est ce qu'elle appelle *analyse*, et dont il serait inutile de discourir après tant d'excellents ouvrages qui ont été faits.

Celui de démontrer les vérités déjà trouvées et de

¹ Il y a au commencement du MS. la note suivante : « Il faut passer ce qui est entre les deux [] . » — Les passages ainsi indiqués étaient peut-être barrés dans le MS. original de Pascal. Mais il est plus probable que ces suppressions avaient été indiquées par une main étrangère, par dom Touttée, par exemple, qui avait été consulté par l'abbé Perier sur la publication de ce fragment et *avait écrit à la marge*, comme il le dit, *quelques observations*. (Voy. la Lettre de dom Touttée à l'abbé Perier. Appendix, n. V.)

les éclaircir de telle sorte que la preuve en soit invincible, est le seul que je veux donner; et je n'ai pour cela qu'à expliquer la méthode que la géométrie y observe; car elle l'enseigne parfaitement [par ses exemples, quoiqu'elle n'en produise aucun discours. Et parce que cet art consiste en deux choses principales, l'une de prouver chaque proposition en particulier, l'autre de disposer toutes les propositions dans le meilleur ordre, j'en ferai deux Sections dont l'une contiendra les règles de la conduite des démonstrations géométriques, c'est-à-dire méthodiques et parfaites; et la seconde comprendra celle de l'ordre géométrique, c'est-à-dire méthodique et accompli: de sorte que les deux ensemble enfermeront tout ce qui sera nécessaire pour conduire du raisonnement à prouver et discerner les vérités, lesquelles j'ai dessein de donner entières ¹.

SECTION PREMIÈRE. — De la Méthode des démonstrations géométriques, c'est-à-dire méthodiques et parfaites.

Je ne puis faire mieux entendre la conduite qu'on doit garder pour rendre les démonstrations convaincantes, qu'en expliquant celle que la géométrie observe.]

Mais il faut auparavant que je donne l'idée ² d'une

¹ Condorcet, dans son édition des Pensées, supprime les quatre premiers paragraphes, et ne commence qu'à ces mots: » *Je ne puis faire mieux entendre...* »

² D'abord: . . . « Et je ne le puis faire parfaitement sans donner auparavant l'idée.... »

méthode encore plus éminente et plus accomplie, mais où les hommes ne sauraient jamais arriver : car ce qui passe la géométrie nous surpasse ; et néanmoins il est nécessaire d'en dire quelque chose, quoiqu'il soit impossible de le pratiquer ¹.

Cette véritable méthode, qui formerait les démonstrations dans la plus haute excellence, s'il était possible d'y arriver, consisterait en deux choses principales : l'une, de n'employer aucun terme dont on n'eût auparavant expliqué nettement le sens ; l'autre, de n'avancer jamais aucune proposition qu'on ne démontrât par des vérités déjà connues ; c'est-à-dire, en un mot, à définir tous les termes et à prouver toutes les propositions. Mais pour suivre l'ordre même que j'explique, il faut que je déclare ce que j'entends par *définition*.

¹ Après ce paragraphe viennent dans le MS. les lignes suivantes écrites en caractères plus fins et enfermées entre parenthèses :

« ... est bien plus de réussir à l'une qu'à l'autre, et je n'ai choisi cette science pour y arriver que parce qu'elle seule sait les véritables règles du raisonnement et, sans s'arrêter aux règles des syllogismes qui sont tellement naturelles qu'on ne peut les ignorer, s'arrête et se fonde sur la véritable méthode de conduire le raisonnement en toutes choses, que presque tout le monde ignore et qu'il est si avantageux de savoir que nous voyons par expérience qu'entre esprits égaux et toutes choses pareilles, celui qui a de la géométrie l'emporte et acquiert une vigueur toute nouvelle.

« Je veux donc faire entendre ce que c'est que démonstration par l'exemple de celles de géométrie qui est presque la seule des sciences humaines qui en produise d'infailibles, parce qu'elle seule observe la véritable méthode, au lieu que toutes les autres sont par une nécessité naturelle dans quelque sorte de confusion que les seuls géomètres savent extrêmement connaître. »

En marge de ce fragment est dans le MS. la note que voici : « Ce qui est en caractères plus menus était caché sous un papier dont les bords étaient collés et sur lequel était écrit l'article qui commence : *Je ne puis faire mieux entendre...*, etc. »

On ne reconnaît en géométrie que les seules définitions que les logiciens appellent *définitions de nom*, c'est-à-dire, que les seules impositions de nom aux choses qu'on a clairement désignées en termes parfaitement connus; et je ne parle que de celles-là seulement.

Leur utilité et leur usage est d'éclaircir et d'abrég^{er} le discours, en exprimant par le seul nom qu'on impose ce qui ne pourrait se dire qu'en plusieurs termes; en sorte néanmoins que le nom imposé demeure dénué de tout autre sens, s'il en a, pour n'avoir plus que celui auquel on le destine uniquement. En voici un exemple.

Si l'on a besoin de distinguer dans les nombres ceux qui sont divisibles en deux également d'avec ceux qui ne le sont pas, pour éviter de répéter souvent cette condition, on lui donne un nom en cette sorte : j'appelle tout nombre divisible en deux également, *nombre pair*.

Voilà une définition géométrique; parce qu'après avoir clairement désigné une chose, savoir tout nombre divisible en deux également, on lui donne un nom que l'on destitue de tout autre sens, s'il en a, pour lui donner celui de la chose désignée.

D'où il paraît que les définitions sont très-libres, et qu'elles ne sont jamais sujettes à être contredites; car il n'y a rien de plus permis que de donner à une chose qu'on a clairement désignée un nom tel qu'on voudra. Il faut seulement prendre garde qu'on n'abuse de la liberté qu'on a d'imposer des noms, en donnant le même à deux choses différentes.

Ce n'est pas que cela ne soit permis, pourvu qu'on n'en confonde pas les conséquences et qu'on ne les étende pas de l'une à l'autre.

Mais si l'on tombe dans ce vice, on peut lui opposer un remède très-sûr et très-infaillible : c'est de substituer mentalement la définition à la place du défini, et d'avoir toujours la définition si présente que toutes les fois qu'on parle, par exemple, de nombre pair, on entende précisément que c'est celui qui est divisible en deux parties égales, et que ces deux choses soient tellement jointes et inséparables dans la pensée, qu'aussitôt que le discours en exprime l'une, l'esprit y attache immédiatement l'autre. Car les géomètres, et tous ceux qui agissent méthodiquement, n'imposent des noms aux choses que pour abrégier le discours et non pour diminuer ou changer l'idée des choses dont ils discourent. Et ils prétendent que l'esprit supplée toujours la définition entière aux termes courts, qu'ils n'emploient que pour éviter la confusion que la multitude des paroles apporte.

Rien n'éloigne plus promptement et plus puissamment les surprises captieuses des sophistes que cette méthode, qu'il faut avoir toujours présente et qui suffit seule pour bannir toutes sortes de difficultés et d'équivoques.

Ces choses étant bien entendues, je reviens à l'explication du véritable ordre qui consiste, comme je disais, à tout définir et à tout prouver.

Certainement cette méthode serait belle, mais elle est absolument impossible; car il est évident que les premiers termes qu'on voudrait définir en suppo-

seraient de précédents pour servir à leur explication, et que de même les premières propositions qu'on voudrait prouver en supposeraient d'autres qui les précédassent; et ainsi il est clair qu'on n'arriverait jamais aux premières.

Aussi, en poussant les recherches de plus en plus, on arrive nécessairement à des mots primitifs qu'on ne peut plus définir, et à des principes si clairs qu'on n'en trouve plus qui le soient davantage pour servir à leur preuve.

D'où il paraît que les hommes sont dans une impuissance naturelle et immuable de traiter quelque science que ce soit dans un ordre absolument accompli.

Mais il ne s'ensuit pas de là qu'on doive abandonner toute sorte d'ordre.

Car il y en a un et c'est celui de la géométrie, qui est à la vérité inférieur en ce qu'il est moins convaincant, mais non pas en ce qu'il est moins certain. Il ne définit pas tout et ne prouve pas tout, et c'est en cela qu'il lui cède; mais il ne suppose que des choses claires et constantes par la lumière naturelle, et c'est pourquoi il est parfaitement véritable, la nature le soutenant au défaut du discours.

Cet ordre le plus parfait entre les hommes consiste, non pas à tout définir ou à tout démontrer, ni aussi à ne rien définir ou à ne rien démontrer, mais à se tenir dans ce milieu de ne point définir les choses claires et entendues de tous les hommes, et de définir toutes les autres; et de ne point prouver toutes les choses connues des hommes, et de prouver toutes

les autres. Contre cet ordre pèchent également ceux qui entreprennent de tout définir et de tout prouver, et ceux qui négligent de le faire dans les choses qui ne sont pas évidentes d'elles-mêmes.

C'est ce que la géométrie enseigne parfaitement. Elle ne définit aucune de ces choses, *espace, temps, mouvement, nombre, égalité*, ni les semblables qui sont en grand nombre, parce que ces termes-là désignent si naturellement les choses qu'ils signifient, à ceux qui entendent la langue, que l'éclaircissement qu'on en voudrait faire apporterait plus d'obscurité que d'instruction.

Car il n'y a rien de plus faible que le discours de ceux qui veulent définir ces mots primitifs. Quelle nécessité y a-t-il, par exemple, d'expliquer ce qu'on entend par le mot *homme*? Ne sait-on pas assez quelle est la chose qu'on veut désigner par ce terme? Et quel avantage pensait nous procurer Platon, en disant que c'était un animal à deux jambes, sans plumes? Comme si l'idée que j'en ai naturellement, et que je ne puis exprimer, n'était pas plus nette et plus sûre que celle qu'il me donne par son explication
 14 inutile et même ridicule; puisqu'un homme ne perd pas l'humanité en perdant les deux jambes, et qu'un chapon ne l'acquiert pas en perdant ses plumes¹.

Il y en a qui vont jusqu'à cette absurdité d'expliquer un mot par le mot même. J'en sais qui ont défini la lumière en cette sorte : *La lumière est un mouvement lumineux des corps lumineux*; comme si on pou-

¹ Ceci est un souvenir de Montaigne. *Voy. Essais*, liv. II, chap. xii. Condorcet a supprimé ce paragraphe entier et les deux suivants.

vait entendre les mots de *luminaire* et de *lumineux* sans celui de *lumière* ¹.

On ne peut entreprendre de définir l'être sans tomber dans cette absurdité : car on ne peut définir un mot sans commencer par celui-ci, *c'est*, soit qu'on l'exprime ou qu'on le sous-entende. Donc pour définir l'être, il faudrait dire *c'est*, et ainsi employer le mot défini dans sa définition.

On voit assez de là qu'il y a des mots incapables d'être définis; et, si la nature n'avait suppléé à ce défaut par une idée pareille qu'elle a donnée à tous les hommes, toutes nos expressions seraient confuses; au lieu qu'on en use avec la même assurance et la même certitude que s'ils étaient expliqués d'une manière parfaitement exempte d'équivoques; parce que la nature nous en a elle-même donné, sans paroles, une intelligence plus nette que celle que l'art nous acquiert par nos explications.

Ce n'est pas que tous les hommes aient la même idée de l'essence des choses que je dis qu'il est impossible et inutile de définir ².

¹ Pascal fait ici allusion au P. Noël, jésuite, avec lequel il avait eu une discussion assez vive au sujet de ses *Expériences touchant le vide*. Dans une lettre qu'il écrivit au P. Noël en 1647, il lui disait : « La période qui précède vos dernières civilités définit la lumière en ces termes : *La lumière est un mouvement lumineux de rayons composés de corps lucides, c'est-à-dire lumineux*; où j'ai à vous dire qu'il me semble qu'il faudrait avoir premièrement défini ce que c'est que *luminaire*, et ce que c'est que *corps lucide* ou *lumineux* : car, jusque-là je ne puis entendre ce que c'est que lumière. Et comme nous n'employons jamais dans les définitions le terme du *défini*, j'aurais peine à m'accorder à la vôtre qui dit : la lumière est un mouvement lumineux des corps lumineux. » (*Voy.* édition de 1779, tom. IV, p. 90.)

² Condorcet a supprimé ce paragraphe.

Car, par exemple, le temps est de cette sorte. Qui le pourra définir? Et pourquoi l'entreprendre, puisque tous les hommes conçoivent ce qu'on veut dire en parlant de temps, sans qu'on le désigne davantage? Cependant il y a bien de différentes opinions touchant l'essence du temps. Les uns disent que c'est le mouvement d'une chose créée; les autres, la mesure du
15 mouvement, etc. Aussi ce n'est pas la nature de ces choses que je dis qui est connue à tous : ce n'est simplement que le rapport entre le nom et la chose; en sorte qu'à cette expression *temps*, tous portent la pensée vers le même objet; ce qui suffit pour faire que ce terme n'ait pas besoin d'être défini quoique ensuite, en examinant ce que c'est que le temps, on vienne à différer de sentiment après s'être mis à y penser; car les définitions ne sont faites que pour désigner les choses que l'on nomme, et non pas pour en montrer la nature.

Ce n'est pas qu'il ne soit permis d'appeler du nom de *temps* le mouvement d'une chose créée; car, comme j'ai dit tantôt, rien n'est plus libre que les définitions.

Mais ensuite de cette définition il y aura deux choses qu'on appellera du nom de *temps* : l'une est celle que tout le monde entend naturellement par ce mot et que tous ceux qui parlent notre langue nomment par ce terme; l'autre sera le mouvement d'une chose créée, car on l'appellera aussi de ce nom suivant cette nouvelle définition.

Il faudra donc éviter les équivoques et ne pas confondre les conséquences. Car il ne s'ensuivra pas de

là que la chose qu'on entend naturellement par le mot de *temps* soit en effet le mouvement d'une chose créée. Il a été libre de nommer ces deux choses de même; mais il ne le sera pas de les faire convenir de nature aussi bien que de nom.

Ainsi, si l'on avance ce discours : *le temps est le mouvement d'une chose créée*, il faut demander ce qu'on entend par ce mot de *temps*, c'est-à-dire si on lui laisse le sens ordinaire et reçu de tous, ou si on l'en dépouille pour lui donner en cette occasion celui de mouvement d'une chose créée. Que si on le destitue de tout autre sens, on ne peut contredire, et
 16 ce sera une définition libre ensuite de laquelle, comme j'ai dit, il y aura deux choses qui auront ce même nom. Mais si on lui laisse son sens ordinaire, et qu'on prétende néanmoins que ce qu'on entend par ce mot soit le mouvement d'une chose créée, on peut contredire. Ce n'est plus une définition libre, c'est une proposition qu'il faut prouver, si ce n'est qu'elle soit très-évidente d'elle-même; et alors ce sera un principe et un axiome, mais jamais une définition, parce que dans cette énonciation on n'entend pas que le mot de *temps* signifie la même chose que ceux-ci, *le mouvement d'une chose créée*; mais on entend que ce que l'on conçoit par le terme de *temps* soit ce mouvement supposé.

Si je ne savais combien il est nécessaire d'entendre ceci parfaitement, et combien il arrive à toute heure, dans les discours familiers et dans les discours de science, des occasions pareilles à celle-ci que j'ai donnée en exemple, je ne m'y serais pas arrêté. Mais

il me semble, par l'expérience que j'ai de la confusion des disputes, qu'on ne peut trop entrer dans cet esprit de netteté pour lequel je fais tout ce traité, plus que pour le sujet que j'y traite.

Car combien y a-t-il de personnes qui croient avoir défini le temps quand ils ont dit que c'est la mesure du mouvement, en lui laissant cependant son sens ordinaire! Et néanmoins ils ont fait une proposition, et non pas une définition. Combien y en a-t-il de même qui croient avoir défini le mouvement quand ils ont dit : *Motus nec simpliciter motus, non mera potentia est, sed actus entis in potentia!* Et cependant s'ils laissent au mot de *mouvement* son sens ordinaire comme ils font, ce n'est pas une définition mais une proposition; et confondant ainsi les définitions qu'ils appellent *définitions de nom*, qui sont les véritables définitions libres, permises et géométriques, avec celles qu'ils appellent *définitions de chose*, qui sont proprement des propositions nullement libres mais sujettes à contradiction, ils s'y donnent la liberté d'en former aussi bien que des autres : et chacun définissant les mêmes choses à sa manière, par une liberté qui est aussi défendue dans ces sortes de définitions que permise dans les premières, ils embrouillent toutes choses, et perdant tout ordre et toute lumière, ils se perdent eux-mêmes et s'égarent dans des embarras inexplicables.

On n'y tombera jamais en suivant l'ordre de la géométrie. Cette judicieuse science est bien éloignée de définir ces mots primitifs, *espace, temps, mouvement, égalité, majorité, diminution, tout*, et les autres

que le monde entend de soi-même. Mais hors ceux-là, le reste des termes qu'elle emploie y sont tellement éclaircis et définis, qu'on n'a pas besoin de dictionnaire pour en entendre aucun; de sorte qu'en un mot tous ces termes sont parfaitement intelligibles, ou par la lumière naturelle ou par les définitions qu'elle en donne.

Voilà de quelle sorte elle évite tous les vices qui se peuvent rencontrer dans le premier point, lequel consiste à définir les seules choses qui en ont besoin. Elle en use de même à l'égard de l'autre point, qui consiste à prouver les propositions qui ne sont pas évidentes.

Car, quand elle est arrivée aux premières vérités connues, elle s'arrête là et demande qu'on les accorde, n'ayant rien de plus clair pour les prouver: de sorte que tout ce que la géométrie propose est parfaitement démontré, ou par la lumière naturelle ou par les preuves.

De là vient que si cette science ne définit pas et ne démontre pas toutes choses, c'est par cette seule raison que cela nous est impossible ¹.

- 18 On trouvera peut-être étrange que la géométrie ne puisse définir aucune des choses qu'elle a pour principaux objets: car elle ne peut définir ni le mouvement, ni les nombres, ni l'espace; et cependant ces trois choses sont celles qu'elle considère particulière-

¹ Ici le MS. ajoute entre (): « Mais comme la nature fournit tout ce que cette science ne donne pas, son ordre à la vérité ne donne pas une perfection plus qu'humaine, mais il a toute celle où les hommes peuvent arriver. Il m'a semblé à propos de donner dès l'entrée de ce discours cette etc. »

ment et selon la recherche desquelles elle prend ces trois différents noms de *mécanique*, d'*arithmétique*, de *géométrie*, ce dernier nom appartenant au genre et à l'espèce.

Mais on n'en sera pas surpris, si l'on remarque que cette admirable science ne s'attachant qu'aux choses les plus simples, cette même qualité qui les rend dignes d'être ses objets les rend incapables d'être définies; de sorte que le manque de définition est plutôt une perfection qu'un défaut, parce qu'il ne vient pas de leur obscurité, mais au contraire de leur extrême évidence qui est telle qu'encore qu'elle n'ait pas la conviction des démonstrations, elle en a toute la certitude. Elle suppose donc que l'on sait quelle est la chose qu'on entend par ces mots, *mouvement*, *nombre*, *espace*; et, sans s'arrêter à les définir inutilement, elle en pénètre la nature et en découvre les merveilleuses propriétés.

Ces trois choses qui comprennent tout l'univers, selon ces paroles : *Deus fecit omnia in pondere, in numero, et mensura* ¹, ont une liaison réciproque et nécessaire. Car on ne peut imaginer de mouvement sans quelque chose qui se meuve; et cette chose étant une, cette unité est l'origine de tous les nombres; et enfin le mouvement ne pouvant être sans espace, on voit ces trois choses enfermées dans la première ².

¹ SAP., XI, 21. *Omnia in mensura, et numero, et pondere, disposuisti.*

² Ce paragraphe et les deux suivants ont été supprimés par Condorcet.

Le temps même y est aussi compris : car le mouvement et le temps sont relatifs. l'un à l'autre ; la promptitude et la lenteur ; qui sont les différences des mouvements, ayant un rapport nécessaire avec le temps.

Ainsi il y a des propriétés communes à toutes ces choses, dont la connaissance ouvre l'esprit aux plus grandes merveilles de la nature.

La principale comprend les deux infinités qui se rencontrent dans toutes : l'une de grandeur, l'autre de petitesse.

Car quelque prompt que soit un mouvement, on peut en concevoir un qui le soit davantage et hâter encore ce dernier ; et ainsi toujours à l'infini, sans jamais arriver à un qui le soit de telle sorte qu'on ne puisse plus y ajouter. Et au contraire quelque lent que soit un mouvement, on peut le retarder davantage et encore ce dernier ; et ainsi à l'infini, sans jamais arriver à un tel degré de lenteur qu'on ne puisse encore en descendre à une infinité d'autres, sans tomber dans le repos.

De même quelque grand que soit un nombre, on peut en concevoir un plus grand et encore un qui surpasse le dernier ; et ainsi à l'infini, sans jamais arriver à un qui ne puisse plus être augmenté. Et au contraire quelque petit que soit un nombre, comme la centième ou la dix millième partie, on peut encore en concevoir un moindre, et toujours à l'infini, sans arriver au zéro ou néant.

Quelque grand que soit un espace, on peut en concevoir un plus grand et encore un qui le soit davantage ; et ainsi à l'infini, sans jamais arriver à un qui

ne puisse plus être augmenté. Et au contraire quelque petit que soit un espace, on peut encore en considérer un moindre, et toujours à l'infini, sans jamais arriver à un indivisible qui n'ait plus aucune étendue.

Il en est de même du temps. On peut toujours en concevoir un plus grand sans dernier, et un moindre sans arriver à un instant et à un pur néant de durée.

²⁰ C'est-à-dire, en un mot, que quelque mouvement, quelque nombre, quelque espace, quelque temps que ce soit, il y en a toujours un plus grand et un moindre : de sorte qu'ils se soutiennent tous entre le néant et l'infini, étant toujours infiniment éloignés de ces extrêmes.

Toutes ces vérités ne se peuvent démontrer ; et cependant ce sont les fondements et les principes de la géométrie. Mais comme la cause qui les rend incapables de démonstration n'est pas leur obscurité mais au contraire leur extrême évidence, ce manque de preuve n'est pas un défaut mais plutôt une perfection.

D'où l'on voit que la géométrie ne peut définir les objets, ni prouver les principes ; mais par cette seule et avantageuse raison que les uns et les autres sont dans une extrême clarté naturelle, qui convainc la raison plus puissamment que le discours ¹.

Car qu'y a-t-il de plus évident que cette vérité, qu'un nombre, tel qu'il soit, peut être augmenté : ne

¹ L'édition de Condorcet s'arrête à la fin de ce paragraphe et supprime toute la suite de cet écrit.

peut-on pas le doubler? Que la promptitude d'un mouvement peut être doublée, et qu'un espace peut être doublé de même?

Et qui peut aussi douter qu'un nombre, tel qu'il soit, ne puisse être divisé par la moitié, et sa moitié encore par la moitié? Car cette moitié serait-elle un néant? Et comment ces deux moitiés, qui seraient deux zéros, feraient-elles un nombre?

De même, un mouvement, quelque lent qu'il soit, ne peut-il pas être ralenti de moitié, en sorte qu'il parcoure le même espace dans le double du temps, et ce dernier mouvement encore? Car serait-ce un pur repos? Et comment se pourrait-il que ces deux moitiés de vitesse, qui seraient deux repos, fissent la première vitesse?

Enfin un espace, quelque petit qu'il soit, ne peut-il pas être divisé en deux, et ces moitiés encore? Et comment pourrait-il se faire que ces moitiés fussent indivisibles sans aucune étendue, elles qui jointes ensemble ont fait la première étendue?

Il n'y a point de connaissance naturelle dans l'homme qui précède celles-là, et qui les surpasse en clarté. Néanmoins, afin qu'il y ait exemple de tout, on trouve des esprits excellents en toutes autres choses, que ces infinités choquent et qui n'y peuvent en aucune sorte consentir.

Je n'ai jamais connu personne qui ait pensé qu'un espace ne puisse être augmenté. Mais j'en ai vu quelques-uns, très-habiles d'ailleurs, qui ont assuré qu'un espace pouvait être divisé en deux parties indivisibles, quelque absurdité qu'il s'y rencontre.

Je me suis attaché à rechercher en eux quelle pouvait être la cause de cette obscurité, et j'ai trouvé qu'il n'y en avait qu'une principale qui est qu'ils ne sauraient concevoir un continu divisible à l'infini; d'où ils concluent qu'il n'y est pas divisible.

C'est une maladie naturelle à l'homme, de croire qu'il possède la vérité directement; et de là vient qu'il est toujours disposé à nier tout ce qui lui est incompréhensible; au lieu qu'en effet il ne connaît naturellement que le mensonge et qu'il ne doit prendre pour véritables que les choses dont le contraire lui paraît faux.

Et c'est pourquoi, toutes les fois qu'une proposition est inconcevable, il faut en suspendre le jugement et ne pas la nier à cette marque, mais en examiner le contraire; et si on le trouve manifestement faux, on peut hardiment affirmer la première tout incompréhensible qu'elle est. Appliquons cette règle à notre sujet.

Il n'y a point de géomètre qui ne croie l'espace divisible à l'infini. On ne peut non plus l'être sans ce principe qu'être homme sans âme. Et néanmoins il n'y en a point qui comprenne une division infinie; et l'on ne s'assure de cette vérité que par cette seule raison, mais qui est certainement suffisante, qu'on comprend parfaitement qu'il est faux qu'en divisant un espace on puisse arriver à une partie indivisible, c'est-à-dire qui n'ait aucune étendue.

Car qu'y a-t-il de plus absurde que de prétendre qu'en divisant toujours un espace, on arrive enfin à une division telle qu'en la divisant en deux, chacune

des moitiés reste indivisible et sans aucune étendue, et qu'ainsi ces deux néants d'étendue fissent ensemble une étendue? Car je voudrais demander à ceux qui ont cette idée s'ils conçoivent nettement que deux indivisibles se touchent : si c'est partout, ils ne sont qu'une même chose et partant les deux ensemble sont indivisibles; et si ce n'est pas partout, ce n'est donc qu'en une partie : donc ils ont des parties, donc ils ne sont pas indivisibles.

Que s'ils confessent, comme en effet ils l'avouent quand on les presse, que leur proposition est aussi inconcevable que l'autre, qu'ils reconnaissent que ce n'est pas par notre capacité à concevoir ces choses que nous devons juger de leur vérité, puisque ces deux contraires étant tous deux inconcevables il est néanmoins nécessairement certain que l'un des deux est véritable.

Mais qu'à ces difficultés chimériques, et qui n'ont de proportion qu'à notre faiblesse, ils opposent ces clartés naturelles et ces vérités solides : s'il était véritable que l'espace fût composé d'un certain nombre fini d'indivisibles, il s'ensuivrait que deux espaces, dont chacun serait carré, c'est-à-dire égal et pareil de tous côtés, étant doubles l'un de l'autre, l'un contiendrait un nombre de ces indivisibles double du nombre des indivisibles de l'autre. Qu'ils retiennent bien cette conséquence, et qu'ils s'exercent ensuite à ranger des points en carrés jusqu'à ce qu'ils en aient rencontré deux dont l'un ait le double des points de l'autre; et alors je leur ferai céder tout ce qu'il y a de géomètres au monde. Mais si la chose est naturelle-

ment impossible, c'est-à-dire s'il y a impossibilité invincible à ranger des carrés de points, dont l'un en ait le double de l'autre, comme je le démontrerais en ce lieu-là même si la chose méritait qu'on s'y arrêtât, qu'ils en tirent la conséquence.

Et pour les soulager dans les peines qu'ils auraient en de certaines rencontres, comme à concevoir qu'un espace ait une infinité de divisibles, vu qu'on les parcourt en si peu de temps pendant lequel on aurait parcouru cette infinité de divisibles, il faut les avertir qu'ils ne doivent pas comparer des choses aussi disproportionnées qu'est l'infinité des divisibles avec le peu de temps où ils sont parcourus : mais qu'ils comparent l'espace entier avec le temps entier, et les infinis divisibles de l'espace avec les infinis instants de ce temps ; et ainsi ils trouveront que l'on parcourt une infinité de divisibles en une infinité d'instant, et un petit espace en un petit temps ; en quoi il n'y a plus la disproportion qui les avait étonnés.

Enfin, s'ils trouvent étrange qu'un petit espace ait autant de parties qu'un grand, qu'ils entendent aussi qu'elles sont plus petites à mesure ; et qu'ils regardent le firmament au travers d'un petit verre, pour se familiariser avec cette connaissance, en voyant chaque partie du ciel en chaque partie du verre.

Mais s'ils ne peuvent comprendre que des parties si petites, qu'elles nous sont imperceptibles, puissent être autant divisées que le firmament, il n'y a pas de meilleur remède que de les leur faire regarder avec des lunettes qui grossissent cette pointe délicate jusqu'à une prodigieuse masse ; d'où ils concevront ai-

24 sément que par le secours d'un autre verre encore plus artistement taillé, on pourrait les grossir jusqu'à égaler ce firmament dont ils admirent l'étendue. Et ainsi ces objets leur paraissant maintenant très-facilement divisibles, qu'ils se souviennent que la nature peut infiniment plus que l'art.

Car enfin qui les a assurés que ces verres auront changé la grandeur naturelle de ces objets, ou s'ils auront au contraire rétabli la véritable que la figure de notre œil avait changée et raccourcie, comme font les lunettes qui amoindrissent ?

Il est fâcheux de s'arrêter à ces bagatelles; mais il y a des temps de niaiser.

Il suffit de dire à des esprits clairs en cette matière que deux néants d'étendue ne peuvent pas faire une étendue. Mais parce qu'il y en a qui prétendent s'échapper à cette lumière par cette merveilleuse réponse, que deux néants d'étendue peuvent aussi bien faire une étendue que deux unités dont aucune n'est nombre font un nombre par leur assemblage; il faut leur repartir qu'ils pourraient opposer de la même sorte que vingt mille hommes font une armée, quoique aucun d'eux ne soit armée; que mille maisons font une ville, quoique aucune ne soit ville; ou que les parties font le tout, quoique aucune ne soit le tout; ou, pour demeurer dans la comparaison des nombres, que deux binaires font le quaternaire et dix dizaines une centaine, quoique aucun ne le soit.

Mais ce n'est pas avoir l'esprit juste que de confondre par des comparaisons si inégales la nature immuable des choses avec leurs noms libres et volontai-

res et dépendant du caprice des hommes qui les ont composés. Car il est clair que pour faciliter les discours on a donné le nom d'*armée* à vingt mille hommes, celui de *ville* à plusieurs maisons, celui de *dizaine* à dix unités; et que de cette liberté naissent les
 25 noms d'*unité, binaire, quaternaire, dizaine, centaine*, différents par nos fantaisies, quoique ces choses soient en effet de même genre par leur nature invariable, et qu'elles soient toutes proportionnées entre elles et ne diffèrent que du plus ou du moins, et quoique, ensuite de ces noms, le binaire ne soit pas quaternaire, ni une maison une ville, non plus qu'une ville n'est pas une maison. Mais encore quoiqu'une maison ne soit pas une ville, elle n'est pas néanmoins un néant de ville; il y a bien de la différence entre n'être pas une chose et en être un néant.

Car, afin qu'on entende la chose à fond, il faut savoir que la seule raison pour laquelle l'unité n'est pas au rang des nombres est qu'Euclide et les premiers auteurs qui ont traité d'arithmétique, ayant plusieurs propriétés à donner, qui convenaient à tous les nombres hormis à l'unité, pour éviter de dire souvent *qu'en tout nombre, hors l'unité, telle condition se rencontre*; ils ont exclu l'unité de la signification du mot de *nombre*, par la liberté que nous avons déjà dit qu'on a de faire à son gré des définitions. Aussi, s'ils eussent voulu, ils en eussent de même exclu le binaire et le ternaire, et tout ce qu'il leur eût plu; car on en est maître, pourvu qu'on en avertisse: comme au contraire l'unité se met quand on veut au rang des nombres, et les fractions de même. Et, en effet, l'on est obligé

de le faire dans les propositions générales, pour éviter de dire à chaque fois *en tout nombre et à l'unité et aux fractions, une telle propriété se trouve*; et c'est en ce sens indéfini que je l'ai pris dans tout ce que j'en ai écrit.

Mais le même Euclide qui a ôté à l'unité le nom de *nombre*, ce qui lui a été permis, pour faire entendre néanmoins qu'elle n'est pas un néant mais qu'elle est au contraire du même genre, il définit ainsi les ²⁶ grandeurs homogènes : *Les grandeurs, dit-il, sont dites être de même genre, lorsque l'une étant plusieurs fois multipliée peut arriver à surpasser l'autre*; et par conséquent, puisque l'unité peut, étant multipliée plusieurs fois, surpasser quelque nombre que ce soit, elle est de même genre que les nombres précisément par son essence et par sa nature immuable, dans le sens du même Euclide qui a voulu qu'elle ne fût pas appelée *nombre*.

Il n'en est pas de même d'un indivisible à l'égard d'une étendue. Car non-seulement il diffère de nom, ce qui est volontaire, mais il diffère de genre, par la même définition; puisqu'un indivisible, multiplié autant de fois qu'on voudra, est si éloigné de pouvoir surpasser une étendue, qu'il ne peut jamais former qu'un seul et unique indivisible; ce qui est naturel et nécessaire, comme il est déjà montré. Et comme cette dernière preuve est fondée sur la définition de ces deux choses, *indivisible et étendue*, on va achever et consommer la démonstration.

Un indivisible est ce qui n'a aucune partie, et l'étendue est ce qui a diverses parties séparées.

Sur ces définitions, je dis que deux indivisibles étant unis ne font pas une étendue.

Car, quand ils sont unis, ils se touchent chacun en une partie; et ainsi les parties par où ils se touchent ne sont pas séparées, puisque autrement elles ne se toucheraient pas. Or, par leur définition, ils n'ont point d'autres parties; donc ils n'ont pas de parties séparées; donc ils ne sont pas une étendue, par la définition de l'étendue qui porte la séparation des parties.

On montrera la même chose de tous les autres indivisibles qu'on y joindra, par la même raison. Et partant un indivisible, multiplié autant qu'on voudra, ne fera jamais une étendue. Donc il n'est pas de même genre que l'étendue, par la définition des choses du même genre.

Voilà comment on démontre que les indivisibles ne sont pas de même genre que les nombres. De là vient que deux unités peuvent bien faire un nombre, parce qu'elles sont de même genre; et que deux indivisibles ne font pas une étendue, parce qu'ils ne sont pas de même genre.

D'où l'on voit combien il y a peu de raison de comparer le rapport qui est entre l'unité et les nombres à celui qui est entre les indivisibles et l'étendue.

Mais si l'on veut prendre dans les nombres une comparaison qui représente avec justesse ce que nous considérons dans l'étendue, il faut que ce soit le rapport du zéro aux nombres; car le zéro n'est pas du même genre que les nombres, parce qu'étant multiplié, il ne peut les surpasser: de sorte que c'est un

véritable indivisible de nombre, comme l'indivisible est un véritable zéro d'étendue. Et on en trouvera un pareil entre le repos et le mouvement, et entre un instant et le temps; car toutes ces choses sont hétérogènes à leurs grandeurs, parce qu'étant infiniment multipliées, elles ne peuvent jamais faire que des indivisibles, non plus que les indivisibles d'étendue, et par la même raison. Et alors on trouvera une correspondance parfaite entre ces choses; car toutes ces grandeurs sont divisibles à l'infini, sans tomber dans leurs indivisibles, de sorte qu'elles tiennent toutes le milieu entre l'infini et le néant.

Voilà l'admirable rapport que la nature a mis entre ces choses, et les deux merveilleuses infinités ²⁸ qu'elle a proposées aux hommes, non pas à concevoir, mais à admirer; et, pour en finir la considération par une dernière remarque, j'ajouterai que ces deux infinis, quoique infiniment différents, sont néanmoins relatifs l'un à l'autre, de telle sorte que la connaissance de l'un mène nécessairement à la connaissance de l'autre.

Car dans les nombres de ce qu'ils peuvent toujours être augmentés il s'ensuit absolument qu'ils peuvent toujours être diminués, et cela clairement; car, si l'on peut multiplier un nombre jusqu'à 100,000, par exemple, on peut aussi en prendre une 100,000^e partie, en le divisant par le même nombre qu'on le multiplie; et ainsi tout terme d'augmentation deviendra terme de division, en changeant l'entier en fraction. De sorte que l'augmentation infinie enferme nécessairement aussi la division infinie.

Et dans l'espace le même rapport se voit entre ces deux infinis contraires ; c'est-à-dire que, de ce qu'un espace peut être infiniment prolongé, il s'ensuit qu'il peut être infiniment diminué, comme il paraît en cet exemple : Si on regarde au travers d'un verre un vaisseau qui s'éloigne toujours directement, il est clair que le lieu du diaphane, où l'on remarque un point tel qu'on voudra du navire, haussera toujours par un flux continuuel, à mesure que le vaisseau fuit. Donc, si la course du vaisseau est toujours allongée et jusqu'à l'infini, ce point haussera continuellement ; et cependant il n'arrivera jamais à celui où tombera le rayon horizontal mené de l'œil au verre, de sorte qu'il en approchera toujours sans y arriver jamais, divisant sans cesse l'espace qui restera sous ce point horizontal, sans y arriver jamais. D'où l'on voit la conséquence nécessaire qui se tire de l'infinité de l'étendue du cours du vaisseau à la division infinie et infiniment petite de ce petit espace restant au-dessous de ce point horizontal.

Ceux qui ne seront pas satisfaits de ces raisons, et qui demeureront dans la créance que l'espace n'est pas divisible à l'infini, ne peuvent rien prétendre aux démonstrations géométriques ; et, quoiqu'ils puissent être éclairés en d'autres choses, ils le seront fort peu en celles-ci ; car on peut aisément être très-habile homme et mauvais géomètre.

Mais ceux qui verront clairement ces vérités pourront admirer la grandeur et la puissance de la nature dans cette double infinité qui nous environne de toutes parts, et apprendre par cette considéra-

tion merveilleuse à se connaître eux-mêmes, en se regardant placés entre une infinité et un néant d'étendue, entre une infinité et un néant de nombre, entre une infinité et un néant de mouvement, entre une infinité et un néant de temps. Sur quoi on peut apprendre à s'estimer son juste prix, et former des réflexions¹ qui valent mieux que tout le reste de la géométrie même.

J'ai cru être obligé de faire cette longue considération en faveur de ceux qui ne comprenant pas d'abord cette double infinité sont capables d'en être persuadés. Et quoiqu'il y en ait plusieurs qui aient assez de lumière pour s'en passer, il peut néanmoins arriver que ce discours qui sera nécessaire aux uns, ne sera pas entièrement inutile aux autres.

¹ Dans l'édition de Bossut : « *des réflexions très-importantes.* »

DIFFÉRENCE

ENTRE L'ESPRIT DE GÉOMÉTRIE ET L'ESPRIT DE FINESSE :

111 En l'un, les principes sont palpables, mais éloignés de l'usage commun; de sorte qu'on a peine à tourner la tête de ce côté-là, manque d'habitude : mais pour peu qu'on s'y tourne, on voit les principes à plein; et il faudrait avoir tout à fait l'esprit faux pour mal raisonner sur des principes si gros qu'il est presque impossible qu'ils échappent.

Mais dans l'esprit de finesse les principes sont dans l'usage commun et devant les yeux de tout le monde. On n'a que faire de tourner la tête, ni de se faire violence. Il n'est question que d'avoir bonne vue; mais il faut l'avoir bonne, car les principes sont si déliés et en si grand nombre qu'il est presque impossible qu'il n'en échappe. Or l'omission d'un principe mène à l'erreur : ainsi il faut avoir la vue bien nette pour voir tous les principes, et ensuite l'esprit juste pour ne pas raisonner faussement sur des principes connus ¹.

Tous les géomètres seraient donc fins, s'ils avaient la vue bonne, car ils ne raisonnent pas faux sur les principes qu'ils connaissent; et les esprits fins seraient géomètres, s'ils pouvaient plier leur vue vers les principes inaccoutumés de géométrie.

Ce qui fait donc que de certains esprits fins ne sont

¹ Ce morceau jusque-là n'est pas écrit de la main de Pascal. Le reste est écrit de sa main.

pas géomètres, c'est qu'ils ne peuvent du tout se tourner vers les principes de géométrie ; mais ce qui fait que des géomètres ne sont pas fins, c'est qu'ils ne voient pas ce qui est devant eux, et qu'étant accoutumés aux principes nets et grossiers de géométrie, et à ne raisonner qu'après avoir bien vu et manié leurs principes, ils se perdent dans les choses de finesse, où les principes ne se laissent pas ainsi manier. On les voit à peine, on les sent plutôt qu'on ne les voit ; on a des peines infinies à les faire sentir à ceux qui ne les sentent pas d'eux-mêmes : ce sont choses tellement délicates et si nombreuses, qu'il faut un sens bien délicat et bien net pour les sentir, et juger droit et juste selon ce sentiment sans pouvoir le plus souvent les démontrer par ordre comme en géométrie, parce qu'on n'en possède pas ainsi les principes, et que ce serait une chose infinie de l'entreprendre. Il faut tout d'un coup voir la chose d'un seul regard, et non pas par progrès de raisonnement, au moins jusque un certain degré. Et ainsi il est rare que les géomètres soient fins, et que les fins soient géomètres, à cause que les géomètres veulent traiter géométriquement ces choses fines et se rendent ridicules, voulant commencer par les définitions et ensuite par les principes ; ce qui n'est pas la manière d'agir en cette sorte de raisonnement. Ce n'est pas que l'esprit ne le fasse ; mais il le fait tacitement, naturellement et sans art, car l'expression en passe tous les hommes, et le sentiment n'en appartient qu'à peu d'hommes ¹.

¹ Dabord : • qu'aux grands hommes. •

Et les esprits fins au contraire, ayant ainsi accoutumé à juger d'une seule vue, sont si étonnés quand on leur présente des propositions où ils ne comprennent rien et où pour entrer il faut passer par des définitions et des principes si stériles qu'ils n'ont point accoutumé de voir ainsi en détail, qu'ils s'en rebutent et s'en dégoûtent. Mais les esprits faux ne sont jamais ni fins ni géomètres.

Les géomètres, qui ne sont que géomètres, ont donc l'esprit droit mais pourvu qu'on leur explique bien toutes choses par définitions et principes : autrement ils sont faux et insupportables ; car ils ne sont droits que sur les principes bien éclaircis.

Et les fins, qui ne sont que fins, ne peuvent avoir la patience de descendre jusque dans les premiers principes des choses spéculatives et d'imagination, qu'ils n'ont jamais vues dans le monde et tout à fait hors d'usage.

Géométrie. — Finesse.

121 La vraie éloquence se moque de l'éloquence : la vraie morale se moque de la morale ; c'est-à-dire que la morale du jugement se moque de la morale de l'esprit, qui est sans règles. 169

Car le jugement est celui à qui appartient le sentiment comme les sciences appartiennent à l'esprit. La finesse est la part du jugement, la géométrie est celle de l'esprit.

Se moquer de la philosophie, c'est vraiment philosophe.

110 Diverses sortes de sens droit ; les uns dans un certain ordre de choses, et non dans les autres ordres où ils extravaguent.

Les uns tirent bien les conséquences de peu de principes et c'est une droiture de sens.

Les autres tirent bien les conséquences des choses où il y a beaucoup de principes.

Par exemple, les uns comprennent bien les effets de l'eau, en quoi il y a peu de principes ; mais les conséquences en sont si fines, qu'il n'y a qu'une extrême droiture d'esprit qui y puisse aller ; et ceux-là ne seraient peut-être pas pour cela grands géomètres, parce que la géométrie comprend un grand nombre de principes, et qu'une nature d'esprit peut être telle qu'elle puisse bien pénétrer peu de principes jusqu'au fond, et qu'elle ne puisse pénétrer le moins du monde les choses où il y a beaucoup de principes.

Il y a donc deux sortes d'esprits : l'une, de pénétrer vivement et profondément les conséquences des principes, et c'est là l'esprit de justesse ; l'autre, de comprendre un grand nombre de principes sans les confondre, et c'est là l'esprit de géométrie. L'un est force et droiture d'esprit, l'autre est amplitude d'esprit. Or l'un peut être sans l'autre, l'esprit pouvant être fort et étroit, et pouvant être aussi ample et faible¹.

¹ Pas écrit de la main de Pascal.

DE
L'ART DE PERSUADER.

1657 ou 1658.

L'Art de persuader a été publié pour la première fois par le P. Desmolets, dans sa Continuation des Mémoires de Littérature et d'Histoire, tom. 5, part. 2, comme extrait d'un MS. appartenant à l'abbé Perier, neveu de Pascal.

Cet écrit, demeuré inachevé de même que le précédent (voy. ci-après, pag. 165), se trouve à la suite de celui-ci dans le petit MS. in-8, dont nous reproduisons le texte qui nous a paru le plus complet et le plus correct.

L'Art de persuader comme le traité de l'Esprit géométrique a pour objet l'application de la méthode des géomètres à l'art de raisonner en général. Il y a même tout lieu de croire que cet écrit n'était que la reproduction du précédent sous une forme plus abrégée et plus didactique. Les auteurs de la *Logique de Port-Royal*, bien qu'ils n'en fassent pas mention, s'en sont évidemment servis pour leur chapitre *De la Méthode de composition*.

Quant à la date de ce fragment, nous ne pensons pas qu'il soit de la jeunesse de Pascal, du temps qu'on pourrait appeler sa première époque, parce que : 1° Il porte le caractère de la maturité ; 2° Pascal, après avoir dit qu'il peut y avoir des règles aussi sûres pour plaire que pour démontrer, ajoute que si quelqu'un est capable de les enseigner, *il sait que ce sont des personnes qu'il connaît et qu'aucun autre n'a sur cela de si claires et de si abondantes lumières*. Pascal désigne ici très-probablement Arnauld et Nicole : ceux-ci travaillaient à la *Logique de Port-Royal*, et nul doute que Pascal ne s'entretînt avec eux de ces matières. Or Pascal ne se lia avec MM. de Port-Royal qu'à la fin de 1654, après son retour à la religion. 3° A la fin du même écrit (pag. 170), Pascal parle de *sa longue expérience* de toutes sortes de livres et de personnes.

Ces diverses circonstances nous font conjecturer que *l'Art de persuader* a été composé en 1657 ou 1658, entre les *Provinciales* et les écrits sur le formulaire.

P. F.

DE

L'ART DE PERSUADER.

30 L'art de persuader a un rapport nécessaire à la manière dont les hommes consentent à ce qu'on leur propose, et aux conditions des choses qu'on veut faire croire.

Personne n'ignore qu'il y a deux entrées par où les opinions sont reçues dans l'âme, qui sont ces deux principales puissances : l'entendement et la volonté. La plus naturelle est celle de l'entendement, car on ne devrait jamais consentir qu'aux vérités démontrées ; mais la plus ordinaire quoique contre la nature est celle de la volonté ; car tout ce qu'il y a d'hommes sont presque toujours emportés à croire non pas par la preuve, mais par l'agrément. Cette voie est basse, indigne, et étrangère : aussi tout le monde la désavoue. Chacun fait profession de ne croire et même de n'aimer que ce qu'il sait le mériter.

Je ne parle pas ici des vérités divines, que je n'aurais garde de faire tomber sous l'art de persuader¹, car elles sont infiniment au-dessus de la nature : Dieu seul peut les mettre dans l'âme, et par la manière qu'il lui plaît. Je sais qu'il a voulu qu'elles entrent du cœur dans l'esprit, et non pas de l'esprit dans le

¹ Desmolets : « sur lesquelles je n'aurais garde de faire tomber l'art de persuader. »

cœur, pour humilier cette superbe puissance du raisonnement qui prétend devoir être juge des choses que la volonté choisit; et pour guérir cette volonté infirme, qui s'est toute corrompue par ses sales¹ attachements. Et de là vient qu'au lieu qu'en parlant des choses humaines on dit qu'il faut les connaître avant
 34 que de les aimer, ce qui a passé en proverbe², les saints au contraire disent en parlant des choses divines qu'il faut les aimer pour les connaître et qu'on n'entre dans la vérité que par la charité, dont ils ont fait une de leurs plus utiles sentences.

En quoi il paraît que Dieu a établi cet ordre surnaturel et tout contraire à l'ordre qui devait être naturel aux hommes dans les choses naturelles. Ils ont néanmoins corrompu cet ordre en faisant des choses profanes ce qu'ils devaient faire des choses saintes, parce qu'en effet nous ne croyons presque que ce qui nous plaît. Et de là vient l'éloignement où nous sommes de consentir aux vérités de la religion chrétienne tout opposée à nos plaisirs. Dites-nous des choses agréables et nous vous écouterons, disaient les Juifs à Moïse; comme si l'agrément devait régler la créance! Et c'est pour punir ce désordre par un ordre qui lui est conforme, que Dieu ne verse ses lumières dans les esprits qu'après avoir dompté la rébellion de la volonté par une douceur toute céleste qui la charme et qui l'entraîne.

Je ne parle donc que des vérités de notre portée;

¹ Desmolets : « indignes. »

² *Ignoti nulla cupido.*

et c'est d'elles que je dis que l'esprit et le cœur sont comme les portes par où elles sont reçues dans l'âme, mais que bien peu entrent par l'esprit, au lieu qu'elles y sont introduites en foule par les caprices téméraires de la volonté, sans le conseil du raisonnement.

Ces puissances ont chacune leurs principes et les premiers moteurs de leurs actions.

Ceux de l'esprit sont des vérités naturelles et connues à tout le monde, comme que le tout est plus grand que sa partie, outre plusieurs axiomes particuliers que les uns reçoivent et non pas d'autres, mais qui dès qu'ils sont admis sont aussi puissants quoique faux, pour emporter la créance, que les plus véritables.

52 Ceux de la volonté sont de certains désirs naturels et communs à tous les hommes, comme le désir d'être heureux, que personne ne peut pas ne pas avoir, outre plusieurs objets particuliers que chacun suit pour y arriver et qui ayant la force de nous plaire sont aussi forts quoique pernicieux en effet, pour faire agir la volonté, que s'ils faisaient son véritable bonheur.

Voilà pour ce qui regarde les puissances qui nous portent à consentir.

Mais pour les qualités des choses que nous devons persuader, elles sont bien diverses.

Les unes se tirent, par une conséquence nécessaire, des principes communs et des vérités avouées. Celles-là peuvent être infailliblement persuadées; car en montrant le rapport qu'elles ont avec les principes accordés il y a une nécessité inévitable de convaincre, et il est impossible qu'elles ne soient pas reçues dans

l'âme dès qu'on a pu les enrôler à ces vérités qu'elle déjà admises.

Il y en a qui ont une union étroite avec les objets de notre satisfaction ; et celles-là sont encore reçues avec certitude, car aussitôt qu'on fait apercevoir à l'âme qu'une chose peut la conduire à ce qu'elle aime souverainement, il est inévitable qu'elle ne s'y porte avec joie.

Mais celles qui ont cette liaison tout ensemble et avec les vérités avouées et avec les désirs du cœur, sont si sûres de leur effet, qu'il n'y a rien qui le soit davantage dans la nature.

Comme au contraire ce qui n'a de rapport ni à nos créances ni à nos plaisirs nous est importun, faux et absolument étranger.

En toutes ces rencontres il n'y a point à douter. Mais il y en a où les choses qu'on veut faire croire sont bien établies sur des vérités connues mais qui sont en même temps contraires aux plaisirs qui nous touchent le plus. Et celles-là sont en grand péril de faire voir, par une expérience qui n'est que trop ordinaire, ce que je disais au commencement : que cette âme impérieuse qui se vantait de n'agir que par raison suit par un choix honteux et téméraire ce qu'une volonté corrompue désire, quelque résistance que l'esprit trop éclairé puisse y opposer.

C'est alors qu'il se fait un balancement douteux entre la vérité et la volupté, et que la connaissance de l'une et le sentiment de l'autre font un combat dont le succès est bien incertain, puisqu'il faudrait pour en juger connaître tout ce qui se passe dans

le plus intérieur de l'homme, que l'homme même ne connaît presque jamais.

Il paraît de là que quoi que ce soit qu'on veuille persuader, il faut avoir égard à la personne à qui on en veut, dont il faut connaître l'esprit et le cœur, quels principes il accorde, quelles choses il aime; et ensuite remarquer dans la chose dont il s'agit quel rapport elle a avec les principes avoués ou avec les objets délicieux par les charmes qu'on lui donne ¹.

De sorte que l'art de persuader consiste autant en celui d'agréer qu'en celui de convaincre, tant les hommes se gouvernent plus par caprice que par raison!

Or, de ces deux méthodes, l'une de convaincre, l'autre d'agréer, je ne donnerai ici les règles que de la première; et encore au cas qu'on ait accordé les principes et qu'on demeure ferme à les avouer: autrement je ne sais s'il y aurait un art pour accommoder les preuves à l'inconstance de nos caprices.

Mais la manière d'agréer ² est bien sans comparaison plus difficile, plus subtile, plus utile et plus admirable; aussi, si je n'en traite pas, c'est parce que je n'en suis pas capable; et je m'y sens tellement disproportionné que je crois ³ la chose absolument impossible.

Ce n'est pas que je ne croie qu'il y ait des règles aussi sûres pour plaire que pour démontrer, et que qui les saurait parfaitement connaître et pratiquer

¹ Desmolets : « les objets censés délicieux par les charmes qu'on leur attribue. »

² Desmolets : « Mais la méthode de plaire. »

³ Desmolets ajoute : « pour moi. »

ne réussit aussi sûrement à se faire aimer des rois et de toutes sortes de personnes qu'à démontrer les éléments de la géométrie à ceux qui ont assez d'imagination pour en comprendre les hypothèses. Mais j'estime, et c'est peut-être ma faiblesse qui me le fait croire, qu'il est impossible d'y arriver. Au moins je sais que si quelqu'un en est capable ce sont des personnes que je connais, et qu'aucun autre n'a sur cela de si claires et de si abondantes lumières.

La raison de cette extrême difficulté vient de ce que les principes du plaisir ne sont pas fermes et stables. Ils sont divers en tous les hommes, et variables dans chaque particulier avec une telle diversité qu'il n'y a point d'homme plus différent d'un autre que de soi-même dans les divers temps. Un homme a d'autres plaisirs qu'une femme ; un riche et un pauvre en ont de différents ; un prince, un homme de guerre, un marchand, un bourgeois, un paysan, les vieux, les jeunes, les sains, les malades, tous varient ; les moindres accidents les changent.

Or, il y a un art, et c'est celui que je donne, pour faire voir la liaison des vérités avec leurs principes soit de vrai, soit de plaisir, pourvu que les principes qu'on a une fois avoués demeurent fermes et sans être jamais démentis.

Mais comme il y a peu de principes de cette sorte et que, hors de la géométrie qui ne considère que des figures très-simples, il n'y a presque point de vérités dont nous demeurions toujours d'accord et encore moins d'objets de plaisir dont nous ne changions à toute heure, je ne sais s'il y a moyen de donner

des règles fermes pour accorder les discours à l'inconstance de nos caprices.

Cet art, que j'appelle l'*art de persuader* et qui n'est proprement que la conduite des preuves méthodiques parfaites, consiste en trois parties essentielles ¹ : à définir les termes dont on doit se servir par des définitions claires ; à proposer des principes ou axiomes évidents pour prouver la chose dont il s'agit ; et à substituer toujours mentalement dans la démonstration les définitions à la place des définis.

La raison de cette méthode est évidente, puisqu'il serait inutile de proposer ce qu'on veut prouver et d'en entreprendre la démonstration, si on n'avait auparavant défini clairement tous les termes qui ne sont pas intelligibles ; et qu'il faut de même que la démonstration soit précédée de la demande des principes évidents qui y sont nécessaires, car si l'on n'assure le fondement on ne peut assurer l'édifice ; et qu'il faut enfin en démontrant substituer mentalement les définitions à la place des définis, puisque autrement on pourrait abuser des divers sens qui se rencontrent dans les termes. Il est facile de voir qu'en observant cette méthode on est sûr de convaincre, puisque, les termes étant tous entendus et parfaitement exempts d'équivoques par les définitions, et les principes étant accordés, si dans la démonstration on substitue toujours mentalement les définitions à la place des définis, la force invincible des conséquences ne peut manquer d'avoir tout son effet.

¹ Desmolets : « Premièrement ; » puis : « Secondement, » et « Troisièmement. »

Aussi jamais une démonstration dans laquelle ces
 56 circonstances sont gardées n'a pu recevoir le moindre
 doute; et jamais celles où elles manquent ne peuvent
 avoir de force.

Il importe donc bien de les comprendre et de les
 posséder; et c'est pourquoi, pour rendre la chose
 plus facile et plus présente, je les donnerai toutes en
 ce peu de règles qui enferment tout ce qui est né-
 cessaire pour la perfection des définitions, des axio-
 mes et des démonstrations, et par conséquent de la
 méthode entière des preuves géométriques de l'art de
 persuader.

Règles pour les définitions.

I. N'entreprendre de définir aucune des choses telle-
 ment connues d'elles-mêmes, qu'on n'ait point de
 termes plus clairs pour les expliquer.

II. N'omettre aucun des termes un peu obscurs
 ou équivoques sans définition.

III. N'employer dans la définition des termes que
 des mots parfaitement connus, ou déjà expliqués.

Règles pour les axiomes.

I. N'omettre aucun des principes nécessaires sans
 avoir demandé si on l'accorde, quelque clair et évi-
 dent qu'il puisse être.

II. Ne demander, en axiomes, que des choses par-
 faitement évidentes d'elles-mêmes.

Règles pour les démonstrations.

I. N'entreprendre de démontrer aucune des choses

qui sont tellement évidentes d'elles-mêmes qu'on n'ait rien de plus clair pour les prouver.

II. Prouver toutes les propositions un peu obscures , et n'employer à leur preuve que des axiomes très-évidents ou des propositions déjà accordées ou démontrées.

III. Substituer toujours mentalement les définitions à la place des définis, pour ne pas se tromper par l'équivoque des termes que les définitions ont restreints.

Voilà les huit règles qui contiennent tous les préceptes des preuves solides et immuables, desquelles il y en a trois qui ne sont pas absolument nécessaires et qu'on peut négliger sans erreur ; qu'il est même difficile et comme impossible d'observer toujours exactement, quoiqu'il soit plus parfait de le faire autant qu'on peut ; ce sont les trois premières de chacune des parties ¹ :

Pour les définitions. Ne définir aucun des termes qui sont parfaitement connus.

Pour les axiomes. N'omettre à demander aucun des axiomes parfaitement évidents et simples.

Pour les démonstrations. Ne démontrer aucune des choses très-connues d'elles-mêmes.

Car il est sans doute que ce n'est pas une grande faute de définir et d'expliquer bien clairement des choses , quoique très-claires d'elles-mêmes , ni d'omettre à demander par avance des axiomes qui ne

¹ Il semble qu'il faudrait dire : « Ce sont les premières de chacune des trois parties. »

peuvent être refusés au lieu où ils sont nécessaires; ni enfin de prouver des propositions qu'on accorderait sans preuve.

Mais les cinq autres règles sont d'une nécessité absolue, et on ne peut s'en dispenser sans un défaut essentiel et souvent sans erreur; et c'est pourquoi je les reprendrai ici en particulier.

Règles nécessaires pour les définitions. N'omettre aucun des termes un peu obscurs ou équivoques, sans définition;

ss N'employer dans les définitions que des termes parfaitement connus ou déjà expliqués.

Règle nécessaire pour les axiomes. Ne demander en axiomes que des choses parfaitement évidentes.

Règles nécessaires pour les démonstrations. Prouver toutes les propositions, en n'employant à leur preuve que des axiomes très-évidents d'eux-mêmes ou des propositions déjà démontrées ou accordées;

N'abuser jamais de l'équivoque des termes, en manquant de substituer mentalement les définitions qui les restreignent et les expliquent.

Voilà les cinq règles qui forment tout ce qu'il y a de nécessaire pour rendre les preuves convaincantes, immuables, et pour tout dire géométriques; et les huit règles ensemble les rendent encore plus parfaites.

Je passe maintenant à celle de l'ordre dans lequel on doit disposer les propositions, pour être dans une suite excellente et géométrique.

Après avoir établi ¹.

Voilà en quoi consiste cet art de persuader, qui se renferme dans ces deux principes : définir tous les noms qu'on impose ; prouver tout en substituant mentalement les définitions à la place des définis.

Sur quoi il me semble à propos de prévenir trois objections principales qu'on pourra faire.

L'une, que cette² méthode n'a rien de nouveau ; l'autre, qu'elle est bien facile à apprendre, sans qu'il soit nécessaire pour cela d'étudier les éléments de géométrie, puisqu'elle consiste en ces deux mots qu'on sait à la première lecture ; et enfin qu'elle est assez inutile puisque son usage est presque renfermé dans les seules matières géométriques.

Il faut donc faire voir qu'il n'y a rien de si inconnu, rien de plus difficile à pratiquer, et rien de plus utile et de plus universel.

Pour la première objection qui est que ces règles sont communes ⁴ dans le monde : qu'il faut tout défi-

¹ La suite de la phrase manque ; et toute cette seconde partie de l'écrit de Pascal, soit qu'il ne l'ait pas rédigée, soit qu'elle ait été perdue, ne se retrouve ni dans notre MS. ni dans le P. Desmolets. Celui-ci a, du reste, commis en cet endroit une grave infidélité, en n'indiquant pas la lacune qui s'y trouve, ou plutôt en la dissimulant, puisqu'il a fait disparaître ce qui l'indiquait dans le texte. Car, après avoir maintenu cette phrase : *Je passe maintenant, etc.*, laquelle annonce un développement nouveau, il efface les mots : *Après avoir établi*, et supprime ce qui suit pour reprendre immédiatement à ces mots : *Il me semble à propos, etc.* — Bossut, en publiant ce fragment après Desmolets, n'a pas indiqué non plus la lacune ; mais il a eu soin d'effacer du texte le passage entier qui forme la transition.

² Desmolets : « connues. »

nir et tout prouver, et que les logiciens mêmes les ont mises entre les préceptes de leur art, je voudrais que la chose fût véritable et qu'elle fût si connue, que je n'eusse pas eu la peine de rechercher avec tant de soin la source de tous les défauts des raisonnements qui sont véritablement communs. Mais cela l'est si peu, que si l'on en excepte les seuls géomètres qui sont en si petit nombre qu'ils sont uniques en tout un peuple et dans un long temps, on n'en voit aucun qui le sache aussi¹. Il sera aisé de le faire entendre à ceux qui auront parfaitement compris le peu que j'en ai dit; mais s'ils ne l'ont pas conçu parfaitement, j'avoue qu'ils n'y auront rien à y apprendre.

Mais s'ils sont entrés dans l'esprit de ces règles, et qu'elles aient assez fait d'impression pour s'y enraciner et s'y affermir, ils sentiront combien il y a de différence entre ce qui est dit ici et ce que quelques logiciens en ont peut-être écrit d'approchant au hasard, en quelques lieux de leurs ouvrages.

Ceux qui ont l'esprit de discernement savent combien il y a de différence entre deux mots semblables, selon les lieux et les circonstances qui les accompagnent. Croira-t-on, en vérité, que deux personnes qui ont lu et appris par cœur le même livre le sachent également, si l'un le comprend en sorte qu'il en sache tous les principes, la force des conséquences, les réponses aux objections qu'on y peut faire et toute l'économie de l'ouvrage; au lieu qu'en l'autre ce soient

¹ Desmolets : « en si petit nombre chez tous les peuples et en tous les temps, qui sont ceux uniquement qui le sachent, il sera aisé, etc. »

des paroles mortes et des semences qui, quoique pareilles à celles qui ont produit des arbres si fertiles, sont demeurées sèches et infructueuses dans l'esprit stérile qui les a reçues en vain ?

Tous ceux qui disent les mêmes choses ne les possèdent pas de la même sorte ; et c'est pourquoi l'incomparable auteur de *l'Art de conférer*¹ s'arrête avec tant de soin à faire entendre qu'il ne faut pas juger de la capacité d'un homme par l'excellence d'un bon mot qu'on lui entend dire : mais, au lieu d'étendre d'admiration d'un bon discours à la personne, qu'on pénètre, dit-il, l'esprit d'où il sort ; qu'on tente s'il le tient de sa mémoire ou d'un heureux hasard ; qu'on le reçoive avec froideur et avec mépris, afin de voir s'il ressentira qu'on ne donne pas à ce qu'il dit l'estime que son prix mérite : on verra le plus souvent qu'on le lui fera désavouer sur l'heure, et qu'on le tirera bien loin de cette pensée meilleure qu'il ne croit, pour le jeter dans une autre toute basse et ridicule. Il faut donc sonder comme cette pensée est logée en son auteur² ; comment, par où, jusqu'où il la possède : autrement le jugement précipité sera jugé téméraire.

Je voudrais demander à des personnes équitables si ce principe : *la matière est dans une incapacité naturelle invincible de penser*, et celui-ci : *je pense, donc je suis*, sont en effet les mêmes dans l'esprit de Descartes et dans l'esprit de saint Augustin qui

¹ Montaigne, *Essais*, liv. III, chap. VIII.

² Montaigne a dit : « Tâter de toutes parts comment elle est logée en son auteur. » *Essais*, même chapitre.

a dit la même chose douze cents ans auparavant ¹.

En vérité, je suis bien éloigné de dire que Descartes n'en soit pas le véritable auteur, quand même il ne l'aurait appris que dans la lecture de ce grand saint ; car je sais combien il y a de différence entre écrire un mot à l'aventure, sans y faire une réflexion plus longue et plus étendue, et apercevoir dans ce mot une suite admirable de conséquences, qui prouve la distinction des natures matérielle et spirituelle, et en faire un principe ferme et soutenu d'une métaphysique ² entière, comme Descartes a prétendu faire. Car, sans examiner s'il a réussi efficacement dans sa prétention, je suppose qu'il l'ait fait et c'est dans cette supposition que je dis que ce mot est aussi différent dans ses écrits d'avec le même mot dans les autres qui l'ont dit en passant, qu'un homme plein de vie et de force d'avec un homme mort.

¹ Le raisonnement de St Augustin, que rappelle ici Pascal, se trouve dans le 26^e chapitre du XI^e livre de la Cité de Dieu. Saint Augustin, guidé par une sorte d'intuition religieuse, contemple dans la nature de l'homme l'image de la trinité divine. En effet nous avons : 1^o l'être ; 2^o la connaissance de cet être ; 3^o l'amour de cet être et de cette connaissance. — Au-dessus de la sensation, au delà même du sentiment et de l'imagination, nous trouvons la conscience très-certaine et très-pure de ces vérités.

Cette triple affirmation posée, saint Augustin réfute l'objection de ceux qui disent : « Mais si vous vous trompez ? — Si je me trompe, leur répond-il, je suis donc ; car je ne puis me tromper sans être. »

On voit que dans saint Augustin comme dans Descartes la pensée pure se saisit elle-même et se fonde sur cette affirmation : *Je doute, donc je suis*. Mais tandis que saint Augustin en conclut la réalité du triple élément qu'il aperçoit dans l'homme, Descartes en déduit la distinction des substances spirituelle et matérielle. Descartes avait-il connu ce passage de St Augustin ? Il paraît que non. Voyez à cet égard la *Vie de Descartes*, par Baillet, tom. II, pag. 535.

² Notre MS. dit : « *physique*. » ce qui est évidemment une faute.

Tel dira une chose de soi-même sans en comprendre l'excellence, où un autre comprendra une suite merveilleuse de conséquences qui nous font dire hardiment que ce n'est plus le même mot et qu'il ne le doit non plus à celui d'où il l'a appris, qu'un arbre admirable n'appartiendra pas à celui qui en aurait jeté la semence, sans y penser et sans la connaître, dans une terre abondante qui en aurait profité de la sorte par sa propre fertilité.

Les mêmes pensées poussent quelquefois tout autrement dans un autre que dans leur auteur : infertiles dans leur champ naturel, abondantes étant transplantées. Mais il arrive bien plus souvent qu'un bon esprit fait produire lui-même à ses propres pensées tout le fruit dont elles sont capables, et qu'ensuite quelques autres, les ayant ouï estimer, les empruntent et s'en parent, mais sans en connaître l'excellence; et c'est alors que la différence d'un même mot en diverses bouches paraît le plus.

C'est de cette sorte que la logique a peut-être emprunté les règles de la géométrie sans en comprendre la force : et ainsi, en les mettant à l'aventure parmi celles qui lui sont propres, il ne s'ensuit pas de là qu'ils ¹ aient entré dans l'esprit de la géométrie; et je serai bien éloigné, s'ils n'en donnent pas d'autres marques que de l'avoir dit en passant, de les mettre en parallèle avec cette science qui apprend la véritable méthode de conduire la raison.

Mais je serai au contraire bien disposé à les en

¹ Sans doute *les logiciens*.

exclure, et presque sans retour. Car de l'avoir dit en passant, sans avoir pris garde que tout est renfermé là dedans, et au lieu de suivre ces lumières s'égarer à perte de vue après des recherches inutiles, pour courir à ce que celles-là offrent et qu'elles ne peuvent donner, c'est véritablement montrer qu'on n'est guère clairvoyant, et bien plus¹ que si l'on avait manqué de les suivre parce qu'on ne les avait pas aperçues.

La méthode de ne point errer est recherchée de tout le monde. Les logiciens font profession d'y conduire, les géomètres seuls y arrivent, et hors de leur science et de ce qui l'imite il n'y a point de véritables démonstrations. Tout l'art en est renfermé dans les seuls préceptes que nous avons dits; ils suffisent seuls, ils prouvent seuls; toutes les autres règles sont inutiles ou nuisibles. Voilà ce que je sais par une longue expérience de toutes sortes de livres et de personnes.

Et sur cela je fais le même jugement de ceux qui disent que les géomètres ne leur donnent rien de nouveau par ces règles, parce qu'ils les avaient en effet, mais confondues parmi une multitude d'autres inutiles ou fausses dont ils ne pouvaient pas les discerner, que de ceux qui cherchant un diamant de grand prix parmi un grand nombre de faux, mais qu'ils n'en sauraient pas distinguer, se vanteraient, en les tenant tous ensemble, de posséder le véritable aussi bien que celui qui sans s'arrêter à ce vil amas porte la

¹ Desinolets : « Bien moins. »

main sur la pierre choisie que l'on recherche, et pour laquelle on ne jetait pas tout le reste ¹.

Le défaut d'un raisonnement faux est une maladie qui se guérit par ces deux remèdes. On en a composé un autre d'une infinité d'herbes inutiles où les bonnes se trouvent enveloppées et où elles demeurent sans effet, par les mauvaises qualités de ce mélange ².

Pour découvrir tous les sophismes et toutes les équivoques des raisonnements captieux, ils ont inventé des noms barbares qui étonnent ceux qui les entendent; et au lieu qu'on ne peut débrouiller tous les replis de ce nœud si embarrassé qu'en tirant l'un des bouts ³ que les géomètres assignent, ils en ont marqué un nombre étrange d'autres où ceux-là se trouvent compris, sans qu'ils sachent lequel est le bon.

Et ainsi, en nous montrant un nombre de chemins différents qu'ils disent nous conduire où nous tendons, quoiqu'il n'y en ait que deux qui y mènent, il faut savoir les marquer en particulier. On prétendra que la géométrie qui les assigne certainement ne donne que ce qu'on avait déjà des autres, parce qu'ils donnaient en effet la même chose et davantage, sans prendre garde que ce présent perdait son prix par son abondance et qu'il ôtait en ajoutant.

Rien n'est plus commun que les bonnes choses :

¹ Desmolets intercale ici ce passage : « *L'Art de persuader se renferme donc dans ces deux règles, etc.*, » dont la véritable place se trouve plus haut, pag. 165. (Voy. la note au bas de la pag. 165.)

² Desmolets : « Mélange vicieux. »

³ Desmolets : « Tous les deux bouts. »

il n'est question que de les discerner; et il est certain qu'elles sont toutes naturelles et à notre portée et même connues de tout le monde. Mais on ne sait pas les distinguer. Ceci est universel. Ce n'est pas dans les choses extraordinaires et bizarres que se trouve l'excellence de quelque genre que ce soit. On s'élève pour y arriver, et on s'en éloigne : il faut le plus souvent s'abaisser. Les meilleurs livres sont ceux que ceux qui les lisent croient qu'ils auraient pu faire¹. La nature, qui seule est bonne, est toute familière et commune.

- 44 Je ne fais donc pas de doute que ces règles, étant les véritables, ne doivent être simples, naïves, naturelles, comme elles le sont. Ce n'est pas *Barbara* et *Baralippton*² qui forment le raisonnement. Il ne faut pas guinder l'esprit; les manières tendues et pénibles le remplissent d'une sottise présomption par une élévation étrangère et par une enflure vaine et ridicule, au lieu d'une nourriture solide et vigoureuse. Et l'une des raisons principales qui éloignent autant³ ceux qui entrent dans ces connaissances, du véritable chemin qu'ils doivent suivre, est l'imagination qu'on prend d'abord que les bonnes choses sont inaccessibles, en leur donnant le nom de *grandes*, *hautes*, *élevées*, *sublimes*. Cela perd tout. Je voudrais

¹ Desmolets : « Les meilleurs livres sont ceux qui lorsqu'on les lit font croire aux lecteurs qu'ils auraient pu les faire. »

² Ces termes et quelques autres non moins étranges servaient dans les anciennes logiques à désigner autant de *figures* et *modes* de syllogisme. On les retrouve encore dans la logique de Port-Royal. (Voy. III^e partie, chap. VIII.)

³ Desmolets : « Le plus. »

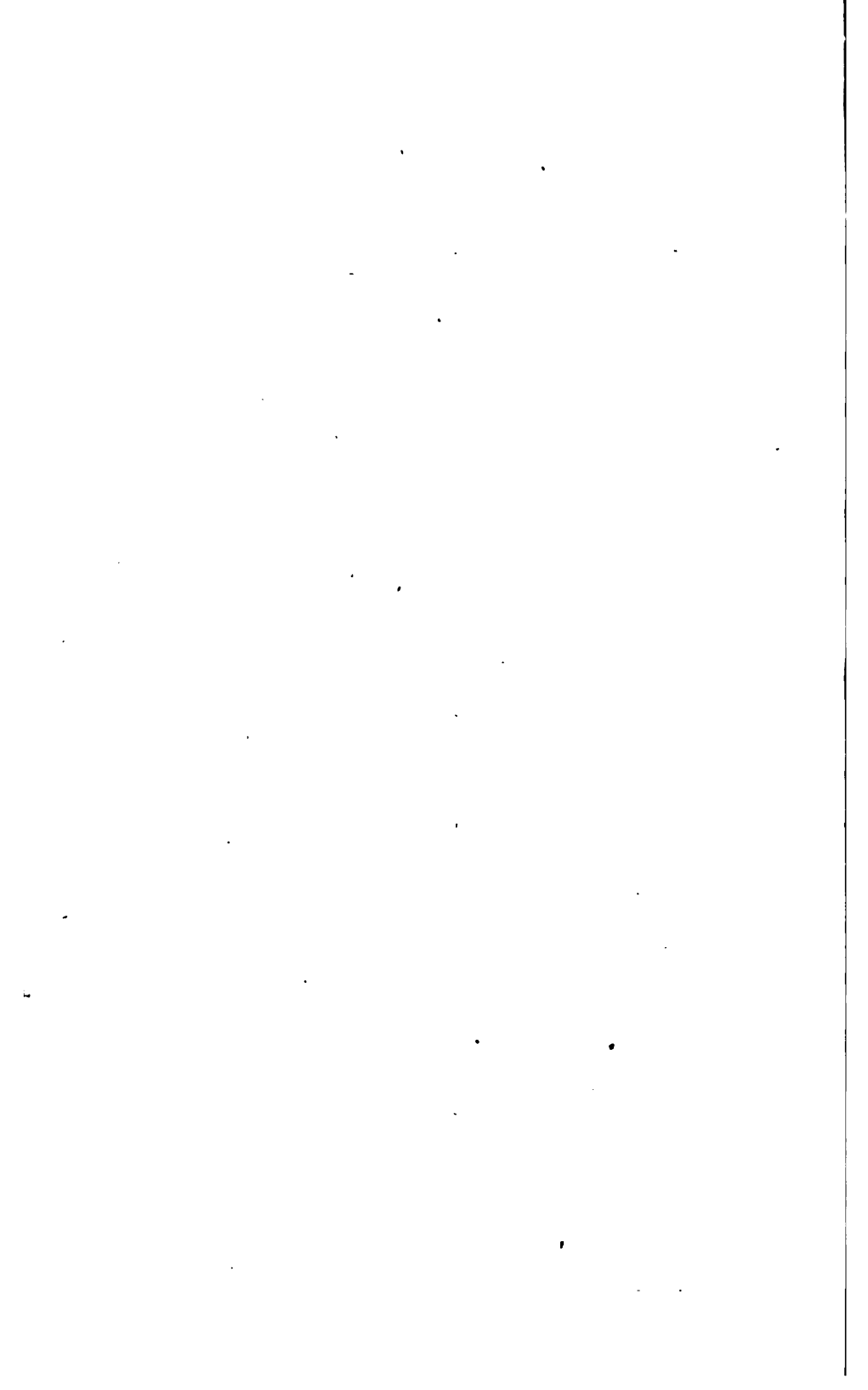
les nommer *basses, communes, familières* : ces noms-là leur conviennent mieux ; je hais ces mots d'enflure.

113 Les exemples qu'on prend pour prouver d'autres 151
choses, si on voulait prouver les exemples on prendrait les autres choses pour en être les exemples ; car, comme on croit toujours que la difficulté est à ce qu'on veut prouver, on trouve les exemples plus clairs et aidant à le montrer. Ainsi, quand on veut montrer une chose générale, il faut en donner la règle particulière d'un cas. Mais si on veut montrer un cas particulier, il faudra commencer par la règle particulière¹. Car on trouve toujours obscure la chose qu'on veut prouver, et claire celle qu'on emploie à la preuve ; car, quand on propose une chose à prouver, d'abord on se remplit de cette imagination qu'elle est donc obscure, et au contraire que celle qui doit la prouver est claire, et ainsi on l'entend aisément.

113 On se persuade mieux, pour l'ordinaire, par les 201
raisons qu'on a soi-même trouvées, que par celles qui sont venues dans l'esprit des autres².

¹ C'est sans doute *générale* que Pascal a voulu écrire. Du reste ces lignes écrites sans rature, sont de celles qui, dans le MS. autographe, portent la trace d'une extrême précipitation.

² Ce § et le précédent ne font pas partie de l'*Art de persuader* ; mais il nous a paru qu'ils seraient convenablement placés à la suite de ce traité.



PENSÉES DIVERSES.

Nous avons réuni sous le titre de *Pensées diverses*, tous les fragments qui, d'une part, étaient trop peu étendus pour former par eux-mêmes des articles distincts, et, d'une autre part, ne pouvaient ni se rattacher à aucun des articles contenus dans le présent volume, ni trouver place dans l'*Apologie du christianisme*.

Peut-être quelques-unes de ces *Pensées* se liaient-elles, dans l'intention de Pascal, à son grand ouvrage, par un rapport éloigné ; mais il n'est pas douteux que la plupart sont le produit accidentel de la fantaisie de ce grand esprit à qui tout était matière de réflexion.

Nous n'avons pas cherché à les ranger dans un ordre rigoureux ; seulement lorsque quelques-unes ont de l'analogie entre elles, nous avons eu soin de les mettre ensemble.

Quand deux fragments sont séparés par un filet, cela veut dire qu'ils se trouvent, dans le MS. autographe, écrits sur deux papiers distincts, et au contraire les fragments qui ne sont pas ainsi séparés sont écrits sur un même papier dans le MS. Les chiffres romains placés en tête de chaque pensée ne sont que des numéros d'ordre pour faciliter les recherches.

Tous les alinéas, phrases, portions de phrases ou titres précédés d'un astérisque étaient inédits. Quant aux corrections partielles que nous introduisons d'après les MSS., dans les fragments déjà publiés, le lecteur, ici comme dans les autres parties de cet ouvrage, les retrouvera, s'il lui plaît de comparer cette édition aux anciennes.

P. F.

PENSÉES DIVERSES.

I. * M. de Roannez disait : « Les raisons me viennent après, mais d'abord la chose m'agrée ou me choque sans en savoir la raison ; et cependant cela me choque par cette raison que je ne découvre qu'ensuite. » Mais je crois non pas que cela choquait par ces raisons qu'on trouve après, mais qu'on ne trouve ces raisons que parce que cela choque ¹.

II. * Quand notre passion nous porte à faire quelque¹⁰⁵ chose, nous oublions notre devoir. Comme on aime un livre on le lit, lorsqu'on devrait faire autre chose. Mais pour s'en souvenir il faut se proposer de faire quelque chose qu'on hait, et lors on s'excuse sur ce qu'on a autre chose à faire et on se souvient de son devoir par ce moyen.

III. * Les choses du monde les plus déraisonnables deviennent les plus raisonnables à cause du dérèglement des hommes. Qu'y a-t-il de moins raisonnable

¹ H^c Recueil MS. du P. Guerrier, pag. 192.

que de choisir pour gouverner un État le premier fils d'une reine? L'on ne choisit pas pour gouverner un bateau celui des voyageurs qui est de meilleure maison : cette loi serait ridicule et injuste. Mais parce qu'ils le sont et le seront toujours, elle devient raisonnable et juste; car qui choisira-t-on? Le plus vertueux et le plus habile? Nous voilà incontinent aux mains : chacun prétend être ce plus vertueux et ce plus habile. Attachons donc cette qualité à quelque chose d'incontestable. C'est le fils aîné du roi. Cela est net, il n'y a point de dispute. La raison ne peut mieux faire, car la guerre civile est le plus grand des maux ¹.

85 IV. La puissance des rois est fondée sur la raison 79 et sur la folie du peuple, et bien plus sur la folie. La plus grande et importante chose du monde a pour fondement la faiblesse : et ce fondement-là est admirablement sûr ; car il n'y a rien de plus sûr ² que cela, que le peuple sera faible. Ce qui est fondé sur la saine raison est bien mal fondé, comme l'estime de la sagesse.

¹ MSS. de la biblioth. roy., portefeuilles du médecin Vallant. — Nicole, dans son livre de *l'Éducation d'un prince*, a donné, en modifiant les expressions de Pascal, une partie de cette pensée qui est une de celles que nous publions pour la première fois. Les éditions des *Pensées* ne donnent que ces deux lignes :

87 « On ne choisit pas pour gouverner un vaisseau celui des voyageurs qui est de meilleure maison. »

Cette réflexion, qui, dans les éditions, a été rattachée à un passage qui n'y a aucun rapport, se retrouve dans le MS., écrite de la main de Pascal, à l'état de note isolée.

² Le mot *sûr* manque dans le MS.

V. * *Opinions du peuple saines.*

24 Le plus grand des maux est les guerres civiles. Elles 215
sont sûres, si on veut récompenser les mérites; car
tous diront qu'ils méritent. Le mal à craindre d'un
sot qui succède par droit de naissance, n'est ni si
grand, ni si sûr.

VI. * *Opinions du peuple saines.*

28 Être brave ¹ n'est pas trop vain; car c'est montrer 232
qu'un grand nombre de gens travaillent pour soi;
c'est montrer par ses cheveux qu'on a un valet de
chambre, un parfumeur, etc.; par son rabat, le fil, le
passemment, etc.

Or, ce n'est pas une simple superficie, ni un simple
harnois, d'avoir plusieurs bras.

* Plus on a de bras, plus on est fort. Être brave
est montrer sa force.

29 VII. Le peuple a les opinions très-saines : par 221
exemple,

1° D'avoir choisi le divertissement et la chasse
plutôt que la poésie. Les demi-savants s'en moquent,
et triomphent à montrer là-dessus la folie du monde;
mais, par une raison qu'ils ne pénètrent pas, on a
raison.

2° D'avoir distingué les hommes par le dehors,
comme par la noblesse ou le bien : le monde triom-

¹ Le mot *Brave* signifie ici *bien mis*. On l'emploie encore dans
cette acception, dans le langage populaire d'une partie de la France.

phe encore à montrer combien cela est déraisonnable ; mais cela est très-raisonnable ¹.

* 3° De s'offenser pour avoir reçu un soufflet ; ou de tant désirer la gloire.

* Mais cela est très-souhaitable, à cause des autres biens essentiels qui y sont joints ; et un homme qui a reçu un soufflet sans s'en ressentir est accablé d'injures et de nécessités.

* 4° Travailler pour l'incertain ; aller sur la mer ; passer sur une planche.

305 VIII. Les hommes sont si nécessairement fous, que ce serait être fou par un autre tour de folie, de ne pas être fou.

IX. * Le monde juge bien des choses, car il est dans l'ignorance naturelle qui est le vrai siège de l'homme.

60 Les sciences ont deux extrémités qui se touchent : la première est la pure ignorance naturelle où se trouvent tous les hommes en naissant. L'autre extrémité est celle où arrivent les grandes âmes qui ayant par-

¹ En cet endroit a été écrite après coup par Pascal la note suivante : « Cannibales se rient d'un enfant roi. » Cette note a été prise évidemment sur le passage des *Essais* où Montaigne raconte comment trois habitants du Nouveau-Monde, qu'il appelle *cannibales*, vinrent de son temps à Rouen, et eurent une longue entrevue avec le roi Charles IX alors enfant. Quelqu'un leur ayant demandé ce qu'ils avaient trouvé de plus admirable à Rouen, « ils dirent qu'ils trouvaient en « premier lieu fort estrange que tant de grands hommes portant « barbe, forts et armés, qui estaient autour du roy (il est vraisemblable qu'ils parlaient des Suisses de sa garde) se sousbmissent à « vn enfant, et qu'on ne choisissait plustost quelqu'un d'entre eux « pour commander. » *Essais*, liv. 1^{er}, chap. xxx.

couru tout ce que les hommes peuvent savoir, trouvent qu'ils ne savent rien et se rencontrent en cette même ignorance d'où ils étaient partis. Mais c'est une ignorance savante qui se connaît. Ceux d'entre deux qui sont sortis de l'ignorance naturelle et n'ont pu arriver à l'autre, ont quelque teinture de cette science suffisante et font les entendus. Ceux-là troublent le monde et jugent mal de tout. Le peuple et les habiles composent le train du monde. Ceux-là le méprisent et sont méprisés ; * ils jugent mal de toutes choses et le monde en juge bien.

C'est au verso de ce fragment que se trouve la pensée qui suit sur le *Système du Monde* de Descartes ¹ :

IX bis. *Descartes.*

509 Il faut dire en gros : cela se fait par figure et mou-¹⁵¹vement ; car cela est vrai. Mais de dire quels et composer la machine, cela est ridicule, car cela est inutile et incertain et pénible. Et quand cela serait vrai, nous n'estimons pas que toute la philosophie vaille une heure de peine ².

¹ Bien que cette pensée de Pascal semble dirigée contre la philosophie entière de Descartes, il est évident qu'elle lui a été surtout inspirée par la III^e partie des *Principia philosophiæ*, laquelle a pour titre : *de Mundo adspectabili*. — Page 415 du MS. autog., on trouve encore ces mots isolés : « Descartes inutile et incertain. »

² Nous avons quelques remarques à faire sur cette pensée à cause des commentaires contradictoires dont elle a déjà été l'objet :

¹ Personne ne la connaissait avant nous, autrement que par les deux copies. Nous l'avons découverte dans le MS. autographe, en faisant disparaître une partie de la feuille de papier fort épais sous laquelle elle était collée et qui la cachait entièrement à la vue.

² Elle est tracée d'une écriture très-rapide et offre l'aspect d'une

15 X. La coutume de voir les rois accompagnés de 24
gardes, de tambours, d'officiers, et de toutes les
choses qui plient la machine vers le respect et la ter-
reur, fait que leur visage, quand il est quelquefois
seul et sans ces accompagnements, imprime dans
leurs sujets le respect et la terreur, parce qu'on ne
sépare pas dans la pensée leur personne d'avec leur
suite, qu'on y voit d'ordinaire jointe. Et le monde,
qui ne sait pas que cet effet a son origine dans cette
coutume, croit qu'il vient d'une force naturelle; et
de là viennent ces mots : *Le caractère de la divinité est
empreint sur son visage*, etc.

100 XI. Les cordes qui attachent le respect des uns en- 269
vers les autres en général sont cordes de nécessité;
car il faut qu'il y ait différents degrés, tous les hom-
mes voulant dominer et tous ne le pouvant pas, mais
quelques-uns le pouvant.

* Figurons-nous donc que nous les voyons com-
mencer à se former. Il est sans doute qu'ils se bat-
tront jusqu'à ce que la plus forte partie opprime la
plus faible, et qu'enfin il y ait un parti dominant.

note informe; elle est ensuite barrée, non pas après coup et d'une
main étrangère, mais bien incontestablement de la plume et de la
main de Pascal.

3° Les deux copies qui sont conformes entre elles le sont égale-
ment au MS., sauf le mot *quelle* qui dans les copies est par erreur
substitué au mot *quels*. L'intitulé : *Descartes* et un ou deux autres
mots, manquent dans le papier autographe dont la partie supérieure
a été coupée.

Mais quand cela est une fois déterminé, alors les maîtres qui ne veulent pas que la guerre continue ordonnent que la force qui est entre leurs mains succédera comme il plaît; les uns la remettent à l'élection des peuples, les autres à la succession de naissance, etc.

* Et c'est là où l'imagination commence à jouer son rôle; jusque-là le pouvoir force le fait; ici c'est la force qui se tient par l'imagination en un certain parti, en France des gentilshommes, en Suisse des roturiers, etc.

Ces cordes qui attachent donc le respect à tel et tel en particulier sont des cordes d'imagination.

XII. * Ces grands efforts d'esprit où l'âme touche quelquefois sont choses où elle ne se tient pas. Elle y saute seulement; non, comme sur le trône, pour toujours, mais pour un instant seulement ¹.

115 XIII. L'homme n'est ni ange, ni bête; et le mal-127
heur veut que qui veut faire l'ange fait la bête ².

XIV. * Quand on veut poursuivre les vertus jus-

¹ Montaigne, liv. II, au commencement du chap. 29 : « Il nous échott... d'élaner parfois notre âme éveillée par les discours ou exemples d'autrui bien loin au delà de son ordinaire... »

² Pascal a dit ailleurs en parlant de l'homme : « Il n'est ni ange, ni bête, mais homme. » MS., pag 410 et 2^e vol. de cette édition.

Montaigne aussi avait dit : « Ils veulent se mettre hors d'eux et échapper à l'homme. C'est folie : au lieu de se transformer en anges ils se transforment en bêtes. » *Essais*, liv. III, dernier chapitre.

qu'aux extrêmes, de part et d'autre il se présente des vices qui s'y insinuent insensiblement dans leurs routes insensibles du côté du petit infini ; et il s'en présente, des vices, en foule du côté du grand infini, de sorte qu'on se perd dans les vices et on ne voit plus les vertus.

— *En marge* : On se prend à la perfection même.

85 XV. Que l'on a bien fait de distinguer les hommes par l'extérieur, plutôt que par les qualités intérieures ! Qui passera de nous deux ? qui cédera la place à l'autre ? le moins habile ? Mais je suis aussi habile que lui. Il faudra se battre sur cela. Il a quatre laquais, et je n'en ai qu'un ; cela est visible ; il n'y a qu'à compter : c'est à moi à céder, et je suis un sot si je conteste. Nous voilà en paix par ce moyen ; ce qui est le plus grand des biens ¹.

89 XVI. C'est un grand avantage que la qualité qui, dès ⁸⁹⁷ dix-huit ou vingt ans, met un homme en passe, connu et respecté, comme un autre pourrait avoir mérité à cinquante ans : c'est trente ans gagnés sans peine.

88 XVII. Le respect est, Incommodez-vous. 406

Cela est vain en apparence, mais très-juste ; car c'est dire : Je m'incommoderais bien si vous en aviez be-

¹ Cette pensée, qui a été publiée dès la 1^{re} édition, manque à la fois dans le MS. autographe et dans les deux copies, bien qu'on y reconnaisse à n'en pouvoir douter la plume de Pascal. — Seulement page 79 du MS. on trouve cette note jetée isolément : « Il a quatre laquais. »

soin, puisque je le fais bien sans que cela vous serve. Outre que le respect est pour distinguer les grands. or, si le respect était d'être en fauteuil on respecterait tout le monde et ainsi on ne distinguerait pas; mais étant incommodé on distingue fort bien ¹.

⁸⁶ XVIII. Les Suisses s'offensent d'être dits gentils-hommes, et prouvent la roture de race pour être jugés dignes de grands emplois.

XIX. * La puissance des mouches. Elles gagnent des batailles ²; empêchent notre âme d'agir; mangent notre corps.

⁶¹ XX. Cromwell allait ravager toute la chrétienté ²²⁹: la famille royale était perdue, et la sienne à jamais puissante, sans un petit grain de sable qui se mit dans son uretère; Rome même allait trembler sous lui. Mais ce petit gravier s'étant ³ mis là, il est mort, sa famille abaissée, tout en paix et le roi rétabli.

XXI. * Quel dérèglement de jugement par lequel il n'y a personne qui ne se mette au-dessus de tout

¹ Dans un autre endroit du MS. se trouvent ces mots, jetés sans suite : « Vanité. Le respect signifie : Incommodez-vous. »

² Allusion à un fait rapporté dans les *Essais*, liv. II, chap. 12. Montaigne raconte que les Portugais assiégeant la ville de Tamby furent contraints de lever le siège devant une nuée de mouches à miel qu'on dirigea contre eux.

³ Les copies disent : « séparé, mis là; » ce qui est un non sens. Il y a bien dans le MS. : « s'estant mis là. »

le reste du monde, et qui n'aime mieux son propre bien et la durée de son bonheur et de sa vie que celle de tout le reste du monde !

XXII. * Deux sortes de gens égalent les choses, comme les fêtes aux jours ouvriers, les chrétiens aux prêtres, tous les péchés entre eux, etc. Et de là les uns concluent que ce qui est donc mal aux prêtres l'est aussi aux chrétiens, et les autres que ce qui n'est pas mal aux chrétiens est permis aux prêtres.

110 XXIII. A mesure qu'on a plus d'esprit, on trouve 115 qu'il y a plus d'hommes originaux. Les gens du commun ne trouvent pas de différence entre les hommes.

XXIV. * *Tien. Mien.*

106 Ce chien est à moi, disaient ces pauvres enfants ; 75 c'est là ma place au soleil : voilà le commencement et l'image de l'usurpation de toute la terre.

106 XXV. C'est une plaisante chose à considérer, de 157 ce qu'il y a des gens dans le monde qui, ayant renoncé à toutes les lois de Dieu et de la nature, s'en sont fait eux-mêmes auxquelles ils obéissent exactement, comme, par exemple, les soldats de Mahomet, les voleurs, les hérétiques, etc., et ainsi les logiciens.

Il semble que leur licence doive être sans aucune borne ni barrière, voyant qu'ils en ont franchi tant de si justes et de si saintes ¹.

94 XXVI. Quand il est question de juger si on doit ⁶⁷ faire la guerre et tuer tant d'hommes, condamner tant d'Espagnols à la mort, c'est un homme seul qui en juge, et encore intéressé : ce devrait être un tiers indifférent ².

91 XXVII. Il est nécessaire qu'il y ait de l'inégalité ¹⁴¹ parmi les hommes; cela est vrai. Mais cela étant accordé, voilà la porte ouverte non-seulement à la plus haute domination, mais à la plus haute tyrannie.

Il est nécessaire de relâcher un peu l'esprit; mais cela ouvre la porte aux plus grands débordements.

Qu'on en marque les limites. Il n'y a point de bornes dans les choses : les lois y en veulent mettre, et l'esprit ne peut le souffrir.

100 XXVIII. Les grands et les petits ont mêmes acci- ⁴⁴² dents et mêmes fâcheries et mêmes passions; mais l'un est au haut de la roue, et l'autre près du centre et ainsi moins agité par les mêmes mouvements.

103 XXIX. Qui aurait eu l'amitié du roi d'Angleterre, ⁷³

¹ Écrit par madame Perier.

² On parlait alors beaucoup, dans le public, de la légèreté avec laquelle la guerre contre l'Espagne avait été décidée dans le Conseil.

du roi de Pologne et de la reine de Suède, aurait-il cru pouvoir manquer de retraite et d'asile au monde ¹ ?

XXX. * *La tyrannie.*

* Consiste au désir de domination universel et hors de son ordre.

103 Diverses chambres de forts, de beaux, de bons esprits, de pieux, dont chacun règne chez soi, non ailleurs; et quelquefois ils se rencontrent, et le fort et le beau se battent sottement à qui sera le maître l'un de l'autre; car leur maîtrise est de divers genre. Ils ne s'entendent pas, et leur faute est de vouloir régner partout. Rien ne le peut, non pas même la force: elle ne fait rien au royaume des savants; elle n'est maîtresse que des actions extérieures.

XXXI. * *Tyrannie.*

94 Ainsi ces discours sont faux et tyranniques: Je suis beau, donc on doit me craindre. Je suis fort, donc on doit m'aimer. Je suis...

La tyrannie est de vouloir avoir par une voie ce qu'on ne peut avoir que par une autre. On rend différents devoirs aux différents mérites: devoir d'amour à l'a-

¹ Pascal fait ici allusion sans doute à Charles I^{er}, roi d'Angleterre, forcé de se retirer dans l'île de Wight en 1647; à Jean Casimir, roi de Pologne, obligé de chercher un asile en Silésie en 1635; enfin à la reine Christine qui abdiqua en 1654

grément; devoir de crainte à la force; devoir de créance à la science.

On doit rendre ces devoirs-là; on est injuste de les refuser et injuste d'en demander d'autres. Et c'est de même être faux et tyran, de dire: Il n'est pas fort, donc je ne l'estimerai pas; il n'est pas habile, donc je ne le craindrai pas.

XXXII. * *Diversité.*

* La théologie est une science, mais en même temps 73 combien est-ce de sciences? Un homme est un sup-pôt; mais si on l'anatomise, sera-ce la tête, le cœur, l'estomac, les veines, chaque veine, chaque portion de veine, le sang, chaque humeur du sang?

* Une ville, une campagne, de loin est une ville et une campagne; mais à mesure qu'on s'approche, ce sont des maisons, des arbres, des tuiles, des feuilles, des herbes, des fourmis, des jambes de fourmi, à l'infini. Tout cela s'enveloppe sous le nom de campagne.

XXXIII. * La diversité est si ample que tous les tons 110 de voix, tous les marchers; toussers, mouchers, éternuer ¹... — On distingue des fruits les raisins et entre ceux-là les muscats, et puis Coindrieu ², et puis Desargues, et puis Cette ³ entre. Est-ce tout? en

¹ Les deux copies ajoutent: « *sont différents.* »

² Coindrieu, sur la rive droite du Rhône, produit des vins blancs renommés.

³ Pascal désigne ici peut-être Frontignan; qui est en effet tout près de Cette.

a-t-elle jamais produit deux grappes pareilles et une grappe a-t-elle deux grains pareils! etc.

286 XXXIV. Combien les lunettes nous ont-elles décou- 235
vert d'être qui n'étaient point pour nos philosophes d'auparavant! On entreprenait méchamment l'Écriture sainte sur le grand nombre des étoiles, en disant : Il n'y en a que mille vingt-deux ; nous le savons.

XXXV. * Il y a des herbes sur la terre ; nous les voyons. De la lune on ne les verrait pas. Et sur ces herbes des poils et dans ces poils¹ de petits animaux ; mais après cela plus rien. O présomptueux! les mixtes sont composés d'éléments et les éléments non. O présomptueux! voici un trait délicat : il ne faut pas dire qu'il y a ce qu'on ne voit pas ; il faut dire comme les autres, mais non pas penser comme eux.

104 XXXVI. Le temps guérit les douleurs et les que- 381
relles, parce qu'on change, on n'est plus la même personne. Ni l'offensant ni l'offensé ne sont plus eux-mêmes. C'est comme un peuple qu'on a irrité et qu'on reverrait après deux générations. Ce sont encore les Français, mais non les mêmes.

XXXVII. * Non-seulement nous regardons les choses 420
par d'autres côtés, mais avec d'autres yeux ; nous n'avons garde de les trouver pareilles.

¹ Les copies disent *pailles* au lieu de *poils* qui est bien dans le MS.

XXXVIII. * Il n'aime plus cette personne qu'il aimait ⁴²⁷ il y a dix ans. Je crois bien. Elle n'est plus la même, ni lui non plus. Il était jeune et elle aussi; elle est tout autre. Il l'aimerait peut-être encore telle qu'elle était alors.

XXXIX. * *Inconstance.*

* On croit toucher des orgues ordinaires en touchant ⁶⁵ l'homme. Ce sont des orgues à la vérité, mais bizarres, changeantes, variables, ne faisant pas d'accords. Sur celles-là il faut savoir où sont les.....¹.

XL. * *Inconstance.*

¹⁰³ Les choses ont diverses qualités, et l'âme diverses ⁶⁷ inclinations; car rien n'est simple de ce qui s'offre à l'âme, et l'âme ne s'offre jamais simple à aucun sujet. De là vient qu'on pleure et qu'on rit quelquefois d'une même chose.

¹⁰⁵ XLI. Le sentiment de la fausseté des plaisirs présents, et l'ignorance de la vanité des plaisirs absents, causent l'inconstance.

¹⁰⁰ XLII. Ce que peut la vertu d'un homme ne se doit ⁴⁵⁹ pas mesurer par ses efforts, mais par son ordinaire.

¹ La phrase est inachevée.

98 XLIII. Je n'admire point l'excès d'une vertu, comme ⁴²⁵ de la valeur, si je ne vois en même temps l'excès de la vertu opposée, comme en Épaminondas, qui avait l'extrême valeur et l'extrême bénignité; car autrement ce n'est pas monter, c'est tomber. On ne montre pas sa grandeur pour être à une extrémité, mais bien en touchant les deux à la fois, et remplissant tout l'entre-deux.

Mais peut-être que ce n'est qu'un soudain mouvement de l'âme de l'un à l'autre de ces extrêmes, et qu'elle n'est jamais en effet qu'en un point, comme le tison de feu ¹. Soit. Mais au moins cela marque l'agilité de l'âme, si cela n'en marque l'étendue.

92 XLIV. Ceux qui sont dans le dérèglement disent à ⁴⁵¹ ceux qui sont dans l'ordre que ce sont eux qui s'éloignent de la nature, et ils la croient suivre : comme ceux qui sont dans un vaisseau croient que ceux qui sont au bord fuient. Le langage est pareil de tous côtés. Il faut avoir un point fixe pour en juger. Le port juge ceux qui sont dans le vaisseau; mais où prendrons-nous un point dans la morale?

99 XLV. Quand tout se remue également, rien ne se ⁴⁵³ remue en apparence : comme en un vaisseau. Quand tous vont vers le dérèglement, nul ne semble y aller.

¹ Les éditions ajoutent : *qu'on tourne*. Ces mots seraient en effet nécessaires pour compléter le sens; mais ils ne sont pas dans le MS. de Pascal.

Celui qui s'arrête fait remarquer l'emportement des autres, comme un point fixe.

109 XLVI. Le mal est aisé, il y en a une infinité; le bien presque unique. Mais un certain genre de mal est aussi difficile à trouver que ce qu'on appelle bien; et souvent on fait passer pour bien à cette marque ce mal particulier. Il faut même une grandeur extraordinaire d'âme pour y arriver, aussi bien qu'au bien.

XLVII. * L'éternement absorbe toutes les fonctions de l'âme, aussi bien que la besogne¹. Mais on n'en tire pas les mêmes conséquences contre la grandeur de l'homme parce que c'est contre son gré. Et quoiqu'on se le procure, néanmoins c'est contre son gré qu'on se le procure; ce n'est pas en vue de la chose même, c'est pour une autre fin : et ainsi ce n'est pas une marque de la faiblesse de l'homme et de sa servitude sous cette action.

* Il n'est pas honteux à l'homme de succomber sous la douleur, et il lui est honteux de succomber sous le plaisir. Ce qui ne vient pas de ce que la douleur nous vient d'ailleurs et que nous recherchons le plaisir, car on peut rechercher la douleur et y succomber à dessein sans ce genre de bassesse. D'où vient donc qu'il est glorieux à la raison de succomber sous l'effort de la douleur et qu'il lui est honteux de succomber sous l'effort du plaisir? C'est que ce n'est

¹ Voy. Montaigne, liv. III, chap. v

pas la douleur qui nous tente et nous attire. C'est nous-mêmes qui volontairement la choisissons et voulons la faire dominer sur nous, de sorte que nous sommes maîtres de la chose : et en cela c'est l'homme qui succombe à soi-même; mais dans le plaisir c'est l'homme qui succombe au plaisir. Or, il n'y a que la maîtrise et l'empire qui fait la gloire et que la servitude qui fait la honte.

97 XLVIII. Quand on se porte bien, on admire comment ⁴¹¹ on pourrait faire si on était malade; quand on l'est on prend médecine gaiement : le mal y résout. On n'a plus les passions et les désirs de divertissements et de promenades, que la santé donnait et qui sont incompatibles avec les nécessités de la maladie. La nature donne alors des passions et des désirs conformes à l'état présent. Il n'y a que les craintes que nous nous donnons nous-mêmes et non pas la nature, qui nous troublent; parce qu'elles joignent à l'état où nous sommes les passions de l'état où nous ne sommes pas.

100 XLIX. Nous sommes si malheureux, que nous ne ⁶⁷ pouvons prendre plaisir à une chose qu'à condition de nous fâcher si elle réussit mal; ce que mille choses peuvent faire et font à toute heure. Qui aurait trouvé le secret de se réjouir du bien sans se fâcher du mal contraire aurait trouvé le point. * C'est le mouvement perpétuel.

L. * Ceux qui dans de fâcheuses affaires ont toujours ⁴⁴⁰

bonne espérance et se réjouissent des aventures heureuses, s'ils ne s'affligent également des mauvaises sont sujets d'être bien aises de la perte de l'affaire et sont ravis de trouver ces prétextes d'espérance pour montrer qu'ils s'y intéressent et couvrir par la joie qu'ils feignent d'en concevoir celle qu'ils ont de voir l'affaire perdue.

LI. * Notre nature est dans le mouvement : le repos entier est la mort.

LII. * Marton voit bien que la nature est corrompue et que les hommes sont contraires à l'honnêteté; mais il ne sait pas pourquoi ils ne peuvent voler plus haut.

96 LIII. L'homme est plein de besoins : il n'aime que ceux qui peuvent les remplir tous. C'est un bon mathématicien, dira-t-on; mais je n'ai que faire de mathématiques : il me prendrait pour une proposition. C'est un bon guerrier : il me prendrait pour une place assiégée. Il faut donc un honnête homme qui puisse s'accommoder à tous mes besoins généralement.

107 LIV. Un vrai ami est une chose si avantageuse, même pour les plus grands seigneurs afin qu'il dise du bien d'eux et qu'il les soutienne en leur absence même, qu'ils doivent tout faire pour en avoir. Mais qu'ils choisissent bien; car s'ils font tous leurs efforts pour des sots, cela leur sera inutile, quelque bien qu'ils disent d'eux; et même ils n'en diront pas du bien.

s'ils se trouvent les plus faibles, car ils n'ont pas d'autorité, et ainsi ils en médiront par compagnie.

116 LV. Comme on se gâte l'esprit, on se gâte aussi le⁵¹ sentiment. On se forme l'esprit et le sentiment par les conversations. Ainsi les bonnes ou les mauvaises le forment ou le gâtent. Il importe donc, de tout, de bien savoir choisir pour se le former et ne point le gâter; et on ne peut faire ce choix, si on ne l'a déjà formé et point gâté. Ainsi cela fait un cercle d'où sont bienheureux ceux qui sortent.

101 LVI. Quoique les personnes n'aient point d'intérêt²⁰² à ce qu'elles disent, il ne faut pas conclure de là absolument qu'elles ne mentent point; car il y a des gens qui mentent simplement pour mentir¹.

99 LVII. ² Un homme qui se met à la fenêtre pour voir les passants, si je passe par là, puis-je dire qu'il s'est mis là pour me voir? Non; car il ne pense pas à moi en particulier. Mais celui qui aime une personne à cause de sa beauté l'aime-t-il? Non; car la petite vérole, qui tuera la beauté sans tuer la personne, fera qu'il ne l'aimera plus.

Et si on m'aime pour mon jugement, pour ma mémoire, m'aime-t-on, moi? Non; car je puis perdre ces

¹ Écrit de la main de M^{me} Perier.

² Cette pensée manque dans le MS. autographe; mais elle se trouve dans les copies.

qualités sans me perdre moi. Où est donc ce *moi*, s'il n'est ni dans le corps, ni dans l'âme? Et comment aimer le corps ou l'âme, sinon pour ces qualités qui ne sont point ce qui fait le *moi*, puisqu'elles sont périssables? Car aimerait-on la substance de l'âme d'une personne abstraitement, et quelques qualités qui y fussent? Cela ne se peut, et serait injuste. On n'aime donc jamais personne, mais seulement des qualités.

Qu'on ne se moque donc plus de ceux qui se font honorer pour des charges et des offices, car on n'aime personne que pour des qualités empruntées.

LVIII. Le *moi*¹ est haïssable. Vous, Miton², le cou- 73
vrez; vous ne l'ôtez pas pour cela : vous êtes donc toujours haïssable.

Point; car en agissant comme nous faisons, obligeamment pour tout le monde, on n'a plus sujet de nous haïr. Cela est vrai, si on ne haïssait dans le *moi* que le déplaisir qui nous en revient.

Mais si je le hais parce qu'il est injuste, qu'il se fait centre du tout, je le haïrai toujours.

En un mot, le *moi* a deux qualités : il est injuste en soi, en ce qu'il se fait centre du tout; il est incommode aux autres, en ce qu'il les veut asservir, car

¹ Le mot *moi* est un terme dont l'auteur avait accoutumé de se servir avec quelques-uns de ses amis. (*Note de l'édition de 1670.*)

² Ce Miton est peut-être le même personnage dont parle Tallemant des Réaux, notamment dans le passage suivant : • Il (Desbarreaux) « prêcha l'athéisme partout où il se trouve, et une fois il fut à Saint-Cloud, passer la semaine sainte avec *Miton, grand joueur*, « Potel, le conseiller au Châtelet Raincys, etc., pour faire, disait-il, « le carnaval. » (Tom. 5, pag. 134.)

chaque *moi* est l'ennemi et voudrait être le tyran de tous les autres. Vous en ôtez l'incommodité, mais non pas l'injustice ; et ainsi vous ne le rendez pas aimable à ceux qui haïssent l'injustice : vous ne le rendez aimable qu'aux injustes qui n'y trouvent plus leur ennemi ; et ainsi vous demeurez injuste et ne pouvez plaire qu'aux injustes.

287 LIX. Il est injuste qu'on s'attache à moi, quoiqu'on le 281
 fasse avec plaisir et volontairement. Je tromperais ceux à qui j'en ferais naître le désir ; car je ne suis la fin de personne, et n'ai pas de quoi les satisfaire. Ne suis-je pas prêt à mourir ? Et ainsi l'objet de leur attachement mourra donc. Comme je serais coupable de faire croire une fausseté, quoique je la persuadasse doucement et qu'on la crût avec plaisir, et qu'en cela on me fit plaisir ; de même je suis coupable de me faire aimer. Et si j'attire les gens à s'attacher à moi, je dois avertir ceux qui seraient prêts à consentir au mensonge, qu'ils ne le doivent pas croire, quelque avantage qui m'en revint, et de même qu'ils ne doivent pas s'attacher à moi, car il faut qu'ils passent leur vie et leurs soins à plaire à Dieu ou à le chercher ¹.

LX. *Vanité des sciences.*

94 La science des choses extérieures ne me consolera 81

¹ Ce morceau offre cette circonstance intéressante qu'il est écrit de la main de Domat qui a joint à cette copie la note suivante : « M^{me} Perier a l'original de ce billet. » — M^{me} Perier a reproduit le même morceau dans la vie de son frère.

pas de l'ignorance de la morale au temps d'affliction ; mais la science des mœurs me consolera toujours de l'ignorance des sciences extérieures.

9) LXI. J'avais passé longtemps dans l'étude des sciences abstraites, et le peu de communication qu'on en peut avoir m'en avait dégoûté. Quand j'ai commencé l'étude de l'homme, j'ai vu que ces sciences abstraites ne lui sont pas propres et que je m'égarais plus de ma condition en y pénétrant que les autres en les ignorant : j'ai pardonné aux autres d'y peu savoir. Mais j'ai cru trouver au moins bien des compagnons en l'étude de l'homme et que c'est la vraie étude qui lui est propre. J'ai été trompé. Il y en a encore moins qui l'étudient que la géométrie.

* Ce n'est que manque de savoir étudier cela qu'on cherche le reste. Mais n'est-ce pas que ce n'est pas encore là la science que l'homme doit avoir, et qu'il lui est meilleur de l'ignorer pour être heureux ?

LXII. * Nous nous connaissons si peu que plusieurs pensent aller mourir quand ils se portent bien, et plusieurs pensent se porter bien quand ils sont proches de mourir, ne sentant pas la fièvre prochaine ou l'abcès prêt à se former.

90 LXIII. Les choses qui nous tiennent le plus, comme de cacher son peu de bien, ce n'est souvent presque rien ; c'est un néant que notre imagination grossit

en montagne. Un autre tour d'imagination nous le fait découvrir sans peine.

65 LXIV. L'imagination grossit les petits objets jusqu'à 127
en remplir notre âme par une estimation fantastique ;
et par une insolence téméraire elle amoindrit les
grands jusqu'à sa mesure, comme en parlant de Dieu.

LXV. * *Lustravit lampade terras*. Le temps et mes
humeurs ont peu de liaison.

106 Mon humeur ne dépend guère du temps. J'ai mes
brouillards et mon beau temps au dedans de moi ; le
bien et le mal de mes affaires mêmes y font peu. Je
m'efforce quelquefois de moi-même contre la for-
tune ; la gloire de la dompter me la fait dompter gai-
ment ; au lieu que je fais quelquefois le dégoûté dans
la bonne fortune ¹.

LXVI. * *Spongia solis*.

67 Quand nous voyons un effet arriver toujours de 123
même, nous en concluons une nécessité naturelle,
comme qu'il sera demain jour, etc. ; mais souvent la

¹ Il est évident par la citation placée au commencement de cette
pensée, qu'elle a été inspirée à Pascal par le passage suivant de Mon-
taigne dont elle est une sorte de réfutation : « Ce vénérable sénat
d'aréopage jugeait de nuit, de peur que la veue des poursuivans cor-
rompist sa justice. L'air mesme et la serenité du ciel nous apporte
quelque mutation, comme dit ce vers grec en Cicero,

Tales sunt homines mentes, quali pater ipse
Juppiter auctiferà *lustravit lampade terras*. »

(*Essais*, liv. II, chap. 12.)

Ces deux vers latins, qui se trouvent dans les *Fragmenta Poëma-
tum* de Cicéron, sont la traduction, très-peu fidèle d'ailleurs, des
vers 135 et 136 du 48^e liv. de l'*Odyssée*.

nature nous dément, et ne s'assujettit pas à ses propres règles.

- 145 LXVII. L'esprit croit naturellement, et la volonté aime naturellement; de sorte que faute de vrais objets il faut qu'ils s'attachent aux faux.

LXVIII. La grâce sera toujours dans le monde et aussi la nature, de sorte qu'elle est en quelque sorte naturelle. Et ainsi toujours il y aura des pélagiens et toujours des catholiques et toujours combat.

Parce que la première naissance fait les uns, et la grâce de la seconde naissance fait les autres.

- 260 LXIX. * La nature recommence toujours les mêmes choses, les ans, les jours, les heures; les espaces de même, et les nombres sont bout à bout à la suite l'un de l'autre. Ainsi se fait une espèce d'infini et d'éternel. Ce n'est pas qu'il y ait rien de tout cela qui soit infini et éternel; mais ces êtres terminés se multiplient infiniment: ainsi il n'y a ce me semble que le nombre qui les multiplie qui soit infini.

LXX. * Quand on dit que le chaud n'est que le mouvement de quelques globules et la lumière le *conatus recedendi*¹ que nous sentons, cela nous étonne. Quoi! que le plaisir ne soit autre chose que le ballet des esprits? nous en avons conçu une si différente

¹ C'est la *force centrifuge*. — Pascal a emprunté cette expression à la définition de la lumière que donne Descartes dans son livre *Principia Philosophiæ*, pars III, § 55.

idée, et ces sentiments-là nous semblent si éloignés de ces autres que nous disons être les mêmes que ceux que nous leur comparons! Le sentiment du feu, cette chaleur qui nous affecte d'une manière tout autre que l'attouchement, la réception du son et de la lumière, tout cela nous semble mystérieux et cependant cela est grossier comme un coup de pierre. Il est vrai que la petitesse des esprits qui entrent dans les pores touche d'autres nerfs, mais ce sont toujours des nerfs.

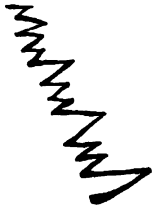
LXXI. * La nature s'imité. Une graine jetée en 431 bonne terre produit. Un principe jeté dans un bon esprit produit.

* Les nombres imitent l'espace, qui sont de nature si différente:

* Tout est fait et conduit par un même maître : la racine, la branche, les fruits, les principes, les conséquences.

LXXII. * La nature agit par progrès : *itus et reditus*. 251 Elle passe et revient ; puis va plus loin, puis deux fois moins, puis plus que jamais, etc.

* Le flux de la mer se fait ainsi. Le soleil semble marcher ainsi :



LXXIII. * La nature de l'homme n'est pas d'aller tous les jours. Elle a ses allées et venues.

* La fièvre a ses frissons et ses ardeurs; et le froid montre aussi bien la grandeur de l'ardeur de la fièvre, que le chaud même.

307 Les inventions des hommes de siècle en siècle vont de même. — * La bonté et la malice du monde en général en est de même.

Plerumque gratæ principibus vices.

LXXIV. * Lorsqu'on est accoutumé à se servir de mauvaises raisons pour prouver des effets de la nature, on ne veut plus recevoir les bonnes lorsqu'elles sont découvertes. L'exemple qu'on en donna fut sur la circulation du sang pour rendre raison pourquoi la veine enfle au-dessous de la ligature.

— * L'histoire du brochet et de la grenouille de Liencour. Ils le font toujours et jamais autrement ni autre chose d'esprit.

LXXV. * Si un animal faisait par esprit ce qu'il fait par instinct, et s'il parlait par esprit ce qu'il parle par instinct pour la chasse et pour avertir ses camarades que la proie est trouvée ou perdue, il parlerait bien aussi pour des choses où il a plus d'affection, comme pour dire : Rongez cette corde qui me blesse et où je ne puis atteindre.

LXXVI. * *Gloire.*

¹¹⁶ Les bêtes ne s'admirent point. Un cheval n'admire ⁴²⁹ point son compagnon. Ce n'est pas qu'il n'y ait entre eux de l'émulation à la course, mais c'est sans conséquence ; car étant à l'étable, le plus pesant et plus mal taillé ne cède pas son avoine à l'autre, comme les hommes veulent qu'on leur fasse. Leur vertu se satisfait d'elle-même.

LXXVII. * *La gloire.*

* L'admiration gâte tout dès l'enfance. O que cela est ⁶⁹ bien dit ! qu'il a bien fait ! qu'il est sage ! etc.

* Les enfants de P. R. ¹ auxquels on ne donne point cet aiguillon d'envie et de gloire tombent dans la nonchalance.

⁸⁹ LXXVIII. N'avez-vous jamais vu des gens qui pour se ⁴⁴⁰ plaindre du peu d'état que vous faites d'eux, vous étalent l'exemple de gens de condition qui les estiment. Je leur répondrais à cela : Montrez-moi le mérite par où vous avez charmé ces personnes, et je vous estimerai de même.

¹⁰⁸ LXXIX. Voulez-vous qu'on croie du bien de vous ? ⁴²⁵ n'en dites point.

¹ Port-Royal.

103 LXXX. Plaindre les malheureux n'est pas contre la ⁴³⁹ concupiscence, au contraire : on est bien aise d'avoir à rendre ce témoignage d'amitié et à s'attirer la réputation de tendresse sans rien donner.

97 LXXXI. Les belles actions cachées sont les plus ⁴⁴⁰ estimables. Quand j'en vois quelques-unes dans l'histoire, comme page 184 ¹, elles me plaisent fort. Mais enfin elles n'ont pas été tout à fait cachées, puisqu'elles ont été sues : et quoiqu'on ait fait ce qu'on a pu pour les cacher, ce peu par où elles ont paru gâte tout ; car c'est là le plus beau, de les avoir voulu cacher.

94 LXXXII. Toutes les bonnes maximes sont dans le ⁴⁴¹ monde : on ne manque qu'à les appliquer. Par exemple, on ne doute pas qu'il ne faille exposer sa vie pour défendre le bien public, et plusieurs le font ; mais pour la religion, point.

162 LXXXIII. Rien ne nous plaît que le combat, mais ²⁴⁹ non pas la victoire. On aime à voir les combats des animaux, non le vainqueur acharné sur le vaincu. Que voulait-on voir, sinon la fin de la victoire ? Et dès qu'elle arrive, on en est soull. Ainsi dans le jeu, ainsi

¹ Cette pensée n'est pas écrite de la main de Pascal. Celui à qui il l'a dictée a omis sans doute l'indication du livre dont la page 184 est ici citée ; ce doit être les *Essais*.

dans la recherche de la vérité. On aime à voir dans les disputes le combat des opinions; mais de contempler la vérité trouvée, point du tout. Pour la faire remarquer avec plaisir, il faut la voir faire naître de la dispute.

De même, dans les passions, il y a du plaisir à voir deux contraires se heurter; mais quand l'une est maîtresse, ce n'est plus que brutalité.

Nous ne cherchons jamais les choses, mais la recherche des choses. Ainsi, dans la comédie, les scènes contentes sans crainte ne valent rien, ni les extrêmes misères sans espérance, ni les amours brutaux, ni les sévérités après.

420 LXXXIV. Quelle vanité que la peinture, qui attire 21
l'admiration par la ressemblance des choses dont on
n'admire pas les originaux!

421 LXXXV. Deux visages semblables, dont aucun ne 83
fait rire en particulier, font rire ensemble par leur
ressemblance.

422 LXXXVI. Les rivières sont des chemins qui mar- 129
chent, et qui portent où l'on veut aller.

423 LXXXVII. Il y a beaucoup de gens qui entendent le 273
sermon de la même manière qu'ils entendent vêpres.

97 LXXXVIII. Diseur de bons mots, mauvais caractère. 123

LXXXIX. * L'expérience nous fait voir une différence ⁴¹² énorme entre la dévotion et la bonté ¹.

97 XC. Les discours d'humilité sont matière d'or- ⁴³⁷
gueil aux gens glorieux, et d'humilité aux humbles.
Ainsi ceux du pyrrhonisme sont matière d'affirma-
tion aux affirmatifs. Peu parlent de l'humilité hum-
blement; peu, de la chasteté chastement; peu du pyr-
rhonisme en doutant. Nous ne sommes que mensonge,
duplicité, contrariété et nous cachons et nous dégui-
sons à nous-mêmes.

XCI. * *Vanité.*

* La cause et les effets de l'amour. — Cléopâtre. 79

108 Qui voudra connaître à plein la vanité de l'homme, ⁴³⁷
n'a qu'à considérer les causes et les effets de l'a-
mour. La cause en est *un je ne sais quoi* (CORNEILLE);
et les effets en sont effroyables. Ce *je ne sais quoi*, si
peu de chose qu'on ne peut le reconnaître, remue
toute la terre, les princes, les armées, le monde en-
tier.

Le nez de Cléopâtre, s'il eût été plus court toute la
face de la terre aurait changé.

XCII. * *Vanité.*

108 Qu'une chose aussi visible qu'est la vanité du ⁷⁹

¹ Montaigne a dit quelque part la même chose.

monde soit si peu connue, que ce soit une chose étrange et surprenante de dire que c'est une sottise de chercher les grandeurs, cela est admirable !

52 XCIII. La vanité est si ancrée dans le cœur de l'homme, qu'un soldat, un goujat, un cuisinier, un crocheteur se vante et veut avoir ses admirateurs : et les philosophes même en veulent. Et ceux qui écrivent contre veulent avoir la gloire d'avoir bien écrit ; et ceux qui le lisent veulent avoir la gloire de l'avoir lu ; et moi qui écris ceci, ai peut-être cette envie ; et peut-être que ceux qui le liront..

XCIV. *Orgueil.*

53 Curiosité n'est que vanité. Le plus souvent on ne veut savoir que pour en parler. Autrement on ne voyagerait pas sur la mer pour ne jamais en rien dire, et pour le seul plaisir de voir, sans espérance d'en jamais communiquer.

55 XCV. Les villes par où on passe, on ne se soucie pas d'y être estimé ; mais quand on y doit demeurer un peu de temps, on s'en soucie. Combien de temps faut-il ? Un temps proportionné à notre durée vaine et chétive.

58 XCVI. Nous sommes si présomptueux que nous voudrions être connus de toute la terre, et même des

gens qui viendront quand nous ne serons plus. Et nous sommes si vains, que l'estime de cinq ou six personnes qui nous environnent nous amuse et nous contente.

XCVII. — * Du désir d'être estimé de ceux avec qui on est.

— L'orgueil nous tient d'une possession si naturelle au milieu de nos misères, erreurs, etc. Nous perdons encore la vie avec joie, pourvu qu'on en parle.

— * Vanité, jeu, chasse, visites, comédies fausses, perpétuité de nom.

* *Métiers.*

⁵² La douceur de la gloire est si grande, qu'à quelque chose qu'on l'attache, même à la mort, on l'aime.

XCVIII. * Nous ne nous soutenons pas dans la vertu par notre propre force, mais par le contrepois de deux vices opposés, comme nous demeurons debout entre deux vents contraires : ôtez un de ces vices, nous tombons dans l'autre.

⁹⁶ XCIX. Il y a des vices qui ne tiennent à nous que par d'autres et qui, en ôtant le tronc, s'emportent comme des branches.

⁹⁶ C. Quand la malignité a la raison de son côté, elle devient fière et étale la raison en tout son lustre.

— Quand l'austérité ou le choix sévère n'a pas réussi au vrai bien et qu'il faut revenir à suivre la nature, elle devient fière par le retour.

289 CI. Jamais on ne fait le mal si pleinement et si gaie-
ment que quand on le fait par conscience.

CII. * Ils disent que les éclipses présagent malheur, 127
parce que les malheurs sont ordinaires ; de sorte qu'il
arrive si souvent du mal , qu'ils devinent souvent ;
au lieu que s'ils disaient qu'elles présagent bonheur
ils mentiraient souvent. Ils ne donnent le bonheur
qu'à des rencontres du ciel rares. Ainsi ils manquent
peu souvent à deviner.

108 CIII. Je mets en fait que si tous les hommes sa- 103
vaient ce qu'ils disent les uns des autres, il n'y au-
rait pas 4 amis dans le monde. Cela paraît par les
querelles que causent les rapports indiscrets qu'on en
fait quelquefois ¹.

106 CIV. Vous avez mauvaise grâce. *Excusez-moi, s'il* 251
vous plait... Sans cette excuse, je n'eusse pas aperçu
qu'il y eût d'injure. Révérence parler, il n'y a rien de
mauvais que leur excuse.

407 CV. Je me suis mal trouvé de ces compliments : 151

¹ Voy. la même pensée exprimée dans le fragment sur l'*amour-propre*, vol. II, p. 60.

Je vous ai bien donné de la peine; Je crains de vous ennuyer; Je crains que cela soit trop long. Ou on entraîne, ou on irrite.

103 CVI. César était trop vieil, ce me semble, pour s'al- 21
ler amuser à conquérir le monde. Cet amusement était bon à Auguste ou à Alexandre : c'étaient des jeunes gens qu'il est difficile d'arrêter; mais César devait être plus mûr.

104 CVII. L'exemple de la chasteté d'Alexandre n'a pas 217
tant fait de continents que celui de son ivrognerie a fait d'intempérants. Il n'est pas honteux de n'être pas aussi vertueux que lui, et il semble excusable de n'être pas plus vicieux que lui. On croit n'être pas tout à fait dans les vices du commun des hommes, quand on se voit dans les vices de ces grands hommes; et cependant on ne prend pas garde qu'ils sont en cela du commun des hommes. On tient à eux par le bout par où ils tiennent au peuple, car quelque élevés qu'ils soient, si sont-ils unis aux moindres des hommes par quelque endroit. Ils ne sont pas suspendus en l'air tout abstraits de notre société. Non, non. S'ils sont plus grands que nous, c'est qu'ils ont la tête plus élevée; mais ils ont les pieds aussi bas que les nôtres. Ils y sont tous à même niveau, et s'appuient sur la même terre; et par cette extrémité ils sont aussi abaissés que nous, que les plus petits, que les enfants, que les bêtes.

CVIII. On aime à voir l'erreur, la passion de 41

Cléobutine, parce qu'elle ne la connaît pas ; elle dé-
plairait si elle n'était trompée.

— Prince à un roi plaît, parce qu'il diminue
sa qualité.

91 CIX. La raison nous commande bien plus impérieu- 270
sement qu'un maître : car en désobéissant à l'un on
est malheureux, et en désobéissant à l'autre on est
un sot.

100 CX. Quand on veut reprendre avec utilité, et mon- 401
trer à un autre qu'il se trompe, il faut observer par
quel côté il envisage la chose, car elle est vraie ordi-
nairement de ce côté-là, et lui avouer cette vérité,
mais lui découvrir le côté par où elle est fausse. Il
se contente de cela, car il voit qu'il ne se trompait pas
et qu'il manquait seulement à voir tous les côtés. Or on
ne se fâche pas de ne pas tout voir, mais on ne veut
pas être trompé ; et peut-être que cela vient de ce que
naturellement l'homme ne peut tout voir et de ce
que naturellement il ne se peut tromper dans le côté
qu'il envisage, comme les appréhensions des sens
sont toujours vraies.

CXI. Faut-il tuer pour empêcher qu'il n'y ait des 419
méchants ? c'est en faire deux au lieu d'un. *Vince in
bono malum* ¹. St Aug.

¹ Cette parole, que Pascal, qui cite de mémoire, attribue à St Au-
gustin, est de St Paul, *Epît. aux Romains*, chap. XII. v. 21.

308 CXII. La force est la reine du monde, et non pas 442
l'opinion; mais l'opinion est celle qui use de la force.

* C'est la force qui fait l'opinion. La molesse est belle selon notre opinion. Pourquoi? parce que qui voudra danser sur la corde sera seul, et je ferai une cabale plus forte de gens qui diront que cela n'est pas beau.

90 CXIII. C'est l'effet de la force, non de la coutume; 444
car ceux qui sont capables d'inventer sont rares; les plus forts en nombre ne veulent que suivre et refusent la gloire à ces inventeurs qui la cherchent par leurs inventions. Et s'ils s'obstinent à la vouloir obtenir et mépriser ceux qui n'inventent pas, les autres leur donneront des noms ridicules, leur donneraient des coups de bâton. Qu'on ne se pique donc pas de cette subtilité, ou qu'on se contente en soi-même ¹.

CXIV. * La mémoire, la joie sont des sentiments; 444
et même les propositions géométriques deviennent sentiments, car la raison rend les sentiments naturels et les sentiments naturels s'effacent par la raison.

CXV. *Venise.*

* Quel avantage en tirerez-vous, sinon du besoin 442
qu'en ont les princes et de l'horreur qu'en ont les

¹ Le commencement de cette pensée : *c'est l'effet de la force et non de la coutume*, faisait suite évidemment à une pensée antérieure qui manque dans le MS.

peuples? S'ils vous avaient demandé et que pour l'obtenir ils eussent imploré l'assistance des princes chrétiens, vous pourriez faire valoir cette recherche. Mais que durant cinquante ans tous les princes s'y soient employés inutilement et qu'il ait fallu un aussi pressant besoin pour l'obtenir.....¹.

294 CXVI. Le dernier acte est sanglant, quelque belle es que soit la comédie en tout le reste. On jette enfin de la terre sur la tête, et en voilà pour jamais.

CXVII. * Craindre la mort hors du péril et non dans 457 le péril, car il faut être homme.

CXVIII. * Mort soudaine seule à craindre; et c'est ourquoi les confesseurs demeurent chez les grands².

286 CXIX. Quelle différence entre un soldat et un char- 146 treux, quant à l'obéissance? Car ils sont également obéissants et dépendants, et dans des exercices également pénibles. Mais le soldat espère toujours devenir maître, et ne le devient jamais, car les capitaines et princes même sont toujours esclaves et dépendants; mais il l'espère toujours, et travaille toujours à y venir; au lieu que le chartreux fait vœu de n'être

¹ Ce fragment inachevé offre une obscurité qui tient sans doute en partie à ce qu'il a été écrit, sous la dictée de Pascal, par une main fort inhabile.

² II^e Recueil MS. du P. Guerrier, pag. 192.

jamais que dépendant. Ainsi ils ne diffèrent pas dans la servitude perpétuelle que tous deux ont toujours, mais dans l'espérance que l'un a toujours, et l'autre jamais.

CXX. * Les raisons qui étant vues de loin semblent borner notre vue, quand on y est arrivé ne la bornent plus : on commence à voir au delà ¹.

99 CXXI. Peu de chose nous console, parce que peu 23
de chose nous afflige.

403 CXXII. *Ferox gens nullam esse vitam sine armis* 83
rati. Ils aiment mieux la mort que la paix : les autres aiment mieux la mort que la guerre. Toute opinion peut être préférable à la vie dont l'amour paraît si fort et si naturel ².

CXXIII. * Contradiction est une mauvaise marque 229
de vérité.

* Plusieurs choses certaines sont contredites.

* Plusieurs fausses passent sans contradiction.

¹ MSS. de la Bibl. roy. Portefeuilles Vallant.

² Montaigne, liv. I. chap. 40 : « ... Toute opinion est assez forte pour se faire espouser au prix de la vie. — Caton consul pour s'assurer d'aucunes villes en Espagne ayant seulement interdit aux habitans d'icelles de porter les armes, grand nombre se tuèrent : *Ferox gens nullam vitam rati sine armis esse.* » — Cette citation est de Tite-Live, Livre 34. ch. 17.

* Ni la contradiction n'est marque de fausseté, ni l'incontradiction n'est marque de vérité.

CXXIV. * On ne s'ennuie point de manger et dor-¹⁰⁴
mir tous les jours, car la faim renaît et le sommeil.
Sans cela on s'en ennuerait. Ainsi sans la faim des
choses spirituelles, on s'en ennue. Faim de la justice :
Béatitude 8^{me}.

³⁰⁸ CXXV. (Le) hasard donne les pensées, le hasard les ôte; ¹⁰²
point d'art pour conserver ni pour acquérir. (*Barré.*)

— * Pensée échappée; je la voulais écrire. J'écris au
lieu qu'elle m'est échappée. (*Id.*)

¹⁰⁶ CXXVI. En écrivant ma pensée, elle m'échappe ⁴⁵⁷
quelquefois; mais cela me fait souvenir de ma fai-
blesse, que j'oublie à toute heure; ce qui m'instruit
autant que ma pensée oubliée, car je ne tends qu'à
connaître mon néant.

CXXVII. * *Raison des effets.*

* Épictète. Ceux qui disent vous avez mal à la ¹⁰⁴
tête, ce n'est pas de même. On est assuré de la santé
et non pas de la justice; et en effet la sienne était
une niaiserie.

* Et cependant il la croyait démonstrative en disant:
Ou en notre puissance ou non. Mais il ne s'aperce-
vait pas qu'il n'est pas en notre pouvoir de régler le

cœur et il avait tort de le conclure de ce qu'il y avait des chrétiens.

87 CXXVIII. S^t Augustin a vu qu'on travaille pour l'incertain, sur mer, en bataille, etc. ; il n'a pas vu la règle des partis qui démontre qu'on le doit. Montagne a vu qu'on s'offense d'un esprit boiteux, et que la coutume peut tout ; mais il n'a pas vu la raison de cet effet.

Toutes ces personnes ont vu les effets, mais ils n'ont pas vu les causes. Ils sont, à l'égard de ceux qui ont découvert les causes, comme ceux qui n'ont que les yeux à l'égard de ceux qui ont l'esprit ; car les effets sont comme sensibles, et les causes sont visibles seulement à l'esprit. Et quoique ces effets-là se voient par l'esprit, cet esprit est à l'égard de l'esprit qui voit les causes comme les sens corporels à l'égard de l'esprit.

87 CXXIX. D'où vient qu'un boiteux ne nous irrite pas et un esprit boiteux nous irrite ? A cause qu'un boiteux reconnaît que nous allons droit, et qu'un esprit boiteux dit que c'est nous qui boitons ; sans cela nous en aurions pitié et non colère.

Épictète demande bien plus fortement pourquoi ne nous fâchons-nous pas si on dit que nous avons mal à la tête, et que nous nous fâchons de ce qu'on dit que nous raisonnons mal ou que nous choisissons mal.

Ce qui cause cela est que nous sommes bien certains que nous n'avons pas mal à la tête et que nous ne sommes pas boiteux : mais nous ne sommes pas si

assurés que nous choisissons le vrai. De sorte que n'en ayant d'assurance qu'à cause que nous le voyons de toute notre vue, quand un autre voit de toute sa vue le contraire, cela nous met en suspens et nous étonne; et encore plus quand mille autres se moquent de notre choix, car il faut préférer nos lumières à celles de tant d'autres, et cela est hardi et difficile. Il n'y a jamais cette contradiction dans les sens touchant un boiteux.

- 286 L'homme est ainsi fait, qu'à force de lui dire qu'il est un sot, il le croit; et à force de se le dire à soi-même, on se le fait croire. Car l'homme fait lui seul une conversation intérieure qu'il importe de bien régler : *Corrumpunt mores bonos colloquia prava*¹. Il faut se tenir en silence autant qu'on peut et ne s'entretenir que de Dieu qu'on sait être la vérité; et ainsi on se le persuade à soi-même.

CXXX. * *Raison des effets.*

- 84 Gradation : Le peuple honore les personnes de grande naissance. Les demi-habiles les méprisent, disant que la naissance n'est pas un avantage de la personne mais du hasard. Les habiles les honorent, non par la pensée du peuple, mais par la pensée de derrière². Les dévots qui ont plus de zèle que de science, les méprisent malgré cette considération qui les fait honorer par les habiles, parce qu'ils en jugent

¹ I. Cor. xv. 35. *Nolite seduci : corrumpunt mores bonos colloquia mala.*

² Sur la *pensée de derrière*, voyez le n° CXXXIII ci-après.

par une nouvelle lumière que la piété leur donne. Mais les chrétiens parfaits les honorent par une autre lumière supérieure ¹.

Ainsi se vont les opinions, succédant du pour au contre, selon qu'on a de lumière.

CXXXI. * *Raison des effets.*

²⁴ Il est donc vrai de dire que tout le monde est dans ²⁵¹ l'illusion : car, encore que les opinions du peuple soient saines, elles ne le sont pas dans sa tête, car il pense que la vérité est où elle n'est pas. La vérité est bien dans leurs opinions, mais non pas au point où ils se figurent. * Par exemple, il est vrai qu'il faut honorer les gentilshommes, mais non pas parce que la naissance est un avantage effectif, etc.

CXXXII. * *Raison des effets.*

* Renversement continuuel du pour au contre. ²⁵¹

* Nous avons donc montré que l'homme est vain par l'estime qu'il fait des choses qui ne sont point essentielles. Et toutes ces opinions sont détruites. Nous ²⁴ avons montré ensuite que toutes ces opinions sont très-saines, et qu'ainsi toutes ces vanités étant très-bien fondées, le peuple n'est pas si vain qu'on dit. Et ainsi nous avons détruit l'opinion qui détruisait celle du peuple.

* Mais il faut détruire maintenant cette dernière

¹ D'abord : « ... par un autre principe plus intérieur. »

proposition, et montrer qu'il demeure toujours vrai que le peuple est vain quoique ses opinions soient saines, parce qu'il n'en sent pas la vérité où elle est, et que la mettant où elle n'est pas, ses opinions sont toujours très-fausSES et très-malsaines.

CXXXIII. * *Raison des effets.*

508 Il faut avoir une pensée de derrière, et juger de 231
tout par là : en parlant cependant comme le peuple.

CXXXIV. * *Raison des effets.*

* La faiblesse de l'homme est la cause de tant de 231
beautés qu'on établit, comme de savoir bien jouer du
luth.

* Ce n'est un mal qu'à cause de notre faiblesse.

CXXXV. * *Raison des effets.*

236 La concupiscence et la force sont la source de toutes 232
nos actions : la concupiscence fait les volontaires ; la
force les involontaires.

CXXXVI. * *Grandeur.*

* Les raisons des effets marquent la grandeur de 419
l'homme d'avoir tiré de la concupiscence un soleil
ardent ¹.

¹ Voy. les pensées n^{os} CLIV et CLV ci-après.

CXXXVII. *Raison des effets.*

328 Cela est admirable : on ne veut pas que j'honore 231
un homme vêtu de brocatelle et suivi de sept ou 8 la-
quais ! Eh quoi ! il me fera donner les étrivières, si
je ne le salue. Cet habit, c'est une force.

C'est bien de même qu'un cheval bien enharnaché à
l'égard d'un autre. Montaigne est plaisant de ne pas
voir quelle différence il y a, et d'admirer qu'on y en
trouve, et d'en demander la raison. *De vrai*, dit-il,
d'où vient, etc. ¹.

309 CXXXVIII. Incrédules les plus crédules. Ils croient 47
les miracles de Vespasien, pour ne pas croire ceux de
Moïse.

309 CXXXIX. Les athées doivent dire des choses par- 63
faitement claires ; or il n'est point parfaitement clair
que l'âme soit matérielle.

CXL. Athéisme marque de force d'esprit, mais jus- 61
qu'à un certain degré seulement ².

¹ Montaigne, liv I^{er}, chap. *de l'inégalité qui est entre nous*, fait cette réflexion : « ... Si vous marchandez un cheval, vous lui ostez ses bardes, vous le voyez nud et découvert. — Pourquoi estimant un homme, l'estimez-vous tout enveloppé et empacqueté? . . »

Nous présumons que c'est à ce passage que Pascal fait allusion. Quant au commencement de la phrase qu'il cite : *de vray d'où vient*, etc., nous n'avons pu le trouver dans les *Essais*.

² Il nous semble évident que Pascal, en écrivant cette pensée, avait présent à l'esprit le chap. 3 du livre I^{er} de l'ouvrage aujourd'hui peu

503 CXXI. Pour faire d'un homme un saint, il faut 455
 bien que ce soit la grâce; et qui en doute ne sait ce
 que c'est que saint et qu'homme.

102 CXXII. On n'apprend pas aux hommes à être hon- 169
 nêtes hommes, et on leur apprend tout le reste; et
 ils ne se piquent jamais tant de savoir rien du reste
 comme d'être honnêtes hommes. Ils ne se piquent de
 savoir que la seule chose qu'ils n'apprennent point.

CXXIII. * Il n'y a que deux sortes d'hommes: les 112
 uns justes qui se croient pécheurs; les autres pécheurs
 qui se croient justes.

connu, que Charron a consacré à l'apologie de la religion (a). Char-
 ron distingue trois espèces d'athées, et parlant de ceux qui nient Dieu
 absolument, il dit que cette sorte d'athéisme « ne peut loger qu'en
 « une âme extrêmement forte et hardie. »

« Certes, ajoute-t-il, il semble bien qu'il faut autant et peut-être
 « plus de force et de roideur d'âme à rebuter et résolument se des-
 « pouiller de l'appréhension et créance de Dieu, comme à bien et con-
 « stamment se tenir ferme à luy. Qui sont les deux extrémités oppo-
 « sites, très rares et difficiles; mais la première encore plus... »

La pensée de Pascal répond à celle de Charron : elle la reproduit et
 en même temps elle la réfute en y apportant une restriction et une
 limite. Pascal avait certainement lu Charron et il le cite dans les
 notes qu'il avait écrites pour la préface de la première partie de l'A-
 pologie du Christianisme; Voyez 2^e vol. pag 27.

Du reste cette pensée avait déjà été publiée par le P. Desmolets
 et d'après lui par l'éditeur de Dijon. Mais l'un et l'autre ont gra-
 vement altéré le texte autographe en substituant le mot « manque
 de force » au mot « marque de force, » qui est lisiblement écrit
 dans le MS.

(a) Cet ouvrage, qui est antérieur à celui de *La Sagesse*, a pour titre : *Trois Il-
 vres pour la religion catholique, apostolique et romaine, contre tous athées, idola-
 tres, juifs, mahométans, hérétiques et schismatiques*. Paris, 1602.

CXLIV. * Les malingres sont gens qui connaissent ²⁰¹ la vérité, mais qui ne la soutiennent qu'autant que leur intérêt s'y rencontre; mais hors de là ils l'abandonnent.

CXLV. * Il n'est pas bon d'être trop libre.

67

* Il n'est pas bon d'avoir tout le nécessaire.

CXLVI. * La nourriture du corps est peu à peu. ¹⁶⁹
Plénitude de nourriture et peu de substance.

CXLVII. * La mémoire est nécessaire pour toutes ¹²⁰
les opérations de l'esprit.

CXLVIII. * Instinct et raison, marques de deux
natures ¹.

³⁰⁰ CXLIX. La machine d'arithmétique fait des effets ²⁰¹
qui approchent plus de la pensée que tout ce que font
les animaux; mais elle ne fait rien qui puisse faire
dire qu'elle a de la volonté, comme les animaux.

CL. * Il y a une différence universelle et essentielle ¹⁴¹
entre les actions de la volonté et toutes les autres.

⁶⁴ — La volonté est un des principaux organes de la
créance; non qu'elle forme la créance, mais parce
que les choses sont vraies ou fausses, selon la face
par où on les regarde. La volonté, qui se plaît à l'une
plus qu'à l'autre, détourne l'esprit de considérer les

¹ Cette ligne est dans la copie seulement.

qualités de celles qu'elle n'aime pas à voir : et ainsi l'esprit, marchant d'une pièce avec la volonté, s'arrête à regarder la face qu'elle aime et ainsi il en juge par ce qu'il y voit.

412 CLII. Tout notre raisonnement se réduit à céder au 450 sentiment. — Mais la fantaisie est semblable et contraire au sentiment; de sorte qu'on ne peut distinguer entre ces contraires. L'un dit que mon sentiment est fantaisie; l'autre que sa fantaisie est sentiment. Il faudrait avoir une règle : la raison s'offre; mais elle est ployable à tous sens, et ainsi il n'y en a point.

CLII. * Quand je considère la petite durée de ma vie 67 absorbée dans l'éternité précédant et suivant; le petit espace que je remplis, et même que je vois, abîmé dans l'infinie immensité des espaces que j'ignore et qui m'ignorent ¹, je m'effraie et m'étonne de me voir ici plutôt que là; car il n'y a point de raison pourquoi ici plutôt que là, pourquoi à présent plutôt que lors. Qui m'y a mis? Par l'ordre et la conduite de qui ce lieu et ce temps a-t-il été destiné à moi?

(*En marge:*) *Memoria hospitis unius diei prætereuntis.*

* Combien de royaumes nous ignorent!

23

* Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie ².

¹ La copie dit : « ... et que tu ignores. » Cette leçon est contraire au sens et à la lettre du MS.

² Cette ligne est dans la copie seulement.

CLIII. * Pourquoi ma connaissance est-elle bornée ?⁴⁹ ma taille ? ma durée à 100 ans plutôt qu'à 1,000 ? Quelle raison a eue la nature de me la donner telle et de choisir ce nombre plutôt qu'un autre dans l'infinité, desquels il n'y a pas plus de raison de choisir l'un que l'autre, rien ne tentant plus que l'autre¹ ?

CLIV. * On a fondé et tiré de la concupiscence des règ-⁴⁶⁵les admirables de police, de morale et de justice.
 504 Mais dans le fond, ce vilain fond de l'homme, ce *figmentum malum*, n'est que couvert ; il n'est pas ôté.

CLV. Tous les hommes se haïssent naturellement,⁴⁶⁷ l'un l'autre. On s'est servi comme on a pu de la concupiscence pour la faire servir au bien public ; mais ce n'est que feinte² et une fausse image de la charité. Car au fond ce n'est que haine.

* Grandeur de l'homme dans sa concupiscence⁴⁰⁵ même, d'en avoir su tirer un règlement admirable et en avoir fait un tableau de la charité.

CLVI. * Je porte envie à ceux que je vois dans la foi vivre avec tant de négligence, et qui usent si mal d'un

¹ Ces mots « rien ne tentant plus que l'autre » sont bien dans le MS., malgré l'obscurité qu'ils présentent.

² Le MS. dit *feindre* ; mais cette pensée est écrite par une main fort inhabile. La première ligne porte une correction de la main de Pascal.

don duquel il me semble que je ferais un usage si différent ¹.

295 CLVII. Si c'est un aveuglement surnaturel, de vivre ⁶³
sans chercher ce qu'on est, c'en est un terrible de vi-
vre mal en croyant Dieu.

51 CLVIII. Deux choses instruisent l'homme de toute sa ²⁷³
nature : l'instinct et l'expérience.

CLIX. * Il faut se connaître soi-même; quand cela ⁷³
ne servirait pas à trouver le vrai, cela au moins sert à
régler sa vie et il n'y a rien de plus juste.

284 CLX. Une personne me disait un jour qu'elle avait ⁴²⁹
une grande joie et confiance en sortant de la confession.
L'autre me disait qu'elle restait en crainte. Je pensai
sur cela que de ces deux on en ferait un bon, et que
chacun manquait en ce qu'il n'avait pas le sentiment
de l'autre. * Cela arrive souvent de même en d'autres
choses.

CLXI. * 1^{er} degré : Être blâmé en faisant mal et loué ⁴⁰⁷
en faisant bien.

* 2^e degré : N'être ni loué ni blâmé.

CLXII. * Chacun est un tout à soi-même, car lui mort ⁴⁰²

¹ Cette pensée n'est que dans la copie.

le tout est mort pour soi. Et de là vient que chacun croit être tout à tous. Il ne faut pas juger de la nature selon nous, mais selon elle.

275 CLXIII. Les exemples des morts généreuses des La-
cédémoniens et autres ne nous touchent guère; car qu'est-ce que cela nous apporte? Mais l'exemple de la mort des martyrs nous touche; car ce sont nos membres. Nous avons un lien commun avec eux : leur résolution peut former la nôtre, non seulement par l'exemple mais parce qu'elle a peut-être mérité la nôtre. Il n'est rien de cela aux exemples des païens : nous n'avons point de liaison à eux; comme on ne devient pas riche pour voir un étranger qui l'est, mais bien pour voir son père ou son mari qui le soient.

287 CLXIV. La volonté propre ne se satisfera jamais, quand elle aurait pouvoir de tout ce qu'elle veut; mais on est satisfait dès l'instant qu'on y renonce. Sans elle, on ne peut être malcontent. Par elle on ne peut être content ¹.

270 CLXV. Il y a cela de commun entre la vie ordinaire des hommes et celle des saints, qu'ils aspirent tous à la félicité; et ils ne diffèrent qu'en l'objet où ils la placent. Les uns et les autres appellent leurs ennemis ceux qui les empêchent d'y arriver.

Il faut juger de ce qui est bon ou mauvais par la volonté de Dieu, qui ne peut être ni injuste, ni aveugle;

¹ Cette pensée n'est pas dans le MS., mais dans la copie.

et non pas par la nôtre propre, qui est toujours pleine de malice et d'erreur ¹.

287 CLXVI. La vraie et unique vertu est donc de se hair, ¹¹⁵ car on est haïssable par sa concupiscence; et de chercher un être véritablement aimable pour l'aimer. Mais, comme nous ne pouvons aimer ce qui est hors de nous, il faut aimer un être qui soit en nous et qui ne soit pas nous, et cela est vrai d'un chacun de tous les hommes. Or, il n'y a que l'Être universel qui soit tel. Le royaume de Dieu est en nous; le bien universel est en nous-mêmes et ce n'est pas nous.

CLXVII. * Le monde ordinaire a le pouvoir de ne ⁴¹ pas songer à ce qu'il ne veut pas songer. Ne pensez pas aux passages du Messie, disait le Juif à son fils. Ainsi font les nôtres souvent. Ainsi se conservent les fausses religions et la vraie même, à l'égard de beaucoup de gens.

* Mais il y en a qui n'ont pas le pouvoir de s'empêcher ainsi de songer, et qui songent d'autant plus qu'on leur défend. Ceux-là se défont des fausses religions et de la vraie même, s'ils ne trouvent des discours solides.

292 CLXVIII. Quand nous voulons penser à Dieu, n'y ⁴⁸¹ a-t-il rien qui nous détourne, nous tente de penser ailleurs? Tout cela est mauvais, et né avec nous.

¹ Cette pensée, qui parut d'abord dans la 4^{me} édition des *Pensées* (1678), n'est ni dans le MS., ni dans les copies.

298 CLXIX. Tous les grands divertissements sont dangereux pour la vie chrétienne; mais, entre tous ceux que le monde a inventés, il n'y en a point qui soit plus à craindre que la comédie. C'est une représentation si naturelle et si délicate des passions, qu'elle les émeut et les fait naître dans notre cœur, et surtout celle de l'amour : principalement lorsqu'on le représente fort chaste et fort honnête. Car plus il paraît innocent aux âmes innocentes, plus elles sont capables d'en être touchées. Sa violence plaît à notre amour-propre, qui forme aussitôt un désir de causer les mêmes effets que l'on voit si bien représentés; et l'on se fait en même temps une conscience fondée sur l'honnêteté des sentiments qu'on y voit, qui éteint la crainte des âmes pures lesquelles s'imaginent que ce n'est pas blesser la pureté, d'aimer d'un amour qui leur semble si sage. Ainsi l'on s'en va de la comédie le cœur si rempli de toutes les beautés et de toutes les douceurs de l'amour, l'âme et l'esprit si persuadés de son innocence, qu'on est tout préparé à recevoir ses premières impressions, ou plutôt à chercher l'occasion de les faire naître dans le cœur de quelqu'un, pour recevoir les mêmes plaisirs et les mêmes sacrifices que l'on a vus si bien dépeints dans la comédie ¹.

291 CLXX. ² Les hommes prennent souvent leur imagina-

¹ Ces réflexions sur la comédie ne se trouvent point dans le MS. autographe, mais elles sont dans la copie. C'est Bossut qui les a publiées pour la première fois en 1779.

² Cette pensée, qui n'est pas dans le MS., a été publiée pour la première fois dans l'édition de 1678.

tion pour leur cœur; et ils croient être convertis dès qu'ils pensent à se convertir.

CLXXI. * Qu'il y a loin de la connaissance de Dieu ⁴⁸⁹ à l'aimer!

CLXXII. * *Fascinatio nugacitatis*.¹ Afin que la ⁴⁸⁹ passion ne nuise point, faisons comme s'il n'y avait que 8 jours de vie.

* Si on doit donner huit jours, on doit donner toute ⁴⁸⁹ la vie.

CLXXIII. * Superstition et concupiscence. 314

* Scrupules, désirs mauvais.

* Crainte mauvaise.

* Crainte, non celle qui vient de ce qu'on croit Dieu, mais celle qui vient de ce qu'on doute s'il est ou non. ²⁸⁹ La bonne crainte vient de la foi; la fausse crainte vient du doute : la bonne crainte jointe à l'espérance, parce qu'elle naît de la foi, et que l'on espère au Dieu que l'on croit; la mauvaise jointe au désespoir, parce qu'on craint le Dieu auquel on n'a point de foi. Les uns craignent de le perdre; les autres craignent de le trouver.

CLXXIV. * L'espérance que les chrétiens ont de posséder un bien infini est mêlée de jouissance aussi bien que de crainte; car ce n'est pas comme ceux qui espéreraient un royaume dont ils n'auraient rien étant sujets; mais

¹ C'est un mot de l'Écriture : M. de St Cyrano le traduisait ainsi : *Une certaine niaiserie* qui est dans l'homme et qui l'ensorcelle. (Voy. Mémoires de Lancelot, tom. II, pag. 106.)

ils espèrent la sainteté, l'exemption d'injustice, et ils en ont quelque chose.

297 CLXXV. La loi n'a pas détruit la nature ; mais elle l'a instruite : la grâce n'a pas détruit la loi ; mais elle l'a fait exercer. 85

— La foi reçue au baptême est la source de toute la vie du chrétien et des convertis.

297 CLXXVI. On se fait une idole de la vérité même : car la vérité hors de la charité n'est pas Dieu ; c'est son image, et une idole qu'il ne faut point aimer, ni adorer ; et encore moins faut-il aimer ou adorer son contraire qui est le mensonge. 85

CLXXVII. * Je puis bien aimer l'obscurité totale ; mais si Dieu m'engage dans un état à demi obscur, ce peu d'obscurité qui y est me déplaît ; et parce que je n'y vois pas le mérite d'une entière obscurité il ne me plaît pas. C'est un défaut, et une marque que je me fais une idole de l'obscurité séparée de l'ordre de Dieu. Or il ne faut adorer que son ordre.

CLXXVIII. * Les fleuves de Babylone coulent et tombent, et entraînent. 85

— * O sainte Sion ! où tout est stable et où rien ne tombe.

— * Il faut s'asseoir sur les fleuves, non sous ou dedans, mais dessus ; et non debout, mais assis ; pour être humble étant assis et en sûreté étant dessus. Mais nous serons debout dans les porches de Hyérusalem.

— * Qu'on voie si ce plaisir est stable ou coulant ; s'il passe, c'est un fleuve de Babylone ¹.

285 CLXXIX. Tout ce qui est au monde est concupiscence ¹¹⁵ de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie : *libido sentiendi, libido sciendi, libido domnandi* ². Malheureuse la terre de malédiction que ces trois fleuves de feu embrasent plutôt qu'ils n'arrosent ! Heureux ceux qui, étant sur ces fleuves, non pas plongés, non pas entraînés, mais immobilement affermis ; non pas debout, mais assis dans une assiette basse et sûre, dont ils ne se relèvent jamais avant la lumière, mais après s'y être reposés en paix, tendent la main à celui qui les doit relever, pour les faire tenir debout et fermes dans les porches de la sainte Hyérusalem, où l'orgueil ne pourra plus les combattre et les abattre ; et qui cependant pleurent, non pas de voir écouler toutes les choses périssables que les torrents entraî-

¹ Ces notes de Pascal, évidemment prises sur St Augustin, *Enarratio in psalmum CXXXVI : Super flumina Babylonis*, semblent être la traduction des passages suivants :

• *Flumina Babylonis sunt omnia quæ hic amantur et trans-eunt. — O sancta Sion! ubi totum stat et nihil fuit! — Sedemus super flumina Babylonis, non infrà flumina Babylonis: talis sit humilitas nostra, ut nos non mergat. Sede super flumina, noli in flumine, noli sub flumine, sed tamen sede humilis, loquere non quomodo in Hierusalem. Ibi enim jam stabis... — Attendat quisquam ipsam felicitatem suam qua exultavit anima ejus... attendat si non fluat illa felicitas, si potest certus esse de illa quia manet in æternum. Si autem non est certus et videt fluere unde gaudet, fluvius Babylonis est; sedeat supra et feat.* »

² Joan. Epist. I. ch. 2, 16 : « ... Omne quod est in mundo concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum et superbia vita. »

nent, mais dans le souvenir de leur chère patrie, de la Hyérusalem céleste, dont ils se souviennent sans cesse dans la longueur de leur exil!

CLXXX. * *OEuvres extérieures.*

* Il n'y a rien de si périlleux que ce qui plaît à Dieu ¹⁰⁷ et aux hommes; car les états qui plaisent à Dieu et aux hommes ont une chose qui plaît à Dieu et une autre qui plaît aux hommes comme la grandeur de S^{te} Thérèse. Ce qui plaît à Dieu est sa profonde humilité dans ses révélations; ce qui plaît aux hommes sont ses lumières. Et ainsi on se tue d'imiter ses discours pensant imiter son état; et partant d'aimer ce que Dieu aime et de se mettre en l'état que Dieu aime.

— * Il vaut mieux ne pas jeuner et en être humilié, que jeuner et en être complaisant.

— * Pharisien. Publicain.

— * Que me servirait de m'en souvenir si cela peut également me nuire et me servir et que tout dépend de la bénédiction de Dieu qu'il ne donne qu'aux choses faites pour lui et selon ses règles et dans ses voies; la manière étant ainsi aussi importante que la chose et peut-être plus, puisque Dieu peut du mal tirer du bien et que sans Dieu on tire le mal du bien.

— * Ne te compare pas aux autres, mais à moi. Si tu ne m'y trouves pas dans ceux où tu te compares tu te compares à un abominable. Si tu m'y trouves, compare-t'y. Mais qu'y compareras-tu? Sera-ce toi ou moi dans toi? Si c'est toi, c'est un abominable. Si c'est moi, tu compares moi à moi. Or je suis Dieu en tout.

— * Je te parle et te conseille souvent parce que ton conducteur ne te peut parler ; car je ne veux pas que tu manques de conducteur. — Et peut-être je le fais à ses prières, et ainsi il te conduit sans que tu le voyes.

— * Tu ne me chercherais pas si tu ne me possédais. Ne t'inquiète donc pas.

CLXXXI. * Tout nous peut être mortel, même les choses faites pour nous servir, comme dans la nature les murailles peuvent nous tuer et les degrés nous tuer, si nous n'allons avec justesse.

504 — Le moindre mouvement importe à toute la nature ; la mer entière change pour une pierre. Ainsi, dans la grâce, la moindre action importe pour ses suites à tout. Donc tout est important.

* En chaque action, il faut regarder outre l'action¹⁵⁷ notre état présent, passé, futur et des autres à qui elle importe, et voir les liaisons de toutes ces choses. Et lors on sera bien retenu.

CLXXXII. * Roi, tyran.

- 163

— * J'aurai aussi mes pensées de derrière la tête. Je prendrai garde à chaque voyage.

— * Grandeur d'établissement. Respect d'établissement.

— * Le plaisir des grands est de pouvoir faire des heureux.

* Le propre de la richesse est d'être donnée libéralement.

* Le propre de chaque chose doit être cherché. Le propre de la puissance est de protéger.

— * Quand la force attaque la grimace ; quand un simple soldat prend le bonnet carré d'un premier président et le fait voler par la fenêtre.

CLXXXIII. * Es-tu moins esclave pour être aimé et flatté de ton maître.

* Tu as bien du bien, esclave ; ton maître te flatte. ¹⁹³
Il te battra tantôt.

CLXXXIV. * Persée roi de Macédoine. Paul Émile ⁸³
en reprochait à Persée de ce qu'il ne se tuait pas.

CLXXXV. * Nature diversifie et imite ; artifice imite ¹⁴²
et diversifie. (*Barré.*)

CLXXXVI. * Écrire contre ceux qui approfondissent
trop les sciences. Descartes ¹.

CLXXXVII. * Puisqu'on ne peut être universel et
savoir tout ce qui se peut savoir sur tout, il faut sa-
voir peu de tout. Car il est bien plus beau de savoir
quelque chose de tout que de savoir tout d'une chose ;
cette universalité est la plus belle. Si on pouvait avoir

¹ Cette note, qui ne se trouve que dans la copie, doit être jointe à la *pensée* n° IX bis, pag. 181 ci-dessus.

les deux, encore mieux; mais s'il faut choisir, il faut choisir celle-là, et le monde le sent et le fait, car le monde est un bon juge souvent ¹. (*Barré.*)

CLXXXVIII. * Rien ne montre mieux la vanité des hommes que de considérer quelle cause et quels effets de l'amour; car tout l'univers en est changé. Le nez de Cléopâtre ². (*Barré.*)

CLXXXIX. * Ma fantaisie me fait haïr un qui souffle en mangeant. La fantaisie a grand poids. Que profiterez-vous de là? Que vous suivrez ce poids à cause qu'il est naturel? Non. Mais que vous y résisterez ³. (*Barré.*)

¹ Cette pensée ne se trouve entière que dans la copie. Le MS. autographe n'en contient qu'une faible partie, le papier sur lequel elle est écrite ayant été coupé.

² Cette note n'est que dans la copie. Elle doit être rapprochée de la pensée XC, pag. 207, ci-dessus.

³ Dans la copie seulement. Cette note doit être rapprochée de la pensée CLI, pag. 224, ci-dessus.

ERRATUM.

N° CXXXVI, page 220, au lieu de : un soleil ardent, lisez : un si bel ordre.

RAVISSEMENT
ET
PROFESSION DE FOI.

Nous croyons devoir réunir, à la fin des *Pensées diverses*, deux écrits d'un caractère tout particulier qui marquent les deux extrêmes de la dernière période de la vie de Pascal.

Le premier de ces écrits, où Pascal a consigné le souvenir d'une veille de ravissement et d'extase, se trouve en tête du MS. autographe, et il est accompagné de l'attestation suivante de l'abbé Perier : — « Je soussigné, prêtre, chanoine de l'église de Clermont certifie que le papier de l'autre part collé sur cette feuille est écrit de la main de M. Pascal, mon oncle, et fut trouvé après sa mort cousu dans son pourpoint sous la doublure, avec une bande de parchemin où étaient écrits les mêmes mots et en la même forme qu'ils sont ici copiés. Fait à Paris ce 25 septembre mil sept cent onze. PERIER. »

Le parchemin dont il est ici question n'a pas été conservé ; la copie qu'en a faite l'abbé Perier se trouve dans le MS, à la suite de son attestation. C'est sur cette copie que Condorcet a publié pour la première fois l'écrit de Pascal, en l'appelant *une amulette mystique*.

On en trouve une autre copie dans le petit MS. in-8 et une troisième dans le III^e Recueil MS. du P. Guerrier. Ces trois copies, qui sont identiques entre elles, ne le sont pas entièrement avec l'original écrit sur papier, dont nous publions le texte en indiquant par des notes les variantes que présentent les copies du parchemin. La plus importante de ces variantes est l'addition de trois lignes qui se trouvent dans les copies et qui ne sont pas dans notre original autographe ; mais l'authenticité de cette addition n'est pas parfaitement justifiée, comme on le verra dans une note intéressante du P. Guerrier, que nous extrayons de ses MSS.

Quant à la profession de foi, dont l'original également écrit de la main de Pascal se trouve dans le MS. autographe, parmi des réflexions sur l'Ancien Testament, Mad^e Perier, dans la Vie de son frère, a publié pour la première fois ce fragment qu'elle appelle « une peinture qu'il a faite de lui-même. » Elle y a commis du reste d'assez graves inexactitudes qui ont passé dans l'édition de Bossut et dans les suivantes, et que nous avons rectifiées.

P. F.

ÉCRIT

TROUVÉ DANS L'HABIT DE PASCAL

APRÈS SA MORT.

†.

L'an de grâce 1654.

Lundi 23 novembre, jour de St. Clément, pape et martyr, et autres au martyrologe.

Veille de St. Chrysogone, martyr et autres.

Depuis environ dix heures et demie du soir jusques environ minuit et demi,

Feu.

Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob,

Non des Philosophes et des savants.

Certitude. Certitude. Sentiment. Joie. Paix¹.

Dieu de Jésus-Christ

Deum meum et Deum vestrum.

Ton Dieu sera mon Dieu —

Oubli du monde et de tout hormis Dieu.

Il ne se trouve que par les voies enseignées dans l'Évangile.

Grandeur de l'âme humaine.

¹ Dans la copie du parchemin : « Certitude, joie, certitude, sentiment, vue, joie. »

Père juste, le monde ne t'a point connu, mais je t'ai connu.

Joie, joie, joie, pleurs de joie.

Je m'en suis séparé _____

Dereliquerunt me fontem aquæ vivæ.

Mon Dieu me quitterez-vous? _____

Que je n'en sois pas séparé éternellement.

Cette est la vie éternelle qu'ils te connaissent seul vrai Dieu et celui que tu as envoyé J.-C.

Jésus Christ _____

Jésus Christ _____

Je m'en suis séparé; je l'ai fui, renoncé, crucifié.

Que je n'en sois jamais séparé.

Il ne se conserve que par les voies enseignées dans l'Évangile.

Renonciation totale et douce '

etc.

' La copie du parchemin ajoute les lignes suivantes :

« Soumission totale à Jésus-Christ et à mon directeur.

« Éternellement en joie pour un jour d'exercice sur la terre (a).

« Non obliviscar sermones tuos. Amen. »

(a) En marge la note suivante écrite par l'abbé Perier : « On n'a pu voir distinctement que certains mots de ces deux lignes. »

NOTE

MISE PAR LE P. GUERRIER A LA SUITE DE LA COPIE QU'IL A DONNÉE
DE L'ÉCRIT PRÉCÉDENT ¹.

Peu de jours après la mort de M. Pascal, un domestique de la maison s'aperçut par hasard que dans la doublure du pourpoint de cet illustre défunt il y avait quelque chose qui paraissait plus épais que le reste, et ayant décousu cet endroit pour voir ce que c'était, il y trouva un petit parchemin plié et écrit de la main de M. Pascal, et dans ce parchemin un papier écrit de la même main : l'un était une copie fidèle de l'autre. Ces deux pièces furent aussitôt mises entre les mains de madame Perier qui les fit voir à plusieurs de ses amis particuliers. Tous convinrent qu'on ne pouvait pas douter que ce parchemin, écrit avec tant de soin et avec des caractères si remarquables, ne fût une espèce de *mémorial* qu'il gardait très-soigneusement pour conserver le souvenir d'une chose qu'il voulait avoir toujours présente à ses yeux et à son esprit, puisque depuis huit ans il prenait soin de le coudre et découdre à mesure qu'il changeait d'habits.

Quelque temps après la mort de madame Perier, messieurs et mesdemoiselles Perier communiquèrent cette pièce à un carme déchaussé qui était un de leurs plus intimes amis, homme très-éclairé. Ce bon religieux tira une copie de l'écrit de M. Pascal, et voulut en donner une explication par un commentaire de 21 pages in-folio qui est dans la bibliothèque des PP. de l'Oratoire de Clermont. Je n'ai pas voulu transcrire le commentaire, parce qu'il ne contient que des conjectures qui se présentent d'abord à l'esprit de ceux qui lisent l'écrit de M. Pascal. Je me suis contenté de copier l'écrit de M. Pascal sur le MS du carme, n'ayant pu

¹ III^e Recueil MS du P. Guerrier, pag. 214.

avoir recours à l'original, qui est à la bibliothèque de St-Germain des Prés à Paris ¹.

Il faut observer que je n'ai point trouvé dans le MS du carme ces paroles : *Soumission totale à J. C. et à mon directeur*, non plus que celles-ci : *Eternellement en joie pour un jour d'exercice sur la terre*. J'ai consulté le commentaire où l'on examine chaque parole de l'écrit, et j'ai trouvé qu'on passe sous silence ces deux lignes. Quand je dis que je n'ai pas trouvé ces paroles dans le MS du carme, il faut entendre que je ne les ai pas trouvées écrites de la main de ce religieux ; car elles y ont été ajoutées par une main étrangère, et Mademoiselle Perier a écrit deux pages in-quarto de commentaire sur cette addition et a inséré ce feuillet dans le cahier du carme.

Je fus hier, 31 janvier 1732, chez M^{lle} Perier pour lui montrer l'écrit du carme et lui demander raison de l'addition faite à celui de M. Pascal et au commentaire de ce religieux. Elle me dit qu'on avait omis ces deux lignes parce qu'elles étaient fort barbouillées dans l'original et presque effacées en sorte que ce religieux n'avait pas pu les lire. Quoi qu'il en soit, l'addition n'a été faite, comme je l'ai appris de cette demoiselle, que trente ans après la mort de M. Pascal. En un mot, ces deux lignes ont été plutôt devinées que lues. Il faut encore remarquer qu'il n'y en avait pas la moindre trace dans le parchemin, et que c'est seulement dans le papier qu'on a trouvé ces caractères presque effacés ².

¹ L'original qui était à St Germain des Prés à l'époque où écrivait le P. Guerrier, et qui depuis a passé dans la Bibliothèque royale, est celui qui se trouve dans le MS. autographe.

² Le P. Guerrier commet ici une erreur. Le *papier* ne contient point l'addition dont il s'agit, comme on peut le voir par le texte que nous en publions plus haut.

PROFESSION DE FOI¹.

J'aime la pauvreté, parce que J. C. l'a aimée. ¹⁰⁴
 J'aime les biens, parce qu'ils donnent le moyen
 d'en assister les misérables. Je garde fidélité à tout
 le monde. Je *ne*² rends pas le mal à ceux qui m'en
 font; mais je leur souhaite une condition pareille à la
 mienne, où l'on ne reçoit pas de mal ni de bien de
 la part des hommes. J'essaye d'être juste, véritable,
 sincère et fidèle à tous les hommes; et j'ai une ten-
 dresse de cœur pour ceux que Dieu m'a unis plus
 étroitement; et soit que je sois seul, ou à la vue des
 hommes, j'ai en toutes mes actions la vue de Dieu qui
 doit les juger, et à qui je les ai toutes consacrées.


Voilà quels sont mes sentiments; et je bénis tous
 les jours de ma vie mon Rédempteur qui les a mis

¹ Cette profession de foi commençait d'abord par ces deux lignes que Pascal a ensuite effacées : « J'aime tous les hommes comme mes frères, parce qu'ils sont tous rachetés... »

Madame Perier, en publiant pour la première fois ce fragment, a commis quelques inexactitudes que les éditeurs ont reproduites après elle. Par exemple, il y a dans le MS. : « ... où l'on ne reçoit pas de bien ni de mal de la part des hommes. » Mad. Perier a lu : « ou l'on ne reçoit pas le mal ni le bien de la *plupart* des hommes. » Au lieu du dernier mot « erreur », mad. Perier a lu et les éditeurs ont répété le mot *horreur* qui n'a ici aucun sens.

² *Ne* manque dans le MS.

en moi, et qui, d'un homme plein de faiblesse, de misère, de concupiscence, d'orgueil et d'ambition, a fait un homme exempt de tous ses maux par la force de sa grâce à laquelle toute la gloire en est due, n'ayant de moi que la misère et l'erreur.



PENSÉES

SUR

L'ÉLOQUENCE ET LE STYLE.

Nous réunissons dans un chapitre distinct les trop courts fragments que Pascal a laissés sur un art qui n'eut pas de secrets pour lui ; car, soit qu'il parlât, soit qu'il écrivit, il était le plus éloquent des hommes.

Sauf un petit nombre, ces pensées sur l'*Eloquence et le Style* ont été déjà publiées ; mais elles se trouvent disséminées sans ordre, sous divers titres, dans les anciennes éditions. Il faut toutefois excepter l'édition de Dijon (1855), dans laquelle elles ont été réunies, en grande partie du moins, sous un chef unique.

P. F.

PENSÉES

SUR L'ÉLOQUENCE ET LE STYLE.

I. * *Éloquence.*

119 Il faut de l'agréable et du réel; mais il faut que cet 102
agréable soit lui-même pris du vrai.

105 II. * L'éloquence continue ennue. 251

— Les princes et rois jouent quelquefois. Ils ne
sont pas toujours sur leurs trônes; ils s'y ennui-
ent : la grandeur a besoin d'être quittée pour être sentie.

— * La continuité dégoûte en tout. Le froid est
agréable pour se chauffer.

307 III. L'éloquence est une peinture de la pensée; et 112
ainsi ceux qui après avoir peint ajoutent encore, font
un tableau au lieu d'un portrait.

306 IV. L'éloquence est un art de dire les choses de
telle façon, 1° que ceux à qui l'on parle puissent les
entendre sans peine et avec plaisir; 2° qu'ils s'y sen-

tent intéressés, en sorte que l'amour-propre les porte plus volontiers à y faire réflexion. Elle consiste donc dans une correspondance qu'on tâche d'établir entre l'esprit et le cœur de ceux à qui l'on parle d'un côté, et de l'autre les pensées et les expressions dont on se sert; ce qui suppose qu'on aura bien étudié le cœur de l'homme pour en savoir tous les ressorts et pour trouver ensuite les justes proportions du discours qu'on veut y assortir. Il faut se mettre à la place de ceux qui doivent nous entendre, et faire essai sur son propre cœur du tour qu'on donne à son discours, pour voir si l'un est fait pour l'autre et si l'on peut s'assurer que l'auditeur sera comme forcé de se rendre. Il faut se renfermer, le plus qu'il est possible, dans le simple naturel; ne pas faire grand ce qui est petit, ni petit ce qui est grand. Ce n'est pas assez qu'une chose soit belle, il faut qu'elle soit propre au sujet, qu'il n'y ait rien de trop, ni rien de manque¹.

309 V. Il faut, en tout dialogue et discours, qu'on⁴²⁷ puisse dire à ceux qui s'en offensent : De quoi vous plaignez-vous?

114 VI. Il y en a qui parlent bien, et qui n'écrivent⁴⁴⁵ pas bien. C'est que le lieu, l'assistance, les échauffe

¹ Cette définition de l'éloquence est digne certainement de l'auteur des *Provinciales* et porte avec elle en quelque sorte son authenticité. Mais elle ne se trouve ni dans le MS. ni dans les copies. Bossut l'a publiée le premier, sans en indiquer la source.

et tire de leur esprit plus qu'ils n'y trouvent sans cette chaleur ¹.

VII. * *Miscellan.* — *Langage.*

118 Ceux qui font les antithèses en forçant les mots 117
sont comme ceux qui font de fausses fenêtres pour
la symétrie.

Leur règle n'est pas de parler juste, mais de faire
des figures justes.

VIII. * *Langage.*

120 Il ne faut point détourner l'esprit ailleurs, sinon 129
pour le délasser, mais dans le temps où cela est à
propos; le délasser quand il faut et non autrement;
car qui délasse hors de propos il lasse. Et qui lasse
hors de propos délasse; car on quitte tout là, tant la
malice de la concupiscence se plaît à faire tout le con-
traire de ce qu'on veut obtenir de nous sans nous
donner du plaisir qui est la monnaie pour laquelle
nous donnons tout ce qu'on veut!

119 IX. Quand on voit le style naturel, on est tout 127
étonné et ravi; car on s'attendait de voir un auteur,
et on trouve un homme. Au lieu que ceux qui ont le
goût bon et qui en voyant un livre croient trouver
un homme, sont tout surpris de trouver un auteur :
Plus poetice quam humane locutus es. Ceux-là ho-

¹ Montaigne, liv. II, ch. 17 : « . . . C'est à l'aventure que je puis
« plus à parler qu'à écrire : le mouvement et action animent les
« paroles. . . »

norent bien la nature, qui lui apprennent qu'elle peut parler de tout, et même de théologie.

117 X. Si le foudre tombait sur les lieux bas, etc., les 273 poètes et ceux qui ne savent raisonner que sur les choses de cette nature, manqueraient de preuves.

117 XI. Masquer la nature, et la déguiser : plus de roi, 213 de pape, d'évêques, mais auguste monarque, etc. Point de Paris : capitale du royaume.

Il y a des lieux où il faut appeler Paris, Paris ; et d'autres où il le faut appeler capitale du royaume.

117 XII. Quand dans un discours se trouvent des mots 109 répétés, et qu'essayant de les corriger, on les trouve si propres qu'on gâterait le discours, il les faut laisser : c'en est la marque, et c'est là la part de l'envie qui est aveugle et qui ne sait pas que cette répétition n'est pas fautive en cet endroit ; car il n'y a point de règle générale ¹.

120 XIII. Un même sens change selon les paroles qui 223 l'expriment. Les sens reçoivent des paroles leur dignité, au lieu de la leur donner. * Il en faut chercher des exemples...

¹ Au verso du papier où se trouve écrite cette pensée sont les lignes suivantes, barrées : « Quand j'étais petit, je serrais mon livre et parce qu'il m'arrivait quelquefois de (me tromper) en croyant l'avoir serré, je me défiais... »

120 XIV. La dernière chose qu'on trouve en faisant un ouvrage, est de savoir celle qu'il faut mettre la première.

120 XV. Ceux qui sont accoutumés à juger par le sen- 129
timent ne comprennent rien aux choses de raisonnement; car ils veulent d'abord pénétrer d'une vue et ne sont point accoutumés à chercher les principes. Et les autres au contraire, qui sont accoutumés à raisonner par principes, ne comprennent rien aux choses de sentiment, y cherchant des principes et ne pouvant voir d'une vue.

116 XVI. En sachant la passion dominante de chacun, 381
on est sûr de lui plaire; et néanmoins chacun a ses fantaisies contraires à son propre bien, dans l'idée même qu'il a du bien, et c'est une bizarrerie qui met hors de gamme.

119 XVII. Quand un discours naturel peint une passion 420
ou un effet, on trouve dans soi-même la vérité de ce qu'on entend, laquelle on ne savait pas qu'elle y fût, en sorte qu'on est porté à aimer celui qui nous le fait sentir. Car il ne nous a pas fait montre de son bien, mais du nôtre, et ainsi ce bienfait nous le rend aimable; outre que cette communauté d'intelligence que nous avons avec lui incline nécessairement le cœur à l'aimer.

XVIII. * Ce n'est pas dans Montagne¹, mais dans⁴³¹ moi que je trouve tout ce que j'y vois.

XIX. * *Montagne.*

281 Les défauts de Montagne sont grands. Mots lascifs ;⁴²⁵ cela ne vaut rien malgré M^{elle} de Gournay. Crédule : *gens sans yeux*; ignorant : *quadrature du cercle, monde plus grand*. Ses sentiments sur l'homicide volontaire, sur la mort : il inspire une nonchalance du salut *sans crainte et sans repentir*. Son livre n'étant pas fait pour porter à la piété, il n'y était pas obligé ; mais on est toujours obligé de n'en point détourner. On peut excuser ses sentiments un peu libres et voluptueux en quelques rencontres de la vie², mais on ne peut excuser ses sentiments tout païens sur la mort ; car il faut renoncer à toute piété, si on ne veut au moins mourir chrétiennement : or il ne pense qu'à mourir lâchement et mollement par tout son livre.

114 XX. Ce que Montagne a de bon ne peut être acquis⁴⁴⁰ que difficilement. Ce qu'il a de mauvais (j'entends hors les mœurs) eût pu être corrigé en un moment, si on l'eût averti qu'il faisait trop d'histoires et qu'il parlait trop de soi.

116 XXI. Lorsqu'on ne sait pas la vérité d'une chose,⁴⁴³

¹ Nous conservons l'orthographe de Pascal qui écrit toujours *Montagne* au lieu de *Montaigne*.

² En marge Pascal a écrit les nombres 730. 231. qui renvoyaient sans doute aux pages de l'édition des *Essais*, dont il se servait.

il est bon qu'il y ait une erreur commune qui fixe l'esprit des hommes, comme, par exemple, la lune à qui on attribue le changement des saisons, le progrès des maladies, etc. Car la maladie principale de l'homme est la curiosité inquiète des choses qu'il ne peut savoir; et il ne lui est pas si mauvais d'être dans l'erreur que dans cette curiosité inutile.

* La manière d'écrire d'Épictète, de Montagne et de Salomon de Tultie ¹ est la plus d'usage, qui s'insinue le mieux, qui demeure plus dans la mémoire et qui se fait le plus citer, parce qu'elle est toute composée de pensées nées sur les entretiens ordinaires de la vie; comme quand on parlera de la commune erreur qui est parmi le monde que la lune est cause de tout, on ne manquera jamais de dire que Salomon de Tultie dit que lorsqu'on ne sait pas la vérité d'une chose il est bon qu'il y ait une erreur commune, etc., qui est la pensée ci-dessus.

XXII. * *Épigrammes de Martial.*

¹⁰⁷ L'homme aime la malignité; mais ce n'est pas ¹⁰³ contre les malheureux, mais contre les heureux superbes : on se trompe autrement.

* Car la concupiscence est la source de tous nos mouvements et l'humanité....

— * Il faut plaire à ceux qui ont les sentiments humains et tendres.

¹ Nos recherches et celles de plusieurs érudits n'ayant pu nous procurer aucune notion sur *Salomon de Tultie*, nous supposons que M^{me} Perier, de la main de laquelle ce passage se trouve écrit dans le MS., aura altéré le nom de l'écrivain cité par Pascal.

— Celle ¹ des deux borgnes ne vaut rien ; parce qu'elle ne les console pas, et ne fait que donner une pointe à la gloire de l'auteur. Tout ce qui n'est que pour l'auteur ne vaut rien. *Ambitiosa recidet ornamenta* ².

121 XXIII. Toutes les fausses beautés que nous blâ- 459
mons en Cicéron ont des admirateurs, et en grand nombre.

XXIV. * Les mots diversement rangés font un di- 25
vers sens ; et les sens diversement rangés font diffé-
rents effets.

115 XXV. Qu'on ne dise pas que je n'ai rien dit de 451
nouveau : la disposition des matières est nouvelle.
Quand on joue à la paume, c'est une même balle dont
on joue l'un et l'autre ; mais l'un la place mieux.

J'aimerais autant qu'on me dit que je me suis servi
des mots anciens ; et comme si les mêmes pensées
ne formaient pas un autre corps de discours par une
disposition différente, aussi bien que les mêmes mots
forment d'autres pensées par leur différente disposi-
tion.

301 XXVI. Certains auteurs, parlant de leurs ouvrages,
disent : Mon livre, mon commentaire, mon histoire, etc.
Ils sentent leurs bourgeois qui ont pignon sur rue, et
toujours un *chez moi* à la bouche. Ils feraient mieux
de dire : Notre livre, notre commentaire, notre his-

¹ L'épigramme.

² Horace, *Art poétique*.

toire, etc., vu que d'ordinaire il y a plus en cela du bien d'autrui que du leur ¹.

118 XXVII. Les langues sont des chiffres où non les 110 lettres sont changées en lettres, mais les mots en mots; de sorte qu'une langue inconnue est déchiffrable.

118 XXVIII. Il y a un certain modèle d'agrément et de 120 beauté qui consiste en un certain rapport entre notre nature faible ou forte, telle qu'elle est, et la chose qui nous plaît.

Tout ce qui est formé sur ce modèle nous agrée : soit maison, chanson, discours, vers, prose, femmes, oiseaux, rivières, arbres, chambres, habits, etc.

Tout ce qui n'est point fait sur ce modèle déplaît à ceux qui ont le bon goût.

* Et comme il y a un rapport parfait entre une chanson et une maison qui sont faites sur le bon modèle, parce qu'elles ressemblent à ce modèle unique quoique chacune selon son genre, il y a de même un rapport parfait entre les choses faites sur le mauvais modèle. Ce n'est pas que le mauvais modèle soit unique, car il y en a une infinité. Mais chaque mauvais sonnet, par exemple, sur quelque faux modèle qu'il soit fait ressemble parfaitement à une femme vêtue sur ce modèle.

¹ Cette pensée, où l'on sent bien le trait de Pascal, ne se trouve ni dans le MS, ni dans les copies, ni dans aucun des MSS. que nous avons consultés. C'est Bossut qui l'a publiée pour la première fois sans dire où il l'a prise.

* Rien ne fait mieux entendre combien un faux sonnet est ridicule, que d'en considérer la nature et le modèle et de s'imaginer ensuite une femme ou une maison faite sur ce modèle-là.

XXIX. * *Beauté poétique.*

418 Comme on dit beauté poétique, on devrait aussi dire beauté géométrique et beauté médicinale. Cependant on ne le dit point : et la raison en est qu'on sait bien quel est l'objet de la géométrie et qu'il consiste en preuves, et quel est l'objet de la médecine et qu'il consiste en la guérison ; mais on ne sait pas en quoi consiste l'agrément qui est l'objet de la poésie. On ne sait ce que c'est que ce modèle naturel qu'il faut imiter ; et à faute de cette connaissance, on a inventé de certains termes bizarres, *siècle d'or, merveille de nos jours, fatal*, etc. ; et on appelle ce jargon beauté poétique.

Mais qui s'imaginera une femme sur ce modèle-là, qui consiste à dire de petites choses avec de grands mots, verra une jolie demoiselle toute pleine de miroirs et de chaînes dont il rira, parce qu'on sait mieux en quoi consiste l'agrément d'une femme que l'agrément des vers. Mais ceux qui ne s'y connaîtraient pas l'admiraient en cet équipage ; et il y a bien des villages où on la prendrait pour la reine : et c'est pourquoi nous appelons les sonnets faits sur ce modèle-là, les reines de villages¹.

¹ Cette pensée sur la *Beauté poétique* a été souvent attaquée et no-

XXX. * Je n'ai jamais jugé d'une même chose exactement de même. Je ne puis juger de mon ouvrage en le faisant : il faut que je fasse comme les peintres et que je m'en éloigne, mais non pas trop. De combien donc? Devinez.

114 XXXI. Ceux qui jugent d'un ouvrage sans règle 137 sont, à l'égard des autres, comme ceux qui ont une montre ¹ à l'égard des autres. L'un dit : Il y a deux heures; l'autre dit : Il n'y a que trois quarts d'heure. Je regarde ma montre; je dis à l'un : Vous vous ennuyez; et à l'autre : Le temps ne vous dure guère; car il y a une heure et demie. Et je me moque de ceux qui disent que le temps me dure à moi, et que j'en juge par fantaisie : ils ne savent pas que je juge par ma montre.

96 XXXII. On ne passe point dans le monde pour se 129 connaître en vers, si l'on n'a mis l'enseigne de poète; de mathématicien, etc. Mais les gens universels ne veulent point d'enseigne, et ne mettent guère de différence entre le métier de poète et celui de brodeur.

Les gens universels ne sont appelés ni poètes, ni géomètres, etc.; mais ils sont tout cela et jugent de

tamment par Dacier, dans la préface de sa traduction des œuvres d'Horace. On n'a pas pris garde que Pascal ne se moque pas ici de la véritable poésie, mais de la petite versification des faiseurs de madrigaux de son temps.

¹ Nous avons reproduit fidèlement la leçon autographe; mais il faudrait pour le sens qu'il y eût : « qui n'ont pas de montre. »

tous ceux-là. On ne les devine point. Ils parleront de ce qu'on parlait quand ils sont entrés. On ne s'aperçoit point en eux d'une qualité plutôt que d'une autre, hors de la nécessité de la mettre en usage ; mais alors on s'en souvient ; car il est également de ce caractère qu'on ne dise point d'eux qu'ils parlent bien, lorsqu'il n'est pas question du langage, et qu'on dise d'eux qu'ils parlent bien, quand il en est question.

C'est donc une fausse louange qu'on donne à un homme, quand on dit de lui, lorsqu'il entre, qu'il est fort habile en poésie ; et c'est une mauvaise marque, quand on n'a pas recours à un homme, quand il s'agit de juger de quelques vers.

XXXIII. * Il faut qu'on n'en puisse dire ¹ ni il est ⁴¹⁰ mathématicien, ni prédicateur, ni éloquent, mais il est honnête homme. Cette qualité universelle me plaît seule. Quand en voyant un homme on se souvient de son livre c'est mauvais signe : je voudrais qu'on ne s'aperçût d'aucune qualité que par la rencontre et l'occasion d'en user. *Ne quid nimis*, de peur qu'une qualité ne l'emporte et ne fasse baptiser. Qu'on ne songe point qu'il parle bien sinon quand il s'agit de bien parler ; mais qu'on y songe alors ².

XXXIV. * Deviner. — La part que je prends à votre ¹³⁰ déplaisir.

¹ Le mot *dire* manque dans le MS.

² Cette pensée et la précédente sont écrites dans le MS. d'une main fort inhabile.

* M. le Cardinal ne voulait point être deviné.

— * J'ai l'esprit plein d'inquiétude. Je suis plein d'inquiétude vaut mieux.

— * Éloquence qui persuade par douceur, non par empire. En tyran non en roi.

XXXV. * Talent principal qui règle tous les autres. 425

XXXVI. * *Eteindre le flambeau de la sédition* : trop 411 luxuriant.

* *L'inquiétude de son génie* : trop de deux mots hardis.

* *Miscell.*

XXXVII. * Façon de parler : Je m'étais voulu ap- 445 pliquer à cela.

* Vertu apéritive, d'une clef; attractive, d'un croc.

XXXVIII. * Scaramouche ¹ qui ne pense qu'à une 425 chose.

— * Le docteur qui parle un quart d'heure après avoir tout dit, tant il est plein du désir de dire.

¹ Tiberio Fiorilli, surnommé Scaramouche, né à Naples en 1608, était un acteur pantomime fort célèbre que le cardinal Mazarin fit venir à Paris vers 1660; il devint un des favoris du Grand Roi, et fut employé aux amusements de la cour pendant près de trente ans. Molière disait avoir beaucoup appris en étudiant le jeu comique de Scaramouche.

* Le bec du perroquet qu'il essuie, quoiqu'il soit net ¹.

XXXIX. * *Comminutum cor*. St. Paul. Voilà le caractère chrétien. 447

— * *Albe vous a nommé : je ne vous connais plus*. Corneille ². — Voilà le caractère inhumain. Le caractère humain est le contraire.

XL. * Pyrrhonien pour opiniâtre. 445

— * Nul ne dit courtisan que ceux qui ne le sont pas; pédant qu'un pédant, provincial qu'un provincial, et je gagerais que c'est l'imprimeur qui l'a mis au titre des Lettres au provincial ³.

XLI. * Carrosse *versé* ou *renversé*, selon l'intention. 425

— * *Répandre* ou *verser*, selon l'intention.

— * Plaidoyer de M. Le Maître sur le Cordelier par force.

XLII. * *Symétric*.

* Est ce qu'on voit d'une vue.

* Fondée sur ce qu'il n'y a pas de raison de faire autrement.

* Et fondée aussi sur la figure de l'homme; d'où

¹ Non dans le MS., mais dans la copie.

² Tragédie d'Horace, acte II, scène III.

³ Cette note de Pascal nous donne le véritable titre des *Provinciales*, qui était : « Lettres au (et non : à un) Provincial. »

il arrive qu'on ne veut ¹ la symétrie qu'en largeur, non en hauteur, ni profondeur.

XLIII. * Qu'on voie les discours de la 2, 4 et 5 du ¹² Janséniste ², cela est haut et sérieux. (*Barré* dans le MS.)

— * Je hais également le bouffon et l'enflé. (*Barré*.)

— On ne ferait son ami de l'un ni l'autre.

— * On ne consulte que l'oreille parce qu'on manque de cœur.

— * La règle est l'honnêteté.

— * Poète et non honnête homme.

— * Après ma 8 ³ je croyais avoir assez répondu. (*Barré*.)

— * Beauté d'omission, de jugement.

— * Ces gens manquent de cœur.

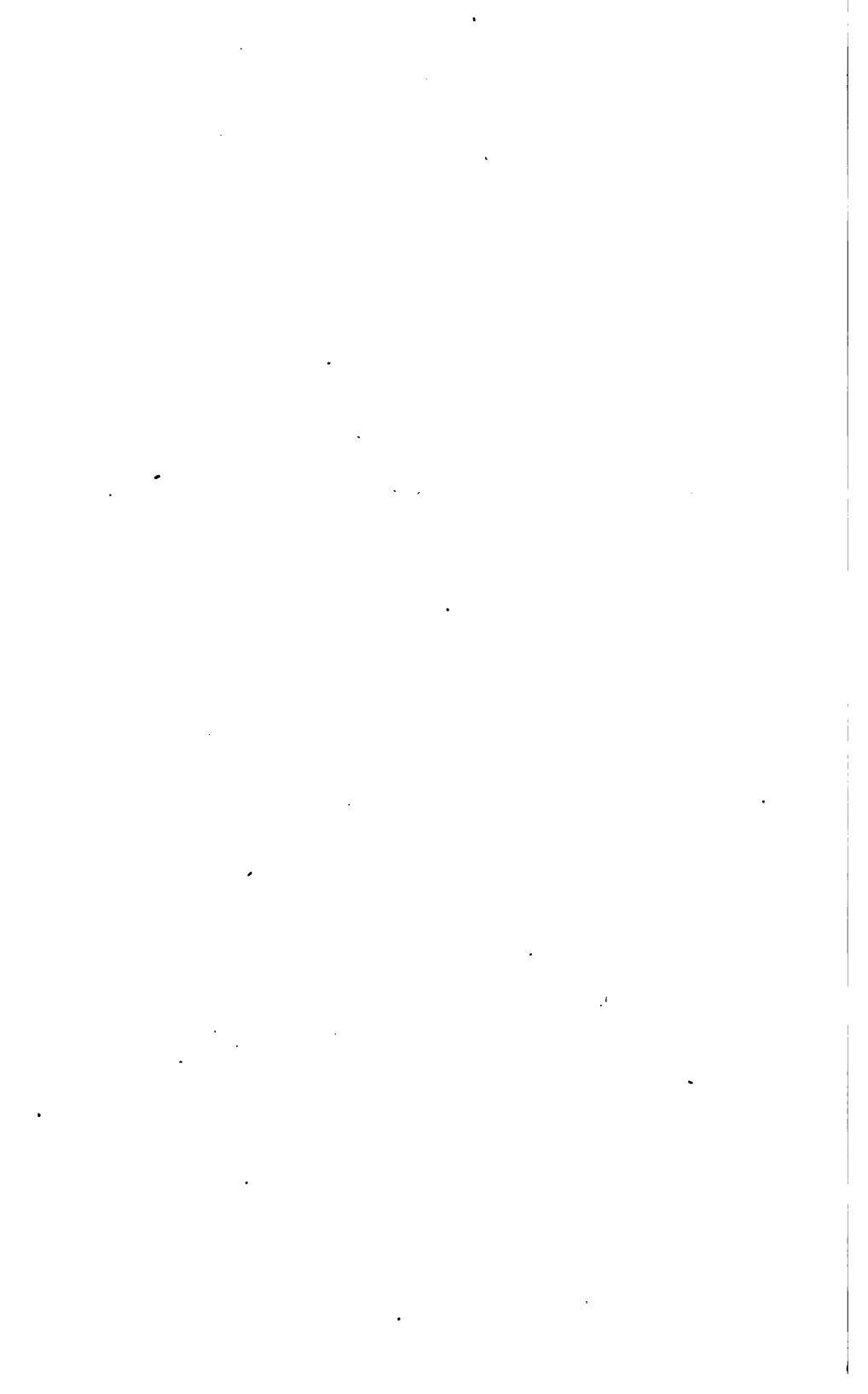
412

— * On n'en ferait pas son ami.

¹ *Veut* ou *voit*. Le mot est fort peu lisible.

² Allusion évidente aux 2^e, 4^e, et 5^e Provinciales, dans lesquelles Pascal met en scène un Janséniste qui l'accompagne chez un Jacobin, puis chez un Jésuite, et ensuite lui expose la politique de la Société.

³ Allusion à la 8^e Provinciale, laquelle expose les Maximes corrompues des Casuistes touchant les Juges, les Usuriers, le contrat Moha, les Banqueroutiers, les Restitutions, etc.



PENSÉES ET NOTES

RELATIVES

AUX JÉSUITES, AUX JANSÉNISTES

ET

AUX PROVINCIALES.

Ce chapitre, dans lequel nous avons recueilli une foule de fragments et de notes qui se rattachent à la lutte mémorable de Pascal contre les Jésuites, peut être considéré comme un Appendice des *Lettres Provinciales*.

La plupart de ces fragments sont extraits du MS. autographe. C'est avec un sentiment de bien vive curiosité que nous avons retrouvé ces ébauches jusqu'à présent inconnues, ces indications rapides qui se pressaient pêle-mêle sous la première inspiration du génie pour devenir bientôt le chef-d'œuvre de notre langue. Fidèle à notre intention de conserver religieusement jusqu'à la moindre relique d'un si grand esprit, nous ne craignons pas de livrer au lecteur les notes mêmes les plus informes.

Ces notes ont d'ailleurs un intérêt historique, puisqu'elles montrent que Pascal écrivant les *Lettres au Provincial* n'était pas, comme on l'a quelquefois prétendu, l'instrument de la pensée d'autrui. Elles attestent avec quel soin il étudiait par lui-même les doctrines qu'il a combattues; elles nous font entendre le premier cri de sa conscience. MM. de Port-Royal, et particulièrement Arnauld, aidaient l'auteur des *Provinciales* dans ses recherches; ils lui donnaient des conseils et lui fournissaient des matériaux. C'est ainsi que parmi les fragments que nous publions se trouve une page de citations écrite de la main d'Arnauld et annotée de la main de Pascal. Mais si Pascal trouva à Port-Royal l'occasion des *Provinciales* et une partie des documents dont il se servit, son immortelle éloquence naquit de sa conviction, non moins que de son génie.

P. F.

PENSÉES

SUR LES JÉSUITES ET LES JANSENISTES.

I. *State super vias et interrogate de semitis antiquis,*²⁴⁴
et ambulate in eis. Et dixerunt : Non ambulabimus,
sed post cogitationem nostram ibimus. Ils ont dit aux
peuples : Venez avec nous ; suivons les opinions des
nouveaux auteurs. La raison sera notre guide ; nous
serons comme les autres peuples qui suivent chacun
sa lumière naturelle. Les philosophes ont '
(*Barré.*)

Toutes les religions et les sectes du monde ont eu
la raison naturelle pour guide. Les seuls chrétiens
ont été astreints à prendre leurs règles hors d'eux-
mêmes, et à s'informer de celles que Jésus-Christ a
laissées aux anciens pour être transmises aux fidèles.
Cette contrainte lasse ces bons Pères : ils veulent
avoir, comme les autres peuples, la liberté de suivre
leurs imaginations. C'est en vain que nous leur crions,
comme les prophètes disaient autrefois aux Juifs : *Allez*
au milieu de l'Église ; informez-vous des lois que les
anciens lui ont laissées, et suivez ces sentiers. Ils ont
répondu comme les Juifs : *Nous n'y marcherons pas ;*

' La phrase est interrompue et tout le paragraphe est barré, dans
le MS.

mais nous suivrons les pensées de notre cœur. Et ils ont dit : Nous serons comme les autres peuples.

II. * Ils ne peuvent avoir la perpétuité et ils cher-⁴⁴²chent l'universalité; et pour cela ils font toute l'Église corrompue afin qu'ils soient saints.

III. * Peut-ce être autre chose que la complaisance⁴⁴⁰ du monde, qui vous fasse trouver les choses probables? Nous ferez-vous accroire que ce soit la vérité, et que si la mode du duel n'était point vous trouveriez probable qu'on se peut battre, en regardant la chose en elle-même?

3¹.

IV. * S'ils ne renoncent à la probabilité leurs bonnes⁹⁹ maximes sont aussi peu saintes que les méchantes; car elles sont fondées sur l'autorité humaine, et ainsi si elles sont plus justes elles seront plus raisonnables, mais non pas plus saintes. Elles tiennent de la tige sauvage sur quoi elles sont entées.

— * Si ce que je dis ne sert à vous éclaircir, il servira au peuple.

— * Si ceux-là se taisent, les pierres parleront.

¹ Ce chiffre 3 écrit au haut de la page par Pascal, semble indiquer que ce fragment n'était que la suite d'un autre fragment que nous n'avons pas retrouvé. Il est entièrement écrit de la main de Pascal et c'est un des moins lisibles. Nous donnons à la fin de ce volume un fac-simile de la page 100 du MS. laquelle contient la seconde partie de ce fragment, qui est publié pour la première fois dans son intégrité.

— Le silence est la plus grande persécution. Jamais les saints ne se sont tus. Il est vrai qu'il faut vocation; mais ce n'est pas des arrêts du conseil qu'il faut apprendre si l'on est appelé; c'est de la nécessité de parler. * Or après que Rome a parlé, et qu'on pense qu'elle¹ a condamné la vérité, et qu'ils l'ont écrit, et que les livres qui ont dit le contraire sont censurés, il faut crier d'autant plus haut qu'on est censuré plus injustement et qu'on veut étouffer la parole plus violemment; jusqu'à ce qu'il vienne un pape qui écoute les deux parties et qui consulte l'antiquité pour faire justice.

— * Aussi les bons papes trouveront encore l'Église en clameurs.

— L'Inquisition et la Société, les deux fléaux de la vérité.

— * Que ne les accusez-vous d'arianisme? car ils ont dit que J. C. est Dieu : peut-être ils l'entendent, non par nature, mais comme il est dit : *Di estis*.

V. Si mes Lettres sont condamnées à Rome, ce¹⁰⁰ que j'y condamne est condamné dans le ciel.

— * Ad tuum, domine Jesu, tribunal appello.

— * Vous-mêmes êtes corruptibles.

— J'ai craint que je n'eusse mal écrit, me voyant condamné; mais l'exemple de tant de pieux écrits me fait croire au contraire. Il n'est plus permis de bien écrire.

¹ Il y a dans le MS « qu'il » qui se rapportait sans doute au Pape, dans l'esprit de Pascal qui a écrit ces notes avec une excessive rapidité.

— Tant l'Inquisition est corrompue ou ignorante!

— Il est meilleur d'obéir à Dieu qu'aux hommes.

— Je ne crains rien, je n'espère rien. Les évêques ne sont pas ainsi. Le Port-Royal craint, et c'est une mauvaise politique de les séparer¹; car ils ne craindront plus et se feront plus craindre.

— * Je ne crains pas même vos censures personnelles², si elles ne sont fondées sur celles de la tradition.

— * Censurez-vous tout? Quoi! même mon respect? — Non. — Donc dites quoi; ou vous ne ferez rien, s'ils ne désignent le mal et pourquoi il est mal, et c'est ce qu'ils auraient bien peine à faire.

VI. * Vous abusez de la créance que le peuple a à l'Église et leur faites accroire.

VII. * Il faut que le monde soit bien aveugle s'il vous croit.

VIII. * Gens sans parole, sans foi, sans honneur, sans vérité, doubles de cœur, doubles de langue et semblables comme il vous fut reproché autrefois à cet animal amphibie de la fable, qui se tenait dans un état ambigu entre les poissons et les oiseaux. (*Barré.*)

IX. * Le Port-Royal vaut bien Voltigerod. Autant

¹ Allusion aux menaces de dispersion dont les Solitaires et les Religieuses de Port-Royal étaient l'objet.

² Le mot est écrit fort en abrégé et nous ne sommes pas sûr de ne pas nous tromper en lisant *personnelles*. (Voy. le *Fac-simile.*)

que votre procédé est juste selon ce biais, autant il est injuste si on regarde la piété chrétienne.

283 X. Il importe aux rois, aux princes, d'être en estime de piété; et pour cela, il faut qu'ils se confessent à vous.

XI. * Toutes les fois que les jésuites surprendront ⁸⁵ le pape, on rendra toute la chrétienté parjure.

— * Le pape est très-aisé à être surpris à cause de ses affaires et de la créance qu'il a aux jésuites; et les jésuites sont très-capables de surprendre à cause de la calomnie.

XII. * *Universel.*

* Morale — et langage — sont des sciences particu- 453 lières, mais universelles.

XIII. * *Probabilité.*

— * L'ardeur des saints à chercher le vrai était inutile si le probable est sûr.

* La peur des saints qui avaient toujours suivi le plus sûr.

* Sainte Thérèse ayant toujours suivi son confesseur.

XIV. * *Probable.*

* Qu'on voie si on recherche sincèrement Dieu, par la comparaison des choses qu'on affectionne.

* Il est probable que cette viande ne m'empoisonnera pas.

* Il est probable que je ne perdrai pas mon procès en ne sollicitant pas.

— * Quand il serait vrai que les auteurs graves et les raisons suffiraient, je dis qu'ils ne sont ni graves ni raisonnables. Quoi! un mari peut profiter de sa femme selon Molina! La raison qu'il en donne est-elle raisonnable, et la contraire de Lessius l'est-elle encore?

XV. * Osez-vous ainsi, vous, vous jouer des édits du roi en disant que ce n'est pas se battre en duel que d'aller dans un champ en attendant un homme?

— * Que l'Église a bien défendu le duel mais non pas de se promener.

- * Et aussi l'usure, mais non...
- * Et la simonie, mais non...
- * Et la vengeance, mais non...
- * Et les sodomistes, mais non...
- * Et le *quam primum*, mais non...

XVI. * *Probab.*

* Ils ont plaisamment expliqué la sûreté; car après avoir établi que toutes leurs voies sont sûres, ils n'ont plus appelé sûr ce qui mène au ciel, sans danger de n'y pas arriver par là, mais ce qui y mène sans danger de sortir de cette voie.

XVII. * *Probabilité.*

- * Chacun peut mettre; nul ne peut ôter.

XVIII. * Ceux qui aiment l'Église se plaignent de 427

voir corrompre les mœurs; mais au moins les lois subsistent. Mais ceux-ci corrompent les lois : le modèle est gâté.

XIX. * *Montalte.*

299 Les opinions relâchées plaisent tant aux hommes, 429 qu'il est étrange que les leurs déplaisent. C'est qu'ils ont excédé toute borne. Et, de plus, il y a bien des gens qui voient le vrai, et qui n'y peuvent atteindre; mais il y en a peu qui ne sachent que la pureté de la religion est contraire à nos corruptions. Ridicule de dire qu'une récompense éternelle est offerte à des mœurs escobartines.

Les conditions les plus aisées à vivre selon le monde sont les plus difficiles à vivre selon Dieu; et, au contraire, rien n'est si difficile selon le monde que la vie religieuse; rien n'est plus facile que de la passer selon Dieu: rien n'est plus aisé que d'être dans une grande charge et dans de grands biens selon le monde; rien n'est plus difficile que d'y vivre selon Dieu, et sans y prendre de part et de goût¹.

303 XX. Otez la probabilité, on ne peut plus plaire au monde: mettez la probabilité, on ne peut plus lui déplaire.

¹ Le 2^e alinéa de cette pensée manque dans le MS. autographe; mais il se retrouve dans la Copie.

303 XXI. L'ardeur des saints à rechercher et pratiquer le bien était inutile, si la probabilité est sûre.

263 XXII. Les jansénistes ressemblent aux hérétiques 447 par la réformation des mœurs; mais vous leur ressemblez en mal.

121 XXIII. * *Probabilité*. Ils ont quelques principes vrais, 341 mais ils en abusent. Or l'abus des vérités doit être autant puni que l'introduction du mensonge.

* Comme s'il y avait deux enfers : l'un pour les péchés contre la charité, l'autre contre la justice.

XXIV. * *Probable*.

* Si d'aussi méchantes raisons que celles-ci sont 116 probables, tout le sera :

1^{re} raison. Dominus actum conjugalium. Molin.

2^{me} raison. Non potest compensari. Less.

* Opposer non des maximes saintes, mais d'abominables.

* Ils raisonnent comme ceux qui montrent qu'il est nuit à midi.

* Bauny brûleur de granges.

— * Concile de Trente pour les prêtres en péché mortel : *quam primum*....

¹ Ici un ou deux mots illisibles.

XXV. * *Casuistes.*

* Une aumône considérable, une pénitence raisonnable; encore qu'on ne puisse assigner le juste, on voit bien ce qui ne l'est pas. Les casuistes sont plaisants de croire pouvoir interpréter cela comme ils font!

— * Gens qui s'accoutument à mal parler et à mal penser.

— * Leur grand nombre loin de marquer leur perfection marque le contraire.

— * L'humilité d'un seul fait l'orgueil de plusieurs.

XXVI. * Ils font de l'exception la règle. Les anciens ont donné l'absolution avant la pénitence? Faites-le en esprit d'exception. Mais de l'exception vous faites une règle sans exception, en sorte que vous ne voulez plus même que la règle soit en exception.

XXVII. * Des pécheurs sans pénitence, des justes sans charité, un Dieu sans pouvoir sur les volontés des hommes, une prédestination sans mystère¹.

XXVIII. * Ils laissent agir la concupiscence et retiennent le scrupule, au lieu qu'il faudrait faire au contraire.

¹ Cette pensée se retrouve plus loin avec quelques variantes.

XXIX. * *Généraux.*

* Il ne leur suffit pas d'introduire dans nos temples ⁴⁵⁹ de telles mœurs, *templis inducere mores*. Non-seulement ils veulent être soufferts dans l'Église, mais comme s'ils étaient devenus les plus forts, ils en veulent chasser ceux ¹ qui n'en sont pas...

— * *Mohatra* ². *Ce n'est pas être théologien de s'en étonner.*

* Qui eut dit à vos généraux qu'un temps était si proche qu'ils donneraient ces mœurs ³ à l'Église universelle, et appelleraient guerre le refus de ces désordres : *Tot et tanta mala pacem?*

XXX. * Il y a contradiction ; car d'un côté ils disent ⁴⁵⁷ qu'il faut suivre la tradition et n'oseraient désavouer cela, et de l'autre ils diront ce qu'il leur plaira. On croira toujours ce premier, puisque aussi bien ce serait leur être contraire que de ne le pas croire.

XXXI. * Le serviteur ne sait ce que le maître ⁹⁷ fait, car le maître lui dit seulement l'action et non la fin ; et c'est pourquoi il s'y assujettit servilement et pèche souvent contre la fin. Mais J.-C. nous a dit la fin.

* Et vous détruisez cette fin.

XXXII. * Or la probabilité est nécessaire pour les

¹ La copie lit *eux*; mais il y a *ceux* dans le MS.

² Voy. la VIII^e Provinciale, sur le contrat *mohatra*.

³ La copie lit : « *domineraient en mœurs*, » ce qui est une erreur et un non-sens.

autres maximes, comme pour celle de L'Ami et (du) calomniateur.

— * *A fructibus eorum* : jugez de leur foi par leur morale.

— * La probabilité est peu sans les moyens corrompus, et les moyens ne sont rien sans la probabilité.

— * Il y a du plaisir de pouvoir bien faire et de savoir bien faire : *scire et posse*; la grâce et la probabilité le donnent, car on peut rendre compte à Dieu en assurance sur leurs auteurs ¹.

XXXIII. * Mais est-il probable que la probabilité assure ?

274 Différence entre repos et sûreté de conscience. Rien ne donne l'assurance que la vérité; rien ne donne le repos que la recherche sincère de la vérité ².

XXXIV. * *Annat*. Il fait le disciple sans ignorance et le maître sans présomption ³.

* Il y a tant de disproportion entre le mérite qu'il ⁴¹⁶ croit avoir et la bêtise, qu'on ne saurait croire qu'il se méconnaisse si fort.

* *Les Jésuites.*

XXXV. * Les Jésuites ont voulu joindre Dieu au monde et n'ont gagné que le mépris de Dieu et du monde. Car du côté de la conscience cela est évident,

¹ II^e Recueil MS. du P. Guerrier. — Il est question du P. L'Amy dans la VII^e Provinciale.

² Cette pensée ne se trouve que dans la copie.

³ *Ibidem.*

et du côté du monde ils ne sont pas de bons cabalistes. Ils ont du pouvoir, comme je l'ai dit souvent, mais c'est-à-dire à l'égard des autres religieux. Ils auront le crédit de faire bâtir une chapelle et d'avoir une station du jubilé, non de pouvoir faire avoir des évêchés, des gouvernements de places. C'est un sot poste dans le monde que celui de moines, qu'ils tiennent par leur aveu même. (P. Brisacier ¹. Bénédictins.) Cependant. . . . vous ployez sous les plus puissants que vous et vous opprimez de tout votre petit crédit ceux qui ont moins d'intrigue que vous dans le monde ².

XXXVI. * En corrompant les évêques et la Sorbonne, s'ils n'ont pas eu l'avantage de rendre leur jugement juste, ils ont eu celui de rendre leurs juges injustes. Et ainsi quand ils en seront condamnés à l'avenir, ils diront *ad hominem* qu'ils sont injustes et ainsi réfuteront leur jugement. Mais cela ne sert à rien. Car comme ils ne peuvent pas conclure que les jansénistes sont bien condamnés par cette seule raison qu'ils sont condamnés, de même ils ne pourront conclure alors qu'ils seront mal condamnés eux-mêmes parce qu'ils le seront par des juges corruptibles. Car leur condamnation sera juste, non parce qu'elle sera donnée par des juges toujours justes, mais par des juges justes en cela, ce qui se montrera par les autres preuves ³.

¹ Le MS. de Troyes dit : P. Besaciers.

² II^e Recueil MS. du P. Guerrier.

³ Même Recueil. — Ne dirait-on pas que Pascal prévoyait l'arrêt du parlement qui expulsa les jésuites de France, cent ans plus tard ?

XXXVII. * Il faut faire connaître aux hérétiques qui se prévalent de la doctrine des Jésuites que ce n'est pas celle de l'Église. la doctrine de l'Église, et que nos divisions ne nous séparent pas d'autel ¹.

XXXVIII. * Si en différant nous condamnions, vous auriez raison. L'uniformité sans diversité inutile aux autres ; la diversité sans uniformité ruineuse pour nous. L'une nuisible au dehors, l'autre au dedans ².

XXXIX. * Les casuistes soumettent la décision à la raison corrompue et le choix des décisions à la volonté corrompue, afin que tout ce qu'il y a de corrompu dans la nature de l'homme ait part à sa conduite ³.

XL. * Toute la société entière de leurs casuistes ne peut assurer la conscience dans l'erreur, et c'est pourquoi il est important de choisir de bons guides.

* Ainsi ils seront doublement coupables : et pour avoir suivi des voies qu'ils ne devaient pas suivre et pour avoir oui des docteurs qu'ils ne devaient pas ouïr ⁴.

XLI. * Comme les deux principaux intérêts de l'Église sont la conservation de la piété des fidèles et la

¹ II^e Recueil MS. du P. Guerrier. Les points indiquent une lacune de quelques mots dans le MS.

² *Ibidem.*

³ *Ibidem.*

⁴ *Ibidem.*

conversion des hérétiques, nous sommes comblés de douleur de voir les factions qui se font aujourd'hui pour introduire les erreurs les plus capables de fermer pour jamais aux hérétiques l'entrée de notre communion et de corrompre mortellement ce qui nous reste de personnes pieuses et catholiques. Cette entreprise qu'on fait aujourd'hui si ouvertement contre les vérités de la religion et les plus importantes pour le salut, ne nous remplit pas seulement de déplaisir, mais aussi de frayeur et de crainte parce que, outre le sentiment que tout chrétien doit avoir de ces désordres, nous avons de plus l'obligation d'y remédier et d'employer l'autorité que Dieu nous a donnée pour faire que les peuples qu'il nous a commis, etc. ¹.

XLII. * Comme la paix dans les États n'a pour objet que de conserver les biens des peuples en assurance, de même la paix de l'Église n'a pour objet que de conserver en assurance la vérité, qui est son bien, et le trésor où est son cœur; et comme ce serait aller contre le bien de la paix que de laisser entrer l'ennemi dans un État pour le piller, sans s'y opposer, de crainte de troubler le repos, parce que la paix n'étant juste et utile que pour la sûreté du bien, elle devient injuste et pernicieuse quand elle le laisse perdre, et la guerre qui le peut défendre devient et juste et nécessaire. De même dans l'Église, quand la vérité est offensée par les ennemis de la foi, quand on veut l'arracher du cœur des fidèles, pour y faire régner l'er-

¹ II^e Recueil MS. du P. Guerrier.

² Même Recueil.

reur, de demeurer en paix alors, serait-ce servir l'Église ou la trahir? Serait-ce la défendre ou la ruiner? Et n'est-il pas visible que comme c'est un crime de troubler la paix où la vérité règne, c'est aussi un crime de demeurer en paix, quand on détruit la vérité? Il y a donc un temps où la paix est juste et un autre où elle est injuste. Et il est écrit qu'il y a temps de paix et temps de guerre; et c'est l'intérêt de la vérité qui les discerne. Mais il n'y a pas temps de vérité et temps d'erreur et il est écrit au contraire que la vérité de Dieu demeure éternellement; et c'est pourquoi Jésus-Christ qui dit qu'il est venu apporter la paix dit aussi qu'il est venu apporter la guerre. Mais il ne dit pas qu'il est venu apporter la vérité et le mensonge. La vérité est donc la première règle et la dernière fin des choses ¹.

XLIII. * Ceux qui ont écrit cela ² en latin parlent ⁴⁴⁷ en français.

* Le mal ayant été fait de les mettre en français, il fallait faire le bien de les condamner.

— * Il y a une seule hérésie qu'on explique différemment dans l'école et dans le monde.

XLIV. * *Est et non est* sera-t-il reçu dans la foi ⁴⁰² même, aussi bien que dans les miracles. ³

¹ MS. de la Bibliot. de Troyes. p. 53. — Ces réflexions se trouvent reproduites avec identité dans le fond, quoique avec une rédaction différente, dans le II^e *Factum pour les curés de Paris*. Voy. l'édition Bossut, tom. III, p. 47.

² Il s'agit sans doute de la morale des casuistes.

³ Ici trois ou quatre mots illisibles.

— * Quand saint Xavier fait des miracles.

— * Saint Hilaire. — * Misérables qui nous obligent à parler des miracles. (*Barré.*)

262 **Juges injustes, ne faites pas des lois sur l'heure; jugez par celles qui sont établies et établies par vous-mêmes.**

Væ qui conditis leges iniquas.

258 — Pour affaiblir vos adversaires, vous désarmez toute l'Église.

— * Miracles continuels, faux.

258 — S'ils disent que notre salut dépend de Dieu, ce sont des hérétiques.

S'ils disent qu'ils sont soumis au pape, c'est une hypocrisie.

Ils sont prêts à souscrire toutes ses constitutions, cela ne suffit pas.

S'ils disent qu'il ne faut pas tuer pour une pomme, ils combattent la morale des catholiques.

S'il se fait des miracles parmi eux, ce n'est plus une marque de sainteté; et c'est au contraire un soupçon d'hérésie.

263 **La dureté des jésuites surpasse donc celle des Juifs, puisqu'ils ne refusaient de croire Jésus-Christ innocent que parce qu'ils doutaient si ses miracles étaient de Dieu. Au lieu que les jésuites ne pouvant douter que les miracles de Port-Royal ne soient de Dieu, ils ne laissent pas de douter encore de l'innocence de cette maison ¹.**

¹ Ce passage, qui peut être de Pascal, ne se trouve ni dans le MS. autogr. ni dans aucun des MSS. que nous avons consultés.

XLV. * Injustes persécuteurs de ceux que Dieu pro- 451
tège visiblement.

— * S'ils vous reprochent vos excès, ils parlent
comme les hérétiques.

— * S'ils disent que la grâce de J. C. nous discerne,
ils sont hérétiques.

— * S'il se fait des miracles, c'est la marque de leur
hérésie.

— * On dit (Ezéchiel) voilà le peuple de Dieu qui
parle ainsi.

— * Ezéchias.

— * Mon révérend Père, tout cela se passait en fi-
gures. Les autres religions périssent, celle-là ne périt
point.

Les miracles sont plus importants que vous ne pen- 255
sez : ils ont servi à la fondation et serviront à la con-
tinuation de l'Église jusqu'à l'Antechrist, jusqu'à la fin.

* Les deux témoins.

— * En l'ancien testament et au nouveau, les miracles
sont faits pour l'affranchissement des figures. Salut ou
chose inutile, sinon pour montrer qu'il faut se sou-
mettre aux créatures. — Figure du sacrement.

— * La Synagogue était la figure et ainsi ne périssait
point; et n'était que la figure et ainsi est périée. C'était
une figure qui contenait la vérité et ainsi elle a sub-
sisté jusqu'à ce qu'elle n'a plus eu la vérité ¹.

XLVI. * Toujours les hommes ont parlé de vrai Dieu 449
ou le vrai Dieu a parlé aux hommes.

¹ La même pensée se trouve reproduite en d'autres termes, page
451 du MS.

— * Les deux fondements : l'un intérieur, l'autre extérieur; la grâce, les miracles; tous deux surnaturels.

— * Les malheureux, qui m'ont obligé de parler du fond de la religion !

305 — Des pécheurs purifiés sans pénitence, des justes justifiés sans charité; tous les chrétiens sans la grâce de J. C. ; Dieu sans pouvoir sur la volonté des hommes, une prédestination sans mystère, une rédemption sans certitude.

303 Les miracles ne sont plus nécessaires, à cause qu'on en a déjà. Mais quand on n'écoute plus la tradition; quand on ne propose plus que le pape, quand on l'a surpris; et qu'ainsi ayant exclu la vraie source de la vérité, qui est la tradition, et ayant prévenu le pape, qui en est le dépositaire, la vérité n'a plus de liberté de paraître : alors les hommes ne parlant plus de la vérité, la vérité doit parler elle-même aux hommes. C'est ce qui arriva au temps d'Arius.

— * Miracles sous Dioclétien et sous Arius.

258 XLVII. Les trois marques de la religion, la perpétuité, la bonne vie, les miracles.

Ils détruisent la perpétuité par la probabilité; la bonne vie par leur morale; les miracles, en détruisant ou leur vérité, ou leur conséquence.

* Si on les croit, l'Église n'aura que faire de perpétuité, sainte vie, miracles.

Les hérétiques les nient, ou en nient la conséquence : eux de même. * Mais il faudrait n'avoir point de sincé-

rité pour les nier ou encore perdre le sens pour nier la conséquence.

XLVIII. * Quoi qu'il en soit, l'Église est sans preuves s'ils ont raison. 455

XLIX. * Je suppose qu'on croit les miracles. 415

— * Vous corrompez la religion ou en faveur de vos amis ou contre vos ennemis. Vous en disposez à votre gré.

L. *Perpétuité.*

* Votre caractère est-il fondé sur Escobar? 485

— * Peut-être avez-vous des raisons pour ne le pas condamner; il suffit que vous approuviez ce que je vous en adresse.

— * Le pape serait-il déshonoré pour tenir de Dieu et de la tradition ses lumières, et n'est-ce pas le déshonorer de le séparer de cette sainte union?

— * Tertullien : *nunquam Ecclesia reformabitur.*

— * Perpétuité.

Molina.

Nouveauté.

— * Les hérétiques ont toujours combattu ces trois marques qu'ils n'ont point.

LI. * Le pape serait-il déshonoré pour tenir de Dieu et de la tradition ses lumières? Et n'est-ce pas le déshonorer de le séparer de cette sainte union ?

* II^e Recueil MS. du P. Guerrier.

LII. * Si on les croit, l'Église n'aura que faire de perpétuité, sainteté, ni miracles.

* Les hérétiques les nient, ou en nient la conséquence; eux de même; mais il faudrait n'avoir point de sincérité pour les nier, ou avoir perdu le sens pour nier la conséquence ¹.

LIII. * Ce sont les effets des péchés des peuples et des jésuites : les grands ont souhaité d'être flattés; les jésuites ont souhaité d'être aimés des grands. Ils ont tous été dignes d'être abandonnés à l'esprit du mensonge, les uns pour tromper, les autres pour être trompés. Ils ont été avarés, ambitieux, voluptueux : *Coacervabunt sibi magistros* ².

LIV. * Il est bon qu'ils fassent des injustices de peur qu'il ne paraisse que les molinistes ont agi avec justice. Et aussi il ne les faut pas épargner : ils sont dignes d'en commettre.

LV. * Il faut ouïr les deux parties; c'est de quoi j'ai eu soin.

* Quand on n'a ouï qu'une partie on est toujours de ce côté-là; mais l'adverse fait changer, au lieu qu'ici le jésuite confirme.

— * Non ce qu'ils font, mais ce qu'ils disent.

— * Ce n'est que contre moi que l'on crie; je le veux bien. Je sais à qui en rendre compte.

¹ 11^e Recueil MS. du P. Guerrier.

² *Ibidem*.

— * J. C. a été pierre de scandale.

— * Condamnable, condamné.

LVI. * *Politique.*

* Nous avons trouvé deux obstacles au dessein de soulager les hommes. L'un des lois intérieures, de l'Évangile; l'autre des lois extérieures de l'État et de la Religion. Les uns nous en sommes maîtres; les autres voici comme nous avons fait :... *amplienda, restringenda, a majori ad minus.*

Junior.

LVII. * ... Qu'on les a traités aussi humainement ⁴³³ qu'il était possible de le faire pour se tenir dans le milieu entre l'amour de la vérité et le devoir de la charité.

* Que la piété ne consiste pas à ne s'élever jamais contre ses frères; il serait bien facile, etc.

* C'est une fausse piété de conserver la paix au préjudice de la vérité. C'est aussi un faux zèle de conserver la vérité en blessant la charité.

— * Aussi ils ne s'en sont pas plaints.

— * Leurs maximes ont leur temps et leur lieu.

— * Leur vanité tend à s'élever de leurs erreurs.

* Conformes aux païens par leurs fautes, et aux martyrs par leur supplice.

— * Ils n'avaient qu'à prendre l'extrait et le désavouer.

— * *Sanctificum prælium.*

— * Monsieur Bourseys, pour le moins ne peuvent-ils pas désavouer qu'il s'oppose à la condamnation.

LVIII. * J. C. n'a jamais condamné sans ouïr. A Judas : *amice ad quid venisti?* à celui qui n'avait pas la robe nuptiale de même, etc.

* *Nisi videritis signa, non creditis* : il ne les blâme pas de ce qu'ils ne croient pas sans qu'il y ait des miracles, mais sans qu'ils en soient eux-mêmes les spectateurs ¹.

LIX. * Mais il est impossible que Dieu soit jamais la fin s'il n'est le principe.

* On dirige sa vue en haut ; mais on s'appuie sur le sable, et la terre fondra et on tombera en regardant le ciel ².

LX. * Après tant de marques de piété, ils ³ ont encore la persécution qui est la meilleure des marques de la piété.

LXI * Si S^r Augustin venait aujourd'hui et qu'il fût aussi peu autorisé que ses défenseurs, il ne ferait rien. Dieu conduit bien son Église, de l'avoir envoyé devant avec autorité.

LXII. * La vérité est si obscurcie en ce temps et le

¹ Il^e Recueil MS. du P. Guerrier.

² Même Recueil.

³ Les Jansénistes.

mensonge si établi, qu'à moins que d'aimer la vérité on ne saurait la connaître.

LXIII. * S'il y a jamais un temps auquel on doit²⁸⁵ faire profession des deux contraires, c'est quand on reproche qu'on en omet un. Donc les jésuites et les jansénistes ont tort en les cédant, mais les jansénistes plus, car les jésuites en ont mieux fait profession des deux.

LXIV. * Les 5 propositions condamnées, point de⁴⁴⁷ miracle, car la vérité n'était point attaquée. Mais la Sorbonne, mais la bulle...

LXV. — * Il est impossible que ceux qui aiment Dieu de tout leur cœur, méconnaissent l'Église, tant elle est évidente.

* Il est impossible que ceux qui n'aiment pas Dieu soient convaincus de l'Église.

²⁸⁷ LXVI. Ces filles¹, étonnées de ce qu'on dit qu'elles⁴⁸⁵ sont dans la voie de perdition; que leurs confesseurs les mènent à Genève; qu'ils leur inspirent que Jésus-Christ n'est point en l'Eucharistie ni en la droite du Père; elles savent que tout cela est faux; elles s'offrent donc à Dieu en cet état : *Vide si via iniquitatis in me est*². Qu'arrive-t-il là-dessus? Ce lieu qu'on dit être le temple du diable, Dieu en fait son temple. On dit qu'il faut en ôter les enfants : Dieu les y guérit.

¹ Les religieuses de Port-Royal.

² Ps. 138. 24.

On dit que c'est *l'arsenal de l'enfer* : Dieu en fait le sanctuaire de ses grâces. Enfin on les menace de toutes les fureurs et de toutes les vengeances du ciel ; et Dieu les comble de ses faveurs. Il faudrait avoir perdu le sens pour en conclure qu'elles sont dans la voie de perdition.

— * On a sans doute les mêmes marques que S^t Athanase.

LXVII. * Les cinq propositions étaient équivoques ; 439 elles ne le sont plus.

LXVIII. * Sera bien condamné qui le sera par Escobar, 441 bar!

* Vous ne m'accusez jamais de fausseté sur Escobar, 441 parce qu'il est connu.

LXIX. * Il est indifférent au cœur de l'homme de 409 croire 3 ou 4 personnes en la trinité ; mais non pas etc. Et de là vient qu'ils s'échauffent pour soutenir l'un et non pas l'autre.

* Il est bon de faire l'un ; mais il ne faut pas laisser l'autre. Le même Dieu qui nous a dit etc.

* Et ainsi qui ne croit que l'un, et non pas l'autre, ne le croit pas parce que Dieu l'a dit, mais parce que sa convoitise ne le denie pas et qu'il est bien aise d'y consentir et donner ainsi sans peine un témoignage de sa conscience que lui.....

* Mais c'est un témoignage faux.

LXX. * La folle idée que vous avez de l'importance de votre Compagnie, vous a fait établir ces horribles voies. Il est bien visible que c'est ce qui vous a fait suivre celle de la calomnie, puisque vous blâmez en moi comme horribles les mêmes impostures que vous excusez en vous, parce que vous me regardez comme un particulier et vous comme — *Imago* ¹.

— * Il paraît bien que vos louanges sont des folies, par les folles , comme le privilège de *non damné*.

— * Est-ce donner courage à vos enfants de les condamner quand ils servent l'Église ?

— * C'est un artifice du diable de divertir ailleurs les armes dont ces gens-là combattaient les hérésies.

— * Vous êtes mauvais politique.

— * L'histoire de l'aveugle né.

— * Que dit St Paul ? dit-il le rapport des prophéties à toute heure ? Non, mais son miracle.

— * Que dit Jésus-Christ ? dit-il le rapport des prophéties ? Non, sa mort ne les avait pas accomplies ; mais il dit : *si non fecissem* : croyez aux œuvres.

— * Si non fecissem quæ alius non fecit.

— * Ces malheureux qui nous ont obligé de parler des miracles !

— * Abraham, Gédéon, confirment la foi par miracles.

— * Deux fondements surnaturels de notre religion toute surnaturelle : l'un visible, l'autre invisible.

— * Miracles avec la grâce, miracles sans grâce.

— * La synagogue qui a été traitée avec amour comme

¹ Allusion à l'ouvrage consacré à l'apologie de la Société, sous ce titre : *Imago primi seculi*. — Pascal parle de cet ouvrage au commencement de la V^e Provinciale.

figure de l'Église et avec haine parce qu'elle n'en était que la figure, a été relevée étant prête à succomber quand elle était bien avec Dieu, et ainsi figure.

263 Les miracles prouvent le pouvoir que Dieu a sur les cœurs par celui qu'il exerce sur les corps.

* Jamais l'Église n'a approuvé un miracle parmi les hérétiques.

— * Les miracles, appui de religion. Ils ont discerné les juifs ; ils ont discerné les chrétiens , les saints, les innocents, les vrais croyants.

280 — Un miracle parmi les schismatiques n'est pas tant à craindre ; car le schisme, qui est plus visible que le miracle, marque visiblement leur erreur. Mais quand il n'y a point de schisme, et que l'erreur est en dispute, le miracle discerne.

— * Judith. Enfin Dieu parle dans les dernières oppressions.

* Si le refroidissement de la charité laisse l'Église presque sans vrais adorateurs les miracles en exciteront.

* C'est un des derniers effets de la grâce.

— * S'il se faisait un miracle aux jésuites !

— * Quand le miracle trompe l'attente de ceux en présence desquels il arrive, et qu'il y a disproportion entre l'état de leur foi et l'instrument du miracle, alors il doit les porter à changer. Mais vous autrement : il y aurait autant de raison à dire que si l'Eucharistie resuscitait un mort, il faudrait se rendre calviniste que demeurer catholique.

* Mais quand il couronne l'attente et que ceux qui ont espéré que Dieu bénirait les remèdes se voient guéris sans remèdes.

* Impies. Jamais signe n'est arrivé de la part du diable sans un signe plus fort de la part de Dieu ; au moins sans qu'il eût été prédit que cela arriverait.

Sur le miracle ¹.

* Comme Dieu n'a pas rendu de famille plus heureuse, il faut aussi qu'il n'en trouve point de plus reconnaissante.

* Je les ai relus depuis, car je ne les avais pas su... ² 142

Fin ³.

* Est-on en sûreté ; ce principe est-il sûr ? Examinons. 104
Témoignage de soi nul. St Thomas.

* Et celui-là se moquera de l'autre ? Qui se doit moquer ? Et cependant celui-ci ne se moque pas de l'autre, mais en a pitié.

* Ils se cachent dans la presse et appellent le nombre 275 à leur secours. Tumulte.

¹ C'est-à-dire le miracle opéré à Port-Royal, sur la nièce de Pascal, par l'attouchement d'une relique de la Ste. Épine.

² Rien dans le MS. n'indique à quoi se rapporte cette ligne isolée, qui n'est pas même achevée. Pascal voulait-il parler des ouvrages des casuistes, et cette note se terminait-elle, dans son esprit, par ces mots : « *suffisamment lus ?* »

³ Nous n'avons pu retrouver à quoi se lie cette note que Pascal avait intitulée *fn.*

PENSÉES ET NOTES

POUR LES PROVINCIALES (4).

I.

Lettre des établissements violents des jésuites par-⁴⁰⁹
tout.

- Aveuglement surnaturel.
- Cette morale qui a en tête un Dieu crucifié.
- Voilà ceux qu'ils ont fait vœu d'obéir, *tanquam*

Christo.

- La décadence des jésuites.

— Notre religion qui est toute divine.

— Un casuiste, miroir.

Si vous le trouvez bon c'est son signe.

— C'est une chose étrange qu'il n'y a pas moyen de leur donner l'idée de la religion.

— Un Dieu crucifié.

— Pour la foule des casuistes, tant s'en faut que ce soit un sujet d'accusation contre l'Église, que c'est au contraire un sujet de gémissement de l'Église.

— Et afin que nous ne soyons point suspects, comme les Juifs qui portent les livres, qui ne sont

¹ Toutes ces pensées et notes sont publiées pour la première fois, quoiqu'elles ne soient pas précédées de l'astérisque.

point suspects aux Gentils, ils nous portent leurs constitutions.

— En cette affaire
ils sont¹

— Mais quel renversement! Les enfants aiment la corruption en l'embrassant. Leurs ennemis les abhorrent.

LXVI. Nous-mêmes n'avons pu avoir de maximes⁹³ générales. Si vous voyez nos constitutions à peine nous connaissez-vous; elles nous font mendiants et ennemis des cours, et cependant.... etc. — Mais ce n'est pas les enfreindre, car la gloire de Dieu partout.

Il y a diverses voies pour y arriver. St Ignace a pris les unes; et maintenant d'autres. Il était meilleur pour le commencement de proposer la pauvreté et la retraite. Il a été meilleur ensuite de prendre le reste. Car cela eût effrayé de commencer par le haut; cela est contre nature.

Ce n'est pas que la règle générale ne soit qu'il faut s'en tenir aux instituts, car on en abuserait. On en trouverait peu comme nous qui sachions nous élever sans vanité.

— Deux obstacles: l'Évangile; lois de l'Etat. —
A majori ad minus. Junior.

— Les jansénistes en portent la peine.

— Dieu nous protège visiblement contre les jugements téméraires et les scrupules.

¹ Les points remplacent cinq à six mots illisibles.

— Toute la vérité d'un côté : nous l'étendons aux deux.

(*Sur la même page du MS., se trouvent quelques indications d'auteurs comme celles-ci :*

« Le Père S^t Jure. — Escobar.

Tanto vero. — Aquaviva. 14 déc. 1621.

Clément et Paul. 5.

S^t. Thérèse. 474. — Roman Rose etc.)

751. Un bout de capuchon arme 25,000 moines.

79

II.

Notes écrites de la main d'Arnaud.

Contre-notes de la main de Pascal. 283

Ep. 16. *Aquaviva. De formandis concionatoribus.*

Tous les Pères pour les conformer à son imagination, au lieu de former sa pensée sur celle des Pères.

p. 373. *Longè falluntur qui ad — irrigaturæ.*

Ep. 1. Mutii Vitelesci

p. 289. *Quamvis enim probè norim — et absolutum.*

p. 390. *Dolet ac queritur — esse modestiam.*

Modestie.

p. 392. *Lex ne dimidiata — reprehendit.*

La messe. Je ne sais ce qu'il dit.

408. *Ita feram illam — etiam irrumpat.*

Politique.

409. *Ad extremum pervelim — circumferatur.*

Par un malheur ou plutôt un bonheur singulier de la société, ce que l'un fait est attribué à tous.

Notes écrites de la main d'Arnauld.

Contre-notes de la main de Pascal.

410. *Querimonias — Deprehenditis, p. 412.* Obéir aux évêques exactement ; qu'il ne paraisse pas que nous prétendions nous mesurer à eux, à l'exemple de St Xavier.
412. *Ad hæc si à litibus — avditatis.* Testaments, procès.
413. *Patris Borgiae — illam futuram.* Ils augmentent, ils inventent même de fausses histoires.
415. *Ita res domesticas — nunc dimittis, etc.*
 Ep. 2. *Mutii Vitelesci.* Probabilité. *Tueri pius potest, probabilis est, autore non caret.*
432. *Quarto nonnullorum — quam ardentissimè possum urgere.*
433. *Quoniam vero de loquendi licentia — aut raro plectatur.* Manque de punir les médisants.
- Ep. 3. *Mutii Vitelesci.*
- p. 437. *Nec sanè dubium — nihil jam detrimenti acceperit.* Que la société ne se gâte.
- p. 440. *Ardentissimè Deum exoremus — operari non est gravatus et tu fili, etc.*
 Ezech., 37.
- p. 441. *Secundum caput — tanti facimus.* Manque d'obéissance pour chercher leur réputation.
- p. 442. *Hæc profecto una si deficiet — qui hæc molitur, etc.* Manque d'obéissance, chercher l'appui des grands.
- p. 443. *Ex hoc namque vitio — importunum præbeat.* Ils font des choses indécentes et hors l'état de la Société et disent que les grands seigneurs les importunent pour cela ; mais ce sont eux qui les importunent, de sorte qu'il faut ou les avoir pour ennemis si on les refuse ou per-

*Notes écrites de la main d'Arnauld.**Contre-notes de la main de Pascal.*

443. *Spectabil tertium caput —* Chasteté.
mutatus est color optimus.
445. *De paupertate — non ad-* Pauvreté. Relâchements d'o-
versentur veritati. pinions contraires à la vérité.
445. *Nobilis quidam Romæ —*
collocabit.
- p. 446. *Faxit Deus — atque si* Vignes, etc.
prætermitterentur.

III.

- Avez-vous l'idée qu'il faut de notre société? 279
- L'Église a subsisté si longtemps sans ces questions.
- Les autres en font, mais ce n'est pas de même.
- Quelle comparaison croyez-vous qu'il y ait entre 20,000 séparés et 200,000,000 joints, qui périraient l'un pour l'autre? un corps immortel.
- Nous nous soutenons jusques à périr. Lamy.
- Nous poussons nos ennemis. M. Puys.
- Tout dépend de la probabilité.
- Le monde veut naturellement une religion, mais douce¹.
- Il me prend envie de vous le montrer par une étrange supposition. Je dirai donc....

Quand Dieu ne nous soutiendrait pas par une providence particulière pour le bien de l'Église, je veux

¹ En marge : à Rois. Pape.
3 Reg. 246.

vous montrer qu'en parlant même humainement nous ne pouvons périr.

— Accordez-moi ce principe, et je vous prouverai tout. C'est que la Société et l'Église courent même fortune. Sans ce principe on ne peut rien.

— On ne vit pas longtemps dans l'impiété ouverte, ni naturellement dans les grandes austérités. Une religion accommodée est propre à durer.

On les cherche par libertinage.

— Des particuliers qui ne veulent pas dominer par les armes, je ne sais s'ils pouvaient mieux faire.

Droit et de bonne foi à la dévotion.

452. Rois nourriciers.

4. hais à cause de leur mérite.

Apel. Univers. 159. Décret de Sorbonne.

Les Rois. 241.

228.

Jésuites pendus. 112.

La religion et la science.

— Jesuita omnis homo.

— Colléges, parents, amis, enfants à choisir.

Constitutions.

253. Pauvreté, ambition.

257. Principalement les princes, les grands seigneurs qui peuvent nuire et servir.

12. Inutiles rejetés. — Bonne mine. — Richesse, noblesse, etc. Et quoi! aviez-vous peur qu'on manquât à les recevoir plutôt?

27.

47. Donner son bien à la Société, pour la gloire de Dieu. *Dec* ¹.

51. 52. Union de sentiments. *Decl.* : Soumettre à la Société et ainsi garder l'uniformité. Or aujourd'hui cette uniformité est en la diversité, car la Société le veut.

117. *Const.* : l'Évangile et S^t Thomas. *Decl.* : quelque théologie accommodante.

65. Rares savants pieux, mais aujourd'hui on change d'avis.

23. 74. Mendier.

19. Ne point donner aux parents, et s'en reposer sur les conseillers donnés par le supérieur.

1. Ne pas pratiquer l'examen. *Decl.*

2. Pauvreté entière : Point de *messes*. Ni pour sermon, ni par aumône; compensation.

4. *Decl.* de même autorité que les *Const.* fin; lire les *Const.* chaque mois.

149. Les *Déclarations* gâtent tout.

154. Ni inciter à donner des aumônes perpétuelles, ni les demander en justice, ni tronc.

Decl. Non tanquam Eleemosina.

200. 4. averti de tout.

190. *Const.* ne veut pas interprétée.

— Par la religion nous serions tous riches, sans nos constitutions. Aussi nous sommes pauvres.

— Et par la vraie religion, et sans elles, nous sommes forts.

¹ Ce sont les *Déclarations* des Généraux de l'Ordre, lesquelles ont la même force que les *Constitutions*.

Cle. ¹

280

Nos Généraux craignaient le déchet à cause des occupations extérieures. 208. 152. 150.

à cause de la cour. 209. 203. 216. 218.

à cause qu'on ne suivait pas les opinions les plus sûres et les plus autorisées, S^t Thomas, etc. 215. 218.

Stipendium contra Constit. 218.

Femmes. 225. 228.

Princes et politique. 227. 168. 177.

Probabilité. { 279.

Nouveauté. { 156.

Nouveauté. Vérité.

Pour passer le temps et se divertir plus que pour aider les âmes. 158.

Opinions relâchées. 160.

Péché mortel en véniel.

Contrition. 162.

Politique. 162.

² 162. 182.

Les commodités de la vie croissent aux jésuites. 166.

Biens apparents et faux qui les trompent. 192. ad.

Plaintes des Généraux. Point de S^t Ignace. Point de Laynez; quelques-unes de Borgia et d'Aquaviva. Infinités de Mutius, etc.

Le P. Lemoine : 10,000 écus hors de sa province.

Voyez combien la prévoyance des hommes est faible : toutes les choses d'où nos premiers Généraux craignaient la perte de notre Société, c'est par là

¹ Deux mots illisibles.

² Un mot illisible.

qu'elle s'est accrue, par les grands, par la contrariété à nos constitutions, par la multitude des religieux, la diversité et nouveauté d'opinions, etc.

Politique. 181.

Le premier esprit de la Société éteint. 184 *ad* 189.
— 170, 171 *ad* 174.

Non e più quella. *Vitelescus*. 180.

Pour parler des vices personnels.

— Belle lettre d'Aquaviva, 18 juin 1611, contre ⁹⁴ les opinions probables.

S^t Augustin. 282.

— Et pour S^t Thomas, les lieux où il a traité exprès les matières.

·Climaq. pour l. 277.

Et nouveautés.

Et ce n'est pas une excuse aux Supérieurs de ne l'avoir pas su, car ils le devaient savoir. { 279

— Pour la morale. 283. { 194
288. 192.

— Acquozquez a confessé les femmes. 360.

— La Société imputée à l'Église en bien et en mal. 236. 156.

IV.

Examiner le motif de la censure par les phénomènes ; 283

Faire une hypothèse qui convienne à.¹

¹ Un mot illisible.

— L'habit fait la doctrine.

— Vous confessez tant de gens qui ne se confessent qu'une fois l'an. (*Barré.*)

— Je croyais qu'il y avait une opinion contre une opinion. (*Barré.*)

— Quand on est si méchant qu'on n'en a plus aucun remords, on ne¹ (*Barré.*)

Vous persécutez donc M. Arnaud² sans remords. (*Barré.*)

— Je me défie de cette doctrine, car elle m'est trop douce pour la malignité qu'on dit qui est en moi.

Je me défie de leur union, vu leurs contradictions particulières. J'attendrai qu'ils s'accordent avant que de prendre parti. Pour un ami j'aurais trop d'ennemis. Je ne suis pas assez savant pour leur répondre.

— Que ne choisissez-vous quelque grosse hérésie! (*Barré.*)

— La gageure. (*Barré.*)

Je croyais bien qu'on fût damné pour n'avoir pas eu de bonnes pensées, mais pour croire que personne n'en a, cela m'est nouveau³. (*Barré.*)

— A quoi sert cela? Pour consoler les justes et sauver le désespoir? Non, car personne ne peut être en état de se croire juste. (*Barré.*)

— M. Chamillard serait hérétique, ce qui est une fausseté manifeste, car il a écrit pour M. Arnaud. (*Barré.*)

— Ceux qui croyant bien faire en péchant. . . (*Barré.*)

¹ Deux mots illisibles.

² Pascal écrit *Arnaud* au lieu d'*Arnauld*.

³ Ce passage se retrouve presque littéralement dans la IV^e Provinciale.

— En l'an 1647, la grâce à tous; en 1650 elle fut plus rare, etc.

— Luther, tout, hors le vrai.

— S'il n'y avait point eu dans l'Église des occasions pareilles; mais j'en crois mon curé!

— Un seul dit vrai.

— Si peu qu'elle incommode, ils en font d'autres (grâces) car ils en disposent comme de leur ouvrage.

— A chaque occasion chaque grâce; grâce pour les grands, grâce pour les coquins. (*Barré.*)

— Enfin M. Chamillard en est si proche, que s'il y a des degrés pour descendre dans le néant, cette grâce suffisante est maintenant au plus proche.

— Plaisant d'être hérétique pour cela! (*Barré.*)

— Il n'y a personne qui n'y fut surpris, car comme on ne l'a jamais vue dans l'Écriture ni dans les Pères, etc.

— Combien y a-t-il, mon père, que c'est un article de foi? ce n'est tout au plus que depuis les mots de *pouvoir prochain*; et je crois qu'en naissant il a fait cette hérésie et qu'il n'est né que pour ce seul dessein.

— La censure défend seulement de parler ainsi de St Pierre et rien plus. (*Barré.*)

Je leur ai bien de l'obligation (*Barré.*) — Ce sont d'habiles gens; ils ont craint que les lettres qu'on écrit aux provinciaux. (*Barré.*)

— Ce n'est pas la peine pour un mot. (*Barré.*)

— Les enluminures m'ont fait tort.

— Une proposition est bonne dans un auteur et mé-

chante dans une autre. Oui ; mais il y a donc d'autres mauvaises propositions.

— Il y a des gens qui défèrent à la censure ; d'autres aux raisons et tous aux raisons. Je m'étonne que vous n'ayez donc pas la voie générale au lieu de la particulière ; ou du moins que vous ne l'y avez jointe.

— Que je suis soulagé ! nul Français bon catholique.

— Les ¹ . . . Clément 8. — Paul 5. — Censure.

Dieu nous protège visiblement.

— L'homme est bien insensé. Il ne peut faire un ciron.

— Au lieu de ² . . . la grâce pour y aller.

Pluralité de grâces.

Traducteurs jansénistes.

— S^t Augustin en a le plus à cause des divisions de ses ennemis. Outre une chose qu'on peut considérer comme une tradition sans interruption de 12,000 papes, conciles, etc. (*Barré*.)

— Il faut donc que M. Arnaud ait bien des mauvais sentiments pour infecter ceux qu'il embrasse ³.

— La censure leur fait ce bien que quand on les censurera, ils la combattront en disant qu'ils imitent les jansénistes.

V.

DIANA.

Cela nous est fort utile. (*Barré*.)

389

¹ Un mot illisible.

² Un mot illisible.

³ Voy. III^e Provinciale, à la fin.

.....
Il est permis de ne point donner les bénéfices qui n'ont pas charge d'âmes aux plus dignes. Le concile de Trente semble dire le contraire; mais voici comme il le prouve : Car si cela était, tous les prélats seraient en état de damnation, car ils en usent tous de la sorte. (11.)

Le roi et le pape ne sont pas obligés de choisir les plus dignes. Si cela était, le pape et les rois auraient une terrible charge. (11.)

Et ailleurs : Si cette opinion n'était pas vraie, les pénitents et les confesseurs auraient bien des affaires, et c'est pourquoi j'estime qu'il faut la suivre dans la pratique. (21.)

Et en un autre endroit, où il met les conditions nécessaires pour qu'un péché soit mortel, il y met tant de circonstances, qu'à peine pêche-t-on mortellement; et après l'avoir établi, il s'écrie : O que le joug du Seigneur est doux et léger ! (22.)

Et ailleurs : L'on n'est pas obligé de donner l'aumône de son superflu, dans les communes nécessités des pauvres : si le contraire était vrai, il faudrait condamner la plupart des riches et de leurs confesseurs. (11.)

Ces raisons-là m'impacientaient lorsque je dis au père : mais qui empêche de dire qu'ils le sont ? C'est ce qu'il a prévu aussi en ce lieu, me répondit-il, où après avoir dit : Si cela était vrai les plus riches seraient damnés, il ajoute : à cela Arragonius répond qu'ils le sont aussi; et Baunex ajoute de plus que leurs confesseurs le sont de même; mais je réponds avec Valentia, autre jésuite, et d'autres auteurs, qu'il y a plu-

sieurs raisons pour excuser ces riches et leurs confesseurs. (22.)

J'étais ravi de ce raisonnement, quand il en finit par celui-ci :

Si cette opinion était vraie pour la restitution, ô qu'il y aurait de restitutions à faire!

O mon père, lui dis-je, la bonne raison! — O! me dit le père, que voilà un homme commode! — O mon père, répondis-je, sans vos casuistes qu'il y aurait de monde damné! ô que vous rendez large la voie qui mène au ciel! ô qu'il y a de gens qui la trouvent! Voilà un

VI.

Qu'avez-vous gagné en m'accusant de railler des choses saintes? Vous ne gagnerez pas plus en m'accusant d'imposture. (*Barré.*)

— Je n'ai pas tout dit : vous le verrez bien. (*Barré.*)

— Je ne suis point hérétique; je n'ai point soutenu les 5 propositions. Vous le dites et ne le prouvez pas. Je dis que vous avez dit cela, et je le prouve¹.

— Vous me menacez?

— Je vous dis que vous êtes des imposteurs. Je vous le prouve; et que vous ne le cachez pas, et que vous l'autorisez insolemment. — Brisacier, Minier, d'Alby.

— Quand vous croyiez M. Puy ennemi de la Société, il était indigne pasteur de son église, ignorant.

¹ En marge : « *Ex Senatusconsultis et plebiscitis. Demander des passages pareils.* »

hérétique, de mauvaise foi et mœurs. Depuis, il est digne pasteur, de bonne foi et mœurs ¹.

— Puisque vous n'avez touché que cela, c'est approuver tout le reste.

— Calomnier, *hæc est magna cæcitas cordis*.

N'en pas voir le mal, *hæc est major cæcitas cordis*.

Le défendre au lieu de s'en confesser comme d'un péché, *hæc tunc hominem concludit profunditas iniquitatis*, etc. 2. 30. Prosper.

— Les grands seigneurs se divisent dans les guerres civiles, et ainsi vous dans la guerre civile des hommes.

— Je veux vous le dire à vous-même afin que cela ait plus de force. (*Barré.*)

— Ceux qui examinent les livres, je suis sûr de leur approbation. Mais ceux qui ne lisent que les titres, et ceux-là sont le plus grand nombre, ceux-là pourraient croire sur votre parole, ne supposant pas que des religieux fussent des imposteurs ². (*Barré.*)

— Ce n'est pas que je ne voie combien vous êtes ³⁹⁵ embarrassés. Car si vous vouliez vous dédire cela serait fini, mais, etc. (*Barré.*)

— Les saints-subtilisent pour se trouver criminels, et accusent leurs meilleures actions. Et ceux-ci subtilisent pour excuser les plus méchantes.

— Un bâtiment beau par dehors, mais sur un mauvais fondement, les païens sages le bâtissaient; et le diable trompe les hommes par cette ressemblance apparente fondée sur le fondement le plus différent.

¹ M. Puys était curé de St-Nisier, à Lyon. Pascal raconte, dans la XV^{me} Provinciale, le démêlé de cet ecclésiastique avec les Jésuites.

² Suivent quelques mots entièrement illisibles.

— Jamais homme n'a eu si bonne cause que moi ;
et jamais d'autres n'ont donné si belle prise que vous.

— Les gens du monde ne croient pas être dans les
bonnes voies.

— Ne prétendez pas que ceci se passe en dispute :
on fera imprimer vos ouvrages entiers et en français,
et on en fera tout le monde juge.

— Je prie qu'on me fasse la justice de ne plus les
croire sur leur parole.

— Plus ils marquent de faiblesse en ma personne,
plus ils autorisent ma cause.

— Vous dites que je suis hérétique. Cela est-il per-
mis? Et si vous ne craignez pas que les hommes ne
rendent justice, ne craignez-vous pas que Dieu ne la
rende?

— Vous sentirez la force de la vérité et vous lui
céderez¹.

— Il faudrait obliger le monde à vous croire, sous
peine de péché mortel.

— C'est péché de croire témérairement les médi-
sances. (*Non credebitur temerè calumniatori.* S^t Aug.)
(*Fecitque cadendo undique me cadere*, par la maxime
de la médisance.)

— Il y a quelque chose de surnaturel en un tel
aveuglement. *Digna necessitas.*

— Mentiris impudentissime².

— 230. Extrême péché est de le défendre. *Elidere.*

— 340. 25. L'heur des méchants.

¹ Dans la XVII^e Provinciale : « ... Vous sentirez la force de la vérité
que je vous oppose... »

² Voy. la XV^e Provinciale, à la fin.

- Doctrinâ suâ noscitur vir.
- 66. Labor mendacii.
- Fausse piété, double péché.

— Je suis seul contre trente mille ? Point. Gardez vous la cour, vous l'imposture ; moi la vérité : c'est toute ma force ; si je la perds je suis perdu. Je ne manquerai pas d'accusations et de persécutions. Mais j'ai la vérité et nous verrons qui l'emportera.

Je ne mérite pas de défendre la religion, mais vous ne méritez pas de défendre l'erreur et l'injustice. Que Dieu par sa miséricorde n'ayant pas égard au mal qui est en moi et ayant égard au bien qui est en vous, nous fasse à tous la grâce que la vérité ne succombe pas entre mes mains et que le mensonge ne ¹....

VII.

Et on se dispose à chasser de l'Église ceux qui re-³⁰³
fusent cet aveu ; en v (*Barré.*)

Tout le monde déclare qu'elles le sont ².

M. Arnaud et ses amis protestent qu'il les condamne en elles-mêmes et en quelque lieu où elles se trouvent ; que si elles sont dans Jansénius il les y condamne ; que quand même qu'elles n'y soient pas, si le sens hérétique de ces propositions que le pape a con-

¹ Ces derniers mots finissent la page 308 du MS. La phrase continuait sans doute sur une autre page qui ne se trouve pas dans le MS.

² Évidemment il s'agit ici des 5 propositions. Le commencement de ce fragment manque dans le MS.

damné se trouve dans Jansénius, qu'il condamne Jansénius.

Mais vous n'êtes pas satisfaits de ces protestations : vous voulez qu'il assure que ces propositions sont mot à mot dans Jansénius. Il a répondu qu'il ne peut l'assurer, ne sachant pas si cela est; qu'il les y a cherchées et une infinité d'autres sans jamais les y trouver. Ils vous ont prié vous et tous les vôtres de citer en quelles pages elles sont; jamais personne ne l'a fait. Et vous voulez néanmoins le retrancher de l'Église sur ce refus, quoiqu'il condamne tout ce qu'elle condamne, par cette seule raison qu'il n'assure pas que des paroles ou un sens est dans un livre où il ne l'a jamais trouvé, et où personne ne le lui veut montrer. En vérité, mon père, ce prétexte est si vain qu'il n'y eut peut-être jamais dans l'Église de procédé si étrange, si injuste, et si téméraire que ¹....

L'Église peut bien obliger.... (*Barré.*)

366

— Il ne faut pas être théologien pour voir que leur hérésie ne consiste qu'en l'opposition qu'ils vous font. Je l'éprouve en moi-même et on en voit l'épreuve générale en tous ceux qui vous ont attaqués.

Les curés de Rouen, jansénistes.

Vous croyez vos desseins si honnêtes, que vous en faites matière de vœu.

Il y a deux ans que leur hérésie était la bulle; l'année passée c'était intérieur; il y a six mois que c'était *totidem* ²; à présent c'est le sens.

¹ La suite manque dans le MS.

² *Totidem*, c'est-à-dire le mot à mot. Voici le passage de la XVII^e

— Ne vois-je pas bien que vous ne voulez que les rendre hérétiques? — S^t Sacrement.

— Je vous ai querellé en parlant pour les autres.

— Vous êtes bien ridicules de faire du bruit pour les propositions. Ce n'est rien.

Il faut qu'on l'entende.

— . . . Sans nom d'auteurs; mais comme on savait votre dessein 70 s'opposèrent.

— Dater l'arrêt.

— Afin que celui que vous n'aviez pu rendre hérétique sur ses propres paroles, etc.

—¹ que tout cela est de vos auteurs jusqu'aux plus horribles. (*Barré.*)

— Car tout se sait.

— N'avez-vous que cela à répondre, et que cette manière de le prouver? (*Barré.*)

— Ou il sait que oui, ou que non, ou il doute; ou pécheur ou hérétique.

— Cette même lumière qui découvre les vérités surnaturelles, les découvre sans erreur, au lieu que...

— Pour moi j'aime mieux être injustement..., etc. (*Barré.*)

— Un corps de réprouvés².

Provinciale qui répond à cette note : « Vous les voulûtes obliger à reconnaître que ces propositions étaient dans Jansénius, mot à mot, toutes et en propres termes, comme vous l'écrivîtes encore vous-mêmes : *Singulares, individua, totidem verbis apud Jansenium contenta*. — ... Ainsi en 1653 leur hérésie était sur la qualité des propositions. Ensuite elle fut sur le mot à mot... »

¹ Trois mots illisibles.

² Cette note est développée ainsi dans la XVII^e Lettre Provinciale : « Je vous admire, mon père, de considérer ainsi tous ceux qui vous

— On ouvrirait tous les troncs de St-Merry sans que vous en fussiez moins innocents ¹. (*Barré.*)

— Quelle raison en avez-vous? vous dites que je suis janséniste; que le P. R. soutient les 5 propositions et qu'ainsi je les soutiens. Trois mensonges.

— Et je vous prie de ne venir pas me dire que ce n'est pas vous qui faites agir tout cela. Épargnez-moi la réponse : Je vous répondrais des choses qui ne plairaient ni à vous ni à d'autres. (*Barré.*)

— Le pape n'a pas condamné deux choses. Il n'a condamné que le sens des propositions. Direz-vous qu'il ne l'a pas condamné? Mais le sens de Jansénius y est enfermé, dit le pape? Je vois bien que le pape le pense à cause de vos *totidem*. Mais il ne l'a pas dit sur peine d'excommunication.

Comment ne l'eût-il pas cru et les évêques de France aussi? vous le disiez *totidem*, et ils ne savaient pas que vous êtes en pouvoir de le dire encore que cela ne fût pas. Imposteurs, on n'avait pas vu ma 15^{me} lettre.

— Comment le sens de Jansénius serait-il dans des propositions qui ne sont point de lui?

Ou cela est dans Jansénius, ou non. Si cela y est, le voilà condamné eu cela; sinon pourquoi le voulez-vous faire condamner?

« sont contraires comme une seule personne. Votre haine les embrasse tous ensemble, et en forme comme un corps de réprouvés dont vous voulez que chacun réponde pour tous les autres. »

¹ Dans la XVII^e Provinciale : « ... Je vous dis que vos auteurs perment de tuer pour une pomme, quand il est honteux de la laisser perdre, et vous me dites *qu'on a ouvert un tronc à S. Merry*. »

— ... On ouvrirait tous les troncs de Paris sans que j'en fusse moins catholique... »

Que l'on condamne seulement une de vos propositions du père Escobar, j'irai porter d'une main Escobar, de l'autre la censure et j'en ferai un argument en forme.

VIII.

Sur le bruit des feuillants, je le fus voir de mes anciens amis; en parlant de dévotion, il crut que j'en avais quelque sentiment et que je pouvais bien être feuillant.

Et que je pourrais faire fruit en écrivant, surtout en ce temps-ci, contre les novateurs.

¹ fait depuis peu contre votre chapitre général qui est qu'on signerait la bulle.

Qu'il souhaiterait que Dieu m'inspirât.

Mon Père, faudrait-il signer?

Il faut bien, dit le feuillant, que cela ne soit pas si certain, car la contestation marque l'incertitude. ⁴⁰⁶
S^t Athanase, S^t Chrysostôme. La morale, les infidèles.

— Les jésuites n'ont pas rendu la vérité incertaine, mais ils ont rendu leur impiété certaine.

La contradiction a toujours été laissée pour aveugler les méchants. Car tout ce qui choque la vérité ou la charité est mauvais. Voilà le vrai principe.

¹ Deux mots illisibles.

IX.

Notes pour une XIX^e Provinciale ¹.

- Le jour du jugement.
- C'est donc là, mon père, ce que vous appelez le sens de Jansénius; c'est donc cela que vous faites entendre et au pape et aux évêques.
- Si les jésuites étaient corrompus et qu'il fût vrai que nous fussions seuls à plus forte raison devrions-nous demeurer.
- Quod bellum firmavit, pax ficta non auferat.
- Neque benedictione, neque maledictione movetur, sicut angelus domini.
- On attaque la plus grande des vérités chrétiennes, qui est l'amour de la vérité.
- Si la signature signifie cela, qu'on souffre que nous l'expliquions afin qu'il n'y ait point d'équivoque; car il faut demeurer d'accord que plusieurs croient que signer marque consentement.
- On n'est pas coupable de ne pas croire, et on serait coupable de jurer sans croire.
- Mais vous pouvez vous être trompé? Je jure que

¹ Il^e Recueil MS. du P. Guerrier, pag. 179. — Cette 19^e Provinciale n'a été que commencée. Ce commencement a été publié par Bossut, tom. 1^{er}, pag. 422. C'est en marge de ce fragment que Pascal avait écrit les notes que nous publions d'après la copie du P. Guerrier, laquelle est conforme à celle qui se trouve dans le MS. *suppl. franç.* n^o 176. Trois autres copies des mêmes notes, mais moins correctes que les précédentes se retrouvent dans le petit MS. in-8^o, dans le MS. de Troyes et dans le MS. *suppl. franç.* n^o 1485

je crois que je puis m'être trompé ; mais je ne jure pas que je crois que je me suis trompé.

— Si le rapporteur ne signait pas, l'arrêt serait invalide ; si la bulle n'était pas signée elle serait valable ; ce n'est donc pas....

— Cela avec Escobar les met au haut bout ; mais ils ne le prennent pas ainsi ; et témoignant le déplaisir de se voir entre Dieu et le pape....

— Je suis fâché de vous dire tout : je ne fais qu'un récit.

Note isolée (pag. 110 du MS. aut.)

Il faut sobrement juger des ordonnances divines, mon Père ¹. (*Barré.*)

— S^t Paul, en l'île de Malte. (*Barré.*)

¹ C'est presque le titre du chap. 31. liv. I. de Montaigne : « *Qu'il faut sobrement se mesler de juger des ordonnances divines.* »

PENSÉES

SUR LE PAPE ET L'ÉGLISE.

Le plus étendu des fragments, en grande partie inédits, que nous réunissons sous le titre de *Pensées sur le Pape et l'Église*, fut publié pour la première fois par Bossut qui l'intitula : *Comparaison des anciens chrétiens avec ceux d'aujourd'hui*.

Cet écrit manque dans le MS. autographe et dans la copie ; mais il se trouve dans les trois MSS. suivants : 1° *MS. Suppl. franç.*, n° 176. C'est une assez mauvaise copie qui ne porte aucun titre. A la fin est la note qui suit : « On pourrait donner à cet écrit un titre semblable à celui-ci : Quelles sont les causes de la nonchalance et du peu d'instruction des chrétiens d'aujourd'hui ? » Cette note peut faire croire que ce fragment est un des *deux petits écrits* que l'abbé Perrier communiqua en 1711 au bénédictin dom Toutée et au bas desquels ce religieux avait « mis le titre qu'on pouvait à peu près leur donner. » (Voy. la Lettre de dom Toutée à l'abbé Perrier, Appendice, n° V.) — 2° Le petit MS. in-8, avec ce titre : « Réflexions sur la manière dont on était autrefois reçu dans l'Église ; comme on y vivait ; comme on y entre et comme on y vit aujourd'hui. » Cette copie est peu correcte, et plusieurs paragraphes s'y trouvent intervertis. — 3° Le 1^{er} Recueil MS. du P. Guerrier, avec ce titre : « Autre écrit de M. Pascal. »

C'est ce dernier texte que nous publions comme le plus correct, en y joignant le titre donné par le petit MS. in-8. Du reste, cet écrit ne se trouve intégralement conservé dans aucun de ces MSS. Il présente plusieurs lacunes dont Bossut avait fait disparaître la trace, mais dont nous croyons devoir tenir compte conformément à la copie du P. Guerrier qui, avec son exactitude habituelle, les a lui-même indiquées par des points.

P. F.

PENSÉES

SUR LE PAPE ET L'ÉGLISE.

I. *Église. Pape.*

303 Unité, multitude. En considérant l'Église comme 234
unité, le pape quelconque est le chef, est comme tout.
En la considérant comme multitude, le pape n'en est
qu'une partie.

* Les Pères l'ont considérée tantôt en une manière,
tantôt en l'autre.

* Et ainsi ont parlé diversement du pape.

* S^t Cyprien : *Sacerdos Dei*.

* Mais en établissant une de ces deux vérités, ils
n'ont pas exclu l'autre.

303 La multitude qui ne se réduit pas à l'unité est con-
fusion ; l'unité qui ne dépend pas de la multitude est
tyrannie.

* Il n'y a presque plus que la France où il soit per-
mis de dire que le concile est au-dessus du pape.

303 II. Il ne faut pas juger de ce qu'est le pape par 193
quelques paroles des Pères (comme disaient les Grecs
dans un concile, règle importante!), mais par les
actions de l'Église et des Pères, et par les canons.

— Le pape est premier. Quel autre est connu de
tous? Quel autre est reconnu de tous? ayant pouvoir

d'insinuer dans tout le corps, parce qu'il tient la maîtresse branche, qui s'insinue partout.

* Qu'il était aisé de faire dégénérer cela en tyrannie! C'est pourquoi J. C. leur a posé ce précepte : *Vos autem non sic.*

— * L'unité et la multitude : **DUO AUT TRES IN UNUM.** Erreur à exclure l'une des deux comme font les papistes qui excluent la multitude, ou les huguenots qui excluent l'unité.

III. * Le pape hait et craint les savants ¹ qui ne lui ⁴²⁷ sont pas soumis par vœu.

IV. * Les rois disposent de leur empire, mais les ⁴²⁹ papes ne peuvent disposer du leur.

⁴⁰⁵ V. On aime la sûreté. On aime que le pape soit in-⁴⁰⁹faillible en la foi, et que les docteurs graves ² le soignent dans les mœurs, afin d'avoir son assurance.

⁵⁰⁵ VI. Dieu ne fait point de miracles dans la conduite ⁴⁵⁷ ordinaire de son Église. C'en serait un étrange, si l'infaillibilité était dans un; mais d'être dans la multitude, cela paraît si naturel, que la conduite de Dieu est cachée sous la nature, comme en tous ses autres ouvrages.

¹ Les copies disent : *les souverains*, contrairement au MS.

² Allusion tant soit peu ironique aux *docteurs graves* du probabilisme.

VII. * En la bulle *Cum ex apostolatus officio* par Paul IV, publiée en 1558¹ :

* Nous ordonnons, statuons, décrétons, définissons qu'un et chacun de ceux qui se trouvent être fourvoyés ou être tombés en hérésie ou schisme, et de quelque qualité et condition qu'ils soient, laïques, ecclésiastiques, évêques, archevêques, patriarches, primats, cardinaux, comtes, marquis, ducs, rois et empereurs, outre les sentences et peines susdites, soient, par cela même, sans aucun ministère de droit ou de fait, privés en tout et pour tout perpétuellement de leurs ordres, évêchés, bénéfices, offices, royaume, empire, et incapables d'y rentrer jamais.

* Délaissons iceux à la discrétion de la puissance séculière pour être punis; n'accordons autre grâce à ceux qui poussés par une véritable pénitence reviendraient de leur erreur, sinon que, par la bénignité et clémence du Saint Siège, ils soient estimés mériter d'être reclus en un monastère pour y faire perpétuelle pénitence au pain et à l'eau; mais qu'ils demeurent toujours privés de toute dignité, ordre, prélature, comté, duché, royaume. Et que ceux qui les recèleront et défendront seront, par cela même, jugés excommuniés et infâmes, privés de tout royaume, duché, bien

¹ La bulle dont Pascal résume ici les principales dispositions n'est pas de 1558, mais du mois de mars 1659. Elle porte le titre suivant dans la Collection : *Innovatio quarumcumque censurarum et penarum contra hæreticos et schismaticos quomodolibet promulgatarum; et aliarum penarum impositio in cujuscumque gradus et dignitatis prælatos et principes, hæreticæ vel schismaticæ pravitatis reos.* — Voy. *Bullarum... amplissima collectio*, tom. IV, pag. 531.

et possession qui appartiendront de droit et de propriété à ceux qui s'en saisiront les premiers.

⁴ 23 q. 5. d'Urbain II.
Non eos homicidas reputamus quod adversus excommunicatos zelo catholicæ matris ardentibus aliquem eorum trucidasse contigerit.

En marge du fragment qui précède, se trouvent les notes suivantes :

* Après vous avoir bien tourmentés, on vous renverra chez vous. (*Barré.*)

— * C'est une aussi faible consolation que celle des appels comme d'abus, car un grand moyen d'abus est, outre que la plupart n'auront pas le moyen de venir du fond du Périgord et d'Anjou plaider au parlement de Paris, est qu'ils auront à toute heure des arrêts du conseil pour défendre ces appels comme d'abus. (*Barré.*)

— * Car encore qu'ils ne puissent obtenir ce qu'ils en demandent, cette demande ne laisse pas de faire paraître leur puissance qui est d'autant plus grande qu'elle les a portés à demander une chose si injuste qu'il est visible qu'ils ne la peuvent obtenir. (*Barré.*)

— * Cela ne fait donc que mieux connaître leur intention et la nécessité qu'il y a de ne pas autoriser par un enregistrement la bulle qu'ils veulent faire servir de base à ce nouvel établissement. (*Barré.*)

* Ce n'est pas ici une bulle simple, mais une base. (*Barré.*)

⁴ Ici quatre mots illisibles.

— * Au sortir du palais. (*Barré.*)

— * 121. Le pape défend au roi de marier ses enfants sans sa permission. 1204.

— ' 124. 1502.

VIII. * Si l'ancienne Église était dans l'erreur, l'É- 211
glise est tombée. Quand elle y serait aujourd'hui ce
n'est pas de même, car elle a toujours la maxime su-
périeure de la tradition, de la main de l'ancienne
Église; et ainsi cette soumission et cette conformité à
l'ancienne Église prévaut et corrige tout. Mais l'an-
cienne Église ne supposait pas l'Église future et ne la
regardait pas, comme nous supposons et regardons
l'ancienne.

IX. * C'est en vain que l'Église a établi ces mots d'a- 427
nathème, hérésies, etc. On s'en sert contre elle.

263 X. La manière dont l'Église a subsisté est que la vé- 402
rité a été sans contestation; ou si elle a été contestée
il y a eu le pape, et sinon il y a eu l'Église.

XI. * L'Église a toujours été combattue par des er- 275
reurs contraires. Mais peut-être jamais en même temps
comme à présent. Et si elle en souffre plus à cause de
la multiplicité d'erreurs, elle en reçoit cet avantage
qu'elles se détruisent.

— * Elle se plaint des deux, mais bien plus des cal-
vinistes à cause du schisme.

¹ Deux ou trois mots illisibles.

— * Il est certain que plusieurs des deux contraires sont trompés : il faut les désabuser.

— * La foi embrasse plusieurs vérités qui semblent se contredire. Temps de rire, de pleurer, etc. *Respondere ne respondeas*, etc.

— * La source en est l'union des deux natures en Jésus-Christ.

— * Et aussi les deux mondes. La création d'un nouveau ciel et nouvelle terre, nouvelle vie, nouvelle mort; toutes choses doublement, et les mêmes noms demeurant.

— * Et enfin les deux hommes qui sont dans les justes, car ils sont les deux mondes et un membre et image de J.-C. Et ainsi tous les noms leur conviennent, de justes pécheurs, mort vivant, vivant mort, élu réprouvé, etc.

268 XII. — Il y a donc un grand nombre de vérités, et de foi et de morale, qui semblent répugnantes et qui subsistent toutes dans un ordre admirable.

— La source de toutes les hérésies est l'exclusion de quelques-unes de ces vérités; et la source de toutes les objections que nous font les hérétiques est l'ignorance de quelques-unes de ces vérités.

— Et d'ordinaire il arrive que ne pouvant concevoir le rapport de deux vérités opposées et croyant que l'aveu de l'une enferme l'exclusion de l'autre, ils s'attachent à l'une, ils excluent l'autre, et pensent que nous au contraire. * Or l'exclusion est la cause de leur hérésie, et l'ignorance que nous tenons l'autre cause leurs objections.

* 1^{er} exemple : J.-C. est Dieu et homme. Les ariens,

ne pouvant allier ces choses qu'ils croient incompatibles, disent qu'il est homme : en cela ils sont catholiques. Mais ils nient qu'il soit Dieu : en cela ils sont hérétiques. Ils prétendent que nous nions son humanité : en cela ils sont ignorants.

* 2^{me} exemple, sur le sujet du St-Sacrement.

268 Nous croyons que la substance du pain étant changée et consubstantiellement en celle du corps de Notre-Seigneur, Jésus Christ y est présent réellement. Voilà une vérité. Une autre est, que ce sacrement est aussi une des figures de la croix et de la gloire, et une commémoration des deux. Voilà la foi catholique qui comprend ces deux vérités qui semblent opposées.

L'hérésie d'aujourd'hui, ne concevant pas que ce sacrement contient tout ensemble et la présence de Jésus-Christ et sa figure, et qu'il soit sacrifice et commémoration de sacrifice, croit qu'on ne peut admettre l'une de ces vérités sans exclure l'autre par cette raison.

Ils s'attachent à ce point seul que ce sacrement est figuratif ; et en cela ils ne sont pas hérétiques. Ils pensent que nous excluons cette vérité ; et de là vient qu'ils nous font tant d'objections sur les passages des Pères qui le disent. Enfin ils nient la présence ; et en cela ils sont hérétiques.

* 3^e exemple : les indulgences.

276

— C'est pourquoi le plus court moyen pour empêcher les hérésies, est d'instruire de toutes les vérités ; et le plus sûr moyen de les réfuter, est de les déclarer toutes.

* Car que diront les hérétiques ?

— * Pour savoir si un sentiment est d'un Père...

* Tous errent d'autant plus dangereusement qu'ils suivent chacun une vérité; leur faute n'est pas de suivre une fausseté; mais de ne pas suivre une autre vérité ¹.

284 XIII. Il y a plaisir d'être dans un vaisseau battu de 301 l'orage, lorsqu'on est assuré qu'il ne périra point. Les persécutions qui travaillent l'Église sont de cette nature.

284 XIV. L'Histoire de l'Église doit être proprement appelée l'*Histoire de la vérité* ².

308 XV. Est fait prêtre qui veut l'être, comme sous Jé- 219 roboam.

* C'est une chose horrible qu'on nous propose la discipline de l'Église d'aujourd'hui pour tellement bonne, qu'on fait un crime de la vouloir changer. Autrefois elle était bonne infailliblement, et on trouve qu'on a pu la changer sans péché; et maintenant telle qu'elle est, on ne la pourra souhaiter changée!

* Il a bien été permis de changer la coutume de ne faire des prêtres qu'avec tant de circonspection qu'il n'y en avait presque point qui en fussent dignes, et il ne sera pas permis de se plaindre de la coutume qui en fait tant d'indignes!

XVI. * Dieu n'a pas voulu absoudre sans l'Église; 442 comme elle a part à l'offense, il veut qu'elle ait part au pardon. Il l'associe à ce pouvoir comme les rois les parlements; mais si elle absout ou si elle lie sans

¹ Cet alinéa ne se trouve que dans la copie.

² Cette pensée ne se trouve que dans la copie.

Dieu, ce n'est plus l'Église : comme au parlement ; car encore que le roi ait donné grâce à un homme, si faut-il qu'elle soit entérinée ; mais si le parlement entérine sans le roi ou s'il refuse d'entériner sur l'ordre du roi, ce n'est plus le parlement du roi mais un corps révolté.

XVII. * Ce n'est pas l'absolution seule qui remet ⁴⁵³ les péchés au sacrement de pénitence, mais la contrition qui n'est point véritable si elle ne recherche le sacrement.

* Ainsi ce n'est pas la bénédiction nuptiale qui empêche le péché dans la génération, mais le désir d'engendrer des enfants à Dieu, qui n'est point véritable que dans le mariage.

* Et comme un contrit sans sacrement est plus disposé à l'absolution qu'un impénitent avec le sacrement, ainsi les filles de Loth, par exemple, qui n'avaient que le désir des enfants étaient plus pures sans mariage que les mariés sans désir d'enfants.

XVIII. * L'Église enseigne et Dieu inspire : l'un et ⁴⁵⁵ l'autre infailliblement. L'opération de l'Église ne sert qu'à préparer à la grâce ou à la condamnation. Ce qu'elle fait suffit pour condamner, non pour inspirer.

XIX. * Sur les confessions et absolutions sans mar- ⁸³ ques de regret.

²⁹⁷ Dieu ne regarde que l'intérieur : l'Église ne juge que par l'extérieur. Dieu absout aussitôt qu'il voit la pénitence dans le cœur ; l'Église quand elle la voit

dans les œuvres. Dieu fera une Église pure au dedans, qui confonde par sa sainteté intérieure et toute spirituelle l'impiété intérieure des sages superbes et des pharisiens; et l'Église fera une assemblée d'hommes dont les mœurs extérieures soient si pures qu'elles confondent les mœurs des païens. S'il y en a d'hypocrites, mais si bien déguisés qu'elle n'en reconnaisse pas le venin, elle les souffre; car encore qu'ils ne soient pas reçus de Dieu qu'ils ne peuvent tromper, ils le sont des hommes qu'ils trompent. Et ainsi elle n'est pas déshonorée par leur conduite qui paraît sainte.

208 Mais vous voulez que l'Église ne juge ni de l'intérieur, parce que cela n'appartient qu'à Dieu, ni de l'extérieur, parce que Dieu ne s'arrête qu'à l'intérieur; et ainsi, lui ôtant tout choix des hommes, vous retenez dans l'Église les plus débordés et ceux qui la déshonorent si fort que les synagogues des Juifs et les sectes des philosophes les auraient exilés comme indignes, et les auraient abhorrés comme impies ¹.

De sorte que s'il est vrai, d'une part, que quelques religieux relâchés et quelques casuistes corrompus qui ne sont pas membres de la hiérarchie, ont trempé dans ces corruptions; il est constant, de l'autre, que les véritables pasteurs de l'Église, qui sont les véritables dépositaires de la parole divine, l'ont conservée immuablement contre les efforts de ceux qui ont entrepris de la ruiner.

¹ Le MS. ne donne que ces mots : « Mais vous voulez que l'Église... » le reste de la page a été déchiré. La suite se retrouve dans la Copie, telle que nous la reproduisons ici.

* Et ainsi les fidèles n'ont aucun prétexte de suivre ces relâchements qui ne leur sont offerts que par les mains étrangères de ces casuistes, au lieu de la saine doctrine qui leur est présentée par les mains paternelles de leurs propres pasteurs. Et les impies et les hérétiques n'ont aucun sujet de donner ces abus pour des marques du défaut de la providence de Dieu sur son Église, puisque l'Église étant proprement dans le corps de la hiérarchie, tant s'en faut qu'on puisse conclure de l'état présent des choses que Dieu l'ait abandonnée à la corruption, qu'il n'a jamais mieux paru qu'aujourd'hui que Dieu la défend visiblement de la corruption.

* Car, si quelques-uns de ces hommes qui par une vocation extraordinaire ont fait profession de sortir du monde et de prendre l'habit de religieux pour vivre dans un état plus parfait que le commun des chrétiens, sont tombés dans des égarements qui font horreur au commun des chrétiens et sont devenus entre nous ce que les faux prophètes étaient entre les Juifs, c'est un malheur particulier et personnel qu'il faut à la vérité déplorer, mais dont on ne peut rien conclure contre le soin que Dieu prend de son Église; puisque toutes ces choses sont si clairement prédites et qu'il a été annoncé depuis si longtemps que ces tentations s'élèveraient de la part de ces sortes de personnes; et que quand on est bien instruit on voit plutôt en cela des marques de la conduite de Dieu que de son oubli à notre égard.

XX. * Vous ignorez les prophéties si vous ne savez 398

que tout cela doit arriver. Princes, prophètes, pape et même les prêtres. Et néanmoins l'Église doit subsister. Par la grâce de Dieu nous n'en sommes pas là. Malheur à ces prêtres ! Mais nous espérons que Dieu nous fera la miséricorde que nous n'en serons point.

1 S^t Pierre. c. 2. Faux prophètes passés, image des futurs.

262 XXI. Ce qui nous gêne pour comparer ce qui s'est 49
passé autrefois dans l'Église à ce qui s'y voit maintenant, c'est qu'ordinairement on regarde saint Athanase, sainte Thérèse et les autres, comme couronnés de gloire¹ et comme des dieux. A présent que le temps a éclairci les choses, cela paraît ainsi. Mais au temps où on le persécutait, ce grand saint était un homme qui s'appelait Athanase ; et sainte Thérèse une fille. *Élie était un homme comme nous, et sujet aux mêmes passions que nous*, dit S^t Pierre² pour désabuser les chrétiens de cette fausse idée qui nous fait rejeter l'exemple des saints, comme disproportionné à notre état : c'étaient des saints, disons-nous, ce n'est pas comme nous.

* Que se passait-il donc alors ? S^t Athanase était un homme appelé Athanase, accusé de plusieurs crimes, condamné en tel et tel concile pour tel et tel crime. Tous les évêques y consentaient et le pape enfin. Que dit-on à ceux qui y résistent ? Qu'ils troublent la paix, qu'ils font schisme, etc.

¹ Nous remplaçons par ces points trois ou quatre mots illisibles.

² Les paroles que Pascal attribue ici à Saint Pierre, sont de Saint-Jacques, ch. V. 17. *Elias homo erat similis nobis passibilis.*

* Quatre sortes de personnes : zèle sans science ; science sans zèle ; ni science, ni zèle ; zèle et science. Les trois premiers le condamnent, et les derniers l'absolvent et sont excommuniés de l'Église et sauvent néanmoins l'Église.

— * Zèle, lumière.

RÉFLEXIONS

SUR LA MANIÈRE DONT ON ÉTAIT AUTREFOIS REÇU DANS L'ÉGLISE ; COMME ON Y VIVAIT ; COMME ON Y ENTRE ET COMME ON Y VIT AUJOURD'HUI¹.

Dans les premiers temps les chrétiens étaient parfaitement instruits dans tous les points nécessaires au salut ; au lieu que l'on voit aujourd'hui une ignorance si grossière qu'elle fait gémir tous ceux qui ont des sentiments de tendresse pour l'Église.

On n'entrait alors dans l'Église qu'après de grands travaux et de longs désirs : on s'y trouve maintenant sans aucune peine, sans soin et sans travail.

On n'y était admis qu'après un examen très-exact.

On y est reçu maintenant avant qu'on soit en état d'être examiné.

On n'y était reçu alors qu'après avoir abjuré sa vie passée, qu'après avoir renoncé au monde, et à la chair, et au diable.

¹ Recueil MS. du P. Guerrier, pag. CCXXVII.

On y entre maintenant avant qu'on soit en état de faire aucune de ces choses.

Enfin il fallait autrefois sortir du monde pour être reçu dans l'Église : au lieu qu'on entre aujourd'hui dans l'Église au même temps que dans le monde. On connaissait alors par ce procédé une distinction essentielle du monde d'avec l'Église.

On les considérait comme deux contraires, comme deux ennemis irréconciliables, dont l'un persécute l'autre sans discontinuation, et dont le plus faible en apparence doit un jour triompher du plus fort ; en sorte que de ces deux partis contraires on quittait l'un pour entrer dans l'autre ; on abandonnait les maximes de l'un pour embrasser les maximes de l'autre ; on se dévotait des sentiments de l'un pour se revêtir des sentiments de l'autre ; enfin on quittait, on renonçait, on abjurait le monde où l'on avait reçu sa première naissance, pour se vouer totalement à l'Église où l'on prenait comme sa seconde naissance ; et ainsi on concevait une différence épouvantable entre l'un et l'autre ; au lieu qu'on se trouve maintenant presque au même temps dans l'un et dans l'autre ; et le même moment qui nous fait naître au monde nous fait renaitre dans l'Église ; de sorte que la raison survenant ne fait plus de distinction de ces deux mondes si contraires. Elle est élevée dans l'un et dans l'autre tout ensemble. On fréquente les sacrements, et on jouit des plaisirs du monde ; et ainsi, au lieu qu'autrefois on voyait une distinction essentielle entre l'un et l'autre, on les voit maintenant confondus et mêlés, en sorte qu'on ne les discerne plus.

De là vient qu'on ne voyait autrefois entre les chrétiens que des personnes très-instruites ; au lieu qu'elles sont maintenant dans une ignorance qui fait horreur ; de là vient qu'autrefois ceux qui avaient été régénérés par le baptême et qui avaient quitté les vices du monde pour entrer dans la piété de l'Église, retombaient si rarement de l'Église dans le monde ; au lieu qu'on ne voit maintenant rien de plus ordinaire que les vices du monde dans le cœur des chrétiens.

L'Église des saints se trouve toute souillée par le mélange des méchants ; et ses enfants, qu'elle a conçus et nourris dès l'enfance dans son sein, sont ceux-là mêmes qui portent dans son cœur, c'est-à-dire jusqu'à la participation de ses plus augustes mystères, le plus cruel de ses ennemis, l'esprit du monde, l'esprit d'ambition, l'esprit de vengeance, l'esprit d'impureté, l'esprit de concupiscence : et l'amour qu'elle a pour ses enfants l'oblige d'admettre jusque dans ses entrailles le plus cruel de ses persécuteurs.

Mais ce n'est pas l'Église à qui on doit imputer les malheurs qui ont suivi un changement de discipline si salutaire, car elle n'a pas changé d'esprit, quoiqu'elle ait changé de conduite. Ayant donc vu que la dilation du baptême laissait un grand nombre d'enfants dans la malédiction d'Adam, elle a voulu les délivrer de cette masse de perdition en précipitant le secours qu'elle leur donne ; et cette bonne mère ne voit qu'avec un regret extrême que ce qu'elle a procuré pour le salut de ses enfants est devenu l'occasion de la perte des adultes.

Son véritable esprit est que ceux qu'elle retire dans

un âge si tendre de la contagion du monde, prennent des sentiments tout opposés à ceux du monde. Elle prévient l'usage de la raison pour prévenir les vices où la raison corrompue les entraînerait; et avant que leur esprit puisse agir, elle les remplit de son esprit, afin qu'ils vivent dans une ignorance du monde et dans un état d'autant plus éloigné du vice qu'ils ne l'auront jamais connu. Cela paraît par les cérémonies du baptême; car elle n'accorde le baptême aux enfants qu'après qu'ils ont déclaré, par la bouche des parrains, qu'ils le désirent, qu'ils croient, qu'ils renoncent au monde et à Satan. Et comme elle veut qu'ils conservent ces dispositions dans toute la suite de leur vie, elle leur commande expressément de les garder inviolablement et ordonne, par un commandement indispensable, aux parrains d'instruire les enfants de toutes ces choses; car elle ne souhaite pas que ceux qu'elle a nourris dans son sein soient aujourd'hui moins instruits et moins zélés que les adultes qu'elle admettait autrefois au nombre des siens; elle ne désire pas une moindre perfection dans ceux qu'elle nourrit que dans ceux qu'elle reçoit.¹

Cependant on en use d'une façon si contraire à l'intention de l'Eglise, qu'on n'y peut penser sans horreur. On ne fait quasi plus de réflexion sur un aussi grand bienfait parce qu'on ne l'a jamais souhaité, parce qu'on ne l'a jamais demandé, parce qu'on ne se souvient pas même de l'avoir reçu.²

¹ Ces points représentent une lacune qui se trouve ici dans le MS.

² *Idem.*

Mais comme il est évident que l'Église ne demande pas moins de zèle dans ceux qui ont été élevés domestiques de la foi que dans ceux qui aspirent à le devenir, il faut se mettre devant les yeux l'exemple des catéchumènes, considérer leur ardeur, leur dévotion, leur horreur pour le monde, leur généreux renoncement au monde; et si on ne les jugeait pas dignes de recevoir le baptême sans ces dispositions, ceux qui ne les trouvent pas en eux.

Il faut donc qu'ils se soumettent à recevoir l'instruction qu'ils auraient eue s'ils commençaient à entrer dans la communion de l'Église; il faut de plus qu'ils se soumettent à une pénitence continuelle et qu'ils aient moins d'aversion pour l'austérité de leur mortification, qu'ils ne trouvent de charmes dans l'usage des délices empoisonnées du péché²

Pour les disposer à s'instruire, il faut leur faire entendre la différence des coutumes qui ont été pratiquées dans l'Église suivant la diversité des temps.

.⁴ qu'en

¹ Lacune.

² Dans le petit MS. in-8° on trouve cette autre version du même passage, mais qui semble avoir été barrée dans le MS. original... « Et il faut de plus qu'ils se soumettent à une pénitence telle qu'ils n'aient plus envie de la rejeter et qu'ils aient encore moins d'aversion pour l'austérité de leur mortification, qu'ils ne trouvent de charmes dans l'usage des délices vicieux du péché. » Le MS. sup. franç. n° 167, reproduit cette dernière version seulement.

³ Lacune.

⁴ *Idem.*

l'Eglise naissante on enseignait les catéchumènes, c'est-à-dire ceux qui prétendaient au baptême, avant que de le leur conférer; et on ne les y admettait qu'après une pleine instruction des mystères de la religion, qu'après une pénitence de leur vie passée, qu'après une grande connaissance de la grandeur et de l'excellence de la profession de la foi et des maximes chrétiennes où ils désiraient entrer pour jamais, qu'après des marques éminentes d'une conversion véritable du cœur, et qu'après un extrême désir du baptême. Ces choses étant connues de toute l'Eglise, on leur conférait le sacrement d'incorporation par lequel ils devenaient membres de l'Eglise; au lieu qu'en ces temps le baptême ayant été accordé aux enfants avant l'usage de la raison, par des considérations très-importantes, il arrive que la négligence des parents laisse vieillir les chrétiens sans aucune connaissance de la grandeur de notre religion.

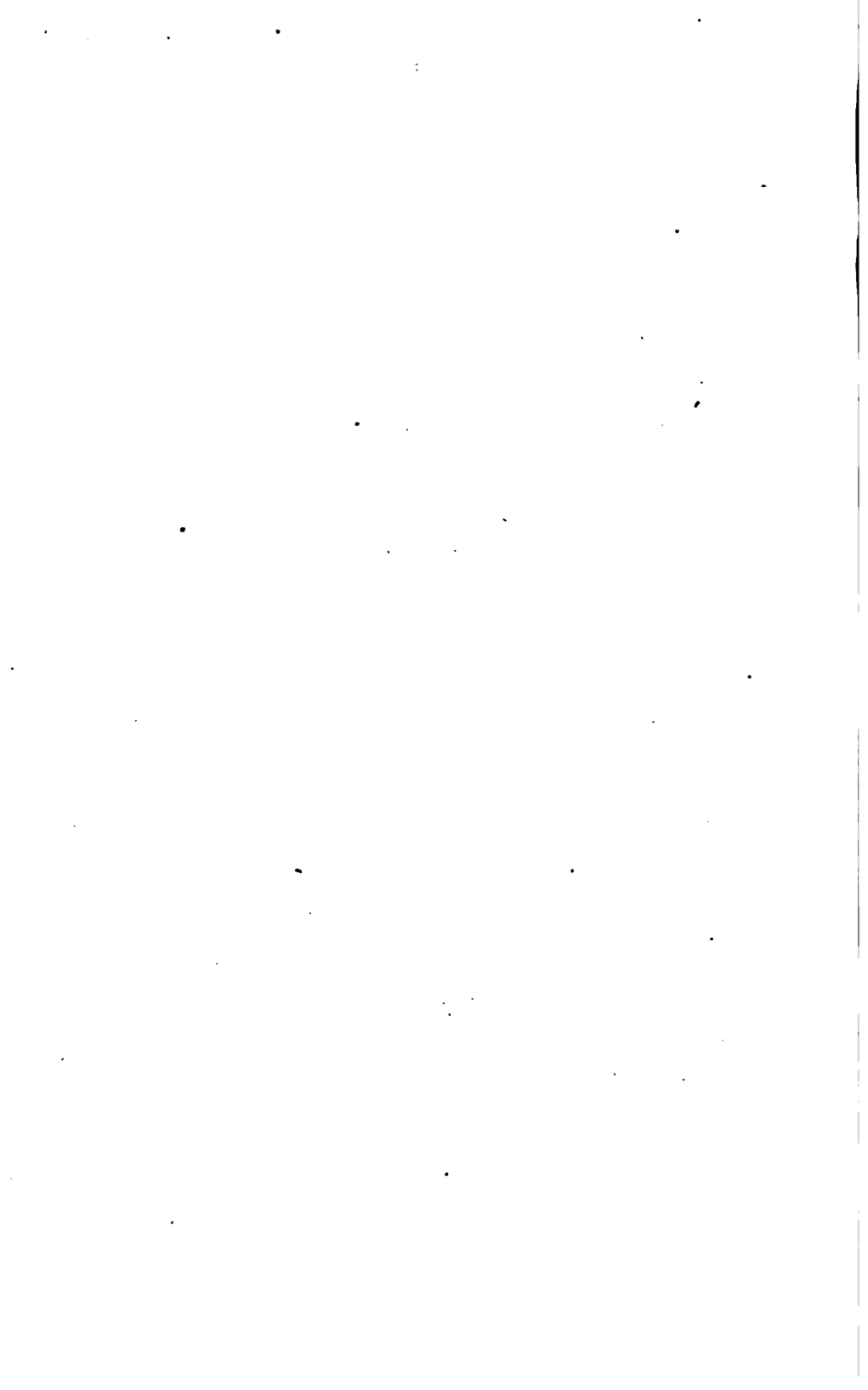
Quand l'instruction précédait le baptême, tous étaient instruits; mais maintenant que le baptême précède l'instruction, l'enseignement qui était nécessaire est devenu volontaire, et ensuite négligé et presque aboli.

La véritable raison de cette conduite est qu'on est persuadé de la nécessité du baptême et on ne l'est pas de la nécessité de l'instruction. De sorte que quand l'instruction précédait le baptême, la nécessité de l'un faisait que l'on avait recours à l'autre nécessairement; au lieu que le baptême précédant aujourd'hui l'instruction, comme on a été fait chrétien sans avoir été instruit, on croit pouvoir demeurer chrétien sans se

faire instruire.
 Et qu'au lieu que
 les premiers chrétiens témoignaient tant de reconnais-
 sance envers l'Église pour une grâce qu'elle n'accor-
 dait qu'à leurs longues prières, ils témoignent aujour-
 d'hui tant d'ingratitude pour cette même grâce qu'elle
 leur accorde avant même qu'ils aient été en état de la
 demander. Et si elle détestait si fort les chutes des
 premiers, quoique si rares, combien doit-elle avoir en
 abomination les chutes et rechutes continuelles des
 derniers, quoiqu'ils lui soient beaucoup plus redeva-
 bles, puisqu'elle les a tirés bien plus tôt et bien plus
 libéralement de la damnation où ils étaient engagés
 par leur première naissance! Elle ne peut voir, sans
 gémir, abuser de la plus grande de ses grâces, et que
 ce qu'elle a fait pour assurer leur salut devienne l'oc-
 casion presque assurée de leur perte; car elle n'a
 pas.¹

Note du P. Guerry : « J'ai transcrit ce petit écrit sur deux copies
 très peu lisibles et presque pourries »

¹ Bossut termine cette phrase ainsi : « car elle n'a pas *changé d'es-
 prit quoiqu'elle ait changé de coutume.* »



CONVERSATIONS DE PASCAL.

1652 — 1662.

Sous ce titre de *Conversations*, qui était naturellement indiqué par le sujet même, nous réunissons divers entretiens et des mots de Pascal qui ont pour la plupart été conservés par Nicole et Fontaine, par M^{me} Perier et Marguerite Perier.

Les premiers de ces entretiens sont ceux que Pascal eut avec son jeune ami le duc de Roannez, sur la condition des Grands. Une personne qui était présente en écrivit neuf ou dix ans plus tard une relation que nous reproduisons telle qu'elle a été publiée pour la première fois par Nicole, dans son *Traité de l'Éducation d'un prince*, en 1670, sous le titre de *Discours sur la condition des Grands*. Nous avons rétabli le préambule de Nicole.

Il est à croire que cette relation fut écrite peu de temps seulement après la mort de Pascal, c'est-à-dire à la fin de 1662. Les conversations de Pascal avec le duc de Roannez, ayant eu lieu neuf ou dix ans auparavant, seraient donc de 1652 ou 1653.

La relation de l'entretien célèbre que Pascal eut avec Saci, à Port-Royal des Champs en 1654, fut écrite par Fontaine, l'ami et le secrétaire de Saci. Desmolets la publia en 1728, d'après les Mémoires de Fontaine, encore inédits à cette époque. Marguerite Perier eut connaissance de cette première publication et demanda quelques renseignements à ce sujet à l'abbé d'Étemare. « Il faut, lui répondit ce dernier, que cet entretien de M. Pascal avec M. de Sacy ait été mis par écrit sur le champ par M. Fontaine. Il est indubitablement de M. Fontaine pour le style ; mais il porte pour le fond, le caractère de M. Pascal à un point que M. Fontaine ne pouvait inventer rien de pareil. » (Lettre du 20 juin 1728. I^{re} Recueil MS. du P. Guerrier, pag. DXLIII.) — Nous réimprimons cet Entretien, d'après les Mémoires de Fontaine (Utrecht, 1736, 2 vol. in-12). Nous rétablissons fidèlement le récit du naïf rapporteur et les répliques de Saci, qui sont le complément nécessaire des paroles de Pascal et les font ressortir avec un caractère nouveau d'originalité et de grandeur.

Les mots de Pascal, qui viennent ensuite, sont extraits des MSS. du P. Guerrier, de la *Logique de Port-Royal*, des *Essais* de Nicole, ou de la *Vie de Pascal* par madame Perier.

Enfin nous reproduisons telle qu'elle se trouve dans la Préface d'Étienne Perier, la relation d'un discours dans lequel Pascal exposa, en présence de quelques amis, le plan de son Apologie de la Religion. Quelque incomplète qu'elle soit, cette relation devait trouver ici sa place.

P. F.

CONVERSATIONS DE PASCAL

DISCOURS

SUR LA CONDITION DES GRANDS

1652 OU 1653.

Une des choses sur lesquelles feu M. Pascal avoit plus de vues étoit l'instruction d'un prince que l'on tâcheroit d'élever de la manière la plus proportionnée à l'état où Dieu l'appelle, et la plus propre pour le rendre capable d'en remplir tous les devoirs et d'en éviter tous les dangers. On lui a souvent ouï dire qu'il n'y avoit rien à quoi il désirât plus de contribuer s'il y étoit engagé, et qu'il sacrifieroit volontiers sa vie pour une chose si importante. Et comme il avoit accoutumé d'écrire les pensées qui lui venoient sur les sujets dont il avoit l'esprit occupé, ceux qui l'ont connu se sont étonnés de n'avoir rien trouvé dans celles qui sont restées de lui, qui regardât expressément cette matière, quoique l'on puisse dire en un sens qu'elles la regardent toutes, n'y ayant guères de livres qui puissent plus servir à former l'esprit d'un prince que le recueil que l'on en a fait ¹.

Il faut donc ou que ce qu'il a écrit de cette matière ait été perdu, ou qu'ayant ces pensées extrêmement présentes, il ait négligé de les écrire. Et comme par l'une et l'autre cause le public s'en trouve également privé, il est venu dans l'esprit d'une personne, qui a assisté à trois discours assez courts qu'il fit à un enfant de grande condition ² et dont l'esprit qui étoit extrêmement avancé étoit déjà capable des vérités les plus fortes, d'écrire sept ou huit ans après ³ ce qu'il en a retenu. Or, quoiqu'après un si long temps il ne puisse pas dire que ce soient les propres

¹ Au moment où Nicole écrivait ceci, la première édition des *Pensées* venait de paraître.

² Le duc de Roannez, alors âgé de 22 ou 23 ans. *Voy.* Appendice, n° I.

³ Ou plutôt « neuf ou dix ans après, » comme a corrigé Nicole en réimprimant ce morceau dans ses *Essais de morale*.

paroles dont monsieur Paschal se servit alors, néanmoins tout ce qu'il disoit faisoit une impression si vive sur l'esprit qu'il n'étoit pas possible de l'oublier. Et ainsi il peut assurer que ce sont au moins ses pensées et ses sentiments.

Ces trois petits discours avoient pour but de remédier à trois défauts auxquels la grandeur porte d'elle-même ceux qui y sont nés. Le premier de se méconnoître eux-mêmes; de s'imaginer que tous ces biens dont ils jouissent leur sont dus et font comme partie de leur être, ce qui fait qu'ils ne se considèrent jamais dans l'égalité naturelle avec tous les autres hommes.

Le second est qu'ils se remplissent tellement de ces avantages extérieurs dont ils se trouvent maîtres, qu'ils n'ont aucun égard à toutes les qualités plus réelles et plus estimables; qu'ils ne tâchent point de les acquérir et qu'ils s'imaginent que la seule qualité de Grand mérite toute sorte de respect, et n'a pas besoin d'être soutenue par celles de l'esprit et de la vertu.

Le troisième est que la condition des Grands étant jointe à la licence et au pouvoir de satisfaire ses inclinations, elle en engage plusieurs dans des emportemens déraisonnables et à des dérèglements bas, de sorte qu'au lieu de mettre leur grandeur à servir les hommes ils la font consister à les traiter avec outrage et à s'abandonner à toute sorte d'excès.

Ce sont ces trois défauts que M. Paschal avoit en vue, lorsqu'il fit en diverses rencontres ces trois discours que nous rapporterons ici.

1^{er} DISCOURS.

Pour entrer dans la véritable connaissance de votre condition, considérez-la dans cette image :

Un homme est jeté par la tempête dans une île inconnue dont les habitants étoient en peine de trouver leur roi qui s'étoit perdu; et ayant beaucoup de ressemblance de corps et de visage avec ce roi, il est pris pour lui, et reconnu en cette qualité par tout ce peuple. D'abord il ne savoit quel parti prendre; mais il se résolut enfin de se prêter à sa bonne fortune. Il

reçut tous les respects qu'on lui voulut rendre et il se laissa traiter de roi.

Mais comme il ne pouvait oublier sa condition naturelle, il songeait, en même temps qu'il recevait ces respects, qu'il n'était pas ce roi que ce peuple cherchait et que ce royaume ne lui appartenait pas. Ainsi il avait une double pensée : l'une par laquelle il agissait en roi, l'autre par laquelle il reconnaissait son état véritable et que ce n'était que le hasard qui l'avait mis en la place où il était. Il cachait cette dernière pensée, et il découvrait l'autre. C'était par la première qu'il traitait avec le peuple, et par la dernière qu'il traitait avec soi-même.

Ne vous imaginez pas que ce soit par un moindre hasard que vous possédez les richesses dont vous vous trouvez maître, que celui par lequel cet homme se trouvait roi. Vous n'y avez aucun droit de vous-même et par votre nature, non plus que lui : et non-seulement vous ne vous trouvez fils d'un duc, mais vous ne vous trouvez au monde que par une infinité de hasards. Votre naissance dépend d'un mariage, ou plutôt de tous les mariages de ceux dont vous descendez. Mais ces mariages, d'où dépendent-ils ? D'une visite faite par rencontre, d'un discours en l'air, de mille occasions imprévues.

Vous tenez, dites-vous, vos richesses de vos ancêtres ; mais n'est-ce pas par mille hasards que vos ancêtres les ont acquises et qu'ils les ont conservées ? ¹

¹ En réimprimant ce discours dans ses *Essais de morale*, Nicole a intercalé ici les lignes suivantes : « Mille autres aussi habiles qu'eux, ou n'en ont pu acquérir, ou les ont perdues après les avoir acquises. »

Vous imaginez-vous aussi que ce soit par quelque voie naturelle que ces biens ont passé de vos ancêtres à vous? Cela n'est pas véritable. Cet ordre n'est fondé que sur la seule volonté des législateurs qui ont pu avoir de bonnes raisons, mais dont aucune n'est prise d'un droit naturel que vous avez sur ces choses. S'il leur avait plu d'ordonner que ces biens, après avoir été possédés par les pères durant leur vie, retourneraient à la république après leur mort, vous n'auriez aucun sujet de vous en plaindre.

Ainsi tout le titre par lequel vous possédez votre bien n'est pas un titre de nature, mais d'un établissement humain. Un autre tour d'imagination dans ceux qui ont fait les lois vous aurait rendu pauvre; et ce n'est que cette rencontre du hasard qui vous a fait naître, avec la fantaisie des lois favorable à votre égard, qui vous met en possession de tous ces biens.

Je ne veux pas dire qu'ils ne vous appartiennent pas légitimement, et qu'il soit permis à un autre de vous les ravir; car Dieu, qui en est le maître, a permis aux sociétés de faire des lois pour les partager; et quand ces lois sont une fois établies, il est injuste de les violer. C'est ce qui vous distingue un peu de cet homme qui ne posséderait son royaume que par l'erreur du peuple; parce que Dieu n'autoriserait pas cette possession et l'obligerait à y renoncer, au lieu qu'il autorise la vôtre. Mais ce qui vous est entièrement commun avec lui, c'est que ce droit que vous y avez n'est point fondé, non plus que le sien, sur quelque qualité et sur quelque mérite qui soit en vous et qui vous en rende digne. Votre âme et votre corps sont d'eux-

mêmes indifférents à l'état de batelier ou à celui de duc; et il n'y a nul lien naturel qui les attache à une condition plutôt qu'à une autre.

Que s'ensuit-il de là? que vous devez avoir, comme cet homme dont nous avons parlé, une double pensée; et que si vous agissez extérieurement avec les hommes selon votre rang, vous devez reconnaître, par une pensée plus cachée mais plus véritable, que vous n'avez rien naturellement au-dessus d'eux. Si la pensée publique vous élève au-dessus du commun des hommes, que l'autre vous abaisse et vous tienne dans une parfaite égalité avec tous les hommes; car c'est votre état naturel.

Le peuple qui vous admire ne connaît pas peut-être ce secret. Il croit que la noblesse est une grandeur réelle, et il considère presque les grands comme étant d'une autre nature que les autres. Ne leur découvrez pas cette erreur, si vous voulez; mais n'abusez pas de cette élévation avec insolence, et surtout ne vous méconnaissez pas vous-même en croyant que votre être a quelque chose de plus élevé que celui des autres.

Que diriez-vous de cet homme qui aurait été fait roi par l'erreur du peuple, s'il venait à oublier tellement sa condition naturelle, qu'il s'imaginât que ce royaume lui était dû, qu'il le méritait et qu'il lui appartenait de droit? Vous admireriez sa sottise et sa folie. Mais y en a-t-il moins dans les personnes de condition qui vivent dans un si étrange oubli de leur état naturel?

Que cet avis est important! Car tous les emportements, toute la violence et toute la vanité des grands vient de ce qu'ils ne connaissent point ce qu'ils sont :

étant difficile que ceux qui se regarderaient intérieurement comme égaux à tous les hommes et qui seraient bien persuadés qu'ils n'ont rien en eux qui mérite ces petits avantages que Dieu leur a donnés au-dessus des autres, les traitassent avec insolence. Il faut s'oublier soi-même pour cela, et croire qu'on a quelque excellence réelle au-dessus d'eux : en quoi consiste cette illusion que je tâche de vous découvrir.

11° DISCOURS.

Il est bon, Monsieur, que vous sachiez ce que l'on vous doit, afin que vous ne prétendiez pas exiger des hommes ce qui ne vous est pas dû ; car c'est une injustice visible : et cependant elle est fort commune à ceux de votre condition, parce qu'ils en ignorent la nature.

Il y a dans le monde deux sortes de grandeurs ; car il y a des grandeurs d'établissement et des grandeurs naturelles. Les grandeurs d'établissement dépendent de la volonté des hommes qui ont cru avec raison devoir honorer certains états et y attacher certains respects. Les dignités et la noblesse sont de ce genre. En un pays on honore les nobles, en l'autre les roturiers ; en celui-ci les aînés, en cet autre les cadets. Pourquoi cela ? parce qu'il a plu aux hommes. La chose était indifférente avant l'établissement : après l'établissement elle devient juste, parce qu'il est injuste de la troubler.

Les grandeurs naturelles sont celles qui sont indépendantes de la fantaisie des hommes, parce qu'elles

consistent dans des qualités réelles et effectives de l'âme ou du corps, qui rendent l'une ou l'autre plus estimable, comme les sciences, la lumière de l'esprit, la vertu, la santé, la force.

Nous devons quelque chose à l'une et à l'autre de ces grandeurs; mais comme elles sont d'une nature différente, nous leur devons aussi différents respects. Aux grandeurs d'établissement, nous leur devons des respects d'établissement, c'est-à-dire certaines cérémonies extérieures qui doivent être néanmoins accompagnées, selon la raison, d'une reconnaissance intérieure de la justice de cet ordre, mais qui ne nous font pas concevoir quelque qualité réelle en ceux que nous honorons de cette sorte. Il faut parler aux rois à genoux; il faut se tenir debout dans la chambre des princes. C'est une sottise et une bassesse d'esprit que de leur refuser ces devoirs.

Mais pour les respects naturels qui consistent dans l'estime, nous ne les devons qu'aux grandeurs naturelles; et nous devons au contraire le mépris et l'aversion aux qualités contraires à ces grandeurs naturelles. Il n'est pas nécessaire parce que vous êtes duc que je vous estime; mais il est nécessaire que je vous salue. Si vous êtes duc et honnête homme, je rendrai ce que je dois à l'une et à l'autre de ces qualités. Je ne vous refuserai point les cérémonies que mérite votre qualité de duc, ni l'estime que mérite celle d'honnête homme. Mais si vous étiez duc sans être honnête homme, je vous ferais encore justice; car en vous rendant les devoirs extérieurs que l'ordre des hommes a attachés à votre naissance, je ne manquerais pas d'a-

voir pour vous le mépris intérieur que mériterait la bassesse de votre esprit.

Voilà en quoi consiste la justice de ces devoirs. Et l'injustice consiste à attacher les respects naturels aux grandeurs d'établissement, ou à exiger les respects d'établissement pour les grandeurs naturelles. Monsieur N. est un plus grand géomètre que moi; en cette qualité il veut passer devant moi : je lui dirai qu'il n'y entend rien. La géométrie est une grandeur naturelle; elle demande une préférence d'estime; mais les hommes n'y ont attaché aucune préférence extérieure. Je passerai donc devant lui; et l'estimerai plus que moi, en qualité de géomètre. De même si étant duc et pair, vous ne vous contentiez pas que je me tinsse découvert devant vous, et que vous voulussiez encore que je vous estimasse, je vous prierais de me montrer les qualités qui méritent mon estime. Si vous le faisiez, elle vous est acquise, et je ne pourrais vous la refuser avec justice; mais si vous ne le faisiez pas, vous seriez injuste de me la demander; et assurément vous n'y réussiriez pas, fussiez-vous le plus grand prince du monde.

III^e DISCOURS.

Je vous veux faire connaître, Monsieur, votre condition véritable; car c'est la chose du monde que les personnes de votre sorte ignorent le plus. Qu'est-ce, à votre avis, que d'être grand seigneur? C'est être maître de plusieurs objets de la concupiscence des hommes, et ainsi pouvoir satisfaire aux besoins et aux

désirs de plusieurs. Ce sont ces besoins et ces désirs qui les attirent auprès de vous, et qui font qu'ils se soumettent à vous : sans cela ils ne vous regarderaient pas seulement ; mais ils espèrent par ces services et ces déférences qu'ils vous rendent, obtenir de vous quelque part de ces biens qu'ils désirent et dont ils voient que vous disposez.

Dieu est environné de gens pleins de charité, qui lui demandent les biens de la charité qui sont en sa puissance : ainsi il est proprement le roi de la charité. Vous êtes de même environné d'un petit nombre de personnes, sur qui vous réglez en votre manière. Ces gens sont pleins de concupiscence. Ils vous demandent les biens de la concupiscence ; c'est la concupiscence qui les attache à vous. Vous êtes donc proprement un roi de concupiscence. Votre royaume est de peu d'étendue ; mais vous êtes égal en cela aux plus grands rois de la terre : ils sont comme vous des rois de concupiscence. C'est la concupiscence qui fait leur force ; c'est-à-dire la possession des choses que la cupidité des hommes désire.

Mais en connaissant votre condition naturelle, usez des moyens qu'elle vous donne et ne prétendez pas régner par une autre voie que par celle qui vous fait roi. Ce n'est point votre force et votre puissance naturelle qui vous assujettit toutes ces personnes. Ne prétendez donc point les dominer par la force, ni les traiter avec dureté. Contentez leurs justes désirs ; soulagez leurs nécessités ; mettez votre plaisir à être bienfaisant ; avancez-les autant que vous le pourrez, et vous agirez en vrai roi de concupiscence.

Ce que je vous dis ne va pas bien loin ; et si vous en demeurez là, vous ne laisserez pas de vous perdre ; mais au moins vous vous perdrez en honnête homme. Il y a des gens qui se damnent si sottement, par l'avarice, par la brutalité, par les débauches, par la violence, par les emportements, par les blasphèmes ! Le moyen que je vous ouvre est sans doute plus honnête ; mais en vérité c'est toujours une grande folie que de se damner ; et c'est pourquoi il ne faut pas en demeurer là. Il faut mépriser la concupiscence et son royaume, et aspirer à ce royaume de charité où tous les sujets ne respirent que la charité, et ne désirent que les biens de la charité. D'autres que moi vous en diront le chemin : il me suffit de vous avoir détourné de ces vies brutales où je vois que plusieurs personnes de votre condition se laissent emporter, faute de bien connaître l'état véritable de cette condition.

ENTRETIEN DE PASCAL AVEC SACI

SUR ÉPICTÈTE ET MONTAIGNE.

1634.

M. Pascal vint aussi en ce temps-là demeurer à Port-Royal des Champs. Je ne m'arrête point à dire qui était cet homme que non-seulement toute la France mais toute l'Europe a admiré. Son esprit toujours vif, toujours agissant, était d'une étendue, d'une élévation, d'une fermeté, d'une pénétration et d'une netteté au delà de ce qu'on peut croire. Il n'y avait point d'homme habile dans les mathématiques qui ne lui cédât ; témoin l'histoire de la roulette fameuse qui était alors l'entretien de tous les savants. Il savait animer le cuivre et donner de l'esprit à l'airain. Il faisait que de petites roues sans raison où étaient sur chacune

les dix premiers chiffres, rendaient raison aux personnes les plus raisonnables et il faisait en quelque sorte parler des machines muettes, pour résoudre en jouant les difficultés des nombres qui arrêtaient les savants : ce qui lui coûta tant d'application et d'efforts d'esprit que pour monter cette machine¹ au point où tout le monde l'admirait et que j'ai vu de mes yeux, il en eut lui-même la tête presque démontée pendant trois ans.

Cet homme admirable, enfin étant touché de Dieu, soumit cet esprit si élevé au doux joug de J.-C. et ce cœur si noble et si grand embrassa avec humilité la pénitence. Il vint à Paris se jeter entre les bras de M. Singlin, résolu de faire tout ce qu'il lui ordonnerait. M. Singlin crut en voyant ce grand génie, qu'il ferait bien de l'envoyer à Port-Royal des Champs où M. Arnould lui prêterait le collet en ce qui regarde les autres sciences et où M. de Saci lui apprendrait à les mépriser. Il vint donc demeurer à Port-Royal. M. de Saci ne put pas se dispenser de le voir, surtout en ayant été prié par M. Singlin ; mais les lumières saintes qu'il trouvait dans l'Écriture et dans les Pères, lui firent espérer qu'il ne serait point ébloui de tout le brillant de M. Pascal qui charmait néanmoins et enlevait tout le monde. Il trouvait en effet tout ce qu'il disait fort juste. Il avouait avec plaisir la force de ses discours : mais il n'y apprenait rien de nouveau. Tout ce que M. Pascal lui disait de grand il l'avait vu avant lui dans St. Augustin ; et faisant justice à tout le monde il disait : « M. Pascal « est extrêmement estimable en ce que n'ayant point lu les Pères « de l'Église, il a de lui-même par la pénétration de son esprit, « trouvé les mêmes vérités qu'ils avaient trouvées. Il les trouve « surprenantes, disait-il, parce qu'il ne les a vues en aucun en- « droit ; mais pour nous, nous sommes accoutumés à les voir de « tous côtés dans nos livres. » Ainsi ce sage ecclésiastique trouvant que les anciens n'avaient pas moins de lumière que les nouveaux, il s'y tenait, et estimait beaucoup M. Pascal de ce qu'il se rencontrait en toutes choses avec St. Augustin.

La conduite de M. de Saci, en conversant avec les gens, était de proportionner ses entretiens à ceux à qui il parlait. S'il voyait par exemple M. Champagne, il parlait avec lui de la peinture. S'il voyait M. Hamon, il l'entretenait de la médecine. S'il voyait le chirurgien du lieu, il le questionnait sur la chirurgie. Ceux qui

¹ La Machine d'arithmétique.

cultivaient les arbres, ou la vigne, ou les grains, lui disaient tout ce qu'il fallait observer. Tout lui servait pour passer aussitôt à Dieu et pour y faire passer les autres. Il crut donc devoir mettre M. Pascal sur son fort, et lui parler des lectures de philosophie dont il s'occupait le plus. Il le mit sur ce sujet aux premiers entretiens qu'ils eurent ensemble. M. Pascal lui dit que ses deux livres les plus ordinaires avaient été Epictète et Montaigne; et il lui fit de grands éloges de ces deux esprits. M. de Saci qui avait toujours cru devoir peu lire ces auteurs, pria M. Pascal de lui en parler à fond.

« Epictète, lui dit-il, est un des philosophes du monde qui ait le mieux connu les devoirs de l'homme. Il veut, avant toutes choses, qu'il regarde Dieu comme son principal objet; qu'il soit persuadé qu'il fait tout avec justice; qu'il se soumette à lui de bon cœur, et qu'il le suive volontairement en tout, comme ne faisant rien qu'avec une très-grande sagesse : qu'ainsi cette disposition arrêtera toutes les plaintes et tous les murmures et préparera son cœur à souffrir paisiblement les événements les plus fâcheux. Ne dites jamais, dit-il, J'ai perdu cela; dites plutôt, Je l'ai rendu : mon fils est mort, je l'ai rendu : ma femme est morte, je l'ai rendue. Ainsi des biens et de tout le reste. Mais celui qui me l'ôte est un méchant homme, direz-vous. Pourquoi vous mettez-vous en peine par qui celui qui vous l'a prêté vient le redemander? Pendant qu'il vous en permet l'usage, ayez-en soin comme d'un bien qui appartient à autrui, comme un homme qui fait voyage se regarde dans une hôtellerie. Vous ne devez pas, dit-il encore, désirer que les choses qui se font se fassent comme vous le voulez; mais vous devez vouloir qu'elles se fassent comme elles se font. Souvenez-vous

dit-il, que vous êtes ici comme un acteur, et que vous jouez votre personnage dans une comédie, tel qu'il plaît au maître de vous le donner. Soyez sur le théâtre autant de temps qu'il lui plaît; paraissez-y riche ou pauvre, selon qu'il l'a ordonné. C'est votre fait de jouer bien le personnage qui vous est donné; mais de le choisir c'est le fait d'un autre. Ayez tous les jours devant les yeux la mort et les maux qui semblent les plus insupportables; et jamais vous ne penserez rien de bas, et ne désirerez rien avec excès.

« Il montre aussi en mille manières ce que doit faire l'homme. Il veut qu'il soit humble, qu'il cache ses bonnes résolutions, surtout dans les commencements, et qu'il les accomplisse en secret : rien ne le ruine davantage que de les produire. Il ne se lasse point de répéter que toute l'étude et le désir de l'homme doivent être de reconnaître la volonté de Dieu et de la suivre.

« Voilà, Monsieur, dit M. Pascal à M. de Saci, les lumières de ce grand esprit qui a si bien connu les devoirs de l'homme. J'ose dire qu'il mériterait d'être adoré, s'il avait aussi bien connu son impuissance, puisqu'il fallait être Dieu pour apprendre l'un et l'autre aux hommes. Aussi comme il était terre et cendre, après avoir si bien compris ce qu'on doit faire, voici comme il se perd dans la présomption de ce que l'on peut. Il dit que Dieu a donné à tout homme les moyens de s'acquitter de toutes ses obligations; que ces moyens sont toujours en notre puissance; qu'il ne faut chercher la félicité que par les choses qui sont toujours en notre pouvoir, puisque Dieu nous les a

données à cette fin : il faut voir ce qu'il y a en nous de libre; que les biens, la vie, l'estime ne sont pas en notre puissance et ne mènent pas à Dieu; mais que l'esprit ne peut être forcé de croire ce qu'il sait être faux, ni la volonté d'aimer ce qu'elle sait qui la rend malheureuse : que ces deux puissances sont donc libres pleinement, et que par elles seules nous pouvons nous rendre parfaits; que l'homme peut par ces puissances parfaitement connaître Dieu, l'aimer, lui obéir, lui plaire, se guérir de tous les vices, acquérir toutes les vertus, se rendre ainsi saint et compagnon de Dieu. Ces principes d'une superbe diabolique le conduisent à d'autres erreurs, comme : que l'âme est une portion de la substance divine; que la douleur et la mort ne sont pas des maux; qu'on peut se tuer quand on est si persécuté qu'on peut croire que Dieu nous appelle, etc.

« Pour Montagne, dont vous voulez, Monsieur, que je vous parle, étant né dans un État chrétien, il fait profession de la religion catholique, et en cela il n'a rien de particulier. Mais comme il a voulu chercher une morale fondée sur la raison, sans les lumières de la foi, il a pris ses principes dans cette supposition; et ainsi en considérant l'homme destitué de toute révélation, il discourt en cette sorte. Il met toutes choses dans un doute universel et si général, que ce doute s'empporte soi-même et que l'homme doutant même s'il doute, son incertitude roule sur elle-même dans un cercle perpétuel et sans repos, s'opposant également à ceux qui disent que tout est incertain et à ceux qui disent que tout ne l'est pas, parce qu'il ne veut rien assurer. C'est dans ce doute qui doute de soi et dans

cette ignorance qui s'ignore, qu'est l'essence de son opinion qu'il n'a pu exprimer par aucun terme positif. Car s'il dit qu'il doute, il se trahit, en assurant au moins qu'il doute; ce qui étant formellement contre son intention, il n'a pu s'expliquer que par interrogation; de sorte que ne voulant pas dire *Je ne sais*, il dit *Que sais-je?* De quoi il fait sa devise, en la mettant sous les bassins d'une balance, lesquels pesant les contradictoires se trouvent dans un parfait équilibre : c'est-à-dire qu'il est pur pyrrhonien. Sur ce principe roulent tous ses discours, et tous ses *Essais* roulent sur ce principe; et c'est la chose qu'il prétend bien établir, quoiqu'il ne fasse pas toujours remarquer son intention. Il y détruit insensiblement tout ce qui passe pour le plus certain parmi les hommes, non pas pour établir le contraire avec une certitude de laquelle seule il est ennemi, mais pour faire voir seulement que les apparences étant égales de part et d'autre, on ne sait où asseoir sa créance.

« Dans cet esprit, il se moque de toutes les assurances; par exemple, il combat ceux qui ont pensé établir dans la France un grand remède contre les procès par la multitude et par la prétendue justesse des lois : commé si l'on pouvait couper la racine des doutes d'où naissent les procès, et qu'il y eût des digues qui pussent arrêter le torrent de l'incertitude et captiver les conjectures! C'est là que quand il dit *qu'il vaudrait autant soumettre sa cause au premier passant, qu'à des juges armés de ce nombre d'ordonnances*, il ne prétend pas qu'on doive changer l'ordre de l'État, il n'a pas tant d'ambition; ni que son avis

soit meilleur : il n'en croit aucun de bon. C'est seulement pour prouver la vanité des opinions les plus reçues; montrant que l'exclusion de toutes lois diminuerait plutôt le nombre des différends que cette multitude de lois qui ne sert qu'à l'augmenter, parce que les obscurités croissent à mesure que l'on espère les ôter; que ces obscurités se multiplient par les commentaires; et que le plus sûr moyen pour entendre le sens d'un discours est de ne le pas examiner et de le prendre sur la première apparence : si peu qu'on l'observe, toute sa clarté se dissipe. Ainsi il juge à l'aventure de toutes les actions des hommes et des points d'histoire, tantôt d'une manière, tantôt d'une autre, suivant librement sa première vue, et sans contraindre sa pensée sous les règles de la raison qui n'a que de fausses mesures. Ravi de montrer par son exemple les contrariétés d'un même esprit dans ce génie tout libre, il lui est également bon de s'emporter ou non dans les disputes, ayant toujours, par l'un ou l'autre exemple, un moyen de faire voir la faiblesse des opinions; étant porté avec tant d'avantage dans ce doute universel, qu'il s'y fortifie également par son triomphe et par sa défaite.

• C'est dans cette assiette, toute flottante et toute chancelante qu'elle est, qu'il combat avec une fermeté invincible les hérétiques de son temps, sur ce qu'ils assuraient connaître seuls le véritable sens de l'Écriture; et c'est de là encore qu'il foudroie l'impiété horrible de ceux qui osent dire que Dieu n'est point. Il les entreprend particulièrement dans l'apologie de Raimond de Sébonde; et les trouvant dépouillés vo-

lontainement de toute révélation, et abandonnés à leur lumière naturelle, tout fait mis à part, il les interroge de quelle autorité ils entreprennent de juger de cet Être souverain qui est infini par sa propre définition, eux qui ne connaissent véritablement aucune des moindres choses de la nature ! Il leur demande sur quels principes ils s'appuient, et il les presse de les lui montrer. Il examine tous ceux qu'ils peuvent produire ; et il pénètre si avant, par le talent où il excelle, qu'il montre la vanité de tous ceux qui passent pour les plus éclairés et les plus fermes. Il demande si l'âme connaît quelque chose ; si elle se connaît elle-même ; si elle est substance ou accident, corps ou esprit ; ce que c'est que chacune de ces choses, et s'il n'y a rien qui ne soit de quelqu'un de ces ordres ; si elle connaît son propre corps ; si elle sait ce que c'est que matière et si elle peut discerner les corps dans l'innombrable variété qu'on en produit ; comment elle peut raisonner, si elle est matière ; et comment elle peut être unie à un corps particulier et en ressentir les passions, si elle est spirituelle. Quand a-t-elle commencé d'être ? avec le corps ou devant ? et si elle finit avec lui ou non ; si elle ne se trompe jamais ; si elle sait quand elle erre, vu que l'essence de la méprise consiste à la méconnaître ; si dans les obscurcissements elle ne croit pas aussi fermement que deux et trois font six qu'elle croit ensuite que c'est cinq ; si les animaux raisonnent, pensent, parlent ; et qui peut décider ce que c'est que le *temps*, ce que c'est que l'*espace* ou l'*étendue*, ce que c'est que le *mouvement*, ce que c'est que l'*unité*, qui sont toutes choses qui nous environnent et entièrement

inexplicables ; ce que c'est que *santé, maladie, mort, vie, bien, mal, justice, péché*, dont nous parlons à toute heure ; si nous avons en nous des principes du vrai, et si ceux que nous croyons, et qu'on appelle *axiomes* ou notions communes à tous les hommes, sont conformes à la vérité essentielle. Et puisque nous ne savons que par la seule foi qu'un Être tout bon nous les a données véritables, en nous créant pour connaître la vérité, qui saura sans cette lumière si, étant formées à l'aventure, nos notions ne sont pas incertaines, ou si, étant formées par un être faux et méchant, il ne nous les a pas données fausses afin de nous séduire ? montrant par là que Dieu et le vrai sont inséparables, et que si l'un est ou n'est pas, s'il est certain ou incertain, l'autre est nécessairement de même. Qui sait si le sens commun, que nous prenons ordinairement pour juge du vrai, a été destiné à cette fonction par celui qui l'a créé ? De plus qui sait ce que c'est que vérité, et comment peut-on s'assurer de l'avoir sans la connaître ? Qui sait même ce que c'est qu'un être, puisqu'il est impossible de le définir, qu'il n'y a rien de plus général, et qu'il faudrait d'abord, pour l'expliquer, se servir de l'Être même, en disant : *C'est telle ou telle chose ?* Et puisque nous ne savons ce que c'est qu'*âme, corps, temps, espace, mouvement, vérité, bien*, ni même *être*, ni expliquer l'idée que nous nous en formons, comment nous assurons-nous qu'elle est la même dans tous les hommes, vu que nous n'en avons d'autres marques que l'uniformité des conséquences, qui n'est pas toujours un signe de celle des principes ; car ils peuvent bien être différents et conduire néanmoins aux mêmes con-

clusions, chacun sachant que le vrai se conclut souvent du faux.

« Enfin il examine profondément toutes les sciences : la géométrie, dont il tâche de montrer l'incertitude dans ses axiomes et dans les termes qu'elle ne définit point, comme d'*étendue*, de *mouvement*, etc.; la physique et la médecine, qu'il déprime en une infinité de façons; l'histoire, la politique, la morale, la jurisprudence et le reste. De sorte que, sans la révélation, nous pourrions croire, selon lui, que la vie est un songe dont nous ne nous éveillons qu'à la mort, et pendant lequel nous avons aussi peu les principes du vrai que durant le sommeil naturel. C'est ainsi qu'il gourmande si fortement et si cruellement la raison dénuée de la foi, que lui faisant douter si elle est raisonnable, et si les animaux le sont ou non ou plus ou moins que l'homme, il la fait descendre de l'excellence qu'elle s'est attribuée, et la met par grâce en parallèle avec les bêtes, sans lui permettre de sortir de cet ordre jusqu'à ce qu'elle soit instruite par son Créateur même de son rang qu'elle ignore; la menaçant, si elle gronde, de la mettre au-dessous de toutes, ce qui lui paraît aussi facile que le contraire; et ne lui donnant pouvoir d'agir cependant que pour reconnaître sa faiblesse avec une humilité sincère, au lieu de s'élever par une sotte vanité. »

M. de Saci croyait vivre dans un nouveau pays et entendre une nouvelle langue, et il se disait en lui-même les paroles de St. Augustin : ô Dieu de vérité ! ceux qui savent ces subtilités de raisonnement vous sont-ils pour cela plus agréables ? Il plaignait ce philosophe qui se piquait et se déchirait lui-même de

toutes parts des épines qu'il se formait, comme St. Augustin dit de lui-même quand il était en cet état. Après donc avoir écouté avec patience, il dit à M. Pascal :

« Je vous suis obligé, monsieur ; je suis sûr que si j'avais lu longtemps Montagne je ne le connaîtrais pas autant que je fais depuis cet entretien que je viens d'avoir avec vous. Cet homme devrait (1) souhaiter qu'on ne le connût que par les récits que vous faites de ses écrits ; et il pourrait dire avec St. Augustin : *Ibi me vides, attende*. Je crois assurément que cet homme avait de l'esprit ; mais je ne sais si vous ne lui en prêtez pas un peu plus qu'il n'en a eu, par cet enchaînement si juste que vous faites de ses principes. Vous pouvez juger qu'ayant passé ma vie comme j'ai fait, on m'a peu conseillé de lire cet auteur dont tous les ouvrages n'ont rien de ce que nous devons principalement rechercher dans nos lectures, selon la règle de St. Augustin, parce que ses paroles ne viennent point de l'humilité et de la piété chrétienne et qu'elles renversent les fondements de toute connaissance et par conséquent de la religion même. C'est ce que ce St. docteur a reproché à ces philosophes d'autrefois, qu'on nommait académiciens, et qui voulaient mettre tout dans le doute. Mais qu'avait besoin Montagne de s'égayer l'esprit en renouvelant une doctrine qui passe avec raison parmi les chrétiens pour une folie ? Que si on allègue pour excuser Montagne, qu'il met dans tout ce qu'il dit la foi à part ; nous qui avons la foi, nous devons mettre à part tout ce que dit Montagne. Je ne blâme point dans cet auteur l'esprit, qui est un grand don de Dieu ; mais il devait s'en servir mieux et en faire plutôt un sacrifice à Dieu qu'au démon. A quoi sert un bien, quand on en use si mal ? Vous êtes heureux, monsieur, de vous être élevé au-dessus de ces docteurs plongés dans l'ivresse de la science, et qui ont le cœur vide de la vérité. Dieu a répandu dans votre cœur d'autres douceurs et d'autres attraits que ceux que vous trouviez dans Montagne. Il vous a rappelé de ce plaisir dangereux, à *jucunditate pestiferâ*, dit St. Augustin qui rend grâces à Dieu de ce qu'il lui a pardonné les péchés qu'il avait commis en goûtant trop ces vanités. St. Augustin est d'autant plus croyable

¹ Cette expression *devrait souhaiter* est étrange en parlant d'un personnage mort depuis longtemps ; peut-être le naïf Fontaine l'a-t-il prêtée à M. de Sacy.

en cela, qu'il était autrefois dans ces sentiments ; et comme vous dites de Montagne que c'est par ce doute universel qu'il combat les hérétiques de son temps, ce fut aussi par ce même doute des académiciens, que St. Augustin quitta l'hérésie des Manichéens. Depuis qu'il fut à Dieu il renonça à cette vanité qu'il appelle sacrilège. Il reconnut avec quelle sagesse St. Paul nous avertit de ne nous pas laisser séduire par ces discours. Car il avoue qu'il y a en cela un certain agrément qui enlève : on croit quelquefois les choses véritables parce qu'on les dit éloquentment. Ce sont des viandes dangereuses, dit-il, que l'on sert dans de beaux plats : mais ces viandes, au lieu de nourrir le cœur le vident. On ressemble alors à des gens qui dorment, et qui croient manger en dormant : ces viandes imaginaires les laissent aussi vides qu'ils étaient.

M. de Saci dit à M. Pascal plusieurs choses semblables : sur quoi M. Pascal lui dit que s'il lui faisait compliment de bien posséder Montagne et de le savoir bien tourner, il pouvait lui dire sans compliment qu'il possédait bien mieux St. Augustin, et qu'il le savait bien mieux tourner, quoique peu avantageusement en faveur du pauvre Montagne. M. Pascal parut extrêmement édifié de la solidité de tout ce que M. de Saci venait de lui représenter ; cependant étant encore tout plein de son auteur, il ne put se retenir et lui dit :

« Je vous avoue, Monsieur, que je ne puis voir sans joie dans cet auteur la superbe raison si invinciblement froissée par ses propres armes, et cette révolte si sanglante de l'homme contre l'homme, laquelle, de la société avec Dieu, où il s'élevait par les maximes de sa faible raison, le précipite dans la condition des bêtes ; et j'aurais aimé de tout mon cœur le ministre d'une si grande vengeance, si, étant humble disciple de l'Église par la foi, il eût suivi les règles de la morale, en portant ces hommes qu'il avait si utilement humiliés à ne pas irriter par de nouveaux crimes celui qui peut seul les tirer de ceux qu'il les a convaincus de ne pouvoir pas seulement connaître.

« Mais il agit au contraire en païen. De ce principe, dit-il, que hors de la foi tout est dans l'incertitude, et considérant combien il y a que l'on cherche le vrai et le bien sans aucun progrès vers la tranquillité, il conclut qu'on doit en laisser le soin aux autres; demeurer cependant en repos, coulant légèrement sur ces sujets de peur d'y enfoncer en appuyant; prendre le vrai et le bien sur la première apparence, sans les presser, parce qu'ils sont si peu solides, que quelque peu que l'on serre la main ils s'échappent entre les doigts et laissent vide. C'est pourquoi il suit le rapport des sens et les notions communes, parce qu'il faudrait qu'il se fit violence pour les démentir, et qu'il ne sait s'il y gagnerait, ignorant où est le vrai. Ainsi il fuit la douleur et la mort, parce que son instinct l'y pousse et qu'il n'y veut pas résister par la même raison, mais sans en conclure que ce soit de véritables maux, ne se fiant pas trop à ces mouvements naturels de crainte, vu qu'on en sent d'autres de plaisir qu'on accuse d'être mauvais, quoique la nature, dit-il, parle au contraire. Ainsi, ajoute-t-il, je n'ai rien d'extravagant dans ma conduite; j'agis comme les autres; et tout ce qu'ils font dans la sotte pensée qu'ils suivent le vrai bien, je le fais par un autre principe qui est que les vraisemblances étant pareillement de l'un et de l'autre côté, l'exemple et la commodité sont les contre-poids qui m'entraînent.

« Il suit donc les mœurs de son pays, parce que la coutume l'emporte. Il monte sur son cheval, parce que le cheval le souffre, mais sans croire que ce soit le droit, comme ne sachant pas si cet animal n'a pas, au

contraire, celui de se servir de lui. Il se fait aussi quelque violence pour éviter de certains vices ; et même il garde la fidélité au mariage, à cause de la peine qui suit les désordres, la règle de ses actions étant en tout la commodité et la tranquillité. Il rejette donc bien loin cette vertu stoïque qu'on peint avec une mine sévère, un regard farouche, des cheveux hérissés, le front ridé et en sueur, dans une posture pénible et tendue, loin des hommes, dans un morne silence, et seule sur la pointe d'un rocher : fantôme, à ce qu'il dit, capable d'effrayer les enfants, et qui ne fait là autre chose, avec un travail continuel, que de chercher le repos où elle n'arrive jamais. Sa science est naïve, familière, plaisante, enjouée et pour ainsi dire folâtre : elle suit ce qui la charme, et badine négligemment des accidents bons et mauvais, couchée mollement dans le sein de l'oisiveté tranquille d'où elle montre aux hommes, qui cherchent la félicité avec tant de peine, que c'est là seulement où elle repose et que l'ignorance et l'incertitude sont deux doux oreillers pour une tête bien faite, comme il dit lui-même.

« Je ne puis pas vous dissimuler, ajouta M. Pascal, qu'en lisant cet auteur et le comparant avec Épictète, j'ai trouvé qu'ils étaient assurément les deux plus grands défenseurs des deux plus célèbres sectes du monde infidèle, qui sont les seules, entre celles des hommes destitués de la lumière de la religion, qui soient en quelque sorte liées et conséquentes. En effet, que peut-on faire sans la révélation, que de suivre l'un ou l'autre de ces deux systèmes ? Le premier : Il y a un Dieu, donc c'est lui qui a créé l'homme ; il l'a fait

pour lui-même; il l'a créé tel qu'il doit être pour être juste et pour devenir heureux. L'homme peut donc connaître la vérité, et il est à portée de s'élever par la sagesse jusqu'à Dieu qui est son souverain bien. Second système : L'homme ne peut s'élever jusqu'à Dieu ; ses inclinations contredisent la loi; il est porté à chercher son bonheur dans les biens visibles et même en ce qu'il y a de plus honteux. Tout paraît donc incertain, et le vrai bien l'est aussi : ce qui semble nous réduire à n'avoir ni règle fixe pour les mœurs, ni certitude dans les sciences. J'ai pris un plaisir extrême à remarquer dans ces divers raisonnements en quoi les uns et les autres ont aperçu quelque chose de la vérité qu'ils ont essayé de connaître. Car, s'il est agréable d'observer dans la nature le désir qu'elle a de peindre Dieu dans tous ses ouvrages où l'on en voit quelque caractère parce qu'ils en sont les images, combien est-il plus juste de considérer dans les productions des esprits les efforts qu'ils font pour parvenir à la vérité, même en la fuyant, et de remarquer en quoi ils y arrivent et en quoi ils s'en égarent, comme j'ai tâché de faire dans cette étude.

• Il est vrai, Monsieur, que vous venez de me faire voir admirablement le peu de besoin que les chrétiens ont de ces lectures philosophiques. Je ne laisserai pas cependant, avec votre permission, de vous en dire encore ma pensée, prêt néanmoins à renoncer à toutes les lumières qui ne viendraient pas de Dieu de qui seul on peut recevoir la vérité avec assurance. Il me semble que la source des erreurs des stoiciens d'une part, et des épicuriens de l'autre, est de n'avoir pas su que

l'état de l'homme à présent diffère de celui de sa création; de sorte que l'un remarquant quelques traces de sa première grandeur et ignorant sa corruption, a traité la nature comme saine et sans besoin de réparateur, ce qui le mène au comble de l'orgueil; au lieu que l'autre éprouvant sa misère présente et ignorant sa première dignité, traite la nature comme nécessairement infirme et irréparable, ce qui le précipite dans le désespoir d'arriver à un véritable bien, et de là dans une extrême lâcheté. Ces deux états qu'il fallait connaître ensemble pour voir toute la vérité, étant connus séparément, conduisent nécessairement à l'un de ces deux vices : à l'orgueil ou à la paresse, où sont infailliblement plongés tous les hommes avant la grâce, puisque s'ils ne sortent point de leurs désordres par lâcheté, ils en sortent par vanité, et sont toujours esclaves des esprits de malice à qui, comme le remarque saint Augustin, on sacrifie en bien des manières.

« C'est donc de ces lumières imparfaites qu'il arrive que l'un connaissant l'impuissance et non le devoir, il s'abat dans la lâcheté; et que l'autre connaissant le devoir sans connaître son impuissance, il s'élève dans son orgueil; d'où il semble que l'on formerait en les alliant une morale parfaite. Mais au lieu de cette paix, il ne résulterait de leur assemblage qu'une guerre et qu'une destruction générale : car l'un établissant la certitude et l'autre le doute, l'un la grandeur de l'homme et l'autre sa faiblesse, ils ne sauraient se réunir et se concilier. De sorte qu'ils ne peuvent ni subsister seuls à cause de leurs défauts, ni s'unir à cause de la contrariété de leurs opinions, et qu'ainsi il faut qu'ils

se brisent et s'anéantissent pour faire place à la vérité de l'Évangile. C'est elle qui accorde les contrariétés par un art tout divin. Unissant tout ce qui est de vrai et chassant tout ce qu'il y a de faux, elle enseigne une sagesse véritablement céleste où s'accordent les principes opposés, qui étaient incompatibles dans ces doctrines humaines. Et la raison en est que ces sages du monde ont placé les contraires dans un même sujet ; car l'un attribuait la force à la nature et l'autre la faiblesse à cette même nature, ce qui ne pouvait subsister ; au lieu que la foi nous apprend à les mettre en des sujets différents : tout ce qu'il y a d'infirme appartenant à la nature, et tout ce qu'il y a de puissant appartenant à la grâce. Voilà l'union étonnante et nouvelle qu'un Dieu seul pouvait enseigner, que lui seul pouvait faire et qui n'est qu'une image et qu'un effet de l'union ineffable des deux natures dans la seule personne d'un Homme-Dieu.

« Je vous demande pardon, monsieur, dit M. Pascal à M. de Saci, de m'emporter ainsi devant vous dans la théologie, au lieu de demeurer dans la philosophie. Mais mon sujet m'y a conduit insensiblement ; et il est difficile de ne pas y entrer, quelque vérité qu'on traite, parce qu'elle est le centre de toutes les vérités ; ce qui paraît ici parfaitement puisqu'elle renferme si visiblement toutes celles qui se trouvent dans ces opinions. Aussi je ne vois pas comment aucun d'eux pourrait refuser de la suivre. Car s'ils sont pleins de la pensée de la grandeur de l'homme, qu'en ont-ils imaginé qui ne cède aux promesses de l'Évangile, qui ne sont autre chose que le digne prix de la mort d'un

Dieu? Et s'ils se plaisent à voir l'infirmité de la nature, leur idée n'égale point celle de la véritable faiblesse du péché, dont la même mort a été le remède. Ainsi tous y trouvent plus qu'ils n'ont désiré, et ce qui est admirable ils s'y trouvent unis, eux qui ne pouvaient s'allier dans un degré infiniment inférieur! »

M. de Saci ne put s'empêcher de témoigner à M. Pascal qu'il était surpris comment il savait tourner les choses. Il avoua en même temps que tout le monde n'avait pas le secret comme lui de faire sur ses recherches des réflexions si sages et si élevées. Il lui dit qu'il ressemblait à ces médecins habiles qui par la manière adroite de préparer les plus grands poisons, en savent tirer les plus grands remèdes. Il ajouta que quoiqu'il vit bien par tout ce qu'il venait de lui dire que ces lectures lui étaient utiles, il ne pouvait pas croire néanmoins qu'elles fussent avantageuses à beaucoup de gens dont l'esprit n'aurait pas assez d'élévation pour lire ces auteurs et en juger, et pour savoir tirer des perles du milieu du fumier d'où il s'élevait même une noire fumée qui pourrait obscurcir la foi chancelante de ceux qui les lisent. C'est pourquoi il conseillera toujours à ces personnes de ne pas s'exposer légèrement à ces lectures, de peur de se perdre avec ces philosophes et de devenir la proie des démons et la pâture des vers, selon le langage de l'Écriture, comme ces philosophes l'ont été.

« Pour l'utilité de ces lectures, dit M. Pascal, je vous dirai fort simplement ma pensée. Je trouve dans Epictète un art incomparable pour troubler le repos de ceux qui le cherchent dans les choses extérieures, et pour les forcer à connaître qu'ils sont de véritables esclaves et de misérables aveugles; qu'il est impossible qu'ils trouvent autre chose que l'erreur et la douleur qu'ils fuient, s'ils ne se donnent sans réserve à Dieu seul. Montagne est incomparable pour confondre l'orgueil de ceux qui sans la foi se piquent d'une véritable

justice; pour désabuser ceux qui s'attachent à leurs opinions et qui croient, indépendamment de l'existence et des perfections de Dieu, trouver dans les sciences des vérités inébranlables; et pour convaincre si bien la raison de son peu de lumière et de ses égarements, qu'il est difficile après cela d'être tenté de rejeter les mystères, parce qu'on croit y trouver des répugnances : car l'esprit en est si battu, qu'il est bien éloigné de vouloir juger si les mystères sont possibles; ce que les hommes du commun n'agitent que trop souvent.

Mais si Épitecte combat la paresse, il mène à l'orgueil, de sorte qu'il peut être très-nuisible à ceux qui ne sont pas persuadés de la corruption de toute justice qui ne vient pas de la foi. Et Montagne est absolument pernicieux à ceux qui ont quelque pente à l'impiété et aux vices. C'est pourquoi ces lectures doivent être réglées avec beaucoup de soin, de discrétion et d'égard à la condition et aux mœurs de ceux à qui on les conseille. Il me semble seulement qu'en les joignant ensemble elles ne pourraient réussir fort mal, parce que l'une s'oppose au mal de l'autre. Elles ne peuvent donner la vertu, mais seulement troubler dans les vices : l'homme se trouvant combattu par les contraires dont l'un chasse l'orgueil et l'autre la paresse, et ne pouvant reposer dans aucun de ces vices quoiqu'il ne puisse aussi les fuir tous. •

Ce fut ainsi que ces deux personnes d'un si bel esprit s'accordèrent enfin au sujet de la lecture de ces philosophes, et se rencontrèrent au même terme où ils arrivèrent néanmoins d'une manière un peu différente : M. de Saci y étant venu tout d'un coup par sa claire vue du christianisme, et M. Pascal n'y étant

arrivé qu'après beaucoup de tours en s'attachant aux principes de ces philosophes.

... M. de Saci et tout Port-Royal des Champs était ainsi tout occupé de la joie que causaient la conversion et la vue de M. Pascal; ... on y admirait la force toute puissante de la grâce qui par une miséricorde dont il y a peu d'exemples avait si profondément abaissé cet esprit si élevé de lui-même.

RÉCIT

De ce que j'ai ouï dire par M. Pascal, mon oncle, non pas à moi, mais à des personnes de ses amis en ma présence. J'avais alors 16 ans 1/2¹.

1° On me demande si je ne me repens pas d'avoir fait les *Provinciales*. Je réponds que bien loin de m'en repentir, si j'avais à les faire présentement je les ferais encore plus fortes.

2° On me demande pourquoi j'ai nommé les noms des auteurs où j'ai pris toutes les propositions abominables que j'y ai citées. Je réponds que si j'étais dans une ville où il y eût douze fontaines, et que je susse certainement qu'il y en a une qui est empoisonnée, je serais obligé d'avertir tout le monde de n'aller point puiser de l'eau à cette fontaine; et comme on pourrait croire que c'est une pure imagination de ma part, je serais obligé de nommer celui qui l'a empoisonnée, plutôt que d'exposer toute une ville à s'empoisonner.

3° On me demande pourquoi j'ai employé un style

¹ III^e Recueil MS. du Père Guerrier, page 260.

Ce récit est de Marguerite Perier. Cette demoiselle étant née en 1646, la conversation qu'elle rapporte ici est de 1662 et a précédé de peu de temps la mort de Pascal. — Le même récit se trouve aussi dans le MS. de l'Oratoire; mais le texte y est moins correct.

agréable, railleur et divertissant. Je réponds que si j'avais écrit d'un style dogmatique il n'y aurait eu que les savants qui l'auraient lu, et ceux-là n'en avaient pas besoin, en sachant autant que moi là-dessus : ainsi j'ai cru qu'il fallait écrire d'une manière propre à faire lire mes lettres par les femmes et les gens du monde, afin qu'ils connussent le danger de toutes ces maximes et de toutes ces propositions qui se répandaient alors partout, et auxquelles on se laissait facilement persuader.

4° On me demande si j'ai lu moi-même tous les livres que je cite. Je réponds que non : certainement il aurait fallu que j'eusse passé ma vie à lire de très-mauvais livres; mais j'ai lu deux fois Escobar tout entier; et pour les autres, je les ai fait lire par de mes amis; mais je n'en ai pas employé un seul passage sans l'avoir lu moi-même dans le livre cité et sans avoir examiné la matière sur laquelle il est avancé, et sans avoir lu ce qui précède et ce qui suit, pour ne point hasarder de citer une objection pour une réponse; ce qui aurait été reprochable et injuste.

Notes du P. Guerrier : « J'ai copié ceci sur un Manuscrit de la main de M^{lle} Marguerite Perier. »

M. l'abbé Pascal, mort depuis quelques années, assurait avoir ouï dire au fameux M. Pascal sur le sujet de la *Logique de Port-Royal* :

Voilà une belle occupation pour M. Arnauld que de travailler à une logique! Les besoins de l'Église demandent tout son travail¹.

¹ Extrait du I^{er} Recueil MS. du P. Guerrier, pag. cccxxxv.

Les personnes sages... fuient de se présenter en face et de se faire envisager en particulier, et ils tâchent plutôt de se cacher dans la presse, afin qu'on ne voie dans leurs discours que la vérité qu'ils proposent.

Feu M. Pascal, qui savait autant de véritable rhétorique que personne en ait jamais su, portait cette règle jusques à prétendre qu'un honnête homme devait éviter de se nommer et même de se servir des mots *je* et *moi*; et il avait accoutumé de dire sur ce sujet :

³⁰¹ La piété chrétienne anéantit le *moi* humain, et la civilité humaine le cache et le supprime ¹.

M. Pascal parlait peu de sciences; cependant quand l'occasion s'en présentait, il disait son sentiment sur les choses dont on lui parlait. Par exemple, sur la philosophie de M. Descartes, il disait assez ce qu'il pensait; il était de son sentiment sur *l'automate*, et n'en était point sur la *matière subtile* dont il se moquait fort; mais il ne pouvait souffrir sa manière d'expliquer la formation de toutes choses et il disait très-souvent :

⁴²¹ Je ne puis pardonner à Descartes : il aurait bien voulu, dans toute sa philosophie, pouvoir se passer de Dieu; mais il n'a pu s'empêcher de lui faire donner une chiquenaude, pour mettre le monde en mouvement; après cela il n'a plus que faire de Dieu ².

Feu Monsieur Pascal, quand il voulait donner un exemple d'une rêverie qui pouvait être approuvée par entêtement, proposait d'ordinaire l'opinion de Descartes sur la matière et sur l'espace ³.

Il résistait à tout le monde lors des troubles de Paris et tou-

¹ Logique de Port-Royal. III^e Partie, chap. XIX.

² Marg. Perier. II^e recueil MS. du P. Guerrier, pag. 177.

³ Nicole. Lettre LXXXIII. Essais de morale.

jours depuis il appelait des prétextes toutes les raisons qu'on donnait pour excuser cette rébellion, et il disait que :

305 Dans un état établi en république, comme Venise, ce serait un très-grand mal de contribuer à y mettre un roi et à opprimer la liberté des peuples à qui Dieu l'a donnée. Mais dans un État où la puissance royale est établie, on ne pourrait violer le respect qu'on lui doit sans une espèce de sacrilège; parce que la puissance que Dieu y a attachée étant non-seulement une image, mais une participation de la puissance de Dieu, on ne pourrait s'y opposer sans résister manifestement à l'ordre de Dieu. De plus, la guerre civile, qui en est une suite, étant un des plus grands maux qu'on puisse commettre contre la charité du prochain, on ne peut assez exagérer la grandeur de cette faute. Les premiers chrétiens ne nous ont pas appris la révolte, mais la patience, quand les princes ne s'acquittent pas bien de leur devoir.

Il disait ordinairement :

Qu'il avait un aussi grand éloignement pour ce péché-là, que pour assassiner le monde ou pour voler sur les grands chemins, et qu'enfin il n'y a rien qui fût plus contraire à son naturel, et sur quoi il fût moins tenté ¹

307 Il disait que l'Écriture sainte n'était pas une science de l'esprit, mais une science du cœur, qui n'était intelligible que pour ceux qui ont le cœur droit, et que tous les autres n'y trouvaient que de l'obscurité ².

¹ Vie de Pascal par M^{me} Perier.

² *Ibid.*

Il s'écriait quelquefois :

- 304 Si j'avais le cœur aussi pauvre que l'esprit, je serais bienheureux; car je suis merveilleusement persuadé que la pauvreté est un grand moyen pour faire son salut ¹.

Il n'avait jamais refusé l'aumône, quoiqu'il n'en fût que de son nécessaire, ayant peu de bien et étant obligé de faire une dépense qui excédait son revenu, à cause de ses infirmités. Mais lorsqu'on lui voulait représenter cela, quand il faisait quelque aumône considérable, il se fâchait et disait :

- 305 J'ai remarqué une chose : que, quelque pauvre qu'on soit, on laisse toujours quelque chose en mourant ².

Il disait au plus fort de ses douleurs, quand on s'affligeait de les lui voir souffrir :

- 306 Ne me plaignez point : la maladie est l'état naturel des chrétiens, parce qu'on est par là comme on devrait être toujours, dans la souffrance des maux, dans la privation de tous les biens et de tous les plaisirs des sens, exempt de toutes les passions qui travaillent pendant tout le cours de la vie, sans ambition, sans avarice, dans l'attente continuelle de la mort. N'est-ce pas ainsi que les chrétiens devraient passer la vie? Et n'est-ce pas un grand bonheur quand on se trouve par nécessité dans l'état où l'on est obligé d'être, et qu'on n'a autre chose à faire qu'à se soumettre humblement et paisiblement? C'est pourquoi je ne de-

¹ Vie de Pascal par madame Perier.

² *Ibidem*.

mande autre chose, que de prier Dieu qu'il me fasse cette grâce ¹.

RELATION

D'UN ENTRETIEN DANS LEQUEL PASCAL EXPOSA LE PLAN
ET LA MATIÈRE DE SON OUVRAGE SUR LA RELIGION ².

Il se rencontra une occasion, il y a environ dix ou douze ans ³, en laquelle on l'obligea, non pas d'écrire ce qu'il avait dans l'esprit sur ce sujet-là, mais d'en dire quelque chose de vive voix. Il le fit donc en présence et à la prière de plusieurs personnes très-considérables de ses amis. Il leur développa en peu de mots le plan de tout son ouvrage ; il leur représenta ce qui en devait faire le sujet et la matière ; il leur en rapporta en abrégé les raisons et les principes, et il leur expliqua l'ordre et la suite des choses qu'il y voulait traiter. Et ces personnes qui sont aussi capables qu'on le puisse être de juger de ces sortes de choses, avouent qu'elles n'ont jamais rien entendu de plus beau, de plus fort, de plus touchant, ni de plus convaincant ; qu'elles en furent charmées, et que ce qu'elles virent de ce projet et de ce dessein dans un discours de deux ou trois heures fait ainsi sur-le-champ et sans avoir été prémédité ni travaillé, leur fit juger ce que ce pourrait être un jour, s'il était jamais exécuté et conduit à sa perfection par une personne dont elles connaissaient la force et la capacité, qui avait accoutumé de tant travailler tous ses ouvrages, qu'il ne se contentait presque jamais de ses premières pensées quelque bonnes qu'elles parussent aux autres, et qui a refait souvent jusqu'à huit ou dix fois des pièces que tout autre que lui trouvait admirables dès la première.

Après qu'il leur eut fait voir quelles sont les preu-

¹ Vie de Pascal par madame Perier.

² Extrait de la préface de la première édition des *Pensées*.

³ Etienne Perier écrivait ceci en 1669 ; l'entretien de Pascal est donc de 1657 ou 1659.

ves qui font le plus d'impression sur l'esprit des hommes, et qui sont les plus propres à les persuader, il entreprit de montrer que la religion chrétienne avait autant de marques de certitude et d'évidence que les choses qui sont reçues dans le monde pour les plus indubitables.

Pour entrer dans ce dessein il commença d'abord par une peinture de l'homme, où il n'oublia rien de tout ce qui le pouvait faire connaître et au-dedans et au-dehors de lui-même, jusqu'aux plus secrets mouvements de son cœur. Il supposa ensuite un homme qui, ayant toujours vécu dans une ignorance générale, et dans l'indifférence à l'égard de toutes choses, et surtout à l'égard de soi-même, vient enfin à se considérer dans ce tableau et à examiner ce qu'il est. Il est surpris d'y découvrir une infinité de choses auxquelles il n'a jamais pensé, et il ne saurait remarquer sans étonnement et sans admiration tout ce que M. Pascal lui fait sentir de sa grandeur et de sa bassesse, de ses avantages et de ses faiblesses, du peu de lumière qui lui reste et des ténèbres qui l'environnent presque de toutes parts, et enfin de toutes les contrariétés étonnantes qui se trouvent dans sa nature. Il ne peut plus après cela demeurer dans l'indifférence, s'il a tant soit peu de raison, et quelque insensible qu'il ait été jusqu'alors, il doit souhaiter, après avoir ainsi connu ce qu'il est, de connaître aussi d'où il vient et ce qu'il doit devenir.

M. Pascal l'ayant mis dans cette disposition de chercher à s'instruire sur un doute si important, il l'adresse premièrement aux philosophes; et c'est là qu'a-

près lui avoir développé tout ce que les plus grands philosophes de toutes les sectes ont dit sur le sujet de l'homme, il lui fait observer tant de défauts, tant de faiblesses, tant de contradictions et tant de faussetés dans tout ce qu'ils en ont avancé, qu'il n'est pas difficile à cet homme de juger que ce n'est pas là où il s'en doit tenir.

Il lui fait ensuite parcourir tout l'univers et tous les âges, pour lui faire remarquer une infinité de religions qui s'y rencontrent ; mais il lui fait voir en même temps par des raisons si fortes et si convaincantes que toutes ces religions ne sont remplies que de vanité, que de folies, que d'erreurs, que d'égarements et d'ex travagances, qu'il n'y trouve rien encore qui le puisse satisfaire.

Enfin il lui fait jeter les yeux sur le peuple juif, et il lui en fait observer des circonstances si extraordinaires, qu'il attire facilement son attention. Après lui avoir représenté tout ce que ce peuple a de singulier, il s'arrête particulièrement à lui faire remarquer un livre unique par lequel il se gouverne, et qui comprend tout ensemble son histoire, sa loi et sa religion. A peine a-t-il ouvert ce livre qu'il y apprend que le monde est l'ouvrage d'un Dieu, et que c'est ce même Dieu qui a créé l'homme à son image, et qui l'a doué de tous les avantages du corps et de l'esprit qui convenaient à cet état. Quoiqu'il n'ait rien encore qui le convainque de cette vérité, elle ne laisse pas de lui plaire ; et la raison seule suffit pour lui faire trouver plus de vraisemblance dans cette supposition qu'un Dieu est l'auteur des hommes et de tout ce qu'il y a dans l'univers, que dans

tout ce que ces mêmes hommes se sont imaginé par leurs propres lumières. Ce qui l'arrête en cet endroit est de voir par la peinture qu'on lui a faite de l'homme, qu'il est bien éloigné de posséder tous ces avantages qu'il a dû avoir lorsqu'il est sorti des mains de son auteur. Mais il ne demeure pas longtemps dans ce doute ; car dès qu'il poursuit la lecture de ce même livre, il y trouve qu'après que l'homme eut été créé de Dieu dans l'état d'innocence et avec toutes sortes de perfections, la première action qu'il fit fut de se révolter contre son créateur, et d'employer tous les avantages qu'il en avait reçus pour l'offenser.

M. Pascal lui fait alors comprendre que ce crime ayant été le plus grand de tous les crimes en toutes ses circonstances, il avait été puni non-seulement dans ce premier homme qui étant déchu par-là de son état tomba tout d'un coup dans la misère, dans la faiblesse, dans l'erreur et dans l'aveuglement ; mais encore dans tous ses descendants, à qui ce même homme a communiqué et communiquera encore sa corruption dans toute la suite des temps.

Il lui montre ensuite divers endroits de ce livre où il a découvert cette vérité. Il lui fait prendre garde qu'il n'y est plus parlé de l'homme que par rapport à cet état de faiblesse et de désordre ; qu'il y est dit souvent, que toute chair est corrompue, que les hommes sont abandonnés à leurs sens, et qu'ils ont une pente au mal dès leur naissance. Il lui fait voir encore que cette première chute est la source non-seulement de tout ce qu'il y a de plus incompréhensible dans la nature de l'homme, mais aussi d'une infinité d'effets qui

sont hors de lui et dont la cause lui est inconnue. Enfin il lui représente l'homme si bien dépeint dans tout ce livre, qu'il ne lui paraît plus différent de la première image qu'il lui en a tracée.

Ce n'est pas assez d'avoir fait connaître à cet homme son état plein de misère, M. Pascal lui apprend encore qu'il trouvera dans ce même livre de quoi se consoler. Et en effet, il lui fait remarquer qu'il y est dit, que le remède est entre les mains de Dieu ; que c'est à lui que nous devons recourir pour avoir les forces qui nous manquent ; qu'il se laissera fléchir et qu'il enverra même un libérateur aux hommes, qui satisfera pour eux et qui réparera leur impuissance.

Après qu'il lui a expliqué un grand nombre de remarques très-particulières sur le livre de ce peuple, il lui fait encore considérer que c'est le seul qui ait parlé dignement de l'être souverain, et qui ait donné l'idée d'une véritable religion. Il lui en fait concevoir les marques les plus sensibles qu'il applique à celle que ce livre a enseignée ; et il lui fait faire une attention particulière sur ce qu'elle fait consister l'essence de son culte dans l'amour du Dieu qu'elle adore : ce qui est un caractère tout singulier, et qui la distingue visiblement de toutes les autres religions, dont la fausseté paraît par le défaut de cette marque si essentielle.

Quoique M. Pascal, après avoir conduit si avant cet homme qu'il s'était proposé de persuader insensiblement, ne lui ait encore rien dit qui le puisse convaincre des vérités qu'il lui a fait découvrir ; il l'a mis néanmoins dans la disposition de les recevoir avec plaisir, pourvu qu'on puisse lui faire voir qu'il doit s'y rendre,

et de souhaiter même de tout son cœur qu'elles soient solides et bien fondées, puisqu'il y trouve de si grands avantages pour son repos et pour l'éclaircissement de ses doutes. C'est aussi l'état où devrait être tout homme raisonnable, s'il était une fois bien entré dans la suite de toutes les choses que M. Pascal vient de représenter; et il y a sujet de croire qu'après cela il se rendrait facilement à toutes les preuves qu'il apporta ensuite pour confirmer la certitude et l'évidence de toutes ces vérités importantes dont il avait parlé, et qui font le fondement de la religion chrétienne qu'il avait dessein de persuader.

Pour dire en peu de mots quelque chose de ces preuves, après qu'il eut montré en général que les vérités dont il s'agissait étaient contenues dans un livre de la certitude duquel tout homme de bon sens ne pouvait douter, il s'arrêta principalement au livre de Moïse où ces vérités sont particulièrement répandues; et il fit voir par un très-grand nombre de circonstances indubitables, qu'il était également impossible que Moïse eût laissé par écrit des choses fausses, ou que le peuple à qui il les avait laissées s'y fût laissé tromper, quand même Moïse aurait été capable d'être fourbe.

Il parla aussi de tous les grands miracles qui sont rapportés dans ce livre; et comme ils sont d'une grande conséquence pour la religion qui y est enseignée, il prouva qu'il n'était pas possible qu'ils ne fussent vrais, non-seulement par l'autorité du livre où ils sont contenus, mais encore par toutes les circonstances qui les accompagnent et qui les rendent indubitables.

Il fit voir encore de quelle manière toute la loi de

Moïse était figurative; que tout ce qui était arrivé aux Juifs n'avait été que la figure des vérités accomplies à la venue du Messie; et que le voile qui couvrait ces figures ayant été levé, il était aisé d'en voir l'accomplissement et la consommation parfaite en faveur de ceux qui ont reçu Jésus-Christ.

M. Pascal entreprit ensuite de prouver la vérité de la religion par les prophéties; et ce fut sur ce sujet qu'il s'étendit beaucoup plus que sur les autres. Comme il avait beaucoup travaillé là-dessus et qu'il y avait des vues qui lui étaient toutes particulières, il les expliqua d'une manière fort intelligible; il en fit voir le sens et la suite avec une facilité merveilleuse, et il les mit dans tout leur jour et dans toute leur force.

Enfin, après avoir parcouru les livres de l'ancien Testament, et fait encore plusieurs observations convaincantes pour servir de fondements et de preuves à la vérité de la religion, il entreprit encore de parler du Nouveau Testament, et de tirer ses preuves de la vérité même de l'Évangile.

Il commença par Jésus-Christ; et quoiqu'il l'eût déjà prouvé invinciblement par les prophéties et par toutes les figures de la loi, dont on voyait en lui l'accomplissement parfait, il apporta encore beaucoup de preuves tirées de sa personne même, de ses miracles, de sa doctrine et des circonstances de sa vie.

Il s'arrêta ensuite sur les apôtres; et pour faire voir la vérité de la foi qu'ils ont publiée hautement partout, après avoir établi qu'on ne pouvait les accuser de fausseté, qu'en supposant, ou qu'ils avaient été des fourbes, ou qu'ils avaient été trompés eux-mêmes, il fit voir

clairement que l'une et l'autre de ces suppositions était également impossible.

Enfin il n'oublia rien de tout ce qui pouvait servir à la vérité de l'histoire évangélique, faisant de très-belles remarques sur l'Évangile même, sur le style des évangélistes et sur leurs personnes ; sur les apôtres en particulier et sur leurs écrits ; sur le nombre prodigieux de miracles ; sur les martyrs ; sur les saints ; en un mot sur toutes les voies par lesquelles la religion chrétienne s'est entièrement établie. Et quoiqu'il n'eût pas le loisir dans un simple discours de traiter au long une si vaste matière, comme il avait dessein de faire dans son ouvrage, il en dit néanmoins assez pour convaincre que tout cela ne pouvait être l'ouvrage des hommes, et qu'il n'y avait que Dieu seul qui eût pu conduire l'événement de tant d'effets différents qui concourent tous également à prouver d'une manière invincible la religion qu'il est venu lui-même établir parmi les hommes.

Voilà en substance les principales choses dont il entreprit de parler dans tout ce discours, qu'il ne proposa à ceux qui l'entendirent que comme l'abrégé du grand ouvrage qu'il méditait : et c'est par le moyen d'un de ceux qui y furent présents qu'on a su depuis le peu que je viens d'en rapporter.

ADDITION

AU III^e DISCOURS SUR LA CONDITION DES GRANDS ¹.

* Dieu

101

A créé tout pour soi ;

A donné puissance de peine et de bien pour soi.

— * Vous pouvez l'appliquer à Dieu ou à vous.

Si à Dieu, l'Évangile est la règle.

Si à vous, vous tiendrez la place de Dieu.

— * Comme Dieu est environné de gens pleins de charité, qui lui demandent les biens de la charité qui sont en sa puissance, ainsi...

— * Connaissez-vous donc et sachez que vous n'êtes qu'un roi de concupiscence, et prenez les voies de la concupiscence.

¹ Nous croyons devoir placer ici, et sous ce titre, un fragment qui se trouve isolé et sans aucune espèce d'indication dans le MS., mais qui évidemment se rattache au III^e discours sur la condition des grands, et particulièrement au paragraphe qui commence ainsi : *Dieu est environné de gens pleins de charité, etc.*, pag 347.

Ainsi ce fragment était une note que Pascal avait jetée sur le papier afin de mieux fixer dans sa mémoire une des considérations qu'il se proposait de développer dans sa conversation avec son jeune ami le duc de Roannez. Cette circonstance intéressante atteste le soin et la gravité que Pascal apportait, jusque dans de simples conversations, en tout ce qui tenait aux règles de la morale.

APPENDICE.

N^o 1. — *Extrait de la notice de Marguerite Perier sur Monsieur et Mademoiselle de Rouannez* ¹.

M. de Rouannez était fils de M. le marquis de Boisy. Madame sa mère était fille de M. Hennequin, président du parlement, et il était petit-fils de M. le duc de Rouannez ; madame sa grand'mère était sœur de M. le comte d'Harcourt. Il perdit M. son père à l'âge de huit ou neuf ans, et fut mis entre les mains de M. son grand-père, qui ne connaissait guère la religion et qui était un homme très-emporé et peu capable de donner une éducation chrétienne à un enfant. Il lui donna un gouverneur qui n'en était pas plus capable que lui ; il alla même jusque-là que d'ordonner à son gouverneur de lui donner l'air de cour, et de lui apprendre à jurer, croyant qu'il fallait qu'un jeune seigneur prit ces manières-là. Il perdit M. son grand-père à treize ans, et alors il fut son maître. Madame sa mère, qui était une bonne femme toute simple, ne pouvait, ne savait pas même en prendre soin. Cependant il ne laissa pas de commencer assez jeune à avoir des sentiments de religion. Il avait un très-bon esprit, mais point d'étude. Il fit connaissance (je ne sais pas bien à quel âge) avec M. Pascal, qui était son voisin, il goûta fort son esprit et le mena même une ou deux fois en Poitou avec lui, ne pouvant se passer de le voir. Lorsque M. de Rouannez eut environ vingt-deux ou vingt-trois ans, M. Pascal s'étant

¹ III^e Recueil MS. du P. Guerrier, pag. 336.

donné à Dieu pleinement, et ayant pris résolution d'abandonner le monde entièrement, persuada à M. de Rouannez d'entrer dans les mêmes sentiments. Il y entra très-fortement, et, environ à vingt-quatre ou vingt-cinq ans, il résolut, avec M. Pascal et M. Singlin, entre les mains de qui M. Pascal l'avait mis, de prendre quelque temps pour examiner devant Dieu ce qu'il devait faire. Il prit ce temps-là. M. Pascal demeurait alors chez lui ; il lui avait donné une chambre, où il allait de temps en temps, quoiqu'il eût une maison dans Paris. Enfin M. de Rouannez, après bien des réflexions, prit la résolution et se détermina absolument à abandonner le monde. Il le déclara à M. Singlin et à M. Pascal, et leur dit qu'il prendrait l'occasion, aussitôt qu'il pourrait la trouver, d'avoir l'agrément du roi pour vendre son gouvernement et se retirer à l'institution. Sa résolution étant prise entièrement et déclarée à ces messieurs, il lui arriva une chose fort extraordinaire. Il y avait quatre ou cinq ans que, ne pensant point à quitter le monde et songeant au contraire à s'y établir, il y avait une demoiselle de qualité, et la plus riche héritière du royaume, qui était mademoiselle de Menus, qui n'était point encore en âge de se marier. M. de Rouannez jettait toujours les yeux sur elle, comme un parti qui lui convenait, et il ne doutait pas même qu'il ne pût l'avoir, parce qu'il était alors seul duc et pair à marier, car il y avait en ce temps-là peu de ducs. Il arriva donc qu'environ un mois après que M. de Rouannez eût pris sa résolution, on alla proposer à M. le comte d'Harcourt mademoiselle de Menus pour M. son petit-neveu. M. le comte d'Harcourt, très-content, alla trouver M. de Rouannez, et lui dit : Mon neveu, je viens vous porter une nouvelle qui vous fera plaisir ; on vient de me proposer pour vous mademoiselle de Menus. M. de Rouannez fut très-surpris, et lui dit : Monsieur, je vous prie de me donner un peu de temps pour y penser. M. le comte d'Harcourt se mit en colère, et lui dit : Vous êtes donc fou, mon neveu ! Si vous aviez recherché mademoiselle de Menus bien longtemps et qu'on vous l'accordât, vous devriez être fort content ; on vous la vient jeter à la tête, et

vous dites que vous y penserez. C'est une fille de qualité, la plus riche héritière du royaume ; il faut que vous soyez fou. M. de Rouannez persista à demander du temps ; et au bout de douze à quinze jours il alla faire sa déclaration à M. le comte d'Harcourt ; qu'il avait résolu de n'en se point marier. M. le comte d'Harcourt entra dans une fureur très-grande, surtout contre M. Pascal. Cela se répandit à l'hôtel de Rouannez, où M. Pascal était encore ; en sorte que la concierge de la maison alla un matin, sur les huit heures, avec un poignard pour le tuer ; heureusement elle ne le trouva point, il était sorti ce jour-là, contre son ordinaire, de grand matin. Il fut averti de cette aventure et n'y retourna plus. Mademoiselle de Menus ensuite épousa M. de Vivonne.

M. de Rouannez persista donc dans sa résolution, et quelques années après il vendit son gouvernement et paya quelques dettes, mais non pas toutes, car M. son grand-père lui en avait laissé de très-grandes. Depuis cela, M. de Rouannez ne laissa pas de demeurer dans le monde à cause que madame sa mère vivait encore. Mais il eut ensuite bien du chagrin par le changement de mademoiselle sa sœur qui n'eut pas tant de fermeté que lui.

Pour rapporter donc aussi l'histoire de M^{lle} de Rouannez, elle était dans le monde où elle vivait avec M^{me} sa mère. Elle avait deux sœurs religieuses bénédictines ; l'aînée fut abbesse de R^t, et la cadette est morte simple religieuse aux Filles-Dieu où elle s'était retirée ayant quitté son couvent, je n'en sais point la raison. M^{lle} de Rouannez était donc restée seule, et comme elle pensait à se marier, plusieurs personnes jetaient les yeux sur elle ; mais comme elle ne pouvait pas être un grand parti, M^r son frère dont on ne savait pas la résolution étant encore dans le monde, ceux qui pensaient à elle n'étaient pas de forts grands seigneurs. Il y eut un homme de qualité qui s'en approchait, lorsqu'il arriva que M^{lle} de Rouannez, qui avait mal aux yeux, alla faire une neuvaine à la Sainte-Épine à P. R. Je n'assurerai pas si ce fut en 1656 ou 1657, mais le dernier jour de sa neuvaine, elle fut touchée de

Dieu si vivement, que durant toute la messe elle fondit en larmes. Madame sa mère, qui y allait tous les jours avec elle, fut surprise de la voir en cet état. M^{lle} de Rouannez la pria de ne pas sortir sitôt de l'église. Enfin en étant sortie et retournant chez elle, elle témoigna à Mad. sa mère qu'elle voulait se donner à Dieu. Elle resta quelques jours chez elle et ensuite elle s'échappa un matin et alla à Port-Royal demander à y être reçue. M^r Singlin et la mère abbessse jugèrent à propos de lui faire ouvrir la porte ; elle y entra et se mit au noviciat avec une ferveur extraordinaire sous le nom de sœur Charlotte de la Passion et y prit le petit habit. J'y étais alors et j'en fus témoin. Mad. sa mère l'ayant appris, alla à P. R. faire ses plaintes, et enfin ne pouvant obtenir qu'elle sortît, au bout de trois mois elle s'adressa à la reine mère qui lui donna une lettre de cachet qui lui ordonnait de sortir. Alors, avant que de sortir, elle prononça des vœux de chasteté, je ne sais si ce fut à l'église ou en présence des religieuses, et se coupa les cheveux. Depuis cela elle resta chez elle dans une retraite et une séparation entière du monde. Cela dura jusqu'à la fin de l'année 1665. Durant tout ce temps-là elle renouvelait ses vœux toutes les fois qu'elle communiait, elle les écrivait et les signait dans un petit livre qu'elle avait exprès pour cela ; elle y ajouta même le vœu d'être religieuse. Il arriva que Mad. sa sœur, la religieuse, qui était aux Filles-Dieu, voyant que M^r son frère persistait dans sa résolution de ne se point marier, fâchée de voir finir sa famille, forma le dessein au moins de faire marier sa sœur ; elle s'avisa pour cela de lui procurer une occasion de voir cet homme de qualité qui la voyait lorsqu'elle fut touchée de Dieu à P. R. Elle le fit donc monter à son parloir comme par hasard, lorsque M^{lle} de Rouannez y était. Cet homme lui marqua les mêmes empressements qu'il avait faits il y avait six ou sept ans. M^{lle} de Rouannez fut touchée de voir qu'un si long intervalle n'avait point refroidi cet homme ; cela fut cause qu'elle lui permit de la venir voir, mais de sa part sans aucun dessein de le voir que comme ami. M^r de Rouannez ayant découvert cela,

en fut très-fâché, il alla en faire ses plaintes à M^{me} Perier . M^r Pascal était mort il y avait 15 ou 16 mois. M^{me} Perier vit M^{lle} de Rouannez qui lui dit que M^r son frère s'alarmait mal à propos, qu'elle n'avait nul dessein de se marier, que même elle ne le pouvait pas, et elle lui montra ses vœux et la pria de lui procurer chez elle une entrevue avec M^r Singlin qui avait été son directeur et qui alors était caché. Elle le vit donc, et suivant ses avis elle ne voulut plus voir cet homme qui la visitait auparavant, et rentra dans son ancienne ferveur. M^r Singlin mourut au mois d'avril 1664. Elle en fut très-affligée. Cependant elle continuait dans sa ferveur et voyait souvent M^{me} Perier. Mais M^{me} Perier fut obligée de quitter Paris au mois de décembre 1664. M^r de Rouannez en fut fort affligé et lui dit qu'il craignait beaucoup que cela ne fit encore changer M^{lle} sa sœur. En effet, cela ne manqua pas, n'ayant plus de soutien, ayant perdu M^r Pascal, M^r Singlin et M^{me} Perier, elle recommença, en 1665, de voir le monde.

N^o II. — *Lettre de Menjot à M^{me} de Sablé* ¹.

. M. Vallant me fit voir cette lettre de M. Pascal, laquelle est la plus obligeante du monde. Mais, madame, je ne sais que penser d'un témoignage si avantageux ; car si je considère d'une part la sincérité et le savoir sublime de ce grand homme, de l'autre aussi je sais que la charité est la première des vertus chrétiennes ; de sorte que j'ai de la peine à distinguer entre la justice et la grâce, principalement en une personne qui sans doute la met en pratique avec autant de chaleur qu'il la soutient. Quoi qu'il en soit, je lui suis extrêmement obligé d'avoir daigné jeter les yeux sur un ouvrage si peu considérable, et je vous rends très-humbles grâces, madame, de m'avoir procuré cet honneur.

¹ Portefeuilles du médecin Vallant.

N° III. — *Extrait des Additions au nécrologe de Port-Royal,*
par Marguerite Perier ¹.

..... Il arriva quelques années après que M^{me} Perier, sœur de M. Pascal, se trouva chez M^{me} la marquise de Sablé, laquelle avait un médecin nommé M. Menjot qui était huguenot, homme très-habile et très-estimé à Charenton, qui s'y trouva aussi. M^{me} de Sablé, qui était pleine de piété, entra en matière avec lui sur la religion ; il soutenait très-fort son opinion sur la présence réelle. M^{me} de Sablé et M^{me} Perier le combattaient. M. Menjot enfin leur dit : Si on me fait voir que c'est la foi des quatre premiers siècles, je me rendrai. M^{me} Perier qui avait connaissance de l'écrit de M. Arnauld, lui dit qu'elle croyait qu'elle pouvait lui faire voir un écrit qui prouvait cette vérité, et étant sortie elle alla trouver M. Arnauld et lui raconta cela. M. Arnauld crut qu'il devait porter cet écrit pour gagner cet homme-là ; mais comme il n'avait pas dessein de s'engager à une controverse, il exigea de M^{me} Perier de ne le porter à M. Menjot qu'à condition qu'il n'en prendrait point de copie et qu'il le rendrait dans tel temps.

M^{me} Perier lui donna cet écrit chez M^{me} Sablé, à ces conditions qu'il accepta. Le temps passé et au jour marqué, il revint et rapporta l'écrit ; mais il ne tint pas sa parole, car il dit qu'il est vrai que cet écrit pouvait dire que c'était la créance des quatre premiers siècles ; tandis qu'il fallait prouver que c'était la créance des apôtres. M^{me} Perier lui dit qu'on ne pouvait pas mieux faire voir la créance des apôtres que par celle de leurs disciples ; mais il ne se rendit pas. Il assura qu'il n'avait point pris de copie de l'écrit. M^{me} Perier le rendit à M. Arnauld.

Six mois après, il parut un gros in-8 de M. Claude, qui était la réponse à cet écrit dont M. Menjot n'avait pas pris de copie en entier, mais seulement des principaux articles.

¹ III^e Recueil MS. du P. Guerrier, pag. 244.

Le livre de M. Claude était fort bien écrit et fort séduisant. M. Arnauld, le voyant, fut surpris et jugea que M. Menjot l'avait trompé. Cependant il dit que puisque Dieu par cette occasion l'engageait à travailler, il fallait obéir et que cet écrit avait besoin de réponse. Alors il fit imprimer le petit écrit entier, sous le titre de la *Perpétuité de la Foi*, en un petit in-12, avec la réfutation de l'écrit de M. Claude. M. Claude ensuite et les autres hérétiques l'ayant attaqué, il entreprit avec M. Nicole les grands ouvrages qu'on a vus sur cette matière. Il fit venir les certificats des évêques grecs par plusieurs personnes; et M. de Ponponne, en lui envoyant de Suède quelques-uns de ces certificats, lui mandait qu'il n'avait point vu en France de meilleurs catholiques que ces évêques grecs, excepté un certain *filioque* qu'ils oubliaient toujours dans leur *Credo*, et que lorsqu'il leur avait dit la raison pour laquelle il leur demandait ces certificats et quelle était la créance des huguenots sur la présence réelle, ils s'étaient emportés avec des gesticulations extraordinaires, montrant par là l'horreur qu'ils en avaient.

N° IV. — *Extrait d'un écrit intitulé : Relation de l'état présent du jansénisme en la ville de Clermont, en 1664* ¹.

Le jansénisme n'a pas plutôt paru en France qu'il a eu des sectateurs dans Clermont, et si l'Auvergne a fomenté cette secte dans sa naissance, ayant été le lieu d'origine de M^{rs}. Arnauld, Bourzez, Brousse, Rebours, Laporte, Mauguin et Pascal, la ville de Clermont contribue beaucoup à son progrès et à sa conservation.

Car comme les esprits de cette province pour l'ordinaire s'attachent avec obstination aux sentiments dont ils sont une fois prévenus, les décisions de l'Eglise et les ordonnances du

¹ III^e recueil MS. du P. Guerrier, pag 198. — *Note du P. Guerrier* : « On trouve une partie des calomnies que cet écrit contient dans l'ordonnance de M. Louis Destaing, évêque de Clermont, publié en son synode, le 9^e jour de juin 1661. »

roi n'ont pas tellement étouffé les semences de cette erreur qu'il ne reste encore quelques personnes qui non-seulement en conservent les impressions secrètes, mais qui même en font une profession publique. La secte est composée de plusieurs laïques des deux sexes : les plus considérables sont le sieur Montorcier, président en la cour des aides ; le sieur Perier, conseiller en la dite cour, et la demoiselle Pascal sa femme, le sieur Guerrier, avocat, et la nommée Baudoin, sage-femme¹ ; mais le plus signalé est le sieur Domat, avocat du roi au présidial du dit Clermont, lequel, ayant quelque vivacité d'esprit et s'étant employé uniquement à l'étude de ces matières, passe pour le plus habile, fait leçons à ses confédérés et corrompt une partie de la jeunesse qui fréquente le palais. Il ne paraît pas que les ecclésiastiques soient engagés dans ce parti, à la réserve du sieur Courtin, doyen de l'église collégiale de St-Amable à Riom, lequel est un fameux janséniste, et qui vient souvent à Clermont pour rendre ses assistances à la cabale. Il faut faire quelques communautés ecclésiastiques dont plusieurs particuliers donnent sujet d'un juste soupçon... etc...

Note du P. Guerrier. « J'ai trouvé cette pièce parmi les papiers que M^{lre} Perier a donnés à la bibliothèque des PP. de l'Oratoire de Clermont. Je ne sais qui en est l'auteur ; mais je conjecture qu'elle peut bien être l'ouvrage de quelque jésuite du collège de Montferrand. »

N^o V. — *Lettre du R. P. dom Antoine-Augustin Toutté, religieux bénédictin, à M. l'abbé Perier*².

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous renvoyer les trois écrits que vous avez bien voulu me communiquer. Au bas des deux petits

¹ *Note du P. Guerrier* : « J'ai vu plusieurs lettres de M. Arnauld à M. Perier, où ce docteur la salue. » — Le docteur Vallant faisait beaucoup de cas de Mad^e Baudoin ; et l'on trouve dans ses portefeuilles un traité composé par elle sur l'art des accouchements.

² 1^{re} Recueil MS. du P. Guerrier, pag. DCCCLXXIV.

écrits j'ai mis le titre qu'on pouvait à peu près leur donner ; j'ai mis aussi à la marge du grand quelques observations. Il y en a une générale à faire, qui est que cet écrit, promettant de parler de la méthode des géomètres, en parle à la vérité au commencement, et n'en dit à mon avis rien de particulier ; mais il s'engage ensuite dans une grande digression sur les deux infinités de grandeur et de petitesse que l'on remarque dans les trois ou quatre choses qui composent toute la nature, et l'on ne comprend pas assez la liaison qu'elle a avec ce qui fait le sujet de l'écrit. C'est pourquoi je ne sais point s'il ne serait point à propos de couper l'écrit en deux et de faire deux morceaux séparés : car il ne me semble pas bien qu'ils soient faits l'un pour l'autre. Au reste cette seconde partie m'a paru contenir beaucoup de belles choses , parmi quelques-unes qui sont assez communes. Je voudrais communiquer cet écrit à M. Varignon pour en dire son sentiment.

Je travaille à rédiger en ordre les pensées contenues dans les trois cahiers que vous m'avez laissés. Je crois qu'il ne faudra comprendre dans ce recueil que les pensées qui ont quelque chose de nouveau, et qui sont assez parfaites pour faire concevoir au lecteur du moins une partie de ce qu'elles renferment. C'est pourquoi je laisserai celles qui n'ont rien de nouveau soit pour le sujet, soit dans le tour et dans la manière, et celles qui sont trop informes, en sorte qu'elles ne peuvent présenter assez parfaitement leur sens. Je me recommande à vos saints sacrifices et à votre souvenir.

Je suis avec estime et avec respect.

Saint-Denis, ce 12 juin 1711.

N° VI. — *Lettre de M. l'Evêque de Comminges à M. Etienne Perier, sur les Pensées de Pascal.*

De Paris, ce 21 janvier 1670.

Monsieur, un voyage que j'ai fait m'a empêché de faire réponse plus tôt à la lettre que vous m'avez si obligeamment

écrite ; je ne mérite aucun remerciement de l'approbation que j'ai donnée aux pensées de M. Pascal, mais je vous en dois beaucoup de l'honneur que vous m'avez fait de vouloir que mon nom parût dans cet excellent ouvrage. Pour les endroits, Monsieur, sur lesquels j'ai proposé des doutes, j'ai sujet de me louer de la bonté de ceux qui ont pris soin de l'impression, et ils ont bien voulu avoir assez de condescendance pour faire les changements qui m'ont paru nécessaires : je vous supplie d'excuser en cela ma faiblesse, et d'être persuadé que je n'ai pas eu la présomption de croire que mon sentiment dût prévaloir ; mais j'ai pensé devant Dieu être obligé de l'exposer sincèrement. Au surplus, Monsieur, je vous dis en vérité que je n'ai jamais rien lu qui m'ait paru si plein de lumière que ces pensées. Nous n'étions pas dignes de la perfection de cet ouvrage. Je suis, etc.

GILBERT DE CHOISEUIL, *Evêque de Comminges.*

N° VII. — *Lettre de M. de Brienne à Mad^e Perier* ¹.

Ce 16 novembre (1668).

On ne peut pas, madame, avoir céans M^r votre fils qui nous fait l'honneur de coucher ce soir chez le mien après y avoir dîné ce matin et avoir travaillé tout le jour céans pour mettre enfin la dernière main aux fragments de Monsieur votre illustre et bien heureux frère, après qu'il ont subi tous les examens de M^r Roannez, ce qui n'est pas peu de chose ; et ne veux pas dire un mot d'une si agréable occupation que nous avons présentement. M^r de Roannez est très-content, et assurément l'on peut dire que lui et ses amis ont extrêmement travaillé. Je crois que vous l'en devez remercier. Nous allons encore faire une revue, M^r votre très-cher fils et moi, après laquelle il n'y aura plus rien à refaire, et je crois que notre dessein ne vous déplaira pas, ni à M^r Perier que je salue ici avec votre permission, puisque nous ne faisons

¹ II^e Recueil MS. du P. Guerrier, pag. 71.

autre chose que de voir si l'on ne peut rien restituer des fragments que M^r de Roannez a ôtés. Demain nous achèverons ce travail, s'il plaît à Dieu. J'ai présentement de la tête et de la santé à revendre, grâces à vos prières et à celles de nos amis et amies à qui j'attribue ma guérison, car j'ai été trop mal et mes incommodités avaient duré trop longtemps pour que j'eusse osé espérer d'en être quitte si tôt, ce qui fait que je regarde ma guérison comme un petit miracle. Notre bon Dieu en soit béni, et qu'il me fasse la grâce s'il lui plaît, de mieux user de ma santé que je n'ai fait par le passé. Je ne sais, madame, comment vous remercier de vos belles pommes; vous moquez-vous de faire de tels présents? Je ne sais ce qui me tient que je vous gronde au lieu de vous remercier. Car je suis encore trop glorieux pour pouvoir souffrir qu'on me donne, sans rendre un présent qui puisse égaler celui qu'on m'a fait, et par malheur je n'ai ni pommes ni poires à vous envoyer. Je ne me vante de rien, mais j'ai bien envie un de ces jours de vous faire aussi quelque trait à mon tour. Au moins ne refusez pas des livres de ma façon et de la nature de celui qui est maintenant sous la presse, ni mes chères sœurs que je vous supplie aussi d'embrasser pour moi et de les assurer que je ne les oublierai jamais devant notre Seigneur. Comment va la tête de M^r Domat, je le salue avec votre permission, comme aussi M^r vos fils et M^r leur précepteur que j'aime à cause d'eux et de vous plus que je ne puis dire. Je voudrais que vous nous les envoyassiez tous : je vais établir un petit collège chez mon fils, et M^r de Rebergue ne serait pas un de nos moindres maîtres, vos deux enfants de nos moindres écoliers; au moins ne m'en saurait-il venir qui me soient plus chers. Auriez-vous espéré de me voir jamais principal de collège? Envoyez-nous au plutôt les cahiers de M. Pascal qui vous restent, et qui nous manquent, et mandez-nous votre dernière volonté : nous l'exécuterons très-punctuellement. Quelle joie n'ai-je point de trouver une fois en ma vie une petite occasion de vous servir, en la personne du monde qui vous était la plus chère et qui aussi était la plus digne d'être

aimée ! J'ai rendu le *Montagne* à M^r votre fils : quelles obligations ne vous ai-je point ?

Il nous manque diverses pensées sur les *divers sens de l'Écriture, que la loi est figurative, etc.*, et encore les *preuves de la véritable religion par les contrariétés qui se trouvent dans la nature de l'homme et par le péché originel*. Cela doit être admirable.

Je suis si content du pauvre Ferrand que je ne vous le puis assez dire. Il m'édifie tous les jours de plus en plus et toute cette maison, et me sert d'une manière qui ne me peut permettre sans ingratitude de n'avoir pour lui beaucoup d'affection ; c'est le meilleur garçon du monde.

Quand on a été autant de temps qu'il y a d'ici au 24 de juillet dont est datée votre dernière lettre sans y répondre, on peut s'en dispenser. Cependant, je l'ai encore sur ma table, et je la conserve chèrement comme tout ce qui me vient de vous. Je viens de la relire et il se trouve que j'y ai répondu sans le savoir, car vous ne me parliez que des admirables fragments de *notre saint*. Recommandez-moi s'il vous plaît à ses prières et me croyez tout à vous en notre S. J. C. Adieu ; et mille amitiés encore une fois à toute la chère famille.

N^o VIII. — *Lettre de M. de Brienne à madame Perier* ¹.

Ce 7 septembre 1668.

M^r votre fils m'apporta hier votre lettre du 27^o du mois passé ; nous la lûmes ensemble et pesâmes plus toutes vos raisons que vous n'auriez pu faire vous-même, quand vous y auriez été présente pour répondre à nos objections. Il est certain que vous avez quelque raison, madame, de ne vouloir pas qu'on change rien aux pensées de M^r votre frère. Sa mémoire m'est dans une si grande vénération que, quand

¹ II^o Recueil MS. du P. Guerrier, pag. 72

Il n'y aurait que moi tout seul, je serais entièrement de votre avis, si M^r de Roannez et ceux qui ont pris la peine de revoir ces fragments avaient prétendu substituer leurs pensées à la place de celles de notre saint, ou les changer de manière qu'on ne pût pas dire sans mensonge ou sans équivoque qu'on les donne au public telles qu'on les a trouvées sur de méchants petits morceaux de papier après sa mort. Mais comme ce qu'on y a fait ne change en aucune façon le sens et les expressions de l'auteur, mais ne fait que les éclaircir et les embellir, et qu'il est certain que s'il vivait encore il souscrirait sans difficulté à tous ces petits embellissements et éclaircissements qu'on a donnés à ses pensées, et qu'il les aurait mises lui-même en cet état s'il avait vécu davantage et s'il avait eu le loisir de les repasser, puisque l'on n'a rien mis que de nécessaire et qui vient naturellement dans l'esprit à la première lecture qu'on fait de ces fragments, je ne vois pas que vous puissiez raisonnablement et par un scrupule que vous me permettez de dire qui serait très-mal fondé, vous opposer à la gloire de celui que vous aimez. Les autres ouvrages que nous avons de lui nous disent assez qu'il n'aurait pas laissé ses premières pensées en l'état qu'il les avait écrites d'abord ; et quand nous n'aurions que l'exemple de la 48^e Lettre qu'il a refaite jusqu'à 15 fois, nous serions trop forts et nous aurions droit de vous dire que l'auteur serait parfaitement d'accord avec ceux qui ont osé faire dans ses écrits ces petites corrections, s'il était encore en état de pouvoir nous dire lui-même son avis. C'est, madame, ce qui a fait que je me suis rendu au sentiment de M^r de Roannez, de M^r Arnauld, de M. Nicole, de M. Dubois et de M. de la Chèse (sic), qui tous conviennent d'une voix que les pensées de M^r Pascal sont mieux qu'elles n'étaient. sans toutefois qu'on puisse dire qu'elles soient autres qu'elles étaient lorsqu'elles sont sorties de ses mains, c'est-à-dire sans qu'on ait changé quoi que ce soit à son sens ou à ses expressions. Car d'y avoir ajouté de petits mots, d'y avoir fait de petites transpositions, mais en gardant toujours les mêmes termes. ce n'est pas à dire qu'on ait rien changé à

ce bel ouvrage. La réputation de M^r Pascal est trop établie pour que le public s'imagine, lorsqu'il trouvera ces fragments admirables, et plus suivis et plus liés si vous voulez qu'il n'appartient à des fragments, que ce soient d'autres personnes que M^r Pascal qui les aient mis en cet état. Cette pensée ne viendra jamais à personne, et on ne blessera point la sincérité chrétienne même la plus exacte en disant qu'on donne ces fragments tels qu'on les a trouvés et qu'ils sont sortis des mains de l'auteur, et tout le reste que vous dites si bien et d'une manière si agréable que vous m'entraîneriez à votre sentiment, pour peu que je visse que le monde fût capable d'entrer dans les soupçons que vous appréhendez. L'ouvrage, en l'état qu'il est, est toujours un fragment, et cela suffit pour que tout ce que l'on dit et que vous voulez qu'on dise soit véritable.

Mais afin que vous puissiez mieux juger de la vérité de ce que j'avance, et que je ne voudrais pas vous dire pour quoi que ce soit au monde si je ne le croyais très-vrai en toutes ses circonstances, je vous envoie une feuille d'exemple des corrections qu'on a faites, que je dictai hier à M^r votre fils. Je suis assuré, madame, que quand vous aurez vu ce que c'est, vous êtes trop raisonnable pour ne vous pas rendre et pour n'être pas bien aise que la chose soit au point qu'elle est, c'est-à-dire aussi parfaite que des fragments le peuvent être. Quand vous verrez après cela la préface qu'on a faite et que je tâcherai de vous envoyer mardi prochain ou au moins d'aujourd'hui en huit jours tout au plus tard, vous ne vous contenterez pas de donner simplement les mains à ce qu'on a fait; mais vous en aurez de la joie, et vos *entrailles tressailleront d'allégresse*, selon l'expression de l'Écriture, en voyant combien dignement l'on a parlé d'un frère aussi digne de louanges et d'estime que celui que vous aviez, et qui vous doit être encore bien plus cher où il est qu'il ne l'était lorsqu'il était sur la terre.

Je vous dirai encore, sans craindre de vous importuner et sans faire même de réflexion comme vous, que je suis à la fin de la quatrième page, qui est le seul endroit de votre lettre

qui m'a déplu ; car à quoi bon faire de semblables excuses à ses amis, principalement lorsqu'on écrit aussi agréablement que vous faites. Pardonnez-moi cette petite digression qui est venue si à propos que je n'ai pu m'empêcher de la faire. Je vous dirai (dis-je), madame, que j'ai examiné les corrections avec un front aussi rechigné que vous auriez pu faire ; que j'étais aussi prévenu et aussi chagrin que vous contre ceux qui avaient osé se rendre de leur autorité privée et sans votre aveu les correcteurs de M^r Pascal ; mais que j'ai trouvé leurs changements et leurs petits embellissements si raisonnables que mon chagrin a bientôt été dissipé, et que j'ai été forcé, malgré que j'en eusse, à changer ma malignité en reconnaissance et en estime pour ces mêmes personnes que j'ai reconnu n'avoir eu que la gloire de M^r votre frère en vue en tout ce qu'ils ont fait. J'espère que M^r Perier et vous en jugerez tout comme moi et ne voudrez plus, après que vous aurez vu ce que je vous envoie, qu'on retarde davantage l'impression du plus bel ouvrage qui fut jamais. Je me charge des approbations et de tout le reste ; que ne ferais-je point pour de tels amis que vous ?

Si j'avais cru M^r de Roannez et tous vos amis, c'est-à-dire M^r Arnauld, M^r Nicole, etc., qui n'ont qu'un même sentiment dans cette affaire, quoique ces deux derniers craignent plus que M^r de Roannez de rien faire qui vous puisse déplaire, parce que peut-être ils ne sont pas aussi assurés que M^r de Roannez dit qu'il l'est que vous trouverez bon tout ce qu'il fera ; si, dis-je, je les avais crus, les fragments de M^r Pascal seraient bien avancés d'imprimer. Il est assurément de conséquence de ne pas retarder davantage l'impression, et je vous supplie, en nous envoyant la copie des deux cahiers qui nous manquent et que je vous ai marqués dans ma dernière lettre, de nous envoyer aussi une permission de mettre ces ouvrages sous la presse, et d'avoir assez de confiance en tous vos amis, au nom desquels je vous écris et qui joignent leurs prières aux miennes, pour croire que l'on ne fait rien en tout ceci

que de très-bien et de très-avantageux à celui que vous aimez et qui est si digne d'être aimé. Je vous conjure de me recommander à ses saintes prières lorsque vous vous y recommanderez vous-même, et de lui bien dire, dans le secret de votre oraison, que je suis aussi sensible pour tout ce qui peut le toucher, c'est-à-dire les siens et sa mémoire bien heureuse, que si j'avais l'avantage d'être son propre frère. Je vous dis ceci avec une effusion qu'il n'y a que Dieu et celui qui est mort en lui qui puisse voir, et je lui demande de tout mon cœur de vous la faire connaître telle qu'elle est effectivement.

Que puis-je vous avoir mandé dans ma lettre précédente qui vous accable? Vous m'accablez bien davantage en me parlant de ce prétendu accablement. Je vous supplie, madame, de supprimer à l'avenir ces expressions qui flattent l'amour-propre et qui respirent un certain air flatteur qui ne doit point être entre des personnes aussi unies que nous par les liens de la charité : je vous demande cette grâce à mains jointes.

Je me sens encore obligé de vous dire en relisant votre lettre, quoiqu'il me semble que j'aie déjà satisfait et suffisamment, si je ne me trompe, à vos appréhensions, que vous ne devez point craindre qu'on diminue la gloire de l'auteur en voulant l'augmenter, et que le monde, sachant qu'on a travaillé sur ses écrits, ne puisse plus discerner ce qui est de l'auteur et ce qui est des correcteurs. Vous souhaitez qu'on dise positivement que ce sont de petits morceaux de papier qu'on a trouvés mal écrits et que c'étaient les premières expressions des pensées qui lui venaient lorsqu'il méditait sur son grand ouvrage contre les athées; que lui ni personne n'a repassé dessus que pour les mettre en ordre seulement; qu'on a encore les originaux en la manière qu'on les a trouvés, etc. On dira tout cela, et on l'a dit par avance dans la préface de la manière dont vous le voulez, et ce qui est de mieux, c'est que tout cela est vrai et exact à la lettre, et sans équivoque aucune, comme je je crois vous l'avoir déjà dit ci-dessus. Que voulez-vous de

plus? Cela fera tous les bons effets que vous espérez, et le meilleur encore que vous ne dites pas, c'est qu'on ne trouvera rien qui mérite d'être excusé, et qu'on regrettera seulement que l'auteur n'ait pas assez vécu pour achever un ouvrage qui, tout imparfait qu'il est, est si achevé et si admirable. Après cela, je ne sais plus que vous dire; et si vous n'êtes pas contente, vous avez tort. Voilà comment il faut parler à ses amis, et de tels amis que M^r Perier et vous qui ne pouvez trouver mauvaise ma liberté, connaissant mon cœur au point que vous le connaissez, et étant toujours pour vous tel que je dois être, c'est-à-dire plus à vous qu'à moi-même.

On n'a pas fait une seule addition. Vous avez regardé le travail de M^r de Roannez comme un grand commentaire, et rien n'est moins semblable à ce qu'il a fait que cette idée que vous vous en étiez formée.

Je ne parle point des pensées qu'on a retranchées, puisque vous n'en parlez pas et que vous y consentez. Mais je vous dirai pourtant que j'en ai fait un petit cahier que je garderai toute ma vie comme un trésor pour me nourrir en tout temps; car je ne voudrais pas laisser perdre la moindre chose de M^r Pascal, dont il ne nous reste rien que d'infiniment précieux, ne fût-ce que le petit billet du mois que vous m'avez donné.

Ce serait à moi à faire des excuses, puisque me voici à la neuvième page. Mais je n'ai garde après ce que je vous ai dit. J'embrasse toute la chère famille. Adieu. Je vous supplie de me faire faire une copie de cette lettre-ci par un de M^{rs} vos enfants, ou de me la renvoyer si vous ne la voulez pas garder, comme elle ne le mérite pas, parce que j'en aurai à faire pour la montrer à M^r de Roannez; je crois que cela fera un bon effet; je lui lirai la vôtre; et si je n'avais été si pressé, il aurait vu celle-ci avant que de vous l'envoyer; mais je n'ai eu que le temps de l'écrire, et encore bien à la hâte. Lisez mon griffonnage, si vous pouvez.

On m'a dit que vous saviez des histoires admirables de *songes*, de *sorciers*, *sortilèges*, *apparitions*, etc. J'en fais un

petit recueil et je voudrais que vous pussiez voir ce que j'ai déjà écrit. Je ne mets rien dans mon livre que de très-exact et de très-vrai, et de plus circonstancié que je puis. Si vous pouvez m'envoyer quelque chose de ce genre ou si vous en apprenez de personnes bien sûres, je vous supplie de me faire cette grâce. Toutes ces choses, lorsqu'elles sont véridiques, sont de grandes preuves de la religion.

Faites-moi, à propos de cela, faire une copie du billet qu'on trouva sur M^r Pascal, dont M^r de Roannez m'a parlé, figuré comme il est, *feu, flamme, jour de St-Chrysogone*. Je serais bien aise de l'avoir.

Encore une fois, mille adieux. Je suis tout à vous. N'oubliez pas de faire mes compliments à mes chères sœurs et à M^r Domat. Adieu encore une fois : je ne saurais trop vous le dire.

Ce 11°.

1^{er} P. S. Quand j'eus achevé ma lettre, il était trop tard pour l'envoyer à la poste, de sorte que j'ai été obligé de différer jusqu'aujourd'hui ; et comme j'en ai fait ce que je désirais, il n'est pas nécessaire que vous m'en fassiez faire une copie.

2^e P. S. Il est arrivé quelque chose depuis qui m'oblige à vous prier de m'en faire faire une copie par un de vos enfants ou de M^{lles} vos filles. Je leur serais très-obligé de la peine qu'elles prendront.

Je ne vous puis dire, madame, la joie que j'ai eue de voir la lettre du trente novembre que vous avez écrite à M^r de Roannez, et qu'il m'a envoyée aussitôt ; c'est une réponse par avance à cette grande lettre que je vous écris présentement. Cependant je ne ferai point commencer à imprimer, quoique la chose presse extrêmement, que je n'aie eu votre dernière réponse à tout ce que je vous mande, quoique ce que vous avez mandé à M^r de Roannez me donne lieu d'espérer que votre réponse sera aussi favorable que nous le

• Etienne Perier était né à Rouen, à l'époque où son grand-père, Etienne Pascal, était intendant pour les finances en Normandie.

souhaitons. Je vous dois dire, madame, que M^r votre fils est bien aise de se voir bientôt au bout de ses sollicitations auprès de moi et de vos autres amis, et de n'être plus obligé à nous tenir tête avec l'opiniâtreté qu'il faisait et dont nous ne pénétrions pas bien les raisons. Car la force de la vérité l'obligeait à se rendre, et cependant il ne se rendait point et revenait toujours à la charge; et la chose allait quelquefois si loin que nous ne le regardions plus comme un Normand¹, qui sont gens naturellement complaisants, mais comme le plus opiniâtre Auvergnat qui fût jamais : c'est tout dire. Mais maintenant nous ferons bientôt la paix, et j'espère que votre satisfaction, et la gloire, et l'applaudissement, qui sont inséparables de la publication de cet ouvrage, achèveront de mettre fin aux petits différends que nous avons eus, M^r de Roannez et moi, avec M^r votre fils. J'aurais mille choses à vous dire de lui qui vous consoleraient infiniment; mais je n'ai pas assez de temps; ce sera pour une autre fois. N'oubliez pas mes histoires. Je suis tout à vous; vous le savez.

N^o IX. — *Relation d'un entretien de M^{sr}. l'archevêque de Paris avec M. Desprez, libraire, envoyée par celui-ci à M. Perier (1).*

. « Ensuite ce prélat me dit : M. Desprez, il y a un fort habile homme qui m'est venu voir; ce n'est pourtant pas, me dit-il, un homme de notre métier, je veux dire qu'il n'est pas théologien, mais c'est un fort habile homme et fort éclairé; il m'a dit qu'il avait lu le livre de M. Pascal et qu'il fallait demeurer d'accord que c'était un livre admirable; mais qu'il y avait un endroit dans ce livre où il y avait quelque chose qui semblait favoriser la doctrine des jansé-

¹ 1^{er} Recueil MS. du P. Guerrier, pag. LX. — Nous extrayons seulement quelques passages de cette relation qui se trouve reproduite en abrégé dans le *Recueil de pièces* pour servir à l'histoire de Port-Royal. Utrecht, 1740.

nistes et qu'il valait mieux faire un carton que d'y laisser quelque chose qui en pût troubler le débit; qu'il en serait fâché à cause de l'estime qu'il avait pour la mémoire de feu M. Pascal.

Je lui exprimai de mon mieux quelle était la grandeur des obligations que lui avaient non-seulement les parents, mais même les amis de M. Pascal, de la grâce qu'il leur faisait de vouloir bien s'intéresser dans ce qui regardait la conservation de sa réputation. Je le suppliai très-humblement de vouloir bien me permettre de vous écrire ce qu'il avait la bonté de me dire; il y consentit volontiers. — Et que pour ce que lui avait dit cette personne je ne lui en pouvais pas parler parce que cela n'était pas de mon métier, mais que je le pouvais assurer que depuis qu'on imprime on n'avait point imprimé de livre qui ait été examiné avec plus de rigueur et plus de sévérité que celui-là; que les approbateurs l'avaient gardé six mois pendant lesquels ils l'avaient lu et relu, et que tous les changements qu'ils ont trouvé à propos de faire on les avait faits sans en excepter un seul; que personne ne pouvait lui en rendre un compte plus exact que moi, d'autant que M. votre fils m'avait chargé du soin de ces approbations; que c'était moi qui en avait été le solliciteur auprès de messeigneurs les prélats et de MM. les docteurs; que c'était pourquoi je pouvais lui en parler positivement et partant qu'il devait être assuré qu'on n'y avait rien laissé passer qui pût commettre ni celui qui en était l'auteur, ni sa mémoire. Il me dit: Voilà qui est bien qui sont les approbateurs... etc.

— . . . « Puis s'adressant à moi, il me dit: « Que n'avez-vous pris l'approbation de nos professeurs?

« Vraiment, lui dis-je, Monseigneur, si nous en étions réduits là, nous n'aurions qu'à fermer nos boutiques, parce que comme ces messieurs-là ont d'autres choses à faire, ils ne se donnent la peine de lire nos livres que quand ils n'ont plus rien qui les occupe. Que je leur porte un livre comme M. Pascal, ils me le garderont six mois; et après ce temps-là, si c'est un livre qu'ils ne veulent pas qui paraisse, ils le rendent sans donner d'approbation et sans vouloir même dire

la raison pourquoi ils ne la donnent pas. — Point du tout, reprit le prélat; donnez-moi un livre comme celui-là, je vous le rendrai lu et examiné dans quinze jours. — Je n'en doute point, Monseigneur, répliquai-je au prélat; mais ils le feront par obéissance et par le respect qu'ils portent à votre autorité. Mais qu'un homme comme moi s'adresse à eux pour cela, ils me considéreront comme rien.

Ensuite le prélat parla à son aumônier de l'estime qu'avait fait du livre de M. Pascal celui qui l'avait lu et qui lui en avait parlé. C'est, lui dit-il, M. de Lamoignon Fénélon.

« Je dis à M^{gr} l'archevêque qu'il fallait qu'il prît la peine de commencer la lecture de ce livre par la préface, parce que cette lecture était nécessaire pour bien entendre le livre et qu'il ne fallait pas même omettre le petit avertissement, et ayant pris le livre d'entre ses mains pour le lui montrer, et l'ayant trouvé, je lui demandai s'il trouverait bon que je le lusse; il me dit que je lui ferais plaisir. Je le lus donc et lui fis remarquer l'endroit où il est parlé du fleuron, il me dit qu'il cesserait toute autre lecture jusqu'à ce qu'il eût lu notre livre; ensuite il me parla de la personne particulière de M. Pascal, d'où il était, de sa famille, etc. Je le lui dis; je lui fis une discussion autant exacte que je pus des grâces que Dieu a répandues si abondamment sur toute votre maison; je m'arrêtai beaucoup à lui établir le mérite particulier de M^{lle}. Perier qui ne dégénère en rien de celui de feu M. son frère. Je lui parlai de M. Perier le jeune, et ce qui m'en donna l'occasion fut la machine de feu M. Pascal dont je parlai à ce prélat d'une manière qu'il me témoigna me vouloir du mal de ne lui avoir pas procuré la vue d'une si admirable chose, et d'autant plus qu'étant entre les mains de M. Perier il aurait eu le lieu de le connaître. Ce qui augmenta son déplaisir fut le plan de son esprit que je lui fis autant que je le pus et autant que mes faibles lumières et l'habitude que j'ai eu l'honneur d'avoir avec lui me le put permettre..... »

N^o. X. — *Extrait d'une lettre de M^{me} Perier à M. Vallant, médecin de la marquise de Sublé*¹.

1^{er} avril 1670.

. Je vois que madame la marquise témoigne de désirer de savoir qui a fait la préface de notre livre. Vous savez, monsieur, que je ne dois rien avoir de secret pour elle ; c'est pourquoi je vous supplie de lui dire que c'est mon fils qui l'a faite. Mais je la supplie très-humblement de n'en rien témoigner à personne ; je n'en excepte rien et je vous demande la même grâce, et afin que vous en sachiez la raison je vous dirai toute l'histoire. Vous savez que M. de Lachaise en avait fait une qui était assurément fort belle. Mais comme il ne nous en avait rien communiqué, nous fûmes bien surpris, lorsque nous la vîmes, de ce qu'elle ne contenait rien de toutes les choses que nous voulions dire et qu'elle en contenait plusieurs que nous ne voulions pas dire. Cela obligea M. Perier de lui écrire pour le prier de trouver bon qu'on y changeât ou qu'on en fit une autre ; et M. Perier se résolut en effet d'en faire une ; mais comme il n'a jamais un moment de loisir, après avoir bien attendu, comme il vit que le temps pressait, il manda ses intentions à mon fils et lui ordonna de la faire. Cependant comme mon fils voyait que ce procédé faisait de la peine à M. de R.², à M. de Lachaise et aux autres, il ne se vanta point de cela et fit comme si cette préface était venue d'ici³ toute faite. Ainsi, monsieur, vous voyez bien qu'entre toutes les autres raisons qu'ils prétendent avoir de se plaindre, cette finesse dont mon fils a usé les choquerait assurément.....

G. PASCAL.

¹ Cette lettre, dont nous devons l'indication à l'obligeance de M. Sainte-Beuve, se trouve aux MSS. de la Bibliot. royale, portefeuilles du médecin Vallant.

² Roannez.

³ De Clermont.

N^o XI. — *Extrait d'une lettre de M. Arnauld à M. Perier, conseiller de la cour des aides à Clermont.*

Ce 8 novembre.

..... Voilà, monsieur, ce qui m'a empêché, non-seulement de vous écrire, mais aussi de conférer avec ces messieurs sur les difficultés de M. Le Camus. J'espère que tout s'ajustera, et que, hors quelques endroits qu'il sera assurément bon de changer, on les fera convenir de laisser les autres comme ils sont ; mais souffrez, monsieur, que je vous dise qu'il ne faut pas être si difficile, ni si religieux à laisser un ouvrage comme il est sorti des mains de l'auteur, quand on le veut exposer à la censure publique. On ne saurait être trop exact quand on a affaire à des ennemis d'aussi méchante humeur que les nôtres. Il est bien plus à propos de prévenir les chicaneries par quelque petit changement, qui ne fait qu'adoucir une expression, que de se réduire à la nécessité de faire des apologies. C'est la conduite que nous avons tenue touchant des considérations sur les dimanches et fêtes, de feu M. de St-Cyran, que feu Savereux a imprimées. Quelques-uns de nos amis les avaient revues avant l'impression, et M. Nicole, qui est fort exact, les ayant encore examinées depuis l'impression, y avait fait faire beaucoup de cartons. Cependant les docteurs, à qui on les avait données pour les approuver, y ont encore fait beaucoup de remarques, dont plusieurs nous ont paru raisonnables, et qui ont obligé à faire encore de nouveaux cartons. Les amis sont moins propres à faire ces sortes d'examen que les personnes indifférentes, parce que l'affection qu'ils ont pour un ouvrage les rend plus indulgents sans qu'ils le pensent, et moins clairvoyants. Ainsi, monsieur, il ne faut pas vous étonner, si ayant laissé passer de certaines choses sans en être choqués, nous trouvons maintenant qu'on les doit chan-

¹ III^e Recueil MS. du P. Guerrier, pag. 286. — Cette lettre a été imprimée dans les Œuvres d'Arnauld.

ger, en y faisant plus d'attention après que d'autres les ont remarquées. Par exemple, l'endroit de la page 295 me paraît maintenant souffrir de grandes difficultés, et ce que vous dites pour le justifier, que, selon saint Augustin, il n'y a point en nous de justice qui soit essentiellement juste, et qu'il en est de même de toutes les autres vertus, ne me satisfait point. Car vous reconnaitrez, si vous y prenez bien garde, que M. P. n'y parle pas de la justice, vertu qui fait dire qu'un homme est juste, mais de la justice *quæ jus est*, qui fait dire qu'une chose est juste, comme : il est juste d'honorer son père et sa mère, de ne tuer point, de ne commettre point d'adultère, de ne point calomnier, etc. Or, en prenant le mot de justice en ce sens, il est faux et très-dangereux de dire qu'il n'y ait rien parmi les hommes d'essentiellement juste; et ce qu'en dit M. Pascal peut être venu d'une impression qui lui est restée d'une maxime de Montagne, que les lois ne sont pas justes en elles-mêmes, mais seulement parce qu'elles sont lois. Ce qui est vrai, au regard de la plupart des lois humaines qui régulent des choses indifférentes d'elles-mêmes, avant qu'on les eût réglées, comme que les aînés aient une telle part dans les biens de leur père et mère; mais très-faux, si on le prend généralement, étant, par exemple, très-juste de soi-même, et non-seulement parce que les lois l'ont ordonné, que les enfants n'outragent pas leurs pères. C'est ce que saint Augustin dit expressément de certains désordres infâmes, qu'ils seraient mauvais et défendus, quand toutes les nations seraient convenues de les regarder comme des choses permises. Ainsi, pour vous parler franchement, je crois que cet endroit est insoutenable, et on vous supplie de voir parmi les papiers de M. Pascal, si on y trouvera point quelque chose qu'on puisse mettre à la place. Enfin, vous pouvez, monsieur, vous assurer que je travaillerai dans cette affaire avec tout le soin et toute l'affection qui me sera possible. Je salue M^{lle} Perier et tous vos enfants, et je m'estimerai toujours heureux de pouvoir faire quelque chose pour votre service.

Desprez me vient présentement d'apporter votre réponse

aux difficultés de M. l'abbé Le C. J'en suis ravi, parce que cela facilitera bien toutes choses. Vous verrez dans cette lettre pourquoi on a trouvé à redire à la page 295, et que ce n'est point à cause de la transposition.

Note du P. Guerrier : « J'ai copié cette lettre sur l'original qui est dans la bibliothèque des PP. de l'Oratoire de Clermont. »

N^o XII. — *Extrait d'une lettre de M^{rs} Louis et Blaise Perrier à M^{me} leur mère, au sujet de l'impression de la Vie de M^r Pascal, qu'elle avait composée* ¹.

De Paris, ce 8 mars 1677.

Il y avait déjà quelque temps que nous avions parlé de la *Vie* à ces messieurs, mais à chacun d'eux séparément. Ils ne nous avaient donné aucune réponse positive là-dessus, mais nous avaient témoigné que c'était une chose de grande conséquence, et à laquelle il fallait beaucoup penser. Depuis ce temps-là, s'étant trouvés tous ensemble chez M. du Bois, ils examinerent fort cette affaire et conclurent à ne point imprimer pour plusieurs raisons que MM. de Roannez et Nicole nous ont rapportées. Ils convinrent tous qu'il ne fallait pas imprimer la *Vie* sans y mettre l'article que nous avons dessein d'y ajouter et qu'ils ont trouvé fort bien ; mais ils croient que cela même doit être une raison pour ne la pas faire paraître présentement, et dans l'état où sont les choses, parce que, quoique l'on ne parle pas ouvertement de cette affaire, cela signifierait néanmoins dans l'esprit de tout le monde, que l'on soutient que M. Pascal ne s'est point rétracté du jansénisme, ce qui serait faire une profession qui à leur avis ne serait bien reçue en ce temps-ci, et ce qui pourrait même attirer la suppression du livre. Mais, comme les choses pourront être un jour en état que tous ces inconvénients là ne subsisteront plus, ils croient qu'il serait bon

¹ I^r Recueil MS. du P. Guerrier.

de travailler dès à cette heure à la *Vie* pour la mettre en l'état que l'on voudrait qu'elle parût. Et pour la déclaration de M^r de St Étienne, on n'en parlerait plus de la manière qu'on avait projeté, parce que apparemment ce ne sera pas du vivant de M. le curé de St Étienne; mais on y pourrait mettre les choses plus au long, en insérant même les lettres que nous avons de lui sur ce sujet; et faisant mention de ce qui en a été imprimé du vivant même de ce monsieur. M. de Roannez serait même d'avis que dès à présent, sans perdre de temps, l'on dressât un acte par-devant notaire, par lequel serait déclaré le véritable sujet de la dispute entre mon oncle et ces messieurs, qu'il signerait lui, M. Arnauld, et M. de Ste Marthe, et dont on pourrait se servir en temps et lieu, comme on le jugerait à propos. Mais, pour venir à la *Vie*, ils considèrent comme une chose assez fâcheuse d'imprimer une *Vie* en ce temps-ci, qu'elles sont devenues si communes que l'on les regarde avec assez d'indifférence, parce que l'on s' imagine dans le monde que les parents ne les publient que par une espèce d'ambition et de vanité. Enfin ils disent que cette *Vie*, en l'état qu'on la donnerait, ne répondrait pas à l'idée que la plupart s'en formeraient d'abord, parce qu'on s'attendrait d'y trouver les particularités des affaires où il a eu part, comme de quelle manière il entreprit les Provinciales, etc., qui est ce que le monde aurait le plus de curiosité de savoir.

Toutes ces raisons les ont déterminés à croire qu'il n'est pas à propos de l'imprimer présentement, et qu'il ne le faut faire que dans une plus grande nécessité, car ils ne se sont pas beaucoup arrêtés à ce que nous leur avons rapporté de M. Desprez; et ils s'imaginent qu'il ajoute peut-être par quelque intérêt à ce que lui a dit M. l'abbé d'Aligre, et qu'enfin, quand cela serait, il faudrait tâcher de s'en défaire, en lui disant qu'il y a une partie de cette *Vie* dans les préfaces de ses ouvrages, etc.

N^o XIII. — *Copie trouvée dans la poche de M de Guitry, après sa mort*¹.

Je promets à Dieu de me détacher autant que je pourrai des bagatelles du monde, pour songer plus sérieusement à mon salut, et je lui en demanderai la force et la grâce.

Je ne veux pas même chercher la douceur, la joie, ni le plaisir qu'il y a de bien faire, parce que je ne mérite ni joie, ni plaisir, ni douceur.

Je me servirai de toute ma raison, et si Dieu me donne quelque force d'esprit, je l'emploierai à me persuader à moi-même qu'il n'y a de bien solide qu'en bien faisant; mais qu'il ne le faut pas faire pour l'amour de soi ni pour le plaisir qu'on y prend, car ce ne serait plus un bien, mais pour l'amour de Dieu, en reconnaissant que tout bien vient de lui et qu'il reconnaît ses grâces par d'autres grâces.

Puisque je suis assez malheureux pour avoir exposé mon salut en me mettant dans la Cour, je promets à Dieu de lui offrir toutes les peines que j'y aurai comme les ayant plus méritées que les autres. Je promets même de lui sacrifier toutes les vengeances et de chercher à y faire tout le bien que peut un homme de ma profession.

Je promets à Dieu d'user de charité envers mes domestiques et parents autant que je pourrai et mieux que par le passé, ne perdant aucune occasion de leur faire du bien.

Je promets à Dieu de ne chercher en rien ma propre gloire, mais de lui plaire.

Je promets à Dieu de chercher à édifier ceux que je pourrai avoir scandalisés.

Je promets à Dieu de faire ce que je pourrai pour rendre justice à un chacun et particulièrement à mes créanciers. Je promets à Dieu de n'avoir plus de promptitude; et comme c'est un penchant où je retombe toujours, et que je me défie de moi-même plus encore sur cela que sur toute chose, je

¹ MSS. de la Bibl. roy. *Résidu de Saint-Germain, portefeuilles Vallant.*

fais vœu jusques à Pâques prochain de porter ma ceinture 2 heures, tout autant de fois que je me serai mis en colère.

Je promets de détourner mon esprit tout autant que je pourrai de toutes les choses qui pourraient salir mon imagination, et mes yeux des objets qui pourraient me donner de méchantes pensées; et autant de fois que j'y aurai consenti, je promets à Dieu de me donner la discipline pendant cinq *Pater*, et en fais vœu jusques à Pâques prochain.

Je promets à Dieu de parler avec plus de retenue et de soumission sur les choses de la religion; et toutes les fois que je l'aurai fait, je fais vœu jusques à Pâques de me condamner moi-même dans la même compagnie.

N° XIV.

FAC-SIMILE N° 1. — SIGNATURES DE PASCAL.

I. Signature extraite d'une lettre du 31 janvier 1643. (Voy. cette lettre pag. 61 de ce vol.) — Pascal était âgé de dix-neuf ans huit mois.

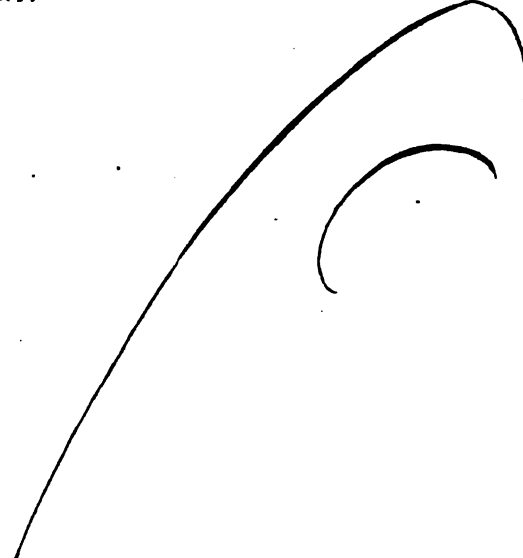
II. Signature extraite d'un procès-verbal en date du 30 avril 1647. (MSS. de la Biblioth. du Roi, *Supplément français*, n° 176.) — Pascal était âgé de vingt-quatre ans.

III. Signature extraite d'une lettre du 11 octobre 1661, qui nous a été communiquée par M. Renouard père, mais que nous n'avons pas publiée parce qu'elle n'a pu encore être déchiffrée dans son intégrité. Il n'y a dans tout le MS. autographe aucune page aussi peu lisible. — Pascal avait alors trente-huit ans quatre mois; il touchait au terme de sa carrière et son état de maladie explique cette mauvaise écriture

FAC-SIMILE N° 2.

C'est le fac-simile d'un fragment célèbre sur les Provinciales, qui se trouve page 100 du MS., et qui jusqu'à présent n'avait été déchiffré qu'en partie. (Voy. pag. 266 et 267 de ce volume.)

P. F.



Vostre très humble & très affectionné
serviteur
G. Gascard

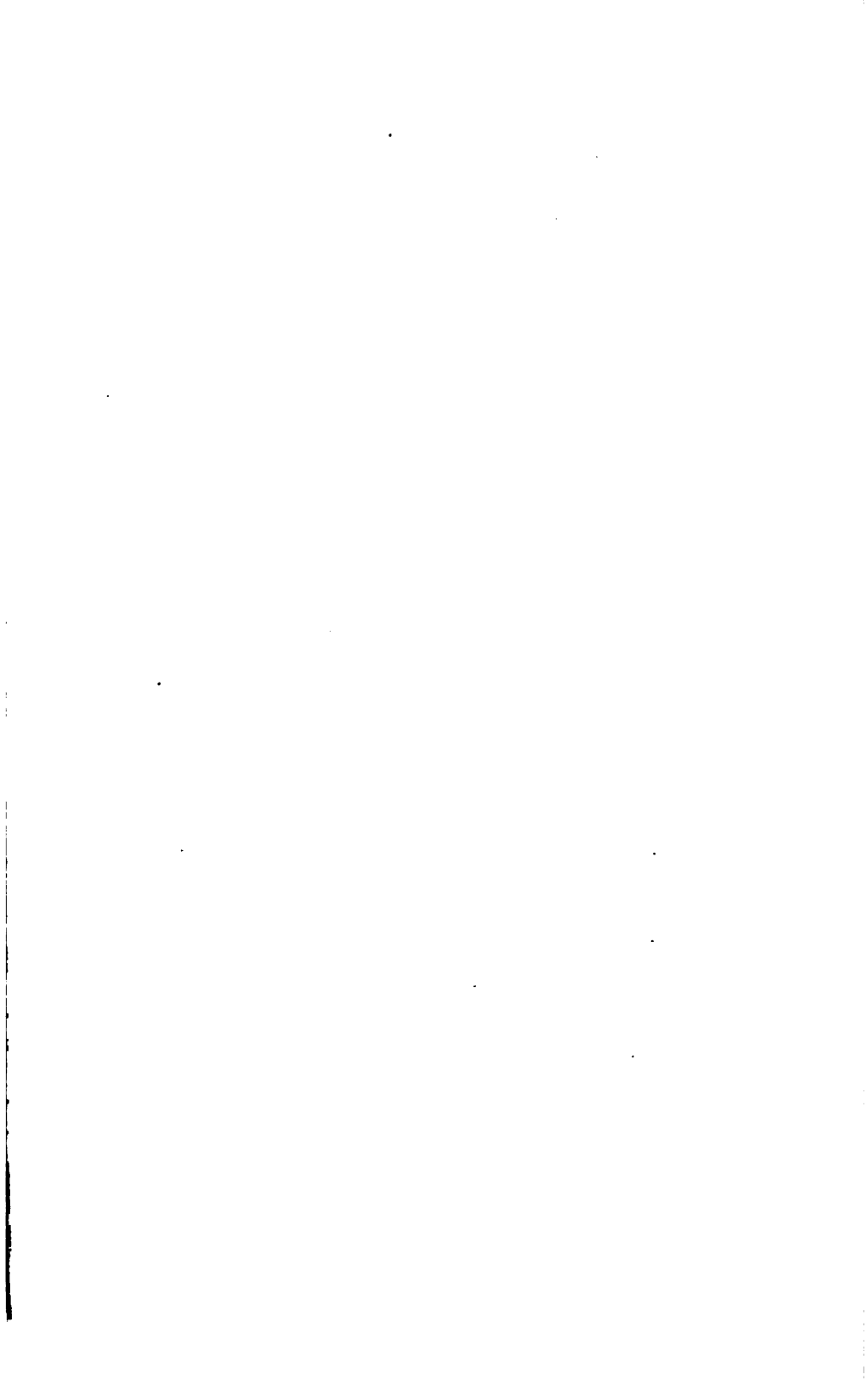
I.

G. Gascard

II.

III.

Gascard





Si mes lettres son condamnées elles me
a p[er]t[er] condamn de condamn d'act [?]
ad tunc domine J. J. [?] appellat.
Vos [?] [?] [?]

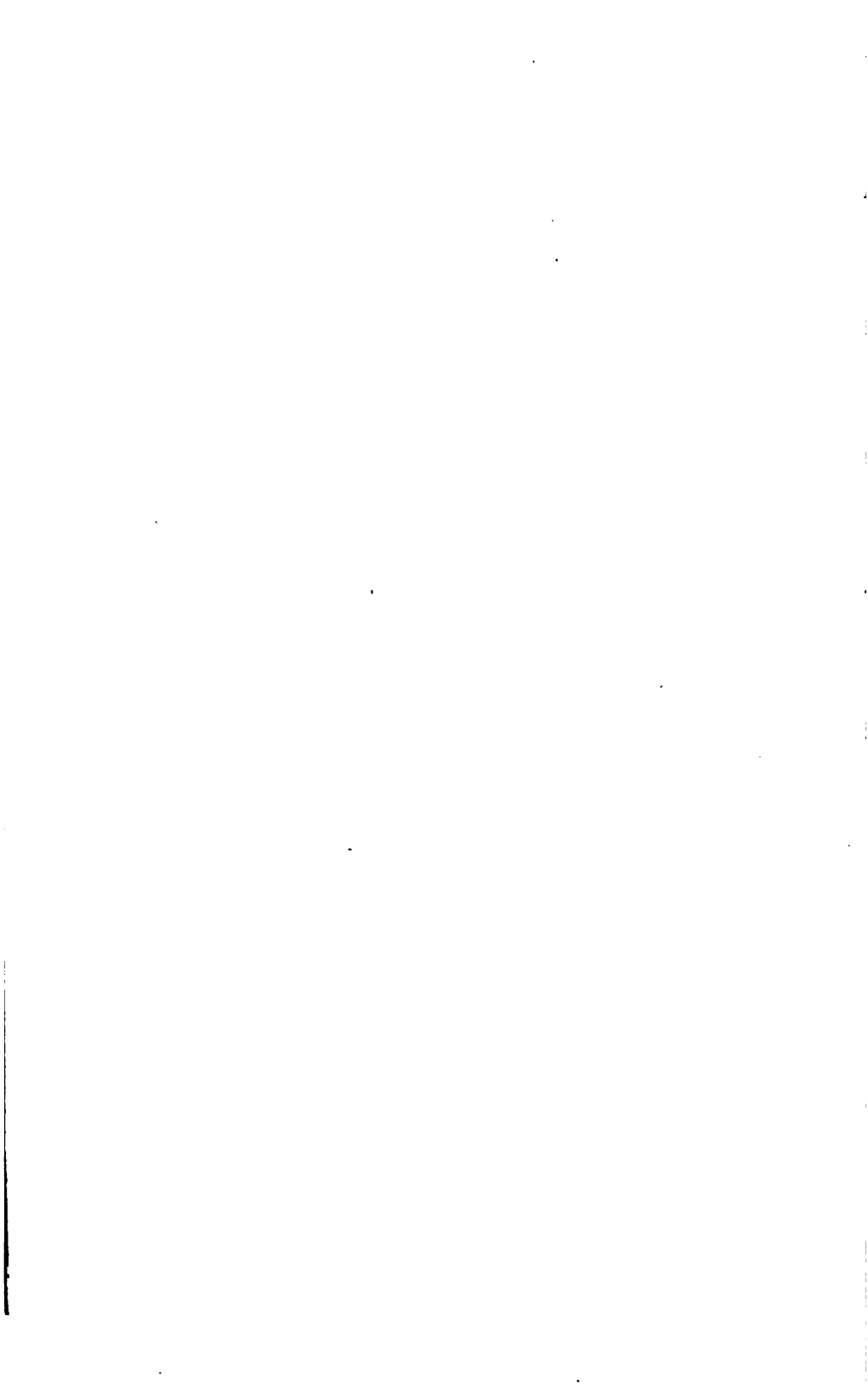
Jay cru que je [?] [?] [?]
un voyan condamn, mais [?] [?]
tan [?] [?] [?] [?] [?]
amont[er] [?] [?] [?] [?]

tan [?] [?] [?] [?] [?]
Hic [?] [?] [?] [?] [?]

Je ne [?] [?] [?] [?] [?]
[?] [?] [?] [?] [?] [?] [?]
[?] [?] [?] [?] [?] [?] [?]
de [?] [?] [?] [?] [?] [?] [?]

Je ne [?] [?] [?] [?] [?]
[?] [?] [?] [?] [?] [?] [?]
[?] [?] [?] [?] [?]

[?] [?] [?] [?] [?] [?] [?]
[?] [?] [?] [?] [?] [?] [?]
[?] [?] [?] [?] [?] [?] [?]
[?] [?] [?] [?] [?] [?] [?]



TABLE

DU PREMIER VOLUME.

	Pages.
INTRODUCTION :	1
LETTRES :	
De Pascal à sa sœur Jacqueline.....	3
De Pascal et de sa sœur Jacqueline à mad ^e Perier leur sœur... ..	7
Des mêmes à la même.....	14
De Pascal à M. Perier, son beau-frère, au sujet de la mort de M. Pascal, son père.....	17
Extrait d'une lettre de Pascal à M. Perier.....	34
Extraits de quelques lettres à Mad ^e de Roannez.....	35
Extrait d'une lettre à Mad ^e Perier.....	55
Lettre à la marquise de Sablé.....	56
Fragment d'une lettre à M. Perier.....	58
De Pascal et de son père à Mad ^e Perier.....	61
PRÏÈRE pour demander à Dieu le bon usage des maladies.....	63
ÉCRIT SUR LA CONVERSION DU PÉCHEUR.....	79
PRÉFACE SUR LE TRAITÉ DU VIDE.....	89
NOUVEAU FRAGMENT DU TRAITÉ DU VIDE.....	101
DISCOURS SUR LES PASSIONS DE L'AMOUR.....	103
DE L'ESPRIT GÉOMÉTRIQUE.....	121
DIFFÉRENCE ENTRE L'ESPRIT DE GÉOMÉTRIE ET L'ESPRIT DE FINESSE... ..	149
Géométrie. — Finesse.....	151
DE L'ART DE PERSUADER.....	153
PENSÉES DIVERSES.....	175
RAVISSEMENT ET PROFESSION DE FOI :	
Écrit trouvé dans l'habit de Pascal, après sa mort.....	239
Note mise par le P. Guerrier à la suite de la copie qu'il a donnée de l'écrit précédent.....	241
Profession de foi.....	245

	Pages.
PENSÉES sur l'Éloquence et le Style.....	245
PENSÉES ET NOTES relatives aux Jésuites, aux Jansénistes et aux Provinciales.....	265
PENSÉES sur le Pape et l'Église.....	515
<i>Réflexions</i> sur la manière dont on était autrefois reçu dans l'Église; comment on y vivait; comme on y entre et comme on y vit aujourd'hui.....	329
CONVERSATIONS :	
Discours sur la Condition des Grands.....	339
Entretien de Pascal avec Saci sur Épirotète et Montaigne.....	348
Récit de ce que j'ai (Marg. Perier) ouï dire par M. Pascal mon oncle, etc.....	367
Mots de Pascal.....	368
ADDITION au III ^e Discours sur la condition des grands.....	580

APPENDICE.

I. — Extrait de la notice de Marguerite Perier sur monsieur et mademoiselle de Rouannez.....	381
II. — Lettre de Menjot à M ^{me} de Sablé.....	385
III. — Extrait des additions au nécrologe de Port-Royal, par Marguerite Perier.....	: 86
IV. — Extrait d'un Écrit intitulé : <i>Relation de l'état du Jansénisme en la ville de Clermont en 1661</i>	587
V. — Lettre du R. P. dom Antoine-Augustin Toutté, religieux bénédictin, à M. l'abbé Perier.....	388
VI. — Lettre de M. l'évêque de Comminges à M. Étienne Perier sur les <i>Pensées de Pascal</i>	589
VII et VIII. — Lettres de M. de Brienne à Mad ^e Perier.....	390
IX. — Relation d'un entretien de l'archevêque de Paris avec le libraire Desprez.....	399
X. — Extrait d'une lettre de mad ^e Perier à M. Vallant, médecin de mad ^e de Sablé.....	402
XI. — Extrait d'une lettre d'Arnauld à M. Perier.....	403
XII. — Extrait d'une lettre de Louis et Blaise Perier à leur mère, au sujet de l'impression de la <i>Vie de Pascal</i> , qu'elle avait composée.....	405
XIII. — Copie trouvée dans la poche de M. de Guilty après sa mort.....	407
XIV. — Fac-simile.....	408

